

BL

41

P48

1863

SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



à M^{me} Etienne. Adieu
L'enseignement de la plus saine
morale et la plus respectueuse
fidélité.

W. G. G.

ÉTUDES
HISTORIQUES
ET
RELIGIEUSES

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

HISTOIRE
ET
RELIGION

PAR

A. PEYRAT

Un volume grand in-18

ÉTUDES
HISTORIQUES
ET
RELIGIEUSES

PAR

A. PEYRAT

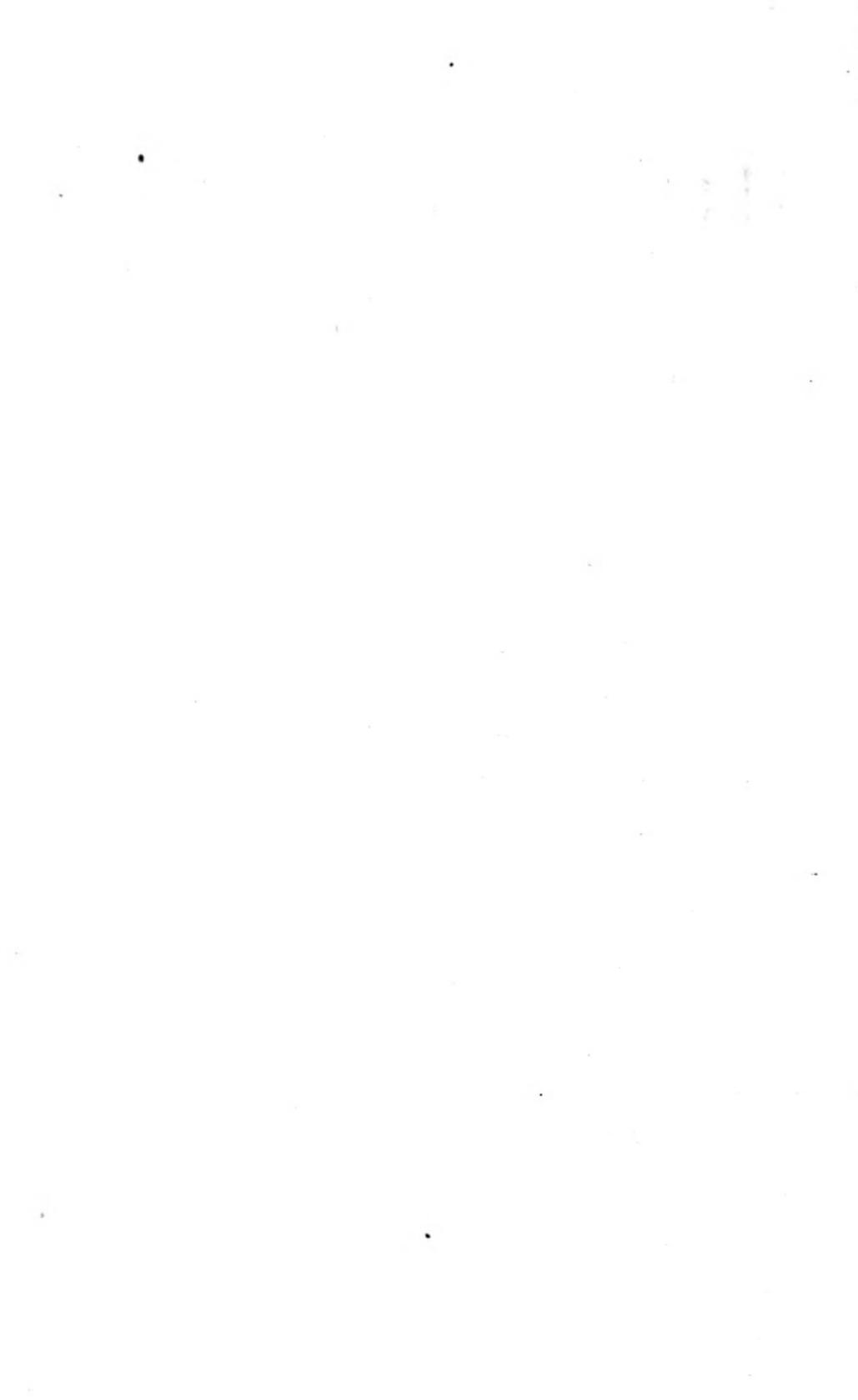


PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—
1863

Tous droits réservés



AVANT-PROPOS

UN MOT A M. PROUDHON.

Ce volume est le second recueil d'opuscules que j'offre à mes amis et au public. Si ces deux collections, que d'autres doivent suivre, ont un mérite, c'est celui d'une constante unité de vues et d'une invariable fidélité aux principes du libre examen entendu dans la plus large acception du mot. Sur tous les sujets indistinctement, j'ai dit ma pensée tout entière.

Convaincu que la science et la liberté sont les deux pôles du monde moderne, je regarde avec étonnement

les efforts des écrivains qui cherchent à mettre d'accord la science et la foi, Rome et la liberté, le parti royaliste et le parti révolutionnaire. Vains efforts ! Ces écrivains poursuivent une chimère.

Entre la raison et l'autorité, entre Rome et la liberté, entre l'ancien régime et la Révolution, il ne peut y avoir qu'un rapport de subordination. Deux principes supérieurs, absolus et parallèles, s'excluent dans l'ordre des faits et dans l'ordre des idées. Entre les doctrines du temps passé et celles de notre temps, il ne s'agit pas de conciliation, mais de suprématie. Ces doctrines se disputent le gouvernement des esprits et divisent le monde en deux camps. Il faut que chacun choisisse son drapeau et s'appelle par son nom. Pas d'équivoque même dans les mots : l'équivoque dans les mots jette la confusion dans les idées et le trouble dans la conduite.

Engagé dans la lutte comme nous le sommes tous à des degrés divers, j'ai défendu contre toutes les attaques les doctrines et les actes de la Révolution. De plus en plus dévoué à cette noble cause et parfaitement

sûr qu'elle peut braver toutes les controverses, j'ai demandé la liberté pour ses adversaires aussi bien que pour ses défenseurs, rendant ainsi aux principes démocratiques, l'hommage qui leur est dû, celui de les regarder comme les seuls qui n'aient rien à craindre d'une discussion libre.

La Révolution a eu pour mobiles et pour principes la liberté et l'égalité. Ces deux mots exprimant les conditions en dehors desquelles nous sommes livrés sans défense aux entreprises du pouvoir, la liberté et l'égalité s'impliquent en théorie et se garantissent réciproquement dans l'application. Je n'ai donc jamais séparé la Révolution de la liberté, par l'excellente raison qu'elles sont inséparables. En agissant ainsi, j'ai cru servir la cause de la démocratie : M. Proudhon m'apprend que je me suis trompé.

Personne n'a oublié le pamphlet lancé, il y a cinq mois, par M. Proudhon contre l'Italie, et la rare fortune qu'il a eue d'obtenir l'unanimité des voix... contre lui. Pour défendre ce pamphlet malencontreux, M. Proudhon vient d'en publier un second tout à fait digne du

premier, et où, selon sa respectable habitude de répondre aux raisonnements par des injures, il nous traite tous d'imbéciles, de cerveaux ramollis, d'intrigants et surtout de jacobins, ce qui, sous la plume de M. Proudhon comme dans la bouche de M. Ollivier député au Corps législatif, est une terrible qualification.

La verve de M. Proudhon baisse visiblement, son pamphlet est terne, injurieux et point satirique. M. Proudhon insulte et ne trouve pas une bonne épigramme, il veut mordre et ses dents n'entrent point, il veut nuire et ne nuit qu'à lui-même, justifiant ainsi cette très-juste observation de Plin le jeune : *Qui neminem veretur se ipsum contemnit.*

Ce débordement d'invectives prouve que les critiques des journaux ont porté. Quand le mulet rue, dit le proverbe, c'est qu'il a senti le coup de fouet. Il y aurait peut-être ici matière à s'égayer si on ne considérait que les injures en elles-mêmes, et si l'effet qu'elles peuvent produire était aussi indifférent qu'elles sont ridicules. Mais puisque M. Proudhon ose insinuer que ce n'est

pas librement et avec une entière indépendance que les journaux libéraux ont défendu l'Italie ; il faut s'expliquer. Humilions-nous donc de bonne grâce, et répondons à M. Proudhon.

Je lui dirai donc, en ce qui me concerne, que je n'ai pas reçu la moindre décoration pour trouver son pamphlet pitoyable. André Chénier, relevant une accusation du même genre, dit que ceux qui la lui intentent » affectent bien ridiculement de croire que pour les trouver absurdes et le leur dire, il faut absolument être payé. » Comme André Chénier, je pense qu'une si bonne œuvre peut être faite gratuitement et un sentiment si naturel sortir sans effort de la plume de celui qui en est aussi pénétré que moi. Mais, enfin, puisque M. Proudhon attache de l'importance à cette question qu'il adresse à tous ceux qui ont attaqué sa brochure : « Êtes-vous décoré de l'ordre des saints Maurice et Lazare? » — Je lui réponds : Non ! Je n'ai aucune décoration : celle des saints Maurice et Lazare, que je n'avais pas demandée, m'a été envoyée, je l'ai refusée. Et si je publiais ici ma lettre de refus, M. Proudhon verrait que les journalistes n'ont jamais eu besoin

de ses leçons pour savoir ce qu'ils doivent à la dignité de leur profession,

Quant à l'épithète de «Jacobin,» si M. Proudhon croit me blesser en me l'appliquant, je le prévient qu'il se trompe. Pour lui en dire la raison, il me faudrait entrer en des explications qui dépasseraient beaucoup les limites de cet *Avant-Propos*. Je me borne à lui déclarer qu'en répétant, contre ce qu'il appelle le Jacobinisme, les outrages du parti royaliste, il le fait étourdiment, superficiellement, sans aucun examen, sans aucune étude sérieuse de la Révolution.

Et qu'a donc fait M. Proudhon qui lui donne le droit de le prendre de si haut avec ce grand parti révolutionnaire et cette grande école de gouvernement? Quelles sont les nouvelles lumières qu'il a répandues sur la politique, la morale, la philosophie? Qu'ont produit ses excentricités? quel bien ont-elles fait à la liberté et à la démocratie? Les bonnes choses qu'il a pu dire avaient été dites avant lui; mais il a débité encore un bien plus grand nombre de folies. Si ces folies étaient nouvelles et lui appartenait, elles n'en vaudraient pas mieux,

mais elles n'ont pas même le mérite de la nouveauté, ce sont, pour la plupart, de vieilles extravagances qu'il a essayé de rajeunir, et, en général, de grandes médiocrités. M. Proudhon lui-même en convient. Parlant de sa *Création de l'ordre dans l'humanité*, il avoue que son travail « est au-dessous du médiocre » (1).

Dans ses *Confessions d'un révolutionnaire*, M. Proudhon dit qu'il a un esprit excentrique, trempé pour la négation, qu'il a voulu étonner par l'audace de ses propositions et faire peur. Ce moyen vulgaire et renouvelé de Marat réussit quelquefois au commencement des révolutions, mais il s'use vite; M. Proudhon en sait quelque chose. En 1848, comme à toutes les époques de trouble, il y eut des niais qui prirent leurs terreurs imaginaires pour des périls réels et des habiles qui créèrent des fantômes pour effrayer les esprits et ressaisir le pouvoir au milieu du désordre. Si M. Proudhon fit peur aux premiers, il fit les affaires des seconds, fort différentes des affaires de la démocratie. C'est à ce rôle peu enviable que M. Proudhon a dû ce qu'il appelle lui-

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire*, chap. XI, p. 150.

même « sa triste célébrité » (1). Il y a compromis les belles qualités de son esprit et son grand talent d'écrivain. Son style d'abord si vigoureux, si net, si coloré, si plein de chaleur et d'entrain s'est rapidement gâté : il a aujourd'hui tous les défauts qui tiennent à l'abus de la fausse originalité, le mauvais goût, le néologisme et l'exagération.

On assure que la nouvelle brochure de M. Proudhon a moins de succès encore que la première, et ce n'est pas dire peu. Les journalistes que M. Proudhon a insultés peuvent jouir de son échec ; cette petite satisfaction leur est bien permise. Ils auraient mieux aimé, certainement, se donner une satisfaction plus grande, celle d'arrêter M. Proudhon dans la voie où il s'est engagé et perdu ; mais, il est trop tard.

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire*, chap. xi, p. 142.

ÉTUDES HISTORIQUES ET RELIGIEUSES

LES MOINES D'OCCIDENT ⁽¹⁾.

I

Dans ce livre, comme dans tous les travaux historiques, il faut considérer deux choses : d'abord les faits qui en constituent le fond ; ensuite les réflexions que ces faits inspirent à l'auteur. Quand l'historien se borne à la narration des événements, en y mêlant très-peu d'observations, on n'a guère à lui demander qu'une scrupuleuse exactitude. Mais s'il a de plus hautes prétentions ; si, comme les anciens, il voit dans l'histoire « la maîtresse de la vie », l'institutrice du genre humain ; si les faits ne sont pour lui qu'un texte qu'il commente

(1) *Les Moines d'Occident depuis saint Benoit jusqu'à saint Bernard*, par M. le comte de Montalembert. 2 vol. in-8°, Jacq. Lecoffre.

et dont il tire tout ce que ce texte peut offrir de méditations et de lumières à la politique et à la morale, alors ses devoirs prennent un plus haut caractère. L'écrivain philosophe qui passe ainsi du spectacle des faits à l'investigation des causes, doit montrer un sens droit et profond, un esprit élevé au-dessus des préjugés et des intérêts de parti; la raison supérieure qui découvre dans les événements les rapports cachés et les enseignements éternels, dont la révélation est pour le lecteur une instruction et une jouissance. Mais, plus il creuse au-dessous des faits, plus il est exposé à s'égarer. L'esprit de système lui tend mille pièges difficiles à éviter et auxquels le nouvel historien des *Moines d'Occident* s'est laissé prendre plus d'une fois.

M. de Montalembert raconte les faits avec une exactitude assez irréprochable. Il orne son récit de tout ce que l'histoire permet à l'éloquence, au désir de plaire, au besoin d'intéresser. Sous ce rapport, ces deux premiers volumes de son ouvrage — qui en aura six — lui font honneur, au moins comme écrivain, et, malgré les nombreuses réserves que nous devons faire, il n'y aurait guère que des éloges à lui adresser, s'il n'eût placé à la tête de son livre une très-longue introduction où le vieil homme se retrouve tout entier avec son talent incontestable, ses violences de polémiste, ses haines immuables et ses rancunes à double tranchant.

Dans cette introduction, qui est, jusqu'à présent, le morceau capital du livre, et où dix questions différentes sont abordées avec un rare aplomb et des allures provocatrices, M. de Montalembert dit qu'il renonce « à tout espoir de succès » auprès des libre-penseurs et

« auprès d'un trop grand nombre de ceux qui se qualifient d'hortodoxes. » Auprès des libre-penseurs, parce que son livre proclame la divinité de l'Évangile et l'infaillible autorité de l'Église; auprès des orthodoxes, parce que son livre « reconnaît et recherche avec ardeur dans le passé les vestiges effacés de la liberté et de l'honneur, pour les faire chérir et regretter des générations modernes. » M. de Montalembert réclame et mérite, dit-il, les anathèmes de « nos modernes inquisiteurs, » dont il faut braver et mépriser les foudres, « à moins qu'on ne veuille renoncer à la sincérité, à la bonne foi et à l'honneur. » Les orthodoxes, accusés de bassesse et de servilité avec une verve d'indignation et de dédain qui déborde à chaque page, répondront probablement à M. de Montalembert; c'est là, dans tous les cas, une affaire de famille dont nous n'avons pas à nous mêler.

Quant aux libre-penseurs, M. de Montalembert les appelle « faux savants, lettrés de bas aloi, lâches sycophantes de spoliation qui s'attachent à suivre la piste des vandales. » Ceux qui ont acquis et approprié aux besoins de leur commerce ou de leur industrie les propriétés monastiques ne sont pas mieux traités. M. de Montalembert prétend que « leur vorace cupidité et leur grossière impiété » les a fait descendre « *au-dessous des bêtes.* » Un tel langage n'est ni d'un écrivain poli, ni d'un savant, ni d'un lettré de bon aloi; il annonce un homme irrité, aveuglé par ses rancunes, médiocrement en règle avec sa conscience, aussi mécontent de lui-même que des autres, et qui trouve plus facilement sous sa plume des injures que des raisons. Avec un peu de mémoire, M. de Montalembert outra-

gerait un peu moins les libre-penseurs et les connaîtrait un peu mieux. L'expérience, et une expérience personnelle, aurait dû lui rappeler qu'ils savent réfuter et combattre leurs adversaires sans préparer ou provoquer des proscriptions par l'outrage et la calomnie, sans dénoncer comme impies, séditieuses, anti-sociales les doctrines politiques ou religieuses qu'ils n'adoptent pas. L'histoire comparée de son parti et du nôtre aurait dû lui apprendre de quel côté sont ceux qui, à toutes les époques, ont subi les plus iniques violences, et auxquels on a opposé, comme argument suprême, l'exil, la confiscation, la prison, le bûcher ou l'échafaud.

« Il serait temps, dit M. de Montalembert, de fermer aux libre-penseurs le domaine de l'histoire. » Non ! il n'est plus temps. Les libre-penseurs ont pénétré dans ce domaine; et, après l'avoir parcouru et éclairé en tous sens, ils ont compris pourquoi tant d'autres, dont M. de Montalembert n'est ici qu'un copiste assez pâle, ont voulu leur en interdire l'entrée. Aujourd'hui, il est trop tard; on peut encore outrager les libre-penseurs, mais les mensonges, les falsifications, les impostures, les usurpations et les méfaits de tout genre dont ils ont convaincu les oppresseurs de la pensée sont à l'épreuve de toute controverse. Les preuves qu'ils en ont données sont désormais l'une des conquêtes les plus précieuses, les plus inattaquables de la science historique. Les libre-penseurs, eux, ne ferment à personne aucun des domaines de l'esprit. C'est, au contraire, par le libre examen de tous les systèmes, de toutes les théories, de tous les dogmes qu'ils veulent éclairer l'intelligence humaine. Pour empêcher le triomphe de l'erreur et de

la superstition, ils revendiquent, envers et contre tous, le droit de douter, de contredire, de nier, et ce droit qu'ils réclament pour eux-mêmes, ils le demandent pour leurs adversaires. Ils méprisent les doctrines qui prévalent avant d'avoir subi l'épreuve de la libre discussion. La réprobation officielle d'une opinion quelconque, politique ou religieuse, ancienne ou nouvelle, n'a servi qu'à la leur recommander; et il a suffi qu'elle fût interdite pour la leur faire regarder comme inviolable. Ils trouveraient honteux de la combattre et ils cessent de la condamner, quelque antipathie qu'elle leur inspire, le jour où elle manque de moyens de se propager et de se défendre. Ces sentiments, qui caractérisent essentiellement le libre-penseur digne de ce nom et qui constituent la vraie dignité de l'écrivain, quels que soient d'ailleurs ses principes et son parti, se rencontrent, chose étrange! dans plus d'une page de M. de Montalembert, qui trouve alors des expressions dont la sincérité ne saurait être mise en doute. On sent, en le lisant, que sa conscience et ses bons instincts parlent souvent plus haut que ses passions.

Mais il ne suffit pas que la conscience préside à nos débats et que la conviction les anime, il faut encore que l'urbanité les tempère des deux côtés, si l'on ne veut pas que les adversaires deviennent des ennemis. Avec le ton cassant, agressif et gratuitement injurieux, si naturel à M. de Montalembert, toutes les discussions dégénèrent en disputes, tous les dissentiments en diatribes. Ces violences, qui raniment les vieilles haines et en suscitent de nouvelles, sont ce qui retarde le plus la pacification et le rapprochement de tous les

esprits sincèrement libéraux. Je le dis sans passion et avec la certitude de n'être point contredit, nul, sous ce rapport, n'a de plus grands reproches à se faire que M. de Montalembert. Il est rare que des passions aussi mal maîtrisées que les siennes n'égarent pas les meilleures intelligences, ne les exposent pas aux plus choquantes exagérations et aux plus grandes maladroites. J'en cite tout de suite un exemple avant d'entrer dans l'examen de l'ouvrage.

M. de Montalembert, parlant de la suppression des couvents et de leur appropriation soit aux services de l'État, soit aux besoins de l'industrie, dit qu'on ne s'est pas contenté de piller, de profaner, de confisquer, « il a fallu, ajoute-t-il, renverser, raser, ne pas laisser pierre sur pierre; que dis-je! fouiller jusqu'aux entrailles du sol pour en extirper la dernière de ces pierres consacrées... L'art de la destruction a reçu des perfectionnements inconnus aux plus barbares de nos aïeux. » Il est inutile d'établir ici que M. de Montalembert, suivant son habitude, exagère beaucoup les faits, nous aimons mieux lui déclarer que nous flétrissons tous les crimes, quels qu'en soient les prétextes, les auteurs ou les victimes, et, sur ce point, M. de Montalembert n'est peut-être pas en position d'être aussi explicite et aussi absolu que nous. S'il y a eu des pillages et des profanations, qu'il les blâme, il a raison; nous les blâmons aussi énergiquement que lui. Mais quand il ajoute que la destruction a reçu « des perfectionnements inconnus aux plus barbares de nos aïeux, » sa rhétorique et sa passion l'emportent. Il oublie que les hommes les plus civilisés, les plus monarchiques, les plus religieux de

notre histoire, des hommes qu'on admire et qu'on nous donne pour modèles depuis plus de deux cents ans, ont connu ces perfectionnements, et qu'ils les ont pratiqués de manière à révolter tous les sauvages de l'ancien et du nouveau monde.

Ce n'est pas la faux révolutionnaire qui s'est promené sur les ruines de Port-Royal. Si la révolution eût trouvé debout ce célèbre monastère, elle en eût fait peut-être un hospice, une caserne ou une manufacture. La monarchie, inspirée par les jésuites triomphants, démolit de fond en comble ce magnifique édifice qui avait coûté deux millions. Elle y envoya en 1710 ses sbires, qui commirent des pillages, des profanations, des monstruosité sans exemple, et cependant dépassés encore en 1711, lors de l'exhumation. Au nom de l'orthodoxie, les restes des morts furent insultés, les cadavres hachés et livrés, à demi consumés, aux chiens, qui s'en disputèrent les lambeaux, jusqu'au jour où, sous le coup de l'indignation publique, ces restes de l'humanité, ainsi profanés, furent jetés pêle-mêle dans divers cimetières. Dans la suite, M. de Beaumont, un orthodoxe celui-là, fit arracher les fondements de la maison avec l'autorisation de les employer à la construction d'un aqueduc. Ces actes de vandalisme, ordonnés officiellement à une époque où les libre-penseurs étaient condamnés à l'exil, aux galères, à la mort, se commirent sous les yeux, à l'instigation et aux applaudissements de la cour, dans une vallée pittoresque, à une lieue de Chevreuse et à deux lieues de Versailles. M. de Montalembert voit qu'il n'a été ni juste, ni habile, ni bien inspiré, lorsqu'il a prétendu que la Révolution

a donné à l'art de la destruction un perfectionnement inconnu aux plus barbares de nos aïeux. Je lui ai opposé l'exemple de Port-Royal, parce qu'il s'est présenté le premier à mon esprit. Il me serait facile de lui en opposer cent autres, moins célèbres peut-être, mais non moins odieux, si je trouvais bon de le suivre dans la voie où il s'est jeté avec autant de violence que d'exagération et d'injustice. Il me paraît plus convenable et plus utile de laisser là ces récriminations trop faciles, pour arriver aux faits et aux principes exposés dans l'histoire des *Moines d'Occident*. Je commence par une question en quelque sorte préalable, et qui, aujourd'hui du moins, domine tout le sujet.

Pline regardait avec étonnement les Esséniens, qu'il appelait : *Gens æterna in quâ nemo nascitur*, et dont la secte se recrutait de tous ceux que le monde avait dégoûtés par ses misères, ses petitesesses et ses crimes. Qu'aurait-il pensé, qu'aurait-il dit si, au lieu d'une petite, obscure et solitaire association de célibataires, il lui eût été donné de contempler le monachisme chrétien, innombrable, turbulent, multiforme, et qui, placé en dehors de la société, l'a tour à tour consolée par la charité, fécondée par son travail, troublée par ses intrigues, dominée par son influence, scandalisée par ses excès en tout genre? La vie monastique a été l'objet de critiques sanglantes; elle a trouvé, même aujourd'hui, d'éloquents défenseurs. Qu'elle ait eu autrefois son utilité, qu'elle ait encore des côtés attrayants, qu'elle soit poétiquement belle, on n'en peut pas douter, surtout après avoir lu le livre de M. de Montalembert! Mais les satires et les attaques dirigées contre elle n'en sont pas pour cela

moins méritées et moins irréfutables. En faut-il conclure qu'elle est vouée à une proscription légitime et irrévocable? Non certainement. Une chose peut être ridicule, déraisonnable, insensée, sans que nous perdions pour cela le droit que nous avons de la faire. Si la liberté de conscience est un principe sacré, supérieur, et désormais inviolable, si chaque individu est seul juge de ses rapports avec Dieu, il l'est également du meilleur chemin qui l'en rapproche. S'il me convient d'imiter Paul, Antoine et Pacôme, de vivre seul, de briser mon esprit et mon corps par des austérités extravagantes, j'en ai certainement le droit; qui pourrait le contester? Si nous sommes dix, cent de la même opinion, voilà des moines dont le droit est incontestablement le même. Ces moines, sans nul doute, ne sont pas affranchis de leurs devoirs de citoyens. Ils ne peuvent pas se soustraire au service de l'État; mais, une fois en règle et libérés, ils rentrent dans leur indépendance. Leur vie peut prêter au ridicule, mais un ridicule ne détruit pas un droit. Leur existence, quelque absurde qu'elle nous paraisse, est placée, au même titre que la nôtre, sous la garantie de la loi! Voilà les principes, voilà la liberté, voilà en quel sens je trouve que M. de Montalembert a raison de protester contre les entraves mises à la vie monastique.

Il est incontestable que les institutions monastiques sont peu en harmonie avec les devoirs de l'homme en société. Il est évident qu'elles peuvent être et qu'elles ont été plus d'une fois antisociales; par exemple, lorsque les moines ont transporté leur obéissance à un prince étranger, lorsqu'ils ont accumulé des biens im-

menses soit pour alimenter la paresse des pauvres et s'en faire un instrument, soit pour entretenir le luxe des courtisanes et des maîtresses des rois ou des ministres. L'État a fait un acte de moralité publique lorsqu'il a retiré sa sanction à des vœux imprudents et arraché des mains de ces juges en froc les instruments de leurs tortures. Il a eu le droit, j'espère le prouver contre M. de Montalembert, de revendiquer les biens immenses captés par la fraude, livrés par la superstition et qui dépérissaient dans les mains des moines au grand détriment de la chose publique. Mais son droit ne saurait s'étendre plus loin.

Dans un passage de son livre qui ne me tombe pas sous la main et que je n'ai pas la patience de chercher plus longtemps, M. de Montalembert compare, je crois, les couvents où les hommes fatigués du monde vont chercher le bien-être de l'âme, aux maisons où d'autres vont chercher le bien-être du corps. Je trouve la comparaison très-juste. La religion a le droit d'avoir ses maisons de salut, comme la médecine a ses maisons de santé. Maisons de salut, ou maisons de santé, si l'ordre y règne, et si des droits chimériques et antisociaux n'y sont pas opposés aux droits légitimes de l'État, pourquoi les prohiber? Si des hommes paisibles veulent vivre sous une règle particulière, habiter une maison commune, y porter un vêtement uniforme, pourquoi leur interdire l'exercice de ce droit auquel ils attachent leur bonheur présent et à venir, dont, encore un coup, ils sont seuls juges en dernier ressort? Portalis, parlant des jésuites, a dit : « Nos lois ont licencié cette milice, et elles l'ont pu, car on n'a jamais contesté à la puis-

sance publique le droit d'écarter ou de dissoudre des institutions arbitraires qui ne tiennent point à l'essence de la religion, et qui sont jugées suspectes ou incommodes à l'État. Ces paroles de Portalis ont eu pour ainsi dire force de loi; elles ont été répétées, commentées, développées et invariablement appliquées à toutes les associations religieuses. Rien, cependant, n'est plus dangereux que cette doctrine; pour mon compte, je la repousse de la manière la plus absolue, et je me borne à répéter ce que je disais sur le même sujet, il y a quelques années, en examinant l'histoire de *Clément XIII* et *Clément XIV* du P. de Ravignan.

Si la puissance publique avait le droit que lui attribue Portalis, les gouvernements seraient juges de l'essence des religions, ce qui est non-seulement faux, mais impossible. L'essence des religions est un abîme que les plus grands esprits ont vainement essayé de sonder, et la puissance civile qui voudrait y descendre avec la lumière vacillante de sa raison, serait aussi folle et presque aussi coupable que l'ont été ceux qui y ont si longtemps porté la sinistre clarté de leurs bûchers.

En outre, si la puissance publique pouvait, comme dit Portalis, dissoudre tout ce qui lui est suspect et incommode, nous serions condamnés au plus intolérable des despotismes; la liberté civile et la liberté politique pourraient nous être ravies en même temps, au même titre et même plus naturellement que la liberté religieuse; car si quelque chose est incommode et suspect à la plupart des gouvernements, c'est avant tout la liberté politique. Je n'insiste pas là-dessus; il suffit

d'indiquer de telles considérations aux esprits sensés et instruits par l'expérience. — La question de principe ainsi vidée, je suis maintenant très-libre pour examiner les faits, parler des moines et juger le livre de M. de Montalembert.

Dire que le monachisme a eu sa raison d'être, son utilité sociale et même son époque de gloire, c'est démontrer solennellement un lien commun historique, les écrivains de tous les partis, de toutes les sectes étant, je crois, parfaitement d'accord là-dessus. Le monachisme fut longtemps une sorte de puissance neutre entre la force prépotente et oppressive des uns et l'esclavage des autres. Les couvents furent un asile où une partie de la société alla s'abriter contre le torrent des passions féroces et de l'épouvantable anarchie où s'abîma l'ancien monde. La conscription monastique diminua le nombre encore trop nombreux des soldats qui s'égorgeaient réciproquement et couvraient le monde de ruines et de carnage. Les premiers moines, établis dans des lieux déserts, et vivant dans la prière et le travail, desséchèrent les marais, défrichèrent les bois, cultivèrent les terres abandonnées, et mirent ainsi en circulation une richesse ensevelie jusqu'alors dans les campagnes infécondes. Les monastères servirent d'hôtellerie aux voyageurs, de maison de refuge aux pauvres et aux malades, de forteresse aux habitants des villes et aux petits propriétaires de la campagne, qui allaient y chercher une protection contre les invasions de toutes les soldatesques. Quelque condamnables que soient les moyens dont les moines se sont servis plus tard pour obtenir les donations de biens, il faut avouer

que dans les premiers temps, au milieu d'une société profondément bouleversée et livrée à tous les excès d'une force sauvage, les richesses et les propriétés territoriales étaient plus utilement placées dans les mains des moines que dans celles des barons. Les terres monastiques étaient moins mal cultivées, et les serfs des moines moins malheureux que ceux des autres. Combien de temps dura cette heureuse influence? Les moines ont-ils continué à jouer ce grand et beau rôle après être devenus la formidable milice que les papes mirent en campagne pour soutenir leur autorité? C'est là la question qu'il s'agit d'examiner, et ici, les plus belles phrases sont aussi inutiles que les injures sont ridicules. C'est le fond même des choses qu'il faut voir sans prévention et apprécier avec une entière équité.

II

Le monachisme est une institution si étrange, si prodigieuse, que, même en supposant le christianisme entièrement disparu ou complètement modifié dans sa forme, il serait encore intéressant de savoir comment une société de célibataires a pu, non-seulement se maintenir, mais se développer, s'étendre, remplir en quelque sorte le monde et diriger si longtemps les tendances de l'esprit humain. Favorisée par des circonstances extraordinaires que le monde ne verra plus, cette institution,

si décriée de nos jours, gagna comme une inondation, depuis les sables de la Thébàïde jusqu'aux forêts de l'Irlande. Après s'être implantée successivement dans la Palestine, la Syrie, l'Arménie, la Cappadoce, le Pont, la Perse et l'Arabie, elle passa dans la Grèce, l'Italie, l'Espagne et les Gaules. A peine connu en 270, le monachisme était, cent ans plus tard, répandu dans tout l'empire romain et dans toutes les contrées barbares. Ce qui étonne, c'est qu'à une époque de mollesse, de dégradation et de lâcheté sans exemple, lorsque les hommes, reculant devant les fatigues de la guerre, confiaient à des mains étrangères la défense de leur patrie, l'épouvantable vie des premiers anachorètes ait pu exercer sur les esprits cette contagieuse fascination. Rien, cependant, n'est plus facile à expliquer.

L'amour de la solitude et de la vie contemplative, si naturel aux peuples orientaux, et qu'on trouve chez eux dès la plus haute antiquité, reçut une impulsion décisive de la philosophie mystique, qui, pour élever l'esprit, prêchait le mépris et l'asservissement de la matière. Cette philosophie gnotisco-platonicienne, qui, avant Jésus-Christ, avait inspiré les Euchites, les Esséniens et les Thérapeutes, pénétrant dans les écoles chrétiennes, soumit à son spiritualisme contemplatif les plus célèbres docteurs de l'église. C'est alors que commença à prévaloir parmi les chrétiens ce dogme favori des mystiques : « que la chair est un obstacle à l'exaltation de l'esprit, et que l'esprit, particule de la lumière céleste, tend incessamment à se réunir à l'essence divine dont il est séparé; que le mariage, besoin matériel, est un état d'imperfection; que l'homme doit s'abstenir de tous les plaisirs

sensuels, dompter la chair par une rigoureuse abstinence, chercher la solitude, se vouer à la contemplation, élever ainsi son âme au-dessus des choses terrestres et la mettre en communication avec la divinité.» L'horrible état de corruption et d'anarchie où le monde tomba sous le gouvernement des empereurs était bien fait pour exciter de telles exaltations et les pousser jusqu'à la folie. Le despotisme et ses indignes lois avaient étouffé ou perverti les plus nobles sentiments. Le patriotisme eût été une duperie, l'ambition de la gloire une chimère ridicule; les honnêtes gens ne pouvaient plus s'intéresser à la chose publique. Dans des temps moins affreux, les esprits ardents auraient été des généraux, des magistrats, des législateurs; alors il ne leur resta plus qu'un seul parti à prendre : ils s'enfoncèrent dans la solitude et devinrent des saints fameux.

Les exploits de ces héros du désert sont incroyables. L'un, dont j'oublie le nom, porta l'abstinence à un degré si prodigieux, que la vermine finit par dévorer ses genives. Saint Grégoire de Nazianze prétend avoir connu un moine qui passait vingt jours sans manger. Héliodore ne mangeait et ne dormait qu'une fois par semaine. La peau de Macaire le jeune s'était tellement desséchée par l'abstinence que sa barbe ne croissait plus, et qu'il avait l'air d'une momie respirante. Pacôme dormait debout sans aucun point d'appui; d'autres se condamnaient à vivre dans des postures excentriques, ensevelis dans des fosses, couverts de chaînes et les mains liées derrière l'échine. Saint Théodore logeait dans une cage, portant une ceinture et des gants de fer, et enveloppé d'une lourde cuirasse qu'il ne quittait jamais. Dans cet

accoutrement il gagnait le haut d'une montagne, et là, taciturne, immobile il passait les jours et les nuits exposé au soleil, au vent, à la pluie, jusqu'au moment où, tombant exténué, on le rapportait demi-mort. Les uns se condamnant à un silence perpétuel, faisaient vœu de ne pas remuer même les lèvres, et ils récitaient les psaumes mentalement. D'autres, au contraire, gémissaient continuellement et poussaient des hurlements, comme des gens effrayés par l'image de l'enfer et désespérant de la clémence divine. Simon d'Emesse et ses disciples couraient çà et là feignant d'avoir perdu l'esprit : plusieurs, anéantis de douleur, déliraient sérieusement et finissaient par perdre tout à fait l'usage de leurs sens. Quelques-uns voulant pratiquer au pied de la lettre le renoncement et la pauvreté, ne possédaient en commun qu'une seule tunique, dont ils se servaient tour à tour quand ils étaient forcés de sortir, les autres restant toujours strictement nus des pieds à la tête.

Convaincus que la malpropreté contribuait à la sainteté, ils ne prenaient aucun soin de leur corps. Ne se lavant jamais, ne coupant jamais ni leurs ongles, ni leurs cheveux, ni leur barbe, ils arrivaient à se donner des formes épouvantables. Saint Jacques de Nisibe était si horrible que des marchands juifs ayant cherché dans sa cellule un abri contre la pluie, reculèrent épouvantés comme à la vue d'un monstre inconnu. Leur frayeur dut redoubler, à coup sûr, lorsque le saint leur donna deux lions pour les reconduire dans le bon chemin qu'ils avaient perdu. Rien n'est plus commun, du reste, que cette cohabitation des bêtes féroces et des pères du désert. Bientôt même on ne distingua plus les

uns des autres, lorsque les moines « brouteurs » de la Syrie et des frontières de la Perse, hommes et femmes sans distinction, se mirent à parcourir, entièrement nus, les déserts et les montagnes, bravant le froid, la chaleur et la pluie, dédaignant les aliments communs, et brouyant l'herbe comme des animaux, dont ils prirent les mœurs, dit Evagre, car chaque fois qu'ils apercevaient un visage humain, ils couraient, en poussant des hurlements, se cacher dans des lieux inaccessibles.

Dans le délire d'une imagination exaltée par la souffrance, ces hommes en vinrent à se faire une existence magique et à perdre complètement le sentiment de la réalité. Ils attribuaient leurs douleurs physiques, résultat naturel de leur manière de vivre, aux assauts du diable, qu'ils se vantaient d'avoir toujours terrassé et vaincu. Saint Antoine, cet Hercule des anachorètes, finit par être entièrement perclus. Exténué de jeûne, dévoré de soif, il tombait souvent dans le délire et les convulsions. Dans l'accès de la fièvre, il apercevait des légions de démons, qui, sous les formes les plus bizarres, les plus horribles ou les plus séduisantes, essayaient de le faire succomber. Revenu à lui-même, il voyait dans les rhumatismes qu'il avait pris en dormant nu à la belle étoile ou sur la terre humide, et dans les contusions qu'il s'était faites en tombant, les signes certains de la rage infernale. De cette disposition d'esprit qui leur faisait transformer un chien, un cheval, un animal ou un individu quelconque rencontré sur leur chemin en autant de diables acharnés à les épouvanter ou à les séduire, il résulta quelquefois les plus étranges équivoques. Appelles, travaillant une nuit à la forge, voit tout

à coup une femme égarée qui vient lui demander asile ; le moine, halluciné, la prenant pour le diable, saisit un fer rouge, le lui enfonce dans la face, et dit ensuite que le diable s'est enfui en hurlant de douleur. Il oubliait que la peau du diable était depuis longtemps à l'épreuve des brûlures.

Dans les vieux livres qu'on ne lit plus, l'histoire de ces pères du désert est écrite d'un ton simple, naïf, convaincu et pénétrant qui a fait le charme et la stupéfaction de notre enfance. Cette histoire si dramatique, si fantastique, si amusante, M. de Montalembert nous l'a gâtée. Il y avait deux manières de la faire : en critique, ou en croyant. Un critique, jugeant avec la froide et prosaïque raison de notre temps ces extases, ces hallucinations, ces macérations, ces communications perpétuelles avec les esprits d'en haut, ces combats physiques et quotidiens avec les esprits d'en bas, aurait vu dans ces hommes si longtemps offerts à l'admiration populaire comme des types de sagesse chrétienne et comme des modèles de sainteté, des esprits égarés qui méritaient d'être traités et guéris par l'ellébore. Il aurait prétendu, peut-être, que Siméon Stylite, sur sa colonne, n'était pas plus admirable que Diogène dans son tonneau. On aurait pu reprocher à ce critique de ne rien comprendre à un spectacle qui a frappé et séduit les plus grands esprits, de s'arrêter aux détails ridicules et de méconnaître la grandeur de l'inspiration, de traiter légèrement ce qu'un aussi grand homme que saint Jérôme a cru devoir transmettre, marqué de son génie, à la vénération des siècles. Il y a là, du moins, matière à discussion. Mais pour un croyant qui prend au pied de la lettre ces

légendes primitives, les raconter terre à terre, comme fait M. de Montalembert; les présenter en quelque sorte décharnées, les dépouiller de tous les détails merveilleux qui en font le charme, substituer à la vieille naïveté d'un langage admirablement approprié à de tels récits, un style roide, sec et froidement académique, c'est faire preuve de peu de goût, d'imagination et de sentiment poétique. — Pour les moines d'Orient, M. de Montalembert s'est borné du moins à les dépoétiser; mais, quant aux moines d'Occident, dont il s'est fait plus particulièrement l'historien et l'avocat, il les a bien autrement compromis; et, ici, nous touchons à la partie fondamentale de son livre.

M. de Montalembert a voulu prouver deux choses: d'abord, que les moines avaient été la lumière et l'édification du monde; ensuite, que l'État avait outre-passé son droit et commis un crime en supprimant les communautés et en s'emparant de leurs biens. Dans les deux cas, il a prouvé juste le contraire, et si l'État avait encore besoin d'arguments pour justifier sa conduite, il n'en trouverait nulle part de plus concluants que dans le livre de M. de Montalembert.

Avec tout leur mysticisme poussé jusqu'au délire, les moines d'Orient devinrent, en peu de temps, bien autre chose que des fleurs de vertu, et déjà au cinquième siècle leur libertinage était passé en proverbe. L'histoire des premiers temps de l'Église est remplie des désordres qu'ils provoquent, des scandales qu'ils donnent, des guerres civiles qu'ils excitent. Le pape Léon leur imputait toutes les hérésies et leur défendait d'enseigner dans les églises. L'historien Zosime assure que, sous

prétexte de secourir les pauvres, ils attiraient à eux toutes les richesses et réduisaient les autres à la mendicité. Les écrivains latins ne dissimulent pas non plus les vices de ces moines indociles, entreprenants et débauchés. Saint Jérôme les attaque en plus d'un endroit de ses œuvres; saint Augustin se plaint de leurs impostures et de leurs débordements, qui en avaient fait un objet de mépris pour la population de Carthage; le pape Sirice se plaint également des moines vagabonds qui parcouraient les villes et les campagnes comme des maraudeurs, et il blâme la faiblesse des évêques qui les admettaient aux ordres sacrés. Tous ces excès réunis et accumulés ne sont rien, comparés à ceux que commirent les moines d'Occident lorsque, devenus l'armée mise en campagne pour soutenir la puissance des papes, ils eurent une influence directe sur tous les actes de la société civile. Ces religieux, disait Talon dans son discours sur le célèbre arrêt du parlement de Paris du 4 avril 1667, « n'ont rien de régulier que l'habit; ils sont devenus, par leur relâchement, l'opprobre et le scandale de la religion. »

Assez d'autres, avant moi, ont justifié par des faits irrécusables ce jugement de Talon, mais nul ne l'a répété plus énergiquement, et, en un certain sens, avec plus d'autorité que M. de Montalembert. Il appelle cette partie de l'histoire monastique « le côté ténébreux de son sujet, » et il est juste de reconnaître qu'il l'aborde sans détour. Les scandaleux excès des moines ont été, dit-il, « signalés et flétris dès l'origine de l'institut monastique, par les saints et les docteurs qui en furent les plus ardents apologistes : combattus, poursuivis,

réprimés, ces abus et ces scandales renaissaient périodiquement comme les têtes de l'hydre. » Saint Benoît, saint Bernard et leurs successeurs luttèrent pendant dix siècles avec courage et persévérance ; mais, dit M. de Montalembert, « il vint un temps où l'abus l'emporta sur la loi, où l'exception érasa la règle, où le triomphe du mal sembla irréparable. » Il y eut quelques réformes locales, partielles, mais quelques branches seules parurent reverdir ; quant au vieux tronc, « il était atteint au cœur et entamé par une carrière intérieure qui devint bientôt de plus en plus apparente et fut un sujet permanent de scandale et de reproches pour les bons comme pour les mauvais. »

Une fois lancé dans ces aveux caractéristiques et décisifs, M. de Montalembert ne s'arrête plus ; il montre les abbayes les plus anciennes et les plus illustres servant d'apanage aux bâtards des rois, de prix aux plus honteuses faveurs des maîtresses royales ; devenant « l'objet d'un trafic aussi avoué et révoltant : » tombant enfin en proie à des ministres qui n'avaient d'ecclésiastique que la robe ; et après après avoir assouvi l'ambition de Richelieu et la cupidité de Mazarin, allant « grossir la cynique opulence de l'abbé Dubois et de l'abbé Terray. » A bout d'expressions pour peindre l'état de dégradations et l'universel mépris où l'ordre religieux était tombé, M. de Montalembert emprunte le langage de Bossuet ; « ce n'était plus, dit-il, qu'un cadavre spirituel et le tombeau vivant de lui-même. — La vie, ajoute-t-il, s'en retirait peu à peu, non-seulement la vie religieuse, mais toute vie. » Le monde n'en

voulait pas plus que Dieu ; le titre d'abbé porté et honoré par tant de saints, tant de docteurs, tant d'illustres pontifes. « tomba dans la boue, » dit M. de Montalembert. Le mal était à son comble et le scandale arrivé à sa dernière limite : c'était à l'Église d'aviser.

Que fit l'Église ? Rien. « Elle permit, dit M. de Montalembert, à cette lamentable décadence de se consumer ; et c'est, ajoute-t-il, le côté le plus sombre et le plus inexplicable de son histoire. » Que les évêques, même les plus grands, soient restés témoins impassibles de tant de scandales, M. de Montalembert s'en afflige, mais il le comprend. Ce qu'il ne comprend pas, c'est que, parmi tant de papes, il ne s'en soit pas trouvé un seul pour refuser au moins son approbation, et que « tous aient laissé cette plaie purulente s'invétérer et se gangrener jusqu'au jour de l'irréremédiable ruine. » Il fallait des hommes, dit-il, les hommes ont manqué. Restait un remède : la suppression de la plupart des établissements monastiques ; l'Église a reculé. Le jour de la justice arriva enfin ; « ce que l'Église n'avait pu faire, dit M. de Montalembert, le siècle un jour le fit *par des crimes*. » C'est là que se montre le désarroi de cet esprit étourdi, emporté et qui, dans la fausse situation où il s'est mis par ses inconséquences de tout genre, ne connaît ni mesure, ni retenue, ni logique, ni bonne foi.

Suivons bien son raisonnement. L'existence des ordres religieux était devenue un intolérable scandale. Les moines étaient infidèles à leurs devoirs, à leur mission, à leurs serments : « On ne saurait le nier, » dit M. de Montalembert. Le mal s'aggrave, et il ne se trouve ni un

évêque ni un pape pour tenter un grand effort, ou même pour faire entendre un avertissement qui montre le péril et signale l'abîme. « Cet affreux état de choses (c'est encore M. de Montalembert qui parle) dura jusqu'à la Révolution. » Alorstout change de face. Ce que l'Église n'a pas su ou voulu faire en dix siècles, la Révolution l'accomplit en un jour. L'Église a reculé devant l'application du remède, la Révolution l'applique hardiment. « L'Église, dit toujours M. de Montalembert, aurait dû sévir contre les moines, et les chrétiens ont le droit de s'affliger et de *s'indigner* de ce qu'elle n'a pas exercé à temps sa justice souveraine. » Ils doivent donc approuver la Révolution qui, réparant la faute de l'Église, a donné, par un acte solennel, satisfaction à la justice divine et humaine. Loin de là. Si l'Église eût supprimé les moines inutiles, infidèles et prévaricateurs, c'eût été sa gloire; la Révolution les supprime, c'est « son crime; » et jamais, dit M. de Montalembert, crime « ne fut plus lâche et plus insensé. » — Jamais, à coup sûr, raisonnement ne fut, je ne dirai pas, Dieu m'en garde, plus lâche et plus insensé, c'est un langage qu'il faut laisser à M. de Montalembert, mais plus conséquent, plus absurde et plus faux. Je me trompe : j'oublie que M. de Montalembert a trouvé mieux et s'est surpassé lui-même.

La Révolution ne se borna pas à supprimer les ordres religieux : par la loi du 2 novembre 1789, elle en attribua les biens à la nation. L'Assemblée constituante pensa qu'elle pouvait reprendre un bien dont l'emploi n'était plus conforme au vœu des fondateurs; elle fut convaincue et il lui fut clairement démontré qu'il était de sa sagesse,

de son devoir, de son droit, de faire une plus juste dispensation de ce bien, et d'en consacrer au moins une partie aux besoins les plus impérieux, les plus légitimes de l'État. Si cette illustre Assemblée, dont il est, Dieu merci, plus facile de calomnier les actes que de faire oublier les services, avait encore besoin d'être justifiée sur ce point capital de son œuvre, il suffirait de demander à M. de Montalembert à quoi servaient les biens ecclésiastiques longtemps avant la Révolution. De tant de milliers d'abbayes, dit-il, fondées en France pendant treize siècles, il n'en restait, en 1789, que cent vingt qui fussent *en règle*, c'est-à-dire en possession du droit d'élire leur abbé et de disposer de leur revenu. « Ce magnifique patrimoine de la foi et de la charité, ajoute M. de Montalembert, créé et grossi par les siècles, expressément consacré par ses créateurs au soulagement des pauvres, se trouva transformé en caisse fiscale, en dépendance du trésor royal, où la main des souverains puisait à volonté pour essayer d'en rassasier la rapacité de leurs courtisans, et comme on l'a dit, pour *assouvir* et *asservir* leur noblesse..... Beaucoup de monastères excitaient l'envie et le scandale par leur excessive opulence. Cette opulence ne se justifiait plus par le spectacle de la culture personnelle de leurs domaines, désormais abandonnée aux paysans. Sans en dépouiller les légitimes possesseurs, il aurait fallu *la détourner dans d'autres canaux*, non moins profitables à l'Église et aux pauvres, au lieu de lui permettre d'*engendrer la paresse et d'autres désordres plus honteux encore* qui en sont l'inévitable conséquence. »

Il n'y a rien de plus fort dans les discours ou dans les

écrits de ceux qui, en 1789, demandèrent que l'État s'emparât des propriétés ecclésiastiques. Il serait donc naturel que M. de Montalembert daignât accorder à l'Assemblée constituante, sinon son approbation formelle, au moins son indulgence. Mais M. de Montalembert a une autre manière d'entendre l'équité, le bon sens et la logique. En supprimant les moines, la Révolution a commis un crime, en s'emparant de leurs biens elle a commis un vol. La loi du 2 novembre 1789 a violé la plus inviolable des propriétés, et ceux qui ont approuvé, défendu ou appliqué cette loi, « royautes et républiques, autoocrates et démagogues, » ont consacré et conservé « les spoliations de la force, les triomphes de la spoliation. » Voilà bien les grands mots et les injures que M. de Montalembert trouve toujours quand les raisons lui manquent. Cette question des biens ecclésiastiques est la plus importante de toutes celles qu'il soulève dans sa malencontreuse « introduction », celle qu'il importe le plus de ne lui pas laisser dénaturer. Nous allons l'examiner et l'on verra que M. de Montalembert n'a pas plus habilement défendu les biens que la personne des moines.

III

J'ai signalé avec franchise, les défauts et les qualités de ce livre. Si j'ai exagéré quelque chose, c'est plutôt la louange que le blâme, ayant toujours eu pour principe, dans mes fonctions de critique, qu'il y a moins

d'inconvénients à surfaire qu'à déprécier le mérite d'un écrivain, surtout quand cet écrivain est un adversaire. Avec un adversaire, la censure peut être sévère, rigoureuse, mais, avant tout, elle doit être exacte, peser tout avec scrupule et ne rien donner au hasard. Je n'ai pas à me reprocher d'avoir oublié cette règle de conduite en jugeant l'histoire des *Moines d'Occident*. Les injustices, les violences, les outrages qui déparent l'ouvrage ne m'ont pas fait méconnaître les morceaux remarquables qui s'y trouvent. Ces morceaux sont assez nombreux; plusieurs sont pleins de verve et de mouvement, notamment celui où M. de Montalembert fait le tableau de « l'empire romain après la paix de l'Église. » Ce morceau annonce un écrivain né pour s'élever aux grandes beautés de l'éloquence, et que ses mauvaises passions empêchent seules de tenir dignement le burin de l'histoire. Ces passions, aigries par les remords politiques et entretenues par les embarras du croyant, ne se montrent nulle part plus choquantes et plus tristes que dans le chapitre consacré à la question des biens ecclésiastiques. Tout, dans ce chapitre, est médiocre, rempli de pensées communes, d'injures vulgaires et de lieux communs. L'effort s'y fait sentir à chaque ligne, et ce que M. de Montalembert a pris, sans doute, pour des fiertés de style, n'est que la tension laborieuse de son esprit troublé par la vérité qu'il repousse ou dénature sciemment.

Comment les ordres monastiques sont-ils devenus propriétaires? Quelle était la destination de leurs biens? Voilà les deux questions qu'il faut examiner d'abord, si l'on veut apprécier équitablement et en connaissance de cause la conduite de l'Assemblée constituante. M. de

Montalembert, qui s'étend assez longuement sur la seconde, ne donne sur la première que des récriminations banales et des aperçus incomplets. « La propriété monastique, dit-il, eut pour origine le don de l'amour, de la reconnaissance, de la foi. Voilà comment se forma le trésor des moines, voilà quels furent leurs titres de propriété. Aucune famille, aucun État, aucun individu n'en a jamais possédé de plus glorieux et de plus légitimes. » C'est parler pour ne rien dire, nul ne contestant et n'ayant jamais contesté que la propriété monastique ait eu pour origine la générosité des fidèles. Ce qui forme ici le fond du débat, c'est, non pas une question d'origine, mais une question de droit civil, car si la propriété a son fondement dans le droit naturel, il est certain qu'elle n'est assurée que dans l'ordre social. Une société que se forme dans la société générale avec un but particulier et qui veut posséder en invoquant des intérêts étrangers au corps social, ne peut se passer du consentement de l'État; consentement limité, d'un côté, par la nature des besoins de cette société particulière, de l'autre, par toutes les convenances de l'ordre social, dont l'État est le seul juge. Trois choses ici sont évidentes : d'abord, le privilège en vertu duquel une corporation devient propriétaire n'implique pas le droit d'acquérir, de jouir, de disposer d'une manière absolue et sans limites; ensuite, quand une association se forme avec l'unique objet d'adorer Dieu dans de certaines conditions, la propriété est en dehors des choses qui lui sont strictement nécessaires pour atteindre son but; enfin, les sociétés particulières qui disposeraient d'une partie considérable de la richesse commune pourraient

avoir les plus graves inconvénients pour la société politique dont, à l'occasion, elles entraveraient la marche, si l'usage de cette richesse échappait à la surveillance des magistrats. L'État peut donc refuser sans injustice le consentement qu'il ne pourrait pas accorder sans danger. J'ai hâte d'ajouter que cette doctrine, que je me contente d'indiquer ici, a été invariablement suivie à toutes les époques, depuis le jour où, par l'édit de Milan, Constantin permit à ses sujets de léguer leur fortune à l'Église.

Pendant trois siècles, l'Église vécut sans rien posséder en propre, ne se soutenant que par les offrandes spontanées des fidèles. La faculté de posséder lui fut plus tard reconnue par l'autorité civile, qui se réserva le droit de régler l'emploi des biens ecclésiastiques. A cette époque, la société civile dans l'empire romain était divisée en nombreuses corporations : le sénat, la milice armée, la milice de cour, les arts, les métiers, etc., formaient autant de corps différents ayant chacun leurs charges et leurs privilèges particuliers. Le clergé, considéré, lui aussi, comme une corporation, fut soumis à la règle commune, ainsi que le prouvent plusieurs lois insérées dans le code de Théodose, notamment la loi de Théodose II et de Valentinien II, de 434, sous ce titre : « Des biens des clercs et des moines (liv. V, titre III). » Pour son personnel et pour ses biens, l'Église était sous la dépendance immédiate de la puissance civile. Ses dogmes furent publiés en forme d'édit ; le vrai Dieu, comme un dieu de l'Olympe, fut asservi à la politique, et il semble que les empereurs ne se soient convertis au christianisme que pour le mieux dominer.

La loi religieuse fut ce qu'ils voulurent, et il y eut autant de christianismes que de maîtres dans l'État. M. de Montalembert, qui voit très-justement dans l'empire romain, « le type et le berceau de toutes les servitudes modernes, » déplore le mal qu'a fait à l'Église cette invasion de la politique, plus dangereuse, dit-il « que la persécution même. » Il a raison; mais, fatal ou non, le protectorat des empereurs n'en est pas moins le seul fondement de tous ces titres de propriété que M. de Montalembert trouve si glorieux et si légitimes; il constitue, pour ainsi dire, l'instrument de l'existence temporelle de l'Église.

Dans les premiers temps, les évêques et les moines, animés du véritable esprit évangélique, et fort éloignés, par conséquent, de chercher la richesse pour eux-mêmes, se montrèrent très-scrupuleux sur la nature des libéralités faites à l'Église ou aux couvents. Ils repoussèrent plus d'une fois ce qu'ils auraient pu garder en vertu des lois civiles; « mais, dit saint Augustin, ils ne le pouvaient pas suivant les lois du ciel. » Ce désintéressement dura peu, et ces richesses refusées d'abord ou employées conformément aux préceptes de l'Évangile, devinrent bientôt un sujet de scandale. Tous les moyens parurent bons aux prêtres et aux moines pour augmenter leurs richesses. On les vit assidus auprès des personnes faibles et crédules, s'introduisant de préférence chez les femmes, et, après avoir, dit saint Jérôme, « gagné leurs bonnes grâces par de honteuses complaisances, se faire coucher sur leurs testaments, au détriment des enfants déshérités. Le désordre fut poussé si loin, que l'autorité publique dut venir au secours des familles ainsi dépouillées. Une loi de Valentinien déclara nuls tous

les legs faits par des femmes à des ecclésiastiques et à des moines. Saint Jérôme, parlant de cette loi, s'écrie : « J'ai honte de le dire, il est permis aux prêtres des idoles, aux gens de théâtre, aux cochers du cirque, même aux femmes publiques, de recevoir des legs et des donations, et cela est défendu aux clercs et aux moines, non par des princes persécuteurs, mais par des princes chrétiens. Je ne me plains pas de la loi ; mais je suis fâché que nous nous la soyons attirée. Le remède est bon ; mais, si je n'avais pas de plaie, je n'aurais pas besoin d'appareil. » Ces paroles de saint Jérôme sont remarquables à plus d'un titre : elles prouvent d'abord que l'origine des propriétés monastiques n'a pas toujours été aussi « glorieuse » que le prétend M. de Montalembert ; ensuite que les premiers chrétiens et les pères de l'Eglise n'ont jamais contesté à la puissance publique le droit de contrôler le titre et de surveiller l'emploi de ces propriétés. « Je ne me plains pas de la loi, » dit saint Jérôme. Ou ces paroles n'ont pas de sens, ou bien elles signifient que la loi est inattaquable, l'État ayant le droit de refuser et de reprendre l'autorisation qu'il a eu le droit d'accorder. C'est là de l'équité, de la logique, et l'on voit qu'il y en avait un peu plus dans l'esprit de saint Jérôme que dans celui de M. de Montalembert.

Cette loi et cent autres furent impuissantes : le remède que saint Jérôme trouvait « bon » n'arrêta pas le mal. Le monachisme, stimulé par l'ambition et l'intérêt, continua à s'enrichir par tous les moyens propres à exciter les passions et la crédulité des peuples. M. de Montalembert parle des « dons de l'amour et de la foi » des pieux fondateurs de couvents et d'abbayes. Qu'il y en

ait eu de pieux et d'honorables, c'est évident; mais prétendre ou insinuer que tel a été le caractère général des donateurs, c'est fausser l'histoire. « Les grands du royaume, dit l'abbé Velly (t. I, p. 338), s'empressaient à l'envi de mériter le titre de fondateurs. Ils pillaient les biens de la veuve et de l'orphelin pour avoir la gloire de fonder une abbaye qui leur eût obligation d'une opulence toujours peu convenable, souvent même funeste à l'état monastique. Les moines intéressés fomentaient ces abus, et s'oubliaient jusqu'à mettre au nombre des saints ceux qui les enrichissaient de pareils brigandages. » Nos annales, les arrêts de nos cours souveraines offrent, dans chaque siècle, des exemples continuels de séductions souvent réprimées et punies, mais toujours renaissantes. Il y a de nobles exceptions, mais, dans son ensemble et à dater surtout du onzième siècle, l'histoire des moines n'est que l'histoire d'acquérir par la ruse, la souplesse et la captation les biens que les autres hommes obtiennent par le travail et l'économie. Aussi, depuis le jour où Clovis II, pour nourrir les pauvres pendant la grande famine de 637, fit enlever les lames d'or et d'argent qui couvraient le tombeau de saint Denis, malgré les imprécations des moines, qui l'appelèrent « débauché, ivrogne, brutal et sans cœur, » y a-t-il eu peu de siècles où le monachisme n'ait été forcé de consentir à se voir dépouiller. Montesquieu pouvait lui appliquer exactement ce qu'il dit du clergé : « Il a toujours acquis, il a toujours rendu, et il acquiert encore (1). »

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXXI, chap. x.

Lorsque les fidèles, mis en garde contre la séduction, refusèrent de céder leurs biens, on leur arracha par la violence ce qu'ils ne voulaient pas abandonner de plein gré. Les moyens les plus odieux, les plus tyranniques furent mis en œuvre, et de là ce vieux proverbe si connu dans l'ancien régime, qu'il ne fait pas bon être voisin d'une rivière, d'un grand seigneur ou d'un couvent de moines. La violence et les vexations ayant été, à la fin, réprimées par l'autorité publique et flétries par plusieurs conciles, on eut recours à la fabrication de faux titres et de fausses chartes. Grégoire de Tours raconte (liv. X, chap. xiv) que Gilles, évêque de Reims, fut juridiquement convaincu de ce crime en présence de Childebert. M. de Montalembert reconnaît qu'il y a eu, en effet, des donations « injustes, abusives, extorquées, » mais il prétend qu'on n'en citerait pas « une sur mille. » Ici, comme toujours, M. de Montalembert s'aventure et met hardiment son affirmation à la place de la vérité. Le bénédictin dom Vessière assure qu'ayant examiné dans l'abbaye de Landevenec, en Bretagne, douze cents chartes, il en avait reconnu huit cents incontestablement fausses, et il ajoute que, pour les quatre cents autres il n'en voudrait pas répondre. L'abbaye de Saint-Médard, de Soissons, était une fabrique de faux titres, et Guernon, moine de cette abbaye, se voyant près de mourir, s'accusa publiquement d'avoir, en parcourant les diverses provinces de la France, fabriqué de faux titres en faveur de tous les monastères où il avait séjourné.

Après avoir fabriqué de fausses chartes on fabriqua de faux testaments. Sous le pontificat de Pascal II, tout

chrétien fut obligé de léguer à l'Église ou à quelque communauté religieuse au moins la dixième partie de ses biens. Le refus ou l'oubli de cette donation indiquant le mépris du salut, ceux qui s'en rendaient coupables étaient privés des sacrements et de la sépulture ecclésiastique. Dès ce moment, il ne mourut presque personne sans mettre dans son testament une clause en faveur d'une église ou d'un couvent. Si quelqu'un mourait de mort subite et *intestat*, on présumait qu'il avait eu l'intention de laisser une partie au moins de ses biens à l'Église, et on « permettait » à ses parents de tester en son nom. Si les parents usaient de la « permission, » les évêques, les prêtres ou les moines s'entendaient avec eux pour la rédaction du testament; s'ils opposaient la moindre résistance, la sépulture était refusée au cadavre, et alors l'indignation publique, habilement excitée, forçait bientôt les récalcitrants à souscrire aux plus dures exigences. Si les conditions de ce testament ainsi fabriqué n'étaient pas strictement remplies, le bien était confisqué tout entier, « les parents ayant refusé d'accomplir les volontés du testateur. » Une aussi scandaleuse violence finit par attirer l'attention de la justice; elle fut déclarée abusive par un arrêt du parlement, du 19 mars 1409, ordonnant que « les *intestats* pourront être enterrés sans congé de l'évêque. » Que serait-ce si je voulais montrer l'influence des légendes fabuleuses, des faux miracles, des visions ridicules, des prétendues révélations et des menaces insensées dont on a si longtemps et si habilement effrayé nos ancêtres? Je me borne à rappeler que, vers le commencement du onzième siècle, toutes les chaires ayant retenti de la fin pro-

chaîne du monde, les fidèles, croyant n'avoir plus besoin de leurs biens, les abandonnèrent aux moines, leur demandant, en échange de ces biens inutiles, leurs prières pour se soutenir dans les angoisses des derniers jours. Les chartes de donation furent innombrables, et presque toutes commencent par ces mots : « La fin du monde approchant. » Le monde n'ayant pas fini, les donateurs revinrent de leur effroi, mais ils ne rentrèrent pas dans leurs biens.

Voilà, dirai-je à mon tour, comment se forma le trésor des moines, voilà quels furent leurs titres de propriété. On voit si M. de Montalembert a raison d'ajouter : « aucune famille, aucun État, aucun individu n'en a jamais possédé de plus glorieux, de plus légitimes. » L'emploi de ces propriétés fut digne de leur origine. De l'aveu de M. de Montalembert, que j'ai cité textuellement, les biens des moines servaient d'apanage aux bâtards des rois, aux plus honteuses faveurs de leurs maîtresses, ils devinrent l'objet d'un trafic « aussi avoué que révoltant. » Le patrimoine des pauvres se transforma en caisse fiscale où les rois puisaient pour assouvir et asservir leur noblesse. Cette opulence mal acquise fit entrer dans les couvents le faste, la débauche, elle engendra la paresse « et d'autres désordres qui en sont l'inévitable conséquence. » C'est M. de Montalembert qui parle et qui ajoute : « Cet affreux état de choses se prolongea jusqu'à la Révolution. »

Il y avait alors en France 1,356 abbayes, 12,400 prieurés, 152,000 chapelles, 1,057 couvents de religieuses et 15,000 couvents de moines. Les gens d'Église possédaient 9,000 châteaux et maisons, 252,000 métairies

et 17,000 arpents de vignes. Enfin, le revenu de tous ces biens montait, en 1655, à 312 millions de francs. Or, un revenu de 312 millions, en 1655, s'élevait à plus d'un milliard au commencement de la Révolution; d'abord, parce que le marc d'argent, qui n'était qu'à 26 livres en 1655, valait près de 55 livres en 1790, ensuite, parce que les baux des terres avaient quadruplé et même quintuplé; enfin, parce qu'il faut ajouter à ce revenu celui de toutes les acquisitions faites par les ordres religieux jusqu'en 1749, époque où ces acquisitions leur ont été défendues. En présence de ces immenses richesses, dont nous connaissons la source, qu'un long usage n'avait pas purifiée, quand il est démontré, par M. de Montalembert lui-même, que la propriété religieuse avait été scandaleusement détournée de sa destination primitive et rigoureusement obligatoire, que devait faire l'Assemblée constituante?

Je ne reproduirai pas ici tous les arguments invoqués dans une discussion qui est l'un des plus beaux et des plus glorieux monuments de nos annales parlementaires. Ces arguments, fondés sur l'histoire, la politique, la bonne foi, le bon sens et la morale, sont depuis soixante ans à l'abri et au-dessus de toute controverse. Je me borne à faire cette seule observation. Une grande révolution venait de s'accomplir, toutes les existences antérieures à cette révolution avaient été changées radicalement. La noblesse, la magistrature, la royauté avaient reconnu, accepté ou subi une nouvelle loi. Nul en France ne conservait ses droits ni ses propriétés au même titre. Le clergé devait-il seul faire exception, et,

quand toutes les autres branches de l'ordre politique étaient atteintes, rester immuable, bravant l'action du temps, le progrès des esprits, le cours de la justice, la volonté authentique de la nation?

La misère publique était à son comble; les besoins de l'État n'avaient jamais été ni si grands, ni si pressants; les richesses du clergé et des ordres monastiques, soutirées par mille canaux honteux, étaient immenses, et ces richesses particulières contribuaient encore à la détresse générale. Les deux autres ordres payaient chaque année en contributions plus de 560 millions; le troisième, se disant par excellence le premier de tous et possédant à lui seul plus du tiers des biens-fonds du royaume, sans compter l'énorme revenu de son casuel, accordait 3 ou 4 millions au plus de « don gratuit; » contribution dont le nom seul était une offense et la quotité une dérision. Un abus aussi scandaleux et en aussi flagrante contradiction avec le nouvel état des choses pouvait-il être toléré? Voilà les questions que M. de Montalembert aurait dû examiner, et dont il ne dit pas un seul mot. Il est vrai que, pour cela, il fallait de la justice, de l'impartialité et un esprit élevé au-dessus des petites passions de parti, c'est-à-dire trois choses qui manquent essentiellement à M. de Montalembert. Il a trouvé plus expéditif et plus facile de dire que les doctrines, les conclusions et les théories qui décidèrent l'Assemblée constituante sont des doctrines écrites avec du venin, des conclusions signées avec du sang, et des théories qui aboutissaient à des coups de hache. Ces banalités sont d'autant plus ridicules, que les hommes ainsi outragés par M. de Montalembert n'ont fait que

dire avant lui, sur les moines et sur leurs biens, ce qu'il répète dans son livre avec moins d'autorité, plus de violence et une complète inopportunité.

M. de Montalembert a voulu défendre les ordres et les propriétés monastiques, et il a prouvé, d'un côté, que les moines, devenus le scandale du monde, « étaient tombés dans la boue ; » de l'autre, que la propriété monastique, détournée de sa destination, « était l'objet d'un trafic aussi avoué que révoltant ; » qu'elle n'engendrait plus que « la paresse et d'autres désordres plus honteux encore qui en sont l'inévitable conséquence. »

— Voulant établir que la Révolution a commis un crime en supprimant les moines et un vol en s'emparant de leurs biens, il a rassemblé avec un soin minutieux, et fortifié, en les groupant, toutes les accusations les plus écrasantes dont les moines et leurs propriétés ont été l'objet depuis le seizième siècle. Sa prétendue apologie s'est transformée ainsi en un réquisitoire sanglant. Il est impossible de lire son livre sans trouver les moines plus flétris et la Révolution plus justifiée. Réduit à sa plus simple expression, ce livre est donc une grande inconséquence et une insigne maladresse.

THE
MUSEUM
OF
COMPARATIVE ZOOLOGY
AND ANATOMY
OF
THE
MIDDLESEX COUNTY
HOSPITAL
AND
THE
MIDDLESEX COUNTY
HOSPITAL
AND
THE
MIDDLESEX COUNTY
HOSPITAL

CHATEAUBRIAND ⁽¹⁾

I

On découvre chaque jour quelque nouveau malheur causé par la république de 1848. Ainsi, dès les premières lignes de ce livre, nous apprenons qu'elle a, pendant plus d'un an, privé la France de la présence de M. Sainte-Beuve, à cette époque l'un des conservateurs de la Bibliothèque Mazarine. M. Sainte-Beuve fut donc destitué? Non. Les républicains, tout bien considéré, furent d'assez bonnes gens et n'abusèrent pas trop de leur victoire; ils commirent des fautes, terriblement expiées, mais il faut bien reconnaître qu'ils furent plus persécutés que persécuteurs. M. Sainte-Beuve, dont la position, la personne et les intérêts furent respectés, eut donc à souffrir dans ses sentiments et ses principes, et, alors, ne pouvant assister impassible à la chute des hommes vaincus en 1848, il chercha dans un exil volontaire une diversion à sa douleur? M. Sainte-Beuve n'a pas de ces faiblesses, de ces naïvetés; il n'est pas de ceux, c'est lui-même qui nous le dit, « qui regrettaient

(1) *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, cours professé à Liège, en 1848-1849, par M. Sainte-Beuve, de l'Académie française. 2 vol. in-8, Garnier frères.

un régime politique ni une famille ! » Que regrettait donc M. Sainte-Beuve ? Quelque chose de plus important qu'un système, de plus grand qu'une dynastie : il regrettait « la civilisation, » qui lui paraissait pour le moment « fort compromise. » Avec une aussi désolante conviction, un autre se serait mis à la brèche pour arrêter la barbarie. M. Sainte-Beuve, convaincu que la société se sauverait sans lui, se mit en route pour la Belgique. « Je pensais, dit-il, qu'on s'en tirerait ; qu'on s'était tiré de bien d'autres mauvais pas ; qu'il y a plus d'un chemin de traverse dans l'histoire. » C'est par un de ces chemins que M. Sainte-Beuve nous est revenu avec ses deux volumes, et, sous ce rapport, du moins, il nous permettra bien d'appliquer à la Révolution du 24 février cette pensée d'Ovide :

Aliquisque malo fuit usus in illo.

Ce livre offre certainement une lecture variée et intéressante ; on y trouve des aperçus fort ingénieux, de solides critiques, beaucoup de choses finement senties et très-habilement exprimées. Mais ce qu'on y cherche vainement, c'est le sens historique, philosophique et moral, sans lequel il est impossible de juger équitablement une des époques les plus troublées de notre histoire, et les hommes qui l'ont remplie de leur renommée. Entre ces hommes, célèbres à divers titres, Chateaubriand occupe une des premières places ; mais, quelle que soit la gloire désormais attachée à son nom, la valeur intrinsèque et définitive de son œuvre n'explique ni le bruit qu'elle a fait au commencement de

ce siècle, ni les conséquences qu'elle a eues. Cette explication est ici, cependant, la seule chose qui puisse nous intéresser. Il y a des ouvrages qu'il est impossible de bien juger quand on les considère isolément : il faut, pour les apprécier, tenir compte des circonstances où ils se sont produits et qui les ont en quelque sorte fait naître, ne les point séparer des accessoires qui les accompagnent, se rappeler dans quelles vues ils ont été conçus, et même faire entrer dans la balance le nom, les projets et la destinée de l'auteur. Avant de devenir un grand personnage littéraire et politique, Chateaubriand a été, dans des mains habiles, un instrument de contre-révolution ; ses premiers ouvrages, si perfidement vantés d'un côté, et si judicieusement attaqués de l'autre, ont fait partie d'un vaste plan de réaction politique, philosophique et religieuse, et c'est là ce qui leur donne, bien plus que le talent d'exécution, un caractère particulier sur lequel il importe de ne se point faire d'illusion.

Immédiatement après le 18 brumaire et dès les premiers jours de 1800, les principes, les hommes et les choses de la Révolution eurent à subir les plus insolentes diatribes. L'audace des contre-révolutionnaires n'eut plus de bornes. Ils attaquèrent violemment tout ce que la politique, la littérature et les sciences offraient d'hommes distingués. Les malveillants conçurent d'odieuses espérances, et les esprits crédules des craintes ridicules ; les faibles se découragèrent, et les lâches qui avaient suivi dans la boue le char de la Révolution crurent qu'il était temps de changer de parti. En 89, ils avaient été déistes comme Voltaire et Rousseau ; en 93,

athées avec Hébert et Chaumette; tout à coup, ils devinrent catholiques et dévots, pour avoir « bonne grâce, » mais sans rien changer à leur vie scandaleuse et à leurs mauvaises mœurs, le matin à la messe, le soir à *Paphos* (1) ou au bal *Sauvage*. Cette jonglerie, qui révoltait les gens de bien, corrompit l'esprit de cette partie de la population qui change de principe comme elle change de modes, et qui a pour tout caractère une incompréhensible et désespérante versatilité.

Dans un moment où la philosophie pouvait seule servir de ralliement aux esprits violemment divisés, les meneurs du parti se mirent à calomnier et à vilipender les grands hommes et les livres immortels qui ont illustré le dix-huitième siècle. De misérables rhéteurs se jetèrent dans la lutte avec une assurance plus ridicule encore qu'imprudente; ils s'y couvrirent de confusion. Tous les écrivains de quelque mérite, tous ou presque tous les hommes de lettres dignes de ce nom, protestèrent au nom du goût et de la pudeur. Ces témoignages de mépris motivé irritèrent les meneurs du parti : à la discussion ils joignirent les voies de fait. Une jeunesse corrompue, ignorante et grotesquement accoutrée assiégea les théâtres et les établissements d'instruction publique, où elle jeta la confusion et la terreur. Elle outrageait le matin dans leurs chaires et le soir dans les théâtres les professeurs, les auteurs et les acteurs désignés dans les journaux du parti, où elle prenait son insolence et le mot d'ordre. La police ramena à l'ordre

(1) *Paphos* était, au boulevard du Temple, un jardin-café où l'on entrait pour quinze sous, et où l'on buvait de la bière *gratis*.

cette misérable queue des muscadins de thermidor et du Directoire ; mais elle n'imposa pas silence aux journalistes et aux pamphlétaires, qui redoublèrent de sottise et d'audace.

Ces défenseurs de l'ordre et de la religion continuèrent à prêcher la haine de la Révolution et de ses principes, bien convaincus que cette haine, répandue chaque matin dans l'esprit de deux à trois cent mille lecteurs, refluerait à la fin sur les hommes qui, pendant dix ans, avaient le plus honnêtement servi leur pays. Ils regardaient le sort de la Révolution comme attaché au succès de cette conspiration, dont le but évident et avoué était d'opprimer les patriotes, de diviser le peuple et l'armée, de miner toutes les magistratures révolutionnaires, en détruisant le respect public pour tous les fonctionnaires qui les exerçaient. L'oubli des vrais principes de la Révolution avait attiré sur la France des malheurs de toute sorte ; les écrivains et les meneurs du parti attribuèrent à ces principes mêmes tous les maux que la France avait soufferts et ceux qu'elle redoutait encore. En calomniant ainsi une partie de la nation devant l'autre, ils jetaient des semences de discorde entre les citoyens, et cet odieux système de désorganisation finit par entraîner beaucoup d'esprits mal éclairés.

Les jeunes gens étaient alors, plus peut-être qu'ils ne l'ont été à aucune autre époque de notre histoire, la plus chère espérance de la philosophie, de la république et de la liberté. Comme ils n'avaient vu ni la royauté en fonctions, ni la superstition en crédit, ils n'étaient attachés ni à l'une ni à l'autre par aucune

illusion, par aucun préjugé. On en vit bientôt plusieurs, et l'expérience a prouvé, Dieu merci ! qu'ils n'étaient ni les plus studieux, ni les plus intelligents, ni les plus honnêtes, reproduire, dans le plus misérable jargon, le langage de l'ancien régime, et balbutier, contre la philosophie et la Révolution, de plates injures qui font hausser les épaules quand on les lit dans les journaux ou les pamphlets de cette époque. On leur avait dit que les sciences enseignées dans les écoles de mathématiques, de physique, de médecine, dont l'État faisait les frais, n'étaient bonnes qu'à dessécher les âmes, et que les leçons des savants que l'Europe enviait à la France étaient des cours d'athéisme. Il était difficile, cependant, d'insulter formellement Laplace, Lagrange, Berthollet, Lacépède, Monge, Fourcroy, placés au premier rang dans l'État, comme ils l'étaient dans l'estime publique. Ils se dédommagèrent en se jetant avec fureur sur Volney, Cabanis, Garat, Chénier, Ducis, Lebrun, Parny, Andrieux, Lemercier ; sur tous les écrivains connus pour leur attachement à la Révolution.

Tout ce que la France comptait alors d'hommes publics et d'hommes d'État de quelque notoriété et de quelque autorité s'était instruit dans les ouvrages du dix-huitième siècle. Les écrivains du parti, sachant combien l'honneur et le prestige de ce grand siècle étaient nécessaires à la Révolution, se mirent à attaquer, dans Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Diderot, d'Alembert, les doctrines qu'ils savaient être celles de tous les hommes dont le talent et le savoir avaient servi la république, soit dans les lettres, soit dans l'administration, soit dans le gouvernement. Comme il était évident que

flétrir la renommée des morts illustres, c'était faire aux vivants une guerre mortelle, toutes les idées philosophiques du dix-huitième siècle furent bafouées confusément et en bloc par des pamphlétaires incapables de se mesurer avec le plus faible des écrivains qu'ils outrageaient souvent sans les comprendre. On appela du nom de philosophie l'anarchie, le brigandage, le massacre, l'assassinat; on dénonça à toutes les haines et à tous les ressentiments la philosophie comme la cause de tous les maux et de tous les crimes de la Révolution; on fit du titre de philosophe un cri de guerre et de proscription, et l'un des meneurs, Fiévée, porta l'audace jusqu'à dire, dans *le Journal des Débats*, que si Corneille et Racine avaient été philosophes, il faudrait « siffler leurs tragédies. »

La religion joua naturellement un grand rôle dans cette guerre contre le dix-huitième siècle, et le premier intrigant déguisé en prêtre insermenté était sûr de faire fortune. Mais les nouveaux fidèles, la plupart connus pour leur incrédulité et diffamés pour leur inconduite, s'apercevant que leurs capucinades avaient peu de succès, changèrent de tactique. L'un des plus renommés lança contre « la philosophie moderne » une brochure dont on fit grand bruit alors, et qu'il est impossible aujourd'hui de lire jusqu'au bout. Rien n'avait été plus facile que de jeter au hasard, sur les écrivains du dix-huitième siècle et sur leurs ouvrages, des imputations vagues, de plats quolibets et des phrases déclamatoires. Mais, pour attaquer en règle Locke et Montesquieu, Voltaire, Diderot et Rousseau; pour discuter avec précision leurs opinions et leurs principes; pour les décom-

poser et en indiquer les côtés faibles; pour réfuter leurs erreurs et les rendre sensibles à tous les esprits; pour faire jaillir, enfin, la vérité de la discussion, il fallait du talent et du savoir. Les publicistes de la contre-révolution en montrèrent si peu, qu'on put leur demander s'ils avaient jamais lu ou compris les écrivains qu'ils insultaient si grossièrement. Ce qu'ils reprochaient surtout à la philosophie moderne, c'était « son esprit d'analyse, qui procède par la décomposition, qui tue l'homme en desséchant les cœurs. » L'accusation était absurde. Analyser, c'est décomposer, c'est-à-dire distinguer les éléments de la chose qu'on décompose; en soi, par conséquent, l'analyse n'est susceptible ni d'abus ni d'excès; elle n'a jamais desséché que les erreurs, et ainsi s'explique la répugnance qu'elle a toujours inspirée aux ennemis de la raison et de la libre pensée.

A la place de la philosophie qui discute, les pamphlétaires de la contre-révolution prétendirent qu'il fallait mettre l'enthousiasme, très-supérieur, disaient-ils, à la science. L'esprit philosophique avait pendant soixantedix ans, « soutenu par ses systèmes et alimenté par ses fureurs la littérature tombée désormais, avec lui, dans l'épuisement, la langueur et le discrédit. » Il fallait qu'une nouvelle source d'idées rendit à ce champ stérile son ancienne fraîcheur, sa fécondité passée. Avec une naïveté égale à leur impudence, ces détracteurs de la philosophie avouaient que les seuls principes du bon sens, que les solides maximes qui sont le fond de la sagesse universelle devaient être mis de côté, comme incapables d'attacher les esprits rendus avides de spéculations plus relevées « par une trop longue habitude

des discussions philosophiques. » La religion seule pouvait ramener ces esprits aux principes proscrits et aux sentiments réprouvés par une raison pervertie. Au lieu donc de faire un pénible usage de la faculté d'observer, d'analyser et de réfléchir, il était bien plus court, bien plus noble, bien plus sûr de s'en rapporter à l'inspiration et à la foi, qui devancent et suppriment tout examen.

Il faut reconnaître que cette théorie de l'enthousiasme, bientôt après appliquée à la littérature, ne manquait pas d'habileté. Notre esprit ne s'éclaire que par l'étude, par l'analyse, par la science, et quant à l'enthousiasme qui ne consiste pas dans une adhésion ardente et passionnée aux vérités recherchées et démontrées par la raison, il est pire que l'ignorance. C'est par lui que tant de sectes absurdes et nuisibles ont réussi à s'établir et à s'étendre; c'est par lui que les prestiges ont passé pour des réalités, les pas rétrogrades pour des marches triomphales, les impostures pour des articles de foi. Érigé en système, l'enthousiasme qui exclut l'examen et les méthodes exactes, a causé la plupart des erreurs et des malheurs du monde.

On prétendit, cependant, que dans ce système seul l'âme pouvait retrouver tous ses plus nobles attributs, tous ses titres d'immortalité; que le cœur devait s'y retremper sans s'endurcir; que l'esprit pourrait peut-être s'abuser, mais non se corrompre, et que d'ailleurs, dans cette voie, ses erreurs même ne seraient jamais tout à fait étrangères à la morale et à la vertu. Il y eut d'énergiques protestations, de violentes polémiques. Il ne fut pas difficile aux défenseurs de la philosophie

de démontrer que ce système adopté et proclamé par les écrivains de la contre-révolution tendait à égérer l'imagination, à échauffer les têtes, à faire des illuminés, des superstitieux et des fanatiques. Entre les deux partis, engagés dans une guerre à mort, ceux qui voulaient qu'on rentrât dans la religion par la philosophie essayèrent de faire entendre la voix de la modération. Sans nier les droits de l'enthousiasme, ils demandèrent qu'on maintînt en littérature ceux du goût, et en philosophie ceux de la raison. On leur signifia qu'ils étaient des juges incompétents. Vous êtes, leur dit-on, d'excellents raisonneurs, mais il ne s'agit point ici de raisonner; de vigoureux argumentateurs, mais il ne s'agit point ici d'arguments. L'expérience, l'étude et le jugement ont dissipé chez vous trop d'illusions. Vieillards, soyez sensés, raisonnables, profonds, mais songez à votre âge et au nôtre, et ne vous mêlez pas de prononcer sur des doctrines qui s'adressent au cœur, à l'imagination, à la sensibilité. On était arrivé à ce point où la question, énoncée d'abord timidement, paraissait dans tout son jour, se montrait dans toute sa hardiesse, sans détour et sans voile : c'est à ce moment que parut le *Génie du Christianisme*.

L'opinion avait été préparée depuis longtemps à cette publication, qui provoqua un enthousiasme factice, d'autant plus bruyant qu'il avait moins de profondeur, de réalité et de sincérité. Cet enthousiasme est merveilleusement expliqué et caractérisé par M. Saint-Beuve, qui, tout en ayant l'air de le partager après coup, montre bien en quoi il consistait alors et le cas qu'il convient d'en faire aujourd'hui. « Le livre en lui-même,

dit M. Sainte-Beuve, n'est sans doute pas un grand livre ni un vrai monument comme l'eût été l'ouvrage de Pascal si l'auteur des immortelles *Pensées* eût vécu; que dis-je? à l'état de simples fragments où nous voyons les *Pensées* aujourd'hui, ce serait presque, à mon sens, un sacrilège que de venir leur comparer l'œuvre brillante, à demi frivole. Mais ce que cette œuvre fut véritablement, nous le voyons déjà : ce fut un coup soudain, *un coup de théâtre et d'autel*, une machine merveilleuse et promptement jouant au moment décisif... » — Un coup de théâtre et d'autel! Voilà le mot! Il est très-heureusement trouvé et d'une saisissante exactitude.

Je viens de relire tout ce qui s'écrivit alors dans les journaux, et, pour comprendre l'excès de ridicule où atteignirent les éloges et l'excès d'indignité avec lequel furent outragés les hommes et les doctrines du dix-huitième siècle, j'ai eu besoin de me rappeler que déjà le chef de l'État s'était déclaré l'ennemi personnel de la philosophie, et qu'après avoir traité les philosophes d'idéologues, il ne négligeait aucun moyen de leur ravir toute influence et presque toute liberté d'opinions. L'apparition du *Génie du Christianisme* « au milieu de la dégradation causée et des ruines amoncelées par une philosophie désolante, » ouvrait au monde une nouvelle et immense carrière, signalait et commençait une heureuse réaction contre les idées, les institutions et les hommes de 89. « Ce qu'il y avait de plus remarquable et de plus consolant, disait-on, c'est qu'un livre destiné à rendre leurs plus douces émotions aux cœurs flétris par la philosophie et si longtemps privés de la rosée du ciel,

eût été inspiré par la religion. » Ce qui me paraît, à moi, plus remarquable et vraiment consolant, c'est qu'une philosophie si indignement vilipendée, et si hautement proscrite par le soldat victorieux qui déjà dominait l'Europe, ait trouvé des hommes d'un esprit assez haut et d'un cœur assez ferme pour l'avouer, la professer et la défendre. Il s'en trouva cependant, comme nous le verrons.

Ils furent insultés et tournés en ridicule : ils s'y attendaient ; et comme ils portaient en eux-même la bravoure instinctive du siècle et des hommes dont ils prenaient la défense, ils opposèrent le plus profond mépris aux plats quolibets des railleurs et des mauvais plaisants, se bornant à soutenir leurs idées par des arguments qui attendent encore une réfutation sérieuse. On les accusa de flétrir, par de froides objections, et par une analyse sèche, un ouvrage qui, plongeant dans les mystérieuses profondeurs du christianisme, ne laissait dans l'esprit que de nobles images et dans le cœur que de purs sentiments. Les passions du dix-huitième siècle avaient enveloppé d'un épais nuage les vérités les plus essentielles. Le *Génie du Christianisme* venait de dissiper ces vapeurs, et de lever le voile qui dérobaient toutes les beautés de la religion. On pouvait maintenant braver le dix-huitième siècle, ses idées, ses philosophes et leurs ouvrages. La religion rentrée dans les cœurs par la poésie, par l'imagination et par la magie d'un style coloré, vif, énergique et profond, n'avait plus besoin d'être soutenue par le raisonnement, il suffisait d'avoir un esprit droit pour la juger, des yeux pour en admirer la splendeur et des couleurs pour la peindre. Le grand

mérite de Chateaubriand c'était, disait-on, d'être venu à point et d'avoir écrit un ouvrage neuf avec une foi antique. Nous allons voir, avec l'ouvrage de M. Sainte-Beuve, en quoi consistait cette foi antique, si habilement exploitée, il y a près de soixante ans, par les ennemis de la Révolution.

II

Quand on examine les œuvres d'un auteur tel que Chateaubriand, il est impossible de se renfermer dans les bornes d'une analyse détaillée et pour ainsi dire individuelle. Malgré la légèreté de ses principes et la fragilité de ses croyances, Chateaubriand est de ces écrivains dont les différents ouvrages sont, du moins pour le public inattentif et les juges superficiels, comme l'histoire suivie d'un même esprit et des mêmes pensées. M. Sainte-Beuve a donc été obligé de considérer ces ouvrages dans leur ensemble; et il n'appartient pas aux intelligences vulgaires d'exiger de la critique qu'elle se place à cette hauteur. Mais cette appréciation générale, qui affermit toujours l'autorité des grands esprits et des caractères rectilignes, a été fatale à Chateaubriand : il n'a pu la supporter, ni comme croyant, ni comme moraliste, ni comme politique, ni comme homme. Quand on a lu ces deux volumes, on reste convaincu, pièces en main, que ce chevaleresque défenseur de l'orthodoxie religieuse et politique n'a eu ni foi politique ni foi religieuse; que l'auteur prétendu mélanco-

lique d'*Atala* et de *René* n'a été qu'un égoïste froid et atrabilaire; que son esprit vacillant, n'étant soutenu par aucune doctrine solide, par aucune base morale a cédé à toutes les impulsions de l'amour-propre et de la colère; que l'orgueil a été le seul levain qui ait fait fermenter toutes ses passions, et que sa longue existence n'a été qu'une longue « pose. » M. Sainte-Beuve, cependant, le juge avec impartialité, et s'il a des préventions, elles sont évidemment favorables. On sent plus d'une fois qu'il cherche à embellir l'histoire de l'écrivain pour mieux honorer son génie; mais il a beau faire, il ne réussit jamais à faire aimer, ni estimer l'homme. Les récits particuliers où il le met en scène, les anecdotes dont il varie sa critique, qui manque rarement d'exactitude et de justice, montrent bien la valeur morale et les conséquences de la réaction dont Chateaubriand fut le portedrapeau, et, sous ce rapport, je regarde son livre comme l'un des plus piquants et des plus instructifs qui aient paru depuis quelques années.

Le rare talent dont les ouvrages de Chateaubriand portent l'empreinte n'a jamais été contesté. Ce talent, plutôt surfait que méconnu, fut proclamé, en 1802 et 1803, par ceux-là mêmes qui séparèrent avec le plus de sévérité les défauts qui déparent le *Génie du Christianisme* des qualités qui le recommandent. Les moins bienveillants et les plus honorables, Morellet et Ginguené, tout en mêlant les plus flatteurs éloges à leurs jugements les plus rigoureux, laissèrent entendre que Chateaubriand s'était joué des ressources de son beau talent pour répandre des couleurs brillantes sur des opinions qui n'étaient pas les siennes. On prétendit que

leur critique pointilleuse et pédantesque sur la question de forme, était déloyale et mensongère quand elle mettait en suspicion la sincérité de l'écrivain. Si je voulais m'occuper ici de la partie littéraire de cette critique, un peu pointilleuse, je le reconnais, mais au fond; très-judicieuse et très-saine, je ferais remarquer que les vrais pédants étaient alors ceux qui voulaient faire prévaloir leurs opinions d'un jour sur l'autorité du génie et sur la pensée d'un grand siècle, et mettre de frivoles compositions au-dessus des ouvrages dans lesquels ils avaient appris à lire et à penser. « C'est, disait Morellet, une grande légèreté dans un jeune homme entrant à peine dans la carrière des lettres, de prononcer si magistralement sur une entreprise (1), conçue et exécutée par le concours de presque tous les hommes cultivant en France les sciences, les lettres et les arts vers le milieu du dix-huitième siècle, avec quelque éclat; naturalistes, mathématiciens, astronomes, physiciens, chimistes, médecins, chirurgiens, architectes, peintres, sculpteurs, antiquaires, magistrats, négociants, cultivateurs, manufacturiers, mécaniciens, littérateurs, publicistes, théologiens, etc., traitant chacun de l'objet particulier de ses études, en qui, généralement parlant, on ne peut méconnaître l'amour de la vérité, et le noble projet d'élever un monument à la raison, dans un vaste dépôt des connaissances humaines.

» De quelle autorité se croit donc revêtu M. de Chateaubriand? Quelles études a-t-il donc faites pour

(1) L'*Encyclopédie*, que Chateaubriand avait appelée : « Cette Babel des sciences et de la raison. »

juger et mépriser les travaux d'un si grand nombre de savants? Je crois que lui-même conviendra qu'il n'a point de réponse raisonnable à faire à cette interpellation. » Chateaubriand n'en fit aucune : il subit en silence le reproche de légèreté dans ses jugements, et, ce qui était bien plus grave pour lui et pour l'effet moral de son livre, l'accusation d'inconsistance dans ses principes religieux. Sur ce dernier point, l'ouvrage de M. Sainte-Beuve justifie pleinement Morellet et Ginguené d'avoir cherché dans la conscience de l'homme des arguments contre la bruyante orthodoxie de l'écrivain.

En 1802, pour soutenir cet insoutenable paradoxe que la religion chrétienne est la plus poétique de toutes, Chateaubriand accusa les philosophes du dix-huitième siècle de s'être reportés vers la mythologie de Rome et de la Grèce, et d'avoir, par haine contre l'Évangile, « regretté ce culte infâme qui ne faisait du genre humain qu'un troupeau d'insensés, d'impudiques ou de bêtes féroces. » Avant d'insulter ainsi les philosophes, Chateaubriand s'était fait gloire d'être leur élève et leur disciple : il avait adopté, vanté, professé, exagéré leurs doctrines. Dans son *Essai sur les révolutions*, il s'était formellement déclaré fataliste, matérialiste, antichrétien, athée. Il y a six ans, M. Sainte-Beuve nous a fait connaître un curieux document qui montre bien quel était à cet époque « l'état vrai » des opinions, des croyances et de l'âme de l'auteur des *Martyrs*. Ce document est un exemplaire revu et corrigé de l'*Essai* dont Chateaubriand voulait donner une seconde édition. « Il avait noté de sa main en marge, dit

M. Sainte-Beuve, diverses modifications à y introduire, et, oubliant bientôt que l'exemplaire était destiné à des imprimeurs, il s'était mis à y ajouter pour lui-même, en guise de commentaires, ses plus secrètes pensées. » Il avait dit dans la première édition : « Les religions naissent de nos craintes et de nos faiblesses, s'agrandissent dans le fanatisme, et meurent dans l'indifférence... Dieu, la fatalité, la matière ne font qu'un. » En regard de ces mots du texte imprimé, il écrit en marge : « Voilà mon système, voilà ce que je crois. Oui, tout est chance, hasard, fatalité dans ce monde, la réputation, l'honneur, la richesse, la vertu même : et comment croire qu'un Dieu intelligent nous conduit ? Il y a *peut-être* un Dieu, mais c'est le Dieu d'Épicure. Il est trop grand, trop heureux pour s'occuper de nos affaires, et nous sommes laissés sur ce globe à nous dévorer les uns les autres. »

Voilà pour Dieu ; voici pour l'âme. Chateaubriand avait dit dans *l'Essai* : « O toi que je ne connais point, toi dont j'ignore le nom et la demeure, ne serais-tu qu'un être imaginaire, que le songe doré de la fortune ? Mon âme se dissoudra-t-elle avec le reste de ma poussière ? Le tombeau est-il un abîme sans issue, ou le portique d'un autre monde ? » Voici ce qu'il écrit en marge : « Quelquefois je suis tenté de croire à l'immortalité de l'âme, mais ensuite ma raison m'empêche de l'admettre. D'ailleurs, pourquoi désirerais-je l'immortalité ? Il paraît qu'il y a des peines mentales totalement séparées de celles du corps, comme la douleur que nous ressentons à la perte d'un ami, etc. Or, si l'âme souffre par elle-même indépendamment

du corps, il est à croire qu'elle pourra souffrir également dans une autre vie ; conséquemment, l'autre monde ne vaut pas mieux que celui-ci. Ne désirons donc point survivre à nos cendres ; mourons tout entier de peur de souffrir ailleurs. Cette vie doit corriger de la manie d'être. »

Voici maintenant pour le christianisme et pour ceux qui l'ont défendu contre ses adversaires. Chateaubriand dit dans le texte imprimé : « Je suis bien fâché que mon sujet ne me permette pas de rapporter les raisons victorieuses avec lesquelles les Abbadie, les Houteville, les Bergier, les Warburton, ont combattu leurs antagonistes et d'être obligé de renvoyer à leurs ouvrages. » — Et en marge : « Oui, qui ont débité des platitudes ; mais j'étais bien obligé de mettre cela à cause des sots. » — Et ailleurs : « Dieu, répondez-vous, nous a fait libre, ce n'est pas là la question. A-t-il prévu que je tomberais, que je serais à jamais malheureux ? Oui, indubitablement. Eh bien, votre Dieu n'est plus qu'un tyran horrible et absurde. — A côté de ces mots imprimés, Chateaubriand met dans la marge : « Cette objection est insoluble et renverse de fond en comble le système chrétien. Au reste, personne n'y croit plus. »

Personne n'y croit plus ! C'est après avoir écrit ces mots qui couronnent de la plus ridicule assertion la plus vulgaire incrédulité, que Chateaubriand publia le *Génie du Christianisme*, et c'est alors que les niais et les roués du parti contre-révolutionnaire le louèrent d'avoir donné « ce gage de sainteté en faveur des institutions les plus saintes, » et d'avoir fait un « livre nouveau avec une

foi antique. » On comprend maintenant, je l'espère, l'énergique protestation que firent entendre tous ceux en qui une conviction sincère s'unissait aux lumières de l'esprit et à la droiture du cœur, et je n'ai pas eu d'autre but, en faisant les citations qui précèdent, que de prouver la portée morale et la légitimité de cette protestation. Quant au livre que la provoqua, je n'ai rien à en dire : il est depuis longtemps jugé et réduit à sa valeur réelle. Il y a de grandes beautés, c'est incontestable; mais aucune beauté de détail ne saurait compenser les erreurs, les inexactitudes et les puérités dont il fourmille : l'amalgame des idées les plus disparates, une érudition incomplète, partielle, insuffisante et indigeste. A cet égard, les critiques de toutes les opinions et de toutes les écoles sont d'accord : *le Mercure* s'exprime presque comme *la Décade*; Joubert et M. Sainte-Beuve parlent comme Morellet et Ginguené. « Si le *Génie du Christianisme*, dit M. de Sénancourt, méritait, comme ouvrage d'agrément, tous les éloges qu'on en avait faits, il ne contenait, du reste, excepté deux ou trois chapitres, que des sophismes plus ou moins ingénieusement exprimés, et ne pouvait être lu sans impatience par quiconque veut écouter la raison et désire connaître le vrai. » M. Sainte-Beuve est plus explicite et plus net. Après avoir rappelé les chapitres où Chateaubriand compare les lois morales des différents peuples de la terre et où il veut prouver la supériorité de la tradition de Moïse sur toutes les autres cosmogonies, il ajoute : « Ces endroits et beaucoup d'autres offraient une large part à la critique et pour un esprit philosophique un peu rigoureux, il y a avait, en effet, de

quoi faire tomber le livre des mains dès le premier volume. Qu'on juge de la force, de la capacité et de la bonne foi d'un parti qui en était réduit à présenter un tel livre comme une écrasante manifestation contre la philosophie du dix-huitième siècle, du siècle de Fréret, de Montesquieu, de Voltaire et de Condillac ! Quand on songe à ce qui s'est écrit alors d'extravagances, d'exagérations et d'indignités, on est bien près de partager l'opinion de Siéyès, qui écrivait à Rœderer : « Je vous rends le fatras à prétentions philosophiques de M. de Chateaubriand. Quel charlatan ! Est-ce que vous avez pu le lire jusqu'au bout ? »

Ce fatras, cependant, eut une énorme influence ; il fut, dit M. Sainte-Beuve, « une machine merveilleuse jouant au moment décisif et faisant fonction d'auxiliaire dans une restauration sociale d'où nous sortons. » Oui, mais d'où nous sortons avec l'esprit troublé et le cœur pusillanime, avec un langage hypocrite et des habitudes mensongères ; avec des visages qui ne sont plus que des masques et des opinions qui ne sont plus que des rôles. Au dix-septième siècle, dit très-justement M. Sainte-Beuve, on croyait à la religion et on la pratiquait ; au dix-huitième, on la niait volontiers, et on la combattait en face ; au dix-neuvième, on s'est mis à y revenir, mais en la regardant comme une chose distincte de la pratique et de la vie. « On s'est posé, en s'écriant à tout instant, comme dans un musée : *que c'est beau !* C'est ce qu'on peut appeler le romantisme du christianisme. On a eu une religion d'imagination et de tête plus que du cœur... » Le *Génie du Christianisme* engagea du premier jour la restauration religieuse dans une voie brillante et

superficielle, toute littéraire et pittoresque, la plus éloignée de la vraie régénération du cœur.

C'est au *Génie du Christianisme* que nous devons ces néo-catholiques, ces chrétiens de salon qui sont à la religion ce qu'étaient à la politique, il y a soixante-cinq ans, les muscadins et la jeunesse dorée : ces dévots de contrebande et d'industrie qui, délivrés de toute croyance et de toute conscience, ne soutiennent, sous le nom de doctrines religieuses, que leurs propres intérêts. Triste postérité, étranges chrétiens, qui ont changé en hochets les instruments de la Passion, et, suivant l'énergique expression du poète, « pris pour enseigne les clous sanglants de Jésus-Christ. » M. Sainte-Beuve cite, sans la nommer, une amie particulière de Chateaubriand, une femme d'esprit, qui a dit : « Le christianisme pouvait peut-être se relever des coups de Voltaire, il ne se relèvera pas du *Voyage à Jérusalem* et du *Génie du Christianisme*. » Tout cela est vu à faux, ajoute M. Sainte-Beuve ; non, cela est seulement exagéré, mais sous cette exagération se cache une vérité incontestable. Chateaubriand a fait du christianisme une affaire de mode et de bon ton, un instrument d'opposition contre-révolutionnaire et antiphilosophique ; il l'a dénaturé par des rapprochements ridicules et travesti par des fictions romanesques ; ce n'est pas là le vrai génie du christianisme. J'allais oublier que nous lui devons l' inexplicable engouement et les déplorables apologies du moyen âge qui ont, un moment, égaré d'excellents esprits, et dont nous ressentons encore les funestes effets. « Chateaubriand, a dit Chênedollé, qui n'est pas suspect, a caché le poison sous l'idée religieuse ; c'est empoi-

sonner dans une hostie. » Ce mot va au fond des choses et tranche la question dans le vif ; à quelque point de vue qu'on se place, au point de vue de la philosophie ou de la religion, il caractérise très-exactement l'influence exercée par le *Génie du Christianisme*.

Je crois bien, du reste, que là-dessus tout le monde aujourd'hui est à peu près d'accord ; mais cet accord cesse quand il s'agit de juger l'influence de Chateaubriand sur le mouvement littéraire qui a si profondément agité les esprits pendant les trente premières années de ce siècle. Je n'ai pas, bien entendu, à m'occuper de ce mouvement en lui-même, je dis seulement qu'en attribuer l'honneur à Chateaubriand, comme font certains écrivains dont j'aime le talent et dont j'apprécie l'autorité, c'est commettre une grande erreur et une grande injustice. Avant Chateaubriand et bien au-dessus de lui, sous tous les rapports, il faut placer madame de Staël, cette tête si vaste, si active et si féconde, cet esprit si étendu et si brillant. C'est madame de Staël, et non Chateaubriand, qui a nettement formulé, développé sous toutes les formes et énergiquement défendu le système de perfectibilité littéraire ; c'est elle qui a recommandé l'étude des lettres étrangères pour ajouter à la gloire des nôtres ; et si maintenant les chefs-d'œuvre des littératures modernes font partie de nos études, c'est à elle surtout que nous le devons. C'est elle qui, portant dans ses théories littéraires les nobles passions de son âme et les profondes méditations de son esprit, a fini par rallier à ses théories des écrivains distingués mais rebelles aux innovations, et que Chateaubriand n'eût certainement pas entraînés. Ils se sont d'abord défiés des systèmes de

madame de Staël, mais ils ont lu ses livres, et parcouru avec elle cette galerie variée de productions étrangères qu'elle montre, notamment dans *l'Allemagne*, avec tant d'art, de talent et de séduction. Elle leur a fait connaître d'abord les contrées dont elle voulait leur faire apprécier les titres scientifiques et littéraires, et c'est ainsi qu'en les familiarisant avec le ciel et les mœurs des habitants, elle les a initiés à leur tour d'esprit et à leur goût particulier dans la philosophie et dans les lettres.

Personne n'a plus éloquemment prouvé que madame de Staël, par le précepte et par l'exemple, que les talents ne devaient pas demeurer emprisonnés dans un horizon trop étroit, et qu'il était bon qu'ils prissent leur essor au delà des limites consacrées, des vieilles habitudes, et, sous ce rapport, l'école moderne, reniée par Chateaubriand, a de grandes obligations à l'auteur de *l'Allemagne*. Madame de Staël n'avait que de nobles et généreuses passions, mais elles les avait trop ardentes pour qu'il n'y ait pas à lui reprocher des exagérations, quelques vues fausses et quelques injustices. Mais ce qui assure sa gloire et ce qui lui donne sur Chateaubriand une incontestable supériorité, c'est qu'elle n'a jamais varié sur aucun de ses principes, politiques, philosophiques ou littéraires, qu'on la retrouve dans tous ses ouvrages semblable à elle-même, mêlant toujours son cœur à ses doctrines, sa vie à ses études, aimant sincèrement la religion, mais n'y puisant que des sentiments élevés et affectueux; mettant dans tout, dans ses critiques, ses analyses et ses commentaires, dans les romans et dans l'histoire, un enthousiasme et une impétuosité qui l'entraînent quelquefois; mais, mettant aussi partout

de la pensée et de la philosophie : une pensée féconde et une philosophie très-saine.

J'ai trop cédé, je le sens, au plaisir que j'éprouve toujours à parler de cette femme d'une si belle intelligence et d'un si noble cœur, dont toute la vie a été consacrée à la défense de toutes les idées généreuses, et qui avait, comme tous les esprits supérieurs, une grande passion pour la gloire, jointe à un sincère et invariable amour pour la liberté.

Examinons maintenant dans Chateaubriand le politique et l'homme.

III

Ce qu'il y a de particulièrement attrayant dans ce livre, où se trouvent tant de morceaux remarquables, c'est, sauf de rares exceptions, la constante droiture des jugements de M. Sainte-Beuve et l'évidente impartialité de ses diverses appréciations. Depuis trente ans, M. Sainte-Beuve a écrit bien des articles et publié bien des volumes ; il n'a jamais mis nulle part, au même degré, la franchise, le respect de la vérité et l'indépendance d'esprit qui font de ce cours de littérature un ouvrage aussi utile qu'intéressant et instructif. C'est là un grand changement dans ses allures, M. Sainte-Beuve le reconnaît et il l'explique avec une naïveté singulière. « Le cours que je reproduis, dit-il, ne paraît pas rentrer

dans ma manière habituelle, qui jusqu'ici était plutôt de peindre que de juger. Cette fois, je n'ai voulu faire que de la *critique judicieuse*... » Et qu'aviez-vous donc fait jusqu'ici? M. Sainte-Beuve nous apprend qu'ayant été reçu chez madame Récamier, « une influence aimable » l'a tout à fait paralysé et n'a plus laissé place sous sa plume à un jugement proprement dit. M. Sainte-Beuve dévoile ici la grande faiblesse de la plupart des écrivains de notre temps. Ils n'osent pas juger franchement un auteur qu'ils rencontrent « dans le monde » ou qui leur fait gracieusement les honneurs de son salon et de sa table. « Quand un critique cède ainsi, dit M. Sainte-Beuve, ce n'est jamais pour lui sans conséquence; c'est en louanges qu'il doit payer son écot. » — Pardon, l'écot, c'est le public qui le paie, car c'est lui qu'on trompe par des éloges mensongers qui l'attirent à de plats spectacles ou lui font acheter de sots livres. Ces éloges, toujours funestes, puisqu'ils encouragent la sottise et la médiocrité, sont impardonnables lorsqu'ils ont pour effet d'enchaîner l'opinion publique à l'autorité de prétendus grands hommes indignes de son estime et de son admiration. On se plaint souvent des niaiseries, des folles idées et des misérables publications qui dépravent le goût du peuple et corrompent son esprit. A qui la faute? C'est par la plus sévère et par la plus honnête direction des talents qui l'instruisent qu'un peuple acquiert et conserve son bon sens, sa moralité, sa dignité, et, lorsqu'il les perd, l'histoire nous enseigne qu'il faut s'en prendre à ceux qui l'égarèrent beaucoup plus qu'à ceux qui l'oppriment.

Je respecte les lumières de M. Sainte-Beuve, j'honore

son talent, j'apprécie fort la distinction de son style et la finesse de sa critique; mais ses aveux me forcent, bien malgré moi, de mettre, au moins pour le passé, son caractère au-dessous de son esprit. Il déclare que depuis 1834, il n'a « jamais été libre en venant parler en public de M. de Chateaubriand; » et il compare sa position à celle de la cigale, « obligée de chanter dans la gueule du lion. » Pour retrouver sa liberté, M. Sainte-Beuve a quitté la France. « J'ai profité, dit-il, de l'indépendance littéraire qu'on trouve à la frontière (elle n'existe pas à Paris) pour développer mon jugement en toute liberté. » J'en demande pardon à M. Sainte-Beuve, pour l'écrivain qui se respecte, pour celui qui n'a pas de plus grand plaisir et de plus haute ambition que de dire la vérité, l'indépendance existe partout, et puisqu'il se compare à la cigale qui chante dans la gueule du lion, je lui rappelle que c'est dans l'antre même du lion que l'ours osa se plaindre de l'odeur du charnier. Il y a, je le sais, des moments où l'indépendance coûte cher, mais ceux qui l'aiment la paient toujours son prix. Je regrette que M. Sainte-Beuve ait eu besoin d'aller chercher la sienne en Belgique, mais je reconnais qu'il l'y a trouvée. En secouant ses chaînes, il a ressaisi toutes ses belles facultés d'écrivain et de critique, et il porte sur Chateaubriand un jugement si fortement motivé, qu'il est certainement définitif et sans appel.

Ce jugement a été précédé d'une enquête minutieuse et approfondie. M. Sainte-Beuve s'est entourée de tous les documents propres à éclairer son esprit et à mettre au-dessus de toute contestation l'équité de sa sentence.

Il a entendu de nombreux témoins; tous ont connu Chateaubriand, et ils déclarent unanimement que l'homme n'a été qu'un égoïste, et le politique qu'un comédien. « Cet homme-là n'aime personne, a dit Lamennais; il vient de vous parler avec sourire, avec amitié, ce semble, et en le quittant on tomberait d'apoplexie au bas de son escalier, qu'il dirait : *Qu'on emporte cet homme!* » Il était naturel qu'à cet égoïsme se joignît la vanité, cette passion qui détruit la possibilité d'aimer, parce qu'elle n'a pour but qu'elle-même. Celle de Chateaubriand était portée à un tel excès que ses meilleurs amis ne se gênaient pas pour en rire publiquement. Comme il parlait toujours de son amour de la solitude, de son dégoût des luttes politiques et de l'irrésistible entraînement qui le portait à se retirer du monde, et à vivre en solitaire dans un ermitage, quelqu'un qui le connaissait bien, dit M. Sainte-Beuve, et qui le contrefaisait quelquefois à merveille, M. de Salvandy, répondit : « Oui, M. de Chateaubriand veut une cellule, mais c'est une cellule sur un théâtre. » En 1803, il va à Rome comme secrétaire d'ambassade. Dans ce voyage, il s'arrête à Lyon, d'où il écrit à un de ses amis : « Je comptais ce matin sur mes doigts, en regardant le Rhône, le nombre des fleuves que j'ai traversés en Europe et en Amérique, et j'ai été effrayé, je vous assure, de la multitude des rivages qui *m'ont vu passer.* » — « Les rôles sont changés, dit M. Sainte-Beuve, c'est la nature qui devient le spectateur et qui l'a vu passer. C'est lui qui est sur le premier plan, la nature ne vient que sur le second. » C'est bien là l'homme dont parle Chénier, l'égoïste qui,

De lui seul occupé, se fait centre du monde.

Ce qu'il y a dans ce caractère de plus choquant peut-être que l'égoïsme et la vanité, c'est l'ingratitude. Il n'est pas un de ses bienfaiteurs, de ses amis, de ceux qui l'ont patroné à ses débuts, et dont il a eu besoin dans sa carrière politique et littéraire, depuis Ginguené jusqu'à M. de Villèle, qu'il n'ait tour à tour flatté, exalté et insulté, suivant les intérêts de son ambition ou les excitations de sa rancune. Il n'a jamais été d'accord avec lui-même dans ses appréciations sur les hommes et sur les choses, et il a rétracté dans ses *Mémoires posthumes* les éloges que, par calcul, il avait donnés à ses rivaux dans ses ouvrages publics. Il a calomnié Ginguené, ce savant et honnête homme, qui avait été l'ami de sa famille, son ami personnel, son guide, son conseiller, son protecteur. En 1800, pour soutenir Fontanes, pris à parti dans la seconde édition de la *Littérature*, il outrage madame de Staël, dont la gloire l'offusquait, et, ce qui est autrement grave, il la dénonce, dans *le Mercure* du 4^{er} nivôse an IX, comme une républicaine qui « a bien l'air de ne pas aimer le gouvernement actuel, et de regretter les jours d'une plus grande liberté. » Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, au contraire, il proclame son enthousiasme pour madame de Staël, et reproche à Fontanes de l'avoir attaquée en 1800, lorsque, à la même époque, il l'a, lui, insultée et dénoncée pour faire sa cour à Fontanes dont il avait besoin. Et ce n'est pas là son seul tort envers cette femme illustre. « Il a pillé, dit Benjamin Constant, les idées de l'ouvrage sur la *Littérature* dans tout ce qu'il dit sur l'allégorie, sur

la poésie descriptive et sur la sensibilité des Anciens. Ce plagiat ne l'a pas empêché de faire des allusions très-amères ; et à leur tour ces allusions ne l'ont pas empêché de croire que c'était un devoir d'amitié que de le protéger et même de le louer. » Ce qui a frappé dans Chateaubriand, ceux qui l'ont connu de bonne heure, c'est son humeur quinteuse, bizarre, son insensibilité, sa mauvaise foi et son indifférence complète pour tous les principes et toutes les causes. « Malgré tout, dit M. Sainte-Beuve, ce fond en lui persista toujours. M. de Chateaubriand, depuis et en définitive, n'a été qu'un grand acteur, cherchant comme tous les grands acteurs, à *placer* et à déployer son talent. »

C'est en politique surtout que ce talent s'est placé et déployé avec un succès qui a fait l'étonnement et le scandale de tous ceux qui, connaissant bien Chateaubriand, ne se sont pas laissé prendre à son jeu de comédien. « Un des hommes, dit M. Sainte-Beuve, qui ont le plus connu M. de Chateaubriand, jeune et avant qu'il eût pris sa double et triple écorce, M. Molé, me faisait remarquer avec beaucoup de justesse, que cette destinée de Chateaubriand offre l'exemple presque unique de tout un temps qui se fait le complice et le compère d'un écrivain ; qui se prête au rôle emprunté que cet homme joue durant près de cinquante ans, et cela sans le démentir un seul instant, et lui tirer le masque par aucun côté. » Ce masque était, cependant, bien mal attaché, et Chateaubriand, dit très-bien M. Sainte-Beuve, était tellement sujet à se le tirer lui-même, qu'on était plutôt tenté de le lui remettre et de lui dire : « Mais il va tomber, prenez garde ! » Comment, par

exemple, a-t-on pu regarder comme un libéral l'homme qui, depuis 1814, dans ses discours et dans ses brochures politiques, s'est fait l'avocat des plus mauvaises passions des ultra-royalistes, et l'adversaire de toutes les mesures favorables à la liberté? Après avoir lu le livre de M. Sainte-Beuve, j'ai relu l'*Histoire des deux Restaurations*, de M. A. de Vaulabelle, qui n'a jamais été, celui-là, ni la dupe, ni le compère des charlatans et des comédiens; un de ces esprits élevés, fermes et droits qui cherchent consciencieusement la vérité et qui la disent avec courage à leurs amis aussi bien qu'à leurs adversaires. C'est surtout après avoir revu, dans cette histoire, si justement estimée, le rôle joué par Chateaubriand de 1814 à 1830, que je comprends l'étonnement de M. Molé.

En 1803, Chateaubriand écrit au premier Consul que la Providence l'a « marqué de loin pour l'accomplissement de ses desseins prodigieux; que les peuples le regardent, et que trente millions de chrétiens prient pour lui au pied des autels. » En 1814, il lance contre Napoléon déchu son pamphlet de *Buonaparte et des Bourbons*, et fait oublier l'excès de son adulation par la violence de ses diatribes. En 1815, il s'élève énergiquement contre les mesures de clémence et demande, à plusieurs reprises, des garanties et des « exemples. » Le 27 octobre, à l'occasion de la loi sur les cris et écrits séditieux, il prend la défense des émigrés et repousse comme « impolitique, barbare et absurde » l'article qui déclare séditionnelles les alarmes répandues sur l'inviolabilité des biens nationaux. En 1816, il se prononce, dans la chambre des pairs, contre toute amnistie,

demande « que la France rejette les hommes qui ont méconnu leur second père (Louis XVIII), et s'écrie : Malédiction sur les scélérats ! la justice a repris ses droits, le crime a cessé d'être inviolable. » Il entre dans la congrégation, et veut que, pour « brider » la France, on constitue une vigoureuse aristocratie, et que les premières places de l'État soient confiées aux véritables amis de la monarchie légitime. « Je n'en demande, dit-il, que sept par département, un évêque, un commandant, un préfet, un procureur du roi, un président de la cour prévôtale, un commandant de gendarmerie et un commandant des gardes nationales. » En 1818, il repousse, comme attentatoire à la prérogative royale, la loi Gouvion Saint-Cyr qui, introduisant dans l'organisation de l'armée le principe de l'égalité, substituait au régime des *ordonnances* l'empire de la loi et le bénéfice d'une légalité fixe. « L'esprit fatal qui a produit nos malheurs renaît de toutes parts, dit Chateaubriand : on ressuscite le langage et les erreurs de l'anarchie; les mots avec lesquels on a dépouillé, égorgé les propriétaires et conduit Louis XVI au supplice, se font entendre de nouveau. Nous reprenons le chemin des abîmes. »

Jusqu'ici, Chateaubriand ne s'est guère signalé que par d'éloquents déclamations. En 1820, il veut faire acte d'homme d'État, et voici le programme de gouvernement qu'il publie dans *le Journal des Débats* : « Une fois arrivés au gouvernement, les royalistes, au lieu de bâtir une démocratie, élèveraient une monarchie. Leur premier devoir, comme leur premier soin, serait de changer la loi des élections; ils feraient en même

temps retrancher de la loi sur le recrutement tout le titre IV (le titre de l'*Avancement*); ils rétabliraient dans la loi de la liberté de la presse, le mot *religion*, qu'à leur honte éternelle de prétendus hommes d'État en ont banni; ils recomposeraient l'*aristocratie*, troisième pouvoir qui manque à nos institutions, et, dans cette vue, ils solliciteraient les substitutions en faveur de la pairie, et chercheraient à arrêter par tous les moyens légaux cette division de propriété qui, dans trente ans, en réalisant la loi agraire, nous fera tomber en démocratie forcée. » Il est inutile de rappeler le triste rôle qu'il joua à Vérone, comment il trompa M. de Villèle et par quels misérables subterfuges il arriva au ministère des affaires étrangères, où il montra, comme homme d'État, une incapacité qu'il a lui-même reconnue. Il avoue qu'il n'était « qu'un mannequin. » — « Nous n'avions, dit-il (1), aucun crédit dans le cabinet; tout se passait entre MM. Corbière et de Villèle, qui, avec une dextérité merveilleuse, rectifiait les comptes et relevait les bévues de ses collègues. Nous trouvions plaisir dans notre obéissance, parce qu'elle nous débarrassait de toute volonté. Notre défaut capital est l'ennui, le dégoût de tout, et le doute perpétuel. » Tombé inopinément du pouvoir le 6 juin 1824, il ouvre contre le gouvernement une guerre où il oublie tellement ses devoirs d'ancien ministre et sa dignité personnelle, que les journaux royalistes lui ferment la bouche par ce vigoureux rappel à l'ordre et à la pudeur : « Eh quoi! vous osez parler d'attaques

(1) *Congrès de Vérone*, t. I, p. 403; *id.*, t. II, p. 409.

portées à toutes nos institutions, d'oppression du droit électoral, de système de corruption et d'avilissement, de haine ou de mépris pour les arts et pour les lettres, de fraudes odieuses, de séductions criminelles, de foi publique trompée, de barbarie. N'avez-vous pas votre part dans toutes ces infamies prétendues? N'étiez-vous pas le protecteur naturel de ces lettres que vous dites si indignement persécutées, puisque, seul des membres du cabinet, vous étiez de l'Académie! Vous osez parler de bazar des consciences! Mais, ce bazar, vous l'avez vu s'ouvrir et vous l'avez parcouru, sinon en marchand, du moins en amateur.»

Tel a été Chateaubriand : matérialiste, dévôt, royaliste, libéral, et même, à la fin, républicain; il a, tour à tour, adopté et combattu toutes les causes, tous les partis, n'obéissant jamais, dans ses diverses et brusques transformations, qu'aux inspirations de son orgueil, de son ambition, de sa rancune et de sa haine. « En me frappant, a-t-il dit, on n'a frappé qu'un dévoué serviteur du roi, et l'ingratitude est à l'aise avec la fidélité. Je ne suis ni le prince Eugène, ni Voltaire, ni Mirabeau, et, quand je posséderais leur puissance, j'aurais horreur de les imiter dans leur ressentiment. » — « C'est précisément ce qu'il a fait, dit M. Sainte-Beuve. Il a tant répété, au sujet des Bourbons et de la branche aînée, le mot de *bête* et de *bêtise*, qu'à la fin on l'a cru. » En 1839, il disait à Lamennais, devenu ouvertement républicain : Je pense comme vous : mais, que voulez-vous? Je n'ai pu me séparer de cette *charogne*. » Il parlait de la légitimité. Voilà le dévoué serviteur du roi; voilà cette fidélité avec laquelle il prétendait que le gouvernement

de la restauration se mettait à l'aise. La même année, 20 avril 1839, il écrivait à Béranger : « La politique, vous savez que depuis longtemps je n'y crois plus; peuples et rois tout s'en va : liberté ou tyrannie ne sont à craindre ou à espérer pour personne. Une seule chose seulement me fait *rire*, c'est qu'il y ait des hommes d'esprit qui prennent tout ce qui se passe au sérieux. » Cela ne l'empêchait pas, trois ou quatre ans après, dit M. Sainte-Beuve, d'aller encore faire son rôle d'homme de parti à Londres et d'y visiter *son roi*. Sans sa présence, a dit Béranger, la pièce dégénérerait en farce; ce qui veut dire, ajoute M. Sainte-Beuve, que Chateaubriand, présent, en restait dans les termes de la haute comédie. Parce que le besoin d'applaudissement et l'amour de la popularité l'ont porté, depuis 1824, à flatter toutes les oppositions, à fraterniser avec Carrel et avec Béranger, on l'a pris pour un libéral ? Quel libéral ! l'homme qui, en 1815, a provoqué la proscription des libéraux, demandé sept hommes par département pour « brider » la France; voulu reconstituer l'aristocratie, tout fait pour maintenir la chambre introuvable, tout fait pour renverser le ministère le plus libéral qu'ait eu la Restauration, et qui a attendu d'être sorti du ministère Villèle pour le trouver détestable. En résumé, Chateaubriand n'a eu que des principes de parade, des sentiments de théâtre, et M. de Lamartine a eu raison de dire, un jour qu'il le voyait à la messe : « Figure de faux grand homme, un côté qui grimace. »

Quant à l'écrivain, il n'est pas, malgré ses merveilleuses facultés, plus irréprochable que l'homme politique. Il a eu, sur toutes les questions, d'admirables

boutades ; il n'a eu, sur aucun sujet, des vues hautes et fécondes. Il a, pendant près de cinquante ans, écrit des morceaux magnifiques, et il n'a pas laissé un bon livre. Dans la longue étude où il nous le montre, sous tous ses aspects, et dont plusieurs parties sont de petits chefs-d'œuvre de critique et de goût, M. Sainte-Beuve arrive à cette conclusion : « Chateaubriand n'est pas un des véritables grands artistes des beaux siècles, non pas un des tout premiers, ni même des seconds en beauté, mais un de ceux qui viennent immédiatement après ceux-là... Il n'est définitivement supérieur que dans *René*, dans quelques pages du *Génie du Christianisme*, dans les épisodes des *Martyrs*, et dans la polémique politique. En un mot, il a des pages partout, mais rien que des pages... Il n'a pas été proprement un grand esprit. »

Uniquement préoccupé de faire connaître Chateaubriand, je m'aperçois, en finissant, que je n'ai pas assez parlé du livre où il est si parfaitement jugé. Soit qu'on le considère sous le rapport des études, des connaissances ou des recherches qu'il suppose, de l'instruction qu'il renferme et des réflexions dont il est plein, ce livre porte l'empreinte d'un talent très-remarquable et se lit avec un vif intérêt. Un cours de littérature n'offrant, en général, qu'un recueil d'articles et de dissertations rangés sous un titre général, n'est pas proprement un livre ; mais, par une rare exception, on trouve dans celui-ci l'étendue de pensée et les vues d'ensemble qui constituent les grands ouvrages. Il y a certainement des défauts, qu'une juste sévérité peut y reprendre ; mais les défauts ne doivent pas faire méconnaître les beautés,

et ces deux volumes en offrent de plus d'un genre. Le grand mérite de M. Sainte-Beuve, et ce mérite n'est pas commun, c'est la franchise avec laquelle il juge Chateaubriand et le courage avec lequel il lui arrache le masque qu'il a impunément porté pendant cinquante ans. Tous ceux qu'impaticente et qu'indigne le succès du charlatanisme quel qu'il soit, littéraire, politique ou religieux, doivent souhaiter qu'il se publie de temps en temps de pareils ouvrages. On verra alors ce que deviendront les faux grands hommes et leurs renommées imposantes, lorsque l'esprit public, une fois mis en garde, sera assez éclairé pour les apprécier sans engouement et sans superstition.

DES

DOCTRINES RELIGIEUSES DES JUIFS (1)

I

M. Michel Nicolas, professeur à la faculté de théologie de Montauban, est un de ces consciencieux travailleurs qui unissent à un grand savoir une raison saine et une droiture parfaite, c'est-à-dire les qualités qui dirigent l'étude vers l'unique but qu'elle doit avoir, la vérité. Le sujet du livre qu'il publie aujourd'hui est intéressant, quoique souvent traité : chercher dans le judaïsme des deux siècles antérieurs à notre ère les manifestations religieuses qui ont préparé l'avènement de la religion chrétienne, tel a été le but de M. Michel Nicolas. Pour y parvenir, il a soumis à un examen critique des doctrines, des opinions et des faits connus, mais qu'il rassemble et qu'il classe avec beaucoup de clarté, et, sauf deux ou trois exceptions, avec beaucoup d'exacti-

(1) *Des Doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne*, par M. Michel Nicolas. In-8, Michel Lévy frères.

tude. Il a divisé son ouvrage en deux parties : dans la première, il montre l'origine et le développement de la théologie juive; dans la seconde, il examine les doctrines de cette théologie.

Ce qui constitue l'intérêt et l'importance des livres de ce genre, c'est qu'on y suit la marche ascendante des idées religieuses; c'est qu'on y voit l'esprit humain tendant instinctivement à la vérité, et la cherchant à travers les écarts et les illusions, avancer d'un pas lent, incertain, mais avancer toujours, ramené dans le droit chemin par l'activité même qui sert souvent à l'égarer. Repoussé par la violence, il s'est exalté dans la lutte, et, brisant les obstacles qu'il trouvait sur son chemin, il a converti de décombres la terre que nous habitons. En religion comme en politique, nous marchons sur des ruines, les autels et les trônes reposent sur des autels et des trônes renversés.

Malgré ses aberrations inévitables, le polythéisme s'éleva à des conceptions de justice et de morale qui furent comme les échelons par où d'autres religions purent atteindre les notions d'un ordre supérieur. Il forma des hommes qu'on trouve sur les traces de toutes les vérités. Il produisit des écoles dont Montesquieu met la destruction « au nombre des malheurs du genre humain (1). » Il eut des institutions dont on voit l'empreinte sur la plupart des lois qui régissent les sociétés modernes, institutions tellement tirées de la nature même des choses, qu'on peut, à certains égards, les regarder comme impérissables. Tant qu'ils crurent sin-

(1) *Esprit des Lois*, liv. V, chap. x.

cèrement à leurs dieux, dont il semble que l'adoration aurait dû les corrompre, les anciens donnèrent le spectacle de toutes les vertus, spectacle impossible et qui serait inexplicable, si le polythéisme, au lieu de répondre, en son temps, aux instincts et aux besoins de l'âme, eût mis sur les autels, comme on l'enseigne dans les écoles, des divinités ridicules, féroces et brutalement impudiques. L'abandon de ces divinités aurait été le signal d'une régénération universelle; il fut suivi, au contraire, de la plus épouvantable dégradation morale. Les dieux gardèrent leurs temples, les prêtres leurs richesses, mais leur empire disparut avec la candeur du premier âge. L'homme s'agita, sans foi et sans espoir, entre un passé à moitié renié et un avenir encore fermé pour lui. La philosophie offrit alors à quelques esprits d'élite les consolations qu'ils ne trouvaient plus dans la mythologie. Elle démontra l'inutilité des causes multiples pour expliquer les phénomènes de la nature : le théisme sortit de cette démonstration; l'esprit humain avait découvert l'unité, unité abstraite que le christianisme devait féconder, dont il devait faire une doctrine vivante. En sondant les mystères de l'intelligence, la philosophie trouva un idéal digne d'elle, mais elle ne put jamais élever jusqu'à la notion d'un seul dieu des masses perdues dans un abîme de superstitions grossières.

Par un privilège dont il ne se montra pas toujours digne, et qui cependant lui a fait une grande place dans l'histoire, un peuple, universellement méprisé, gardait comme en dépôt cette notion simple et pure, mais d'abord trop raffinée pour son intelligence. On prétend qu'il y arriva « par une intuition primitive et dès ses

premiers jours (1). » Nous allons voir que cette assertion d'un écrivain aussi distingué par la solidité de son esprit que par l'étendue de son érudition est contredite par toute l'histoire des Hébreux, depuis leur sortie d'Égypte jusqu'au règne des Macchabées. M. Nicolas, sans s'expliquer nettement sur ce point, ne partage pas évidemment l'opinion de M. Renan, puisqu'il dit (p. 143) que « le triomphe du monothéisme, dans Israël, date de la captivité de Babylone. » Il a tort certainement, car ce triomphe est de beaucoup postérieur; mais il y a loin de cette erreur, que nous reconnaitrons bientôt, à celle qui fait arriver les Hébreux au monothéisme par une intuition primitive.

C'est, au contraire, en faisant violence à tous les instincts de ce peuple et non en s'appuyant sur eux que Moïse, voulant le réunir en corps de nation indépendante, après l'avoir délivré de la servitude, fonda sa religion sur le monothéisme. Le Dieu qu'il apporta du Sinaï était un Dieu seul, unique, impénétrable dans la profondeur de son éternité et de son immensité, un Dieu qui existe, qui agit, qui gouverne, mais qu'on ne peut ni voir ni connaître, dont le nom seul est un mystère, qui s'appelle lui-même l'Innommé, celui qui est. Bien différent du Dieu chimérique des théosophies sacerdotales, dont les attributs n'étaient que la personification des forces de la nature, le Dieu de Moïse est vraiment le Dieu suprême, Dieu dans toute l'étendue que peut avoir la parole de l'homme employée à exprimer ce qui est ineffable et incompréhensible.

(1) RENAN, *Études d'histoire religieuse*, p. 86.

Sachant que, pour la masse ignorante à laquelle il donnait des lois, les simulacres étaient des dieux, il défendit toute représentation de la divinité. C'était attaquer l'idolâtrie par la base, tentative d'un grand esprit mais évidemment prématurée, car la notion de ce Dieu qu'aucune bouche ne peut nommer, qu'aucun emblème ne peut peindre, dépassait la portée d'intelligence des Hébreux. Il en résulta des infractions continuelles aussi sévèrement qu'inutilement réprimées. Redoutant la séduction du pays où il entra, les lois et les coutumes des tribus qu'il allait conquérir, Moïse voulut qu'Israël fût séparé de tous les peuples, qu'il « habitât seul (1). » Tout fut inutile. Israël subit avec terreur le dogme qui devait épurer et ennoblir son esprit. Il adora en tremblant le Dieu du Sinaï; mais ce Dieu caché ne lui suffisant pas, il lui fallut des divinités plus palpables. Aussi, malgré son habileté, ses concessions et les plus redoutables exécutions, Moïse vit-il les idoles se relever devant lui, et son propre frère les offrir à l'adoration du peuple.

Après sa mort, les dieux étrangers envahissent de toute part Israël, dont la religion, pendant cent cinquante ans, n'est plus qu'un amalgame de mosaïsme et d'idolâtrie. Jéhovah est encore la divinité tutélaire, mais il a des rivaux dont les sanctuaires s'élèvent à côté du sien jusqu'au temps de la transmigration. Les collines se couvrent de chapelles, de statues, de bois consacrés aux dieux de Moab, de Sidon et des Philistins. Baal, Chamos, toutes les divinités de la Syrie et de la Phénicie sont adorées dans le temple, dont la porte est gardée

(1) *Deuter.*, xxxiii, 28.

par les chevaux du Soleil. Moloch a son autel dans la vallée d'Hinnom, Milcom dans celle du Cédron, et le serpent fabriqué par ordre de Moïse est converti en idole. Le temple est abandonné et fermé, les ornements et les vases sacrés servent aux cérémonies profanes; l'ancien culte tombe dans un mépris et un abandon tels, que les prêtres, entraînés par la prévarication générale, perdent le livre de la Loi, retrouvé longtemps après et par hasard, au milieu des ruines du temple (1).

C'est alors que s'élèvent les prophètes, gardiens fidèles de la loi et messagers de la vengeance céleste. Hommes d'Etat, conseillers des rois, orateurs populaires, c'est en vain qu'ils remplissent la Judée de menaces, d'imprécations, d'anathèmes et que, épuisant les métaphores de la poésie orientale, ils annoncent que la terre va s'ouvrir sous les pas des prévaricateurs, et que les montagnes vont s'écrouler sur leurs têtes. Les idoles renversées par David se relèvent après lui. Sous Roboam, un schisme politique divise le royaume, mais l'idolâtrie règne toujours, non-seulement sur les dix tribus séparées, mais sur Juda, où elle brave les efforts d'Asa et de Josaphat (2). Ezéchias et Josias, les seuls, avec David, que l'Écriture déclare irréprochables, énergiquement secondés, le premier par Isaïe, l'autre par Jérémie, veulent l'étouffer à tout prix. Les bois sacrés sont détruits, les statues renversées, le serpent d'airain est mis en pièces, le temple est restauré et rouvert, le culte rétabli. Leur énergie, si grande cependant qu'elle a fait

(1) *Paralip.*, xxxiv, 14, 15.

(2) III, *Reg.*, xv, 11, 12, 13, 14.

mettre Ézéchias au-dessus de tous les rois de Juda (1), ne relève que passagèrement et pour la forme une religion qui ne vit pas au cœur du peuple. Même pendant leur règne, Israël se moque d'une tentative de réforme soutenue par le plus éloquent des prophètes; et c'est à peine si, contraints par la force, quelques prêtres consentent à servir dans les cérémonies de l'ancien culte. Après la mort de Josias, l'idolâtrie reparait triomphante pendant soixante et quinze ans sans interruption, jusqu'au jour (7^e du mois, juillet-août, 588 ans avant J.-C.) où le peuple juif, enchaîné, est transporté au delà de l'Euphrate, et dispersé dans les provinces de l'empire babylonien (2). Est-ce là un peuple chez qui le monothéisme est en quelque sorte inné, et peut-on dire, comme fait M. Renan, qu'il y soit arrivé « par une intuition primitive, et dès ses premiers jours? »

M. Michel Nicolas prétend que le triomphe du monothéisme date de la captivité de Babylone, et nous allons voir qu'il est trop affirmatif. Il nie que le peuple hébreu se soit transformé pendant la captivité, et que la première colonie qui retourna à Jérusalem, sous la conduite de Zorobabel, ait apporté avec elle les sentiments et les croyances qui ont depuis régné parmi les Juifs. « Rien n'est plus faux, dit-il, que cette hypothèse. » L'assertion est tranchante. Voyons si elle est d'accord avec les faits.

Les historiens, en général, copiant le passage de l'Ancien Testament (3) où le cri d'une haine sauvage se

(1) IV, *Reg.*, xviii, 5.

(2) IV, *Reg.*, xxv, 8, 9, 10.

(3) *Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram.* (*Psal.* cxxxvi, 9.)

mêle à l'expression de la tristesse la plus pénétrante, représentent Israël « assis sur les fleuves de Babylone et pleurant au souvenir de la patrie absente. » Rien n'est plus poétique et moins exact. Il y eut certainement pendant les premiers jours, de grandes souffrances et de cruelles humiliations. La confusion se mit dans toutes les tribus; d'illustres familles disparurent, d'autres tombèrent dans une misère profonde; mais tous ces maux, inséparables d'une violente transmigration, durèrent peu; les Juifs ne furent pas malheureux à Babylone. Ils ne tardèrent pas à se relever dans l'esprit du vainqueur et à se faire estimer pour leur bonne conduite. Et comme entre eux et les Babyloniens il y avait une sorte de fraternité d'origine et qu'ils parlaient à peu près la même langue, leurs relations s'établirent bientôt sur le pied d'une complète égalité. Esclaves nominalement comme nation, ils furent en fait, absolument libres comme individus. Il leur était défendu de passer l'Euphrate et, dans les premiers temps, une rigoureuse surveillance fut exercée le long du fleuve pour arrêter ceux qui tentaient de regagner la Palestine. Mais cette restriction ayant bientôt cessé, ils se répandirent dans le pays. Ils y acquirent des terres, s'appliquèrent avec succès à l'agriculture, s'enrichirent dans le commerce, et leur importance augmentant rapidement leur donna les droits et les prérogatives des nationaux. Ils exercèrent les fonctions publiques et occupèrent les premiers emplois à la cour.

Babylone n'était plus un lieu d'exil. Ceux qui avaient été arrachés à la patrie dévastée et qui lui gardaient un attachement inviolable, étaient morts; ceux qui étaient

partis jeunes de Jérusalem en avaient perdu le souvenir. Elevés dans la Chaldée dont ils parlaient la langue, ils y avaient leurs relations, leurs affaires, leurs propriétés, tous leurs intérêts. Aussi, lorsque Cyrus, soixante-six ans après la première invasion, publia l'édit qui permettait aux Hébreux de rentrer dans leur pays et de relever le temple, sa générosité excita-t-elle peu d'enthousiasme. Une masse de vagabonds et de gens sans moyen d'existence, quelques enthousiastes qui avaient conservé pure la tradition du patriotisme paternel, répondirent seuls à l'appel. Ils partirent sous la conduite du grand prêtre Jésus et de Zorobabel, nommé gouverneur de la nouvelle colonie, pour aller chercher au milieu des ruines la maison et le pouvoir de leurs ancêtres. Après un long voyage, ils arrivèrent à Jérusalem, au commencement du printemps, le premier mois de l'année sacrée. Ils s'y trouvèrent, comme autrefois leurs pères dans le désert, lorsque errants, sans patrie et entourés d'ennemis, ils habitaient sous la tente. Les villes n'offraient que des ruines habitées par les reptiles, les campagnes étaient ou en friche ou occupées par les tribus qui s'en étaient emparées après la transmigration. Ils se mirent à l'œuvre, et, au bout de sept années de travaux, lentement exécutés, le second temple fut inauguré soixante et treize ans après la destruction du premier.

Il était plus facile de rebâtir le temple que d'arracher le peuple à la misère et à l'abjection où il était tombé depuis son retour de Babylone. Dispersés dans des campagnes désertes et dans des villes sans défense, les Hébreux se mêlaient aux Moabites, aux Ammonites, Samaritains, Phéniciens, Syriaques, dont la nouvelle co-

lonie était entourée. De ce mélange inévitable sortit, en moins de soixante ans, une génération également étrangère au caractère et aux traditions d'Israël. Esdras, appelé par les fidèles qu'effrayait ce dépérissement et qu'indignait cette promiscuité, essaya vainement de mettre un terme au désordre général. Treize ans plus tard, Néhémie, nommé sur sa demande gouverneur de la Judée, trouva Jérusalem dans le même état à peu près où l'avait laissée les soldats de Nabuchodonosor, sans portes, sans défense et presque entièrement dépeuplée.

Néhémie, que M. Nicolas, suivant en cela la tradition, met fort injustement au-dessous d'Esdras, était un de ces hommes rares dont l'énergie grandit au milieu des obstacles; il fit des prodiges. Calculant moins la justice que la vigueur des moyens, il prit des mesures que nous appellerions aujourd'hui ultra-révolutionnaires. Les grands dépossédés émigrèrent chez les ennemis, il les laissa partir. Le peuple, dont il abolit les dettes et qu'il délivra de l'esclavage, s'attacha à lui avec enthousiasme : sachant ce que vaut et combien de temps dure l'engouement de la multitude, il ne le laisse pas refroidir. Il convoque une assemblée, organise un système complet de travail et de défense, fait escorter les ouvriers par les soldats, et au bout de cinquante-deux jours d'un travail sans relâche, quatre-vingt-dix ans après le retour de Babylone, les Hébreux célèbrent une fête solennelle dans Jérusalem entourée de murailles.

Néhémie songe alors aux réformes intérieures. Il crée une police, réorganise le sacerdoce, rétablit le culte, ouvre des écoles au peuple tombé dans la plus profonde ignorance, fonde un collège de cent vingt docteurs qui

fut depuis la grande synagogue, et enfin il convoque une nouvelle assemblée générale où il fait jurer au peuple d'éviter tout contact avec les étrangers et de garder strictement les préceptes de la loi de Moïse. Rappelé à la cour de Babylone, il part de Jérusalem où il avait passé douze ans, fermement convaincu du succès de ses efforts et de l'efficacité de ses réformes. En effet, dit M. Nicolas, « ces mesures furent efficaces : » il se trompe certainement.

Lorsque, dans sa vieillesse, Néhémie rentra à Jérusalem, il la trouva brillante et prospère; mais il retrouva aussi, plus généralement répandus et plus enracinés, les désordres religieux qu'il croyait avoir détruits. Les Juifs ne gardaient plus le Sabbat, et de plus en plus mêlés aux peuples voisins, dont ils avaient pris la langue et les coutumes, ils se mariaient chez les idolâtres, qui, de leur côté, épousaient les filles d'Israël. Néhémie, toujours énergique, malgré son grand âge, crut pouvoir recommencer son œuvre. Il vit bientôt qu'il luttait contre des intérêts et des besoins plus forts que sa volonté. L'opposition qu'il souleva fut générale, et ceux que la résistance passive de la masse ne satisfit pas, gagnèrent la Samarie à la suite de Manassé, frère du grand prêtre Eliasib. Ils donnèrent aux Samaritains le Pentateuque, qui porte encore leur nom, et, élevant autel contre autel, fondèrent sur le mont Garizim un temple rival de celui de Jérusalem.

C'est donc méconnaître les faits les plus évidents et les plus incontestables que de nier l'influence de la captivité sur le peuple hébreu. Cette influence fut générale et presque immédiate; elle modifia les mœurs,

les habitudes, les idées; elle s'étendit en même temps aux personnes et aux doctrines. Après le retour de l'exil, les Hébreux n'étaient plus une nation isolée. S'étant multipliés à l'infini dans les divers pays où la guerre les avait violemment disséminés, ils étaient devenus une sorte de peuple errant et cosmopolite. Après la première invasion, Théglat Phalassar jeta dans les déserts de l'Arabie les tribus de Nephtali, de Ruben, de Gad, et la demi-tribu de Manassé; après la seconde, Salmanassar déporta dans la Mésopotamie supérieure tout ce qui avait échappé à la fureur de ses soldats. Avant les conquêtes d'Alexandre, les habitants des dix tribus, fatigués des convulsions qui marquèrent les derniers jours du royaume d'Israël, effrayés, d'un autre côté, par les ravages qu'entraînaient les invasions des Assyriens, cherchèrent un refuge dans la Syrie et la Phénicie, s'établirent dans toutes les villes de l'Ionie et de l'Asie-Mineure.

Pendant les guerres des successeurs d'Alexandre, la profession militaire étant devenue très-lucrative, les Juifs nomades se réunirent en troupe de mercenaires, et comme ils étaient renommés pour leur courage, les rois de Syrie leur confièrent la défense des places les plus importantes; et ils se répandirent ainsi dans toutes les villes de l'empire macédonien. Plus de cent mille arrivèrent à Alexandrie après la bataille de Gaza, et Ptolémée Lagus, leur ayant fait prêter serment de fidélité, leur donna un quartier et des privilèges qui furent plus tard confirmés par César. Leur nombre et leur importance s'accrurent bientôt à tel point que les rois d'Égypte prirent parmi eux leurs précepteurs, leurs

meilleurs généraux et leurs ministres. Un moment, ils eurent dans les mains toutes les affaires du royaume.

Ainsi mêlés à toutes les nations, comment les Juifs auraient-ils pu échapper à l'influence des idées étrangères? M. Michel Nicolas reconnaît bien qu'il y eût un « changement de sentiments » qu'il attribue à un « travail intérieur »; mais il n'admet pas qu'il ait eu de grandes proportions. Ces proportions, au contraire, furent énormes. Il se fit une profonde altération, non-seulement dans les principes religieux, mais dans les éléments constitutifs de la nation. Jérusalem ne fut plus que de nom le centre de l'unité, la métropole de la religion judaïque. Des synagogues, dont l'établissement seul était en contradiction avec l'esprit de l'ancienne loi, s'élevèrent dans toutes les villes de la Syrie et de l'Asie-Mineure. Elles étaient toutes éclipsées par celle d'Alexandrie, que sa splendeur fit appeler une des gloires d'Israël.

Pour rassurer ceux qui croyaient ne pouvoir prier que dans la Ville Sainte, les Juifs hellénistes citaient cette prophétie d'Isaïe : « En ce temps-là, il y aura cinq villes en Egypte qui parleront la langue de Chanaan, et qui jureront par le Dieu des armées; l'une sera appelée ville du Soleil. Il y aura aussi un autel consacré à l'Eternel au milieu de l'Egypte, et sur la frontière un monument érigé à l'Eternel (1). » Appuyé sur les paroles du prophète, Onias éleva à Héliopolis un temple rival et indépendant de celui de Jérusalem, et où sacrifièrent non-seulement les Juifs d'Alexandrie, mais ceux de la Palestine.

(1) ISAÏE, XIX, 18, 19.

L'opinion si formelle de M. Michel Nicolas est d'autant plus surprenante, que ce passage de l'isolement où Moïse avait voulu maintenir les Hébreux, à l'état plus civilisé résultant de la dispersion et de leurs établissements chez les nations étrangères, fut un moment de grande fermentation. La théologie, si nouvelle pour eux, que les Hébreux rapportèrent de Babylone, donna naissance à des systèmes et à des sectes dont nous allons parler. C'est la partie la plus importante du livre de M. Michel Nicolas. Tout ce qu'il dit là-dessus n'est pas parfaitement exact, mais il montre bien à quel état de crise était arrivée la religion judaïque, lorsque le christianisme, absorbant la partie essentielle de cette religion, se répandit dans le monde.

II

Moïse avait donné aux Hébreux un Dieu despotique, jaloux, vindicatif, au langage presque toujours courroucé, et comptant, pour être obéi, moins sur l'amour et la reconnaissance que sur la crainte des châtimens et l'appât d'un bien-être tout matériel. Ces idées, employées par le législateur d'un peuple ignorant et indocile, ne résistèrent pas au contact de la Perse et de la Chaldée. Les Hébreux rapportèrent de Babylone, sur la nature de l'âme et la vie future, des notions nouvelles pour eux, une démonologie complète et un Dieu aussi semblable au Dieu de Zoroastre qu'à celui de Moïse. Cette

théologie raffinée, ce spiritualisme si différent de la simplicité dogmatique et farouche de la loi mosaïque, modifièrent profondément le caractère de l'hébraïsme et donnèrent naissance à deux partis célèbres, les Sadducéens et les Pharisiens. L'un, celui des Sadducéens, peu nombreux, mais composé d'hommes sensés, partisans des réformes et des relations avec les étrangers, par cela même impopulaires, battus dans toutes les luttes, mais conservant, quoique vaincus, le crédit que donnent toujours la richesse, le bon sens et la capacité politique.

Les Pharisiens, au contraire, nombreux, intrigants, propagandistes, étaient soutenus par le peuple, dont ils flattaient les passions désordonnées et les plus fatales extravagances. Tandis que les Sadducéens blâmaient et réprimaient sévèrement les folles tentatives qui devaient conduire la nation à sa ruine, les Pharisiens affectaient une indulgence qui assurait l'impunité de tous les crimes. Interprètes de la loi, maîtres de l'instruction et des consciences, ils prêchaient l'isolement absolu et l'invincible attachement à la lettre des Écritures, la révélation mosaïque excluant, disaient-ils, tout développement ultérieur. L'influence de ces fanatiques, que certains historiens, M. Nicolas compris, cherchent à réhabiliter, fut désastreuse. Ils rendirent inutile et même fatal le règne des Asmonéens. L'intolérance religieuse et patriotique des premiers Machabées, réduite en système et exagérée par les Pharisiens, fut la cause permanente des déchirements intérieurs; elle arma une partie de la nation contre l'autre. Les Pharisiens empêchèrent le peuple de se régénérer. Ils rétrécirent ses idées, matérialisèrent

de plus en plus son esprit, lui donnèrent cette inquiétude fiévreuse par laquelle, toujours mécontent de son état présent et rêvant un avenir chimérique, il devint le jouet de tous les imposteurs et l'instrument de sa propre misère.

C'est surtout dans les questions religieuses qu'éclata l'hostilité entre les deux partis, mais avec des sentiments modifiés des deux côtés par la nouvelle condition sociale des Juifs. Les Pharisiens, voulant ramener le mosaïsme à son principe le plus rigoureux, prétendaient s'isoler absolument des étrangers, tandis que les Sadducéens, jugeant mieux les nécessités de leur temps, cherchaient à transiger avec eux. Par une contradiction singulière, en même temps qu'ils prêchaient, en fait, le mosaïsme le plus exclusif, les Pharisiens étendaient indéfiniment, en théorie, le cercle de leurs idées philosophiques et religieuses. Les Sadducéens, au contraire, très-disposés à sacrifier le rituel et la partie extérieure du culte, repoussaient les innovations théologiques de leurs adversaires.

Les Pharisiens enseignaient qu'une Providence immuable, cause première et auteur suprême de toutes choses, préside au gouvernement du monde. Ce dieu unique, éternel et immuable, est d'une nature tellement sublime, qu'il n'entre en relations avec le monde matériel que par le ministère de sept anges. Ces anges connaissent les attributs et les ordres divins, non par une communication directe de Dieu lui-même, mais par son verbe, qui parla à Adam, à Abraham, à Moïse, aux prophètes. Ce verbe, création du dieu ineffable, et le rendant d'une certaine manière compréhensible à l'homme, n'est pas

cependant une personne hypostatiquement distincte de Jehovah. M. Nicolas, qui croit, selon moi contre toute évidence, que ces idées sont « un des produits de la culture juive » (p. 209), est cependant obligé de reconnaître que les sept anges des Juifs sont une copie des sept amshaspands du dieu de l'Avesta. Il avoue, en outre, que les plus célèbres des docteurs qui enseignèrent à Jérusalem « étaient nés sur les bords de l'Euphrate. » Comment nier alors l'influence des doctrines de la Perse et de la Chaldée, puisque ceux qui en étaient le plus imbus étaient justement les maîtres d'Israël? Comment nier surtout cette influence, puisque M. Nicolas convient que les Juifs étaient incapables d'atteindre seuls à ces notions de métaphysique transcendante, et qu'ils n'en sentaient « ni l'importance ni la nécessité » (p. 214)? M. Nicolas prétend qu'ils y sont arrivés par « une interprétation à la fois littéraliste et arbitraire. » D'abord, on ne comprend pas comment les Hébreux, antipathiques à toute métaphysique, ont pu trouver une doctrine aussi essentiellement métaphysique, dont ils ne sentaient ni l'importance ni la nécessité, et, toute autre preuve à part, le résultat connu s'explique mieux par l'emprunt d'une doctrine toute faite; ensuite, si l'interprétation est « arbitraire, » elle n'a donc pas, comme le dit M. Nicolas dans la même page, « sa source dans les livres canoniques de l'Ancien Testament. »

Avec ces dogmes évidemment empruntés à la théologie astrologique des Chaldéens, les Pharisiens coordonnaient le monde moral aussi bien que le monde physique. Dieu, étant éternel, a tout disposé conformément à sa

volonté immuable et à sa prescience infaillible. Seul il connaît la loi en vertu de laquelle se meuvent, étroitement et harmonieusement liées entre elles, la vie humaine, la terre et les sphères célestes. Tout est dans sa main, sauf le vice et la vertu. Cette exception, faite en théorie pour concilier les deux doctrines de la prédestination absolue et du libre arbitre, était inapplicable et illusoire. Elle ne consacrait la liberté qu'en apparence, puisque l'homme, déclaré maître de son choix, ne pouvait se sauver que par la connaissance et la stricte observation de la loi.

Avant l'exil, les Hébreux n'avaient que des notions très-confuses de l'immortalité et de l'existence future. Après le retour de Babylone, la résurrection, qui forme le point capital de la théologie du Zend-Avesta, devint une doctrine populaire. Ici, l'emprunt est flagrant, et M. Nicolas le reconnaît formellement (p. 313 et 314); seulement, il prétend que des deux côtés on n'entendait pas la résurrection de la même manière : les Perses la faisaient générale, les Juifs partielle. M. Nicolas aurait dû dire, non les Juifs, mais les Pharisiens, qui, là encore, portèrent leur esprit étroit et exclusif. Pour eux, en effet, la résurrection n'était pas, comme pour les Perses, le développement nécessaire de l'humanité arrivant au dernier terme de sa destinée, mais la récompense accordée par Dieu aux hommes justes, et il n'y avait pas d'hommes justes en dehors du pharisaïsme. Ils excluèrent les Sadducéens, les générations emportées par le déluge, les Hébreux morts dans le désert, et les dix tribus schismatiques. Les justes ressuscités jouissaient d'une vie d'éternelle béatitude. D'accord sur ce point,

ils se divisaient sur la question des réprouvés. Les uns admettaient un état de purification pour ceux qui avaient passé leur vie entre le péché et la vertu ; les autres voulaient que le feu consumât et détruisit les impies ; quant aux châtimens éternels, ils étaient réservés aux Sadducéens. En général, cependant, ils niaient l'éternité des peines, inadmissible, en effet, pour ceux qui empruntaient à la Perse la plupart de leurs principes. Dans l'Avesta, le mal n'est qu'une corruption temporaire, et à la fin des temps, les méchants, Ariman lui-même, plongés dans un lac de métal en fusion, en sortiront purifiés et resplendissans de lumière.

Ces divergences prouvent que ces doctrines ne constituaient pas un système dogmatique adopté par tous les Pharisiens. C'étaient des opinions libres, admises, rejetées ou modifiées suivant les tendances des diverses écoles, mais acceptées, en général, comme explications secondaires des points capitaux de la religion. M. Nicolas a oublié cette considération, importante cependant, car c'est par là qu'on arrive à trouver les éléments de ce symbolisme mystique emprunté aux théosophies de l'Orient, et qui a joué un si grand rôle pendant les premiers siècles du christianisme.

Quant à l'essence en quelque sorte systématique du pharisaïsme, elle se réduisait à un seul dogme : croire à la révélation de Moïse et observer strictement la loi. Réduit ainsi à une sorte de méthodisme liturgique, le mosaïsme devait perdre tout principe de vie et de perfectibilité « La lettre tua l'esprit, dit très-bien M. Nicolas, et la vie du pieux israélite se trouva enfin métamorphosée en une sorte d'automatisme moral. » Les

docteurs de la grande synagogue avaient dit : Soyez lent dans le jugement, multipliez les disciples et formez des haies défensives pour la loi. Fidèles à ces maximes, les Pharisiens ouvrirent partout des écoles et des cours publics où ils enseignaient depuis la lecture jusqu'aux parties les plus élevées de la théologie. Jésus-Christ leur reproche de s'être emparés de l'enseignement public (1), et d'être animés d'une telle ardeur de propagande qu'ils sont capables de parcourir la terre et la mer pour faire un seul prosélyte (2).

Parmi les Pharisiens, plusieurs se distinguèrent par la pureté de leur vie et la sincérité de leurs convictions ; mais, dans son ensemble, la secte mérite la condamnation dont elle est frappée par l'histoire. En faisant de la religion un mécanisme de pratiques extérieures, ils formèrent des hypocrites adorant Dieu du bout des lèvres dans de longues oraisons, affectant en public une rigueur intraitable, et tolérant en secret les excès les plus capables de dépraver la morale publique. Leur hypocrisie, devenue proverbiale, rejaillit à la fin sur toute la nation. « Les Hébreux, disaient les païens, ne sont que des charlatans de vertu (3). » Ils furent généralement avarés, intéressés, persécuteurs ; ils eurent le vice détestable qui caractérise les sectes des religions en décadence, une morale relâchée jointe à un fanatisme intolérant.

Avec une conduite plus droite et des idées plus larges,

(1) MATTH., XXIII, 2.

(2) MATTH., XXIII, 15.

(3) JOSÉPHE, CONTR. Appion., II, 14.

les Sadducéens avaient le bon sens pratique des partis faits pour gouverner. Il convenait, disaient-ils, non-seulement d'accueillir les étrangers, mais de les visiter chez eux, d'étudier leurs coutumes, leurs lois, et de leur emprunter ce qu'ils avaient de bon, tant en religion qu'en politique. Attachés d'abord à la lettre de la loi, ils rejetaient la croyance aux anges, aux démons, à la résurrection (1), et toutes les fantaisies mystico-symboliques des Pharisiens, qu'ils accusaient de torturer les livres sacrés pour leur donner un sens favorable à leurs innovations. Plus tard, la langue et la littérature grecques ayant élargi le cercle de leurs idées, ils arrivèrent à une sorte de stoïcisme qui en fit de véritables hérétiques, et M. Nicolas a tort quand il dit (p. 72) qu'ils ne formèrent pas une secte. Ecrivant peu, affectant un grand dédain pour les disputes théologiques, ne cherchant pas à recruter les disciples, n'ayant ni enseignement public ni système arrêté, ils ne donnèrent jamais à leurs principes l'ensemble, la netteté et la solidité nécessaires pour résister aux attaques des Pharisiens, rompus à la discussion et soutenus par une population fanatique. Quoique nous n'ayions plus leurs livres et que nous ne connaissions guère leurs idées que par ce qu'en ont dit leurs adversaires, nous pouvons cependant réduire à ces trois points principaux leurs opinions religieuses ; 1° Dieu créateur et conservateur du monde ; 2° liberté absolue de l'homme (2) ; 3° tout est bien dans le monde tel que

(1) MATTII., XXII, 23. — Act., XXIII, 8.

(2) JOSÈPHE, *Guerre jud.*, l. II, chap. VII. — *Ant. jud.*, l. XVIII, chap. II.

Dieu l'a créé, le mal vient de l'abus que l'homme fait de sa liberté.

Josèphe, fort suspect en sa qualité de Pharisien, les accuse de nier la Providence (1), et M. Nicolas adopte l'accusation. « Leur foi en la Providence, dit-il, était très-faible ; ils étaient portés à bannir de ce monde toute action directe et immédiate de Dieu. » C'est là évidemment une calomnie de Josèphe, basée sur une équivoque. Ce qu'ils niaient, c'était, non pas la Providence, mais son action irrésistible, c'est-à-dire la loi qui, gouvernant immuablement le monde moral et le monde physique, aboutissait au fatalisme des Phariséens. C'est par un sentiment de moralité plus haute, et par une idée plus grande et plus juste de la Providence, qu'ils protestaient contre ce fatalisme, au nom du libre arbitre et de la responsabilité humaine. Non-seulement ils ne niaient pas la Providence, mais ils admettaient que Dieu récompense dans cette vie les bonnes actions, qu'il punit les mauvaises, et qu'on peut, par la pénitence, conjurer la vengeance céleste. Aussi les voit-on accourir au baptême de saint Jean, et chercher par ce moyen à éviter « la colère future » (2).

L'attente du Messie, devenue générale depuis la captivité, se liait étroitement, dans le système des Phariséens, à la doctrine de la résurrection. A leurs yeux, par conséquent, nier la résurrection, c'était ne pas croire au Messie, c'est-à-dire à la rédemption d'Israël et à son triomphe définitif. Les Sadducéens avaient trop de sens

(1) *Guerre jud.*, liv. II, chap. vii.

(2) *MATTH.*, III, 7.

pour admettre que la Judée, rétrécie dans un petit espace, ouverte de tous les côtés aux attaques du dehors et défendue par un peuple aussi faible que turbulent, pût se maintenir indépendante contre la puissance colossale de l'empire romain. Ils comptaient donc très-peu sur le rétablissement du trône de David. Quant au Messie, sans s'expliquer trop ouvertement sur ce point délicat, ils se bornaient à demander en souriant aux Phariséens à quelle époque il devait venir. Ajoutons que les Sadducéens, en général hommes de qualité, avait longtemps possédé, en même temps que de grandes richesses, les premiers emplois de l'État, et on comprendra quelle dut être leur impopularité au milieu d'un peuple dont ils blessaient le patriotisme exclusif par leurs relations avec les étrangers, l'esprit séditieux par leur inflexibilité, la misère par leur opulence, le fanatisme par leur incrédulité. Les Phariséens avaient donc beau jeu lorsqu'ils accusaient leurs adversaires d'égoïsme et d'indifférence pour l'intérêt public, et qu'ils appelaient trahison cet éloignement des affaires qui, dans les temps d'anarchie ou de despotisme, devient la tendance des hommes indépendants, intègres et sensés.

Ce que l'histoire doit reprocher aux Sadducéens, c'est la doctrine au nom de laquelle, regardant les heureux du siècle comme les amis de Dieu, les pauvres et les affligés comme les objets de sa colère, ils bornaient à la poursuite du bien-être toute l'activité humaine. Doctrine immorale qui blesse la meilleure partie de notre nature, éteint l'ardeur qui nous porte à étendre nos lumières, à perfectionner nos facultés. Si le bonheur est l'unique but de l'espèce humaine, l'homme peut, sans remords,

abaisser ses désirs, imposer silence aux aspirations généreuses et s'abêtir pour être heureux. Si la vie est le bienfait suprême, si la tombe est « un abîme sans issue et non le portique d'un autre monde, » la tranquillité dans la jouissance devient la seule préoccupation raisonnable ; aussi les Sadducéens portaient-ils dans la répression du plus petit désordre la même sévérité que dans le châtement du plus grand crime. Les stoïciens, dont ils suivaient en cela les principes, soutenaient que toutes les fautes morales sont également criminelles et dignes des mêmes peines : opinion paradoxale qu'on s'étonne de trouver chez une secte si respectable.

Entre ces deux partis ennemis, vivait, tranquille et modeste, la secte des Esséniens, ces frères Moraves du judaïsme. Rapprochés en théorie des Pharisiens par leurs croyances sur les esprits, les anges, les démons, la résurrection, ils en étaient profondément séparés, dans la pratique, par leur vie retirée, leur aversion pour les sacrifices sanglants et les cérémonies publiques. Ils formaient, dans la plus stricte signification du mot, un ordre monacal, avec un chef, des statuts particuliers et une parfaite communauté de biens. Cette existence en commun datait de l'époque où, fuyant devant les Syriens, un grand nombre de familles cachées dans les montagnes de la Judée avaient dû pourvoir, malgré la détresse générale, à la nourriture des vieillards, des femmes et des enfants (1). L'essénisme, dit M. Michel Nicolas, est « un problème historique encore non résolu, » et de toutes les hypothèses sur son origine, il trouve que

(1) I, MACCHAB., I, 56. — XI, 29, 30.

la moins probable est celle qui le fait dériver du pythagorisme. « Rien n'est moins certain, dit-il, que la ressemblance qu'on prétend trouver entre l'association pythagoricienne et la secte juive. » Il me semble, au contraire, qu'il est difficile de trouver, en aucun temps, une ressemblance plus frappante.

Comme les Pythagoriciens, les Esséniens vivaient ensemble, mettaient leurs biens en commun, se juraient une étroite amitié, étudiaient dans une salle commune, s'abstenaient de viande, ne mangeaient que du pain, des légumes, et, sauf des cas spéciaux et très-rares, ne buvaient que de l'eau. Comme les Pythagoriciens, ils avaient horreur du luxe, portaient un vêtement uniforme, blanc et d'une extrême propreté, se baignaient ou du moins se lavaient une fois par jour à l'eau froide. Ils avaient les mêmes opinions sur la chasteté, le respect des vieillards, le serment et les sacrifices de sang. Des deux côtés, on trouve les mêmes cérémonies et les mêmes procédés d'initiation. Le novice qui entrait dans l'essénisme faisait un double noviciat, et avant tout il recevait le baptême. Le Pythagoricien était soumis à diverses purifications et condamné à un silence devenu proverbial. Les Esséniens parlaient peu, se levaient avant le jour, pour prier; après quoi, sur l'ordre du directeur, ils partaient pour le travail, dont le produit était versé dans la caisse commune. Les Pythagoriciens avaient aussi un économiste qui administrait les biens de la communauté. Les doctrines des Esséniens, comme celles des Pythagoriciens, portaient sur Dieu, l'homme, le monde; les uns et les autres avaient un enseignement public et une doctrine secrète: les Pythagoriciens se

perdaient dans les mythes et les symboles; les Esséniens, tout en restant strictement attachés au Nouveau-Testament, y cherchaient et y découvraient toutes sortes d'allégories et de mystères, ayant un grand dédain pour l'interprétation littérale. Quant à la morale, elle était, des deux côtés, simple comme la vie : aimer Dieu et le prochain, fuir les querelles, les plaisirs, dompter les passions, se maintenir le plus possible dans un état de pureté physique et morale. Après de tels rapprochements, que j'abrège beaucoup et qu'il serait facile de multiplier, peut-on nier, aussi nettement que le fait M. Nicolas, la ressemblance entre le pythagorisme et la secte des Esséniens? On ne sait pas au juste comment les juifs se sont trouvés en contact avec les Pythagoriciens; ici les faits manquent, mais les points de contact n'en sont pas moins incontestables, ils ont frappé tous les historiens et tous les critiques, et Josèphe dit formellement que les Esséniens étaient une secte de juifs pythagoriciens (1).

Établis plus tard dans les environs d'Alexandrie et dans les déserts de la Thébaïde, avec le nom grec de Thérapeutes, ils modifièrent profondément le caractère primitif de l'Essénisme. Abandonnant le mysticisme pratique de leurs frères de la Palestine, et tombés dans un ascétisme rigoureux, ils devinrent de vrais moines, vivant dans la retraite, l'étude, la méditation et l'extase. M. Nicolas signale ces différences entre les Esséniens et les solitaires d'Égypte, et il en conclut qu'il est « impossible que les uns aient jamais tenu aux autres par

(1) *Ant. jud.*, xv, 10, § 4.

quelque lien réel. » Rien n'est moins exacte que cette conclusion.

Transporté de la Palestine dans l'Égypte, l'essénisme subit l'action du climat, des lois, des coutumes, des idées religieuses et philosophiques du pays. Les thérapeutes formèrent une de ces écoles extérieures qui, tout en conservant un principe commun, travaillaient à dégager la religion hébraïque de son caractère national, local et exclusif. La plus illustre, celle des juifs hellénistes, brisant hardiment le cercle du vieux mosaïsme, fit connaître aux Grecs les livres sacrés. Mêlant ensuite à l'étude de ces livres l'étude de la philosophie, elle leur donna un sens plus large, plus approprié à un peuple trop délicat dans ses goûts et trop raffiné dans ses idées pour recevoir le Dieu redoutable de Moïse. C'est à cette école qu'est dû, en grande partie, le mouvement qui prépara les esprits à recevoir le christianisme. Silas, Apollon, Barnabé, Timothée, Tite, et la plupart des chefs qui firent les premières campagnes et les premières conquêtes de la nouvelle religion, sortaient des synagogues hellénistes.

Parmi les assertions, selon moi erronées, de M. Nicolas, une surtout m'étonne. Il nie « de la manière la plus positive » que les Esséniens aient exercé quelque influence soit sur les origines du christianisme, soit sur les développements de la théologie chrétienne au premier siècle, et il a soin d'ajouter qu'il le nie « malgré toutes les assertions contraires des théologiens modernes. » Il serait facile de prouver que les théologiens et les historiens anciens ne pensent pas, sur ce point, autrement que les théologiens modernes. Mais il suffit, je crois, à

quiconque est un peu au courant de ces matières, de comparer les doctrines du christianisme primitif avec celle de ces juifs pythagoriciens sur l'amour de Dieu et des hommes, sur la charité, l'égalité et la communauté des biens, pour se convaincre de l'influence exercée sur les premiers apôtres par cette secte pieuse et d'autant plus digne d'estime que, n'ayant point contribué aux malheurs de la patrie, elle donna, pendant la lutte suprême, l'exemple de la constance et de l'intrépidité. M. Nicolas a oublié que Jean-Baptiste, le Précurseur de Jésus-Christ, appartenait à la fraction de ces anachorètes rigides qui, exagérant l'austérité commune, habitaient le désert, où, couverts de peaux de bêtes, ils vivaient de racines et de miel sauvage.

Ces ancêtres respectables des Quakers et des frères Moraves sont sacrifiés aux Pharisiens, que les historiens représentent comme les seuls défenseurs de la nationalité juive, dont ils précipitèrent la ruine par leur ambition turbulente et leurs folies de sectaires. Les Pharisiens perdirent les conquêtes qui avaient coûté un siècle de guerre et tant de sang aux Asmonéens. Ils inspirèrent des haines si violentes, qu'on vit, dans l'armée de Pompée, des Juifs plus acharnés contre leurs compatriotes que les soldats romains eux-mêmes. Leurs excitations continues à la révolte et leur indulgence calculée pour tous les crimes couvrirent le pays d'une telle masse de malfaiteurs, que les honnêtes gens de tous les partis, incessamment menacés dans leurs vies et leurs propriétés, envoyèrent à Rome une ambassade composée des quarante notabilités de Jérusalem pour demander que la Judée fut convertie en province romaine. Les Pharisiens

avaient beau signaler la domination étrangère comme la cause unique de l'état de misère et d'inquiétude où la nation était plongée, le peuple sentait que cette cause était ailleurs, et, n'entrevoiant aucun remède à sa détresse, il tournait instinctivement ses aspirations vers l'avenir.

Les prophètes avaient prédit qu'un rejeton de David relèverait le sceptre d'Israël, qu'il viendrait juger le pauvre avec douceur, récompenser le juste, frapper l'opprimeur, exterminer l'impie (1). Plein de ces espérances, le peuple juif attendait avec la plus douloureuse anxiété ce Messie qui devait mettre un terme à ses angoisses et rétablir, au profit des malheureux, le royaume de la terre usurpé par les méchants. Les Pharisiens, pour affermir leur popularité, faisaient écho à ces douleurs, flattaient ces préjugés, entretenaient ces illusions. Ils préparèrent ainsi les esprits à recevoir toutes les nouveautés, et, en ce sens du moins, ils furent les précurseurs et les auxiliaires du christianisme. C'est donc très-naturellement, très-logiquement que M. Nicolas reconnaît : « 1° Qu'il y a dans le judaïsme antérieur à l'ère chrétienne diverses manifestations religieuses qui ont contribué à préparer l'avènement du christianisme, et qui servent, pour ainsi dire, de lien entre celui-ci et le prophétisme ; 2° que la forme historique de la religion nouvelle, c'est-à-dire la manière dont elle s'est produite dans l'histoire, a été déterminée en partie par le milieu dans lequel elle est née et par les antécédents auxquels elle se rattache. »

Pour arriver à cette démonstration, M. Nicolas a pé-

(1) ISAÏE, XI, 4.

nétré profondément et avec une rare sagacité dans l'histoire religieuse et morale du « judaïsme immédiatement antérieur. » Sauf les réserves de détail qui précèdent, il est impossible de ne pas rendre hommage à son savoir et surtout à la saine critique avec laquelle il emploie et apprécie les matériaux qu'il a rassemblés, et qu'il a le bon goût de ne pas entasser. Son style, clair et correct, est quelquefois un peu pénible, mais toujours parfaitement approprié au sujet. Il n'a pas la prétention d'inventer un système, il se borne à chercher l'histoire dans toutes les sources : tâche laborieuse et honorable, quand on la remplit, comme M. Nicolas, avec autant de scrupule, de méthode et, sauf quelques exceptions, avec autant d'exactitude. Son ouvrage doit captiver l'attention de tous les lecteurs, de ceux qu'il instruit et de ceux dont il ranime les souvenirs ; il mérite, par l'intérêt qu'il offre d'un bout à l'autre, par le choix de l'érudition et par la convenance des formes, un rang distingué entre les productions historiques et philosophiques de notre temps.

DE LA

LIBERTÉ POLITIQUE EN FRANCE ⁽¹⁾

Lorsqu'il était activement engagé dans les affaires publiques, M. de Lasteyrie a souvent regretté, nous dit-il, « que personne ne se fût donné la peine de réunir et de classer les faits de liberté dont l'histoire de France n'est pas si dépourvue qu'on le suppose. » Il a fait son livre pour répondre à ceux qui, « s'imaginant la liberté d'invention moderne, refusent d'y croire, et à ceux qui, pensant l'avoir découverte, s'attribuent le droit d'en mal user. » M. de Lasteyrie ne comprend pas pourquoi la liberté renie ses ancêtres, et il s'indigne de voir que la partie de l'histoire qui touche la liberté « soit la plus négligée par les historiens. » M. de Lasteyrie a tort de s'indigner, car c'est là une question qui a été souvent agitée et sur laquelle il est difficile de jeter des lumières nouvelles. Tous les textes, tous les renseignements qui peuvent servir à la résoudre ont été rassemblés et comparés par des savants de premier

(1) *Histoire de la Liberté politique en France*, par M. Jules de Lasteyrie ; 1^{re} partie, in-8, Michel Lévy frères.

ordre et des historiens d'un grand mérite. « Je ne suis, « dit M. de Lasteyrie, ni un philosophe, ni un érudit; » tant pis, car il est difficile de comprendre comment, sans être un érudit, on peut traiter avec autorité un sujet qui exige la plus solide érudition, et comment, sans être un philosophe, on peut rattacher l'histoire aux sciences sociales, c'est-à-dire éclairer les faits par les principes, découvrir les principes dans l'enchaînement des événements et les développer par l'étude pratique de leurs résultats. « Je n'ai, ajoute M. de Lasteyrie, d'autre qualité, pour apprécier les choses du passé, que d'avoir vu de près les choses du présent. » Le titre serait insuffisant, car avoir vu de près ce qu'a fait, par exemple, M. Thiers n'implique pas la capacité nécessaire pour bien juger ce qui s'est fait au temps de Charlemagne. Du reste, j'ai hâte d'ajouter que M. de Lasteyrie est trop modeste, que son livre suppose beaucoup d'instruction, un long travail, qu'il se lit avec intérêt et qu'il mérite une place honorable parmi les productions historiques de ces derniers temps.

M. de Lasteyrie n'est pas, tant en faut, le premier qui, pour nous maintenir ou nous ramener dans la voie de nos destinées, ait eu la fantaisie de nous remettre sous les yeux les souvenirs de notre histoire. D'autres, avant lui, voulant nous montrer la nation française toujours libre depuis son origine, ont prétendu que la constitution de 1791, objet de tant de vœux et sujet de tant de troubles, valait moins que la constitution antique dont l'esprit avait, durant quatorze cents ans, animé le grand corps de la monarchie française. En d'autres termes, l'importante question que M. de Lasteyrie soulève

implicite se réduisait, il y a soixante et treize ans, à savoir si la France, avant 89, avait une constitution, ou bien s'il fallait lui en donner une. Les défenseurs de l'ancien régime donnaient le nom de constitution à de vagues et douteuses traditions de coutumes oubliées, tellement vagues, douteuses et oubliées, que ceux qui s'entendaient pour les vanter se divisaient pour les décrire, et qu'on put leur répondre justement qu'ils voulaient loger la France régénérée dans des ruines habitées par des fantômes.

Dans le premier volume de son livre intitulé : *de la Révolution française*, Necker réfute victorieusement ceux qui, pour contrarier ses opérations et déjouer ses projets, lui opposaient la constitution française ; il prouve que cette prétendue constitution est un mot vide de sens ; qu'à remonter aux premiers temps de la monarchie et en suivant l'ordre des époques historiques, il n'y a jamais eu un état de choses stable, constant, uniforme, qu'on puisse nommer une constitution ; que ce qu'on appelait de ce nom était même complètement oublié depuis deux siècles ; que les changements survenus dans les hommes et dans les choses en auraient fait une véritable innovation, et de toutes les innovations la plus extravagante et la moins praticable. Singulière constitution, on l'avouera, que celle dont il faut prouver l'existence ; qui se composait d'états généraux qu'on assemblait tous les deux ou trois cent sans et qu'on était maître de ne pas assembler ; de parlements qu'on cassait ou qu'on exilait quand ils refusaient de signer les édits ; enfin d'un roi qui n'était lié ni par les volontés de ses prédécesseurs ni par les siennes propres, et qui, con-

centrant de plus en plus en sa personne l'unité nationale, finit, comme dit Lemontey dans son *Essai sur l'Établissement monarchique de Louis XIV*, par faire du clergé un simulacre, de la noblesse un cortège, de la magistrature un instrument et de la bourgeoisie une manufacture.

Les apologistes de l'ancien régime répondent quelquefois que l'Angleterre n'a pas de constitution et qu'elle est libre et heureuse. L'Angleterre a *l'habeas corpus*, le Bill des Droits, la grande charte, le jugement par jurés et une législation formée par un long usage de la liberté. La France, avant la Révolution, n'avait aucune de ces garanties. Rien ne limitait le pouvoir que la crainte de la révolte, presque impossible; rien ne pouvait le réformer que la bonne intention du prince, et la réforme ne durait pas plus longtemps que la bonne volonté.

M. de Lasteyrie prétend que l'histoire de France abonde « en faits de liberté, et qu'en repoussant toute solidarité avec l'ancien régime, la liberté moderne a renié ses ancêtres. » Ne nous laissons pas éblouir par les expressions chevaleresques, et prions qu'on nous indique ces libertés que nous renions. S'agit-il de la liberté de ceux qui vivaient sous la domination des seigneurs? Non, sans doute. Veut-on parler des seigneurs eux-mêmes? Mais n'est-ce pas abuser des termes et pervertir toutes les notions que d'appeler liberté une indépendance anarchique, oppressive, spoliatrice, et qui compromet à la fin plus qu'elle ne garantit les intérêts de ceux qui l'exercent?

La liberté, Dieu merci, est un mot très-clair, très-simple, d'une signification et d'une portée très-précise,

et quand on l'emploie, il faut renoncer aux équivoques. Au sein d'une société politique quelconque, la liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi pour tous les actes qui ne blessent pas le droit d'autrui. Assurément, il faut éviter les anachronismes en histoire aussi bien qu'en politique, et ne pas demander au huitième siècle des garanties dont nous jouissons à peine au dix-neuvième. Mais quand on parle de liberté en historien, en philosophe et en moraliste, on énonce implicitement des principes qui sont vrais à toutes les époques, dans tous les pays, sous tous les gouvernements. Par exemple, dire que nul ne doit être puni sans avoir été jugé, ni jugé que suivant des formes prescrites, ni gêné dans l'exercice honnête et paisible de ses facultés intellectuelles, morales et physiques, c'est énoncer des vérités aussi évidentes il y a deux mille ans qu'aujourd'hui, des principes aussi incontestables à Tombouctou qu'à Paris, dans un hameau de cent habitants que dans une ville de deux millions d'âmes, dans le coin le plus sauvage de l'Océanie que dans la capitale la plus civilisée de l'Europe. Je cherche vainement à quelle époque de l'histoire de France, antérieure à la Révolution, ces vérités et ces principes ont été formellement reconnus et invariablement respectés.

Est-ce sous la première race? L'érudition et la critique ont, depuis longtemps, porté sur cette époque une lumière qui nous montre avec beaucoup d'exactitude l'état des personnes, des lois et des pouvoirs; qu'y voyons-nous? Au milieu de huit nations ou races diverses, la guerre et la force décidant toutes les questions, tranchant tous les différends, étendant ou resser-

rant les pouvoirs, fondant, abolissant, rétablissant les privilèges et les servitudes; des chefs n'exerçant qu'un pouvoir militaire et partageant le fruit de leurs incursions et de leurs pillages avec leurs compagnons, qui, de plus en plus insolents, forment bientôt une caste également redoutable aux peuples et aux rois; des bénéficiers que leurs bénéfices d'abord viagers et ensuite héréditaires détachent de l'intérêt commun; des justices seigneuriales procédant par amendes et confiscations; enfin, un clergé que ses talents, sa conduite et ses fonctions recommandent au respect des multitudes qu'il console, ne pouvant pas les protéger. Est-ce dans cet âge inculte et barbare que M. de Lasteyrie place les ancêtres de la liberté moderne?

Au commencement de la seconde race, un grand homme aspire à civiliser les peuples. Deux fois par an, il convoque les assemblées de la nation, publie des lois souvent excellentes, réprime les abus des justices seigneuriales, réforme le système administratif et donne au monde le rare exemple d'un gouvernement qui s'améliore malgré les bouleversements de la guerre, et d'un monarque absolu qui impose lui-même des bornes à son autorité. Mais, après la mort de Charlemagne, la France retombe immédiatement dans l'état de misère et de désordre où l'avait laissée les rois de la première race. Toutes les institutions disparaissent, la couronne se dégrade sur la tête de ces princes imbéciles, cruels et superstitieux, également incapables de modérer, de conserver ou de reprendre le pouvoir. Le royaume se démembre, la féodalité se développe, couvre le territoire et asservit les personnes; la France, foulée par les

invasions et déchirée par les entreprises de la noblesse et du clergé sur le pouvoir royal, est enveloppée des ténèbres de la plus profonde ignorance ; elle offre le spectacle des vices les plus honteux, des plus scandaleux désordres, et la multitude, hébétée de superstition et frappée de terreur, attend la fin du monde. Ce n'est pas non plus, je pense, à cette époque que nous devons rechercher soit les traditions de la liberté moderne, soit les ancêtres que M. de Lasteyrie nous accuse d'avoir reniés.

M. de Lasteyrie prétend que, « avec la féodalité, la carrière s'ouvre au progrès ; le champ de l'humanité devient fécond, toutes les semences lèvent à la fois. Le monde se repopule et produit des hommes qui sentent¹, qui pensent et qui agissent. » M. Guizot, qui a jeté sur ce temps et sur ces matières, des regards si pénétrants, prouve que la féodalité ne contenait le germe d'aucune institution publique, et qu'elle manquait des principes de tout gouvernement, même du gouvernement aristocratique. Et si quelque chose ressort clairement des livres publiés là-dessus dans les deux derniers siècles, c'est que la féodalité était un obstacle à l'unité nationale, à tout pouvoir législatif, à toute loi réelle, même à la monarchie proprement dite. Ces questions ne peuvent être ni approfondies ni discutées ici avec tout le développement convenable ; mais il suffit de les indiquer sommairement pour faire apprécier le système de ceux qui nous proposent ce qui a été pour modèle de ce qui doit être, et qui nous engagent à recueillir dans les monuments du passé des exemples pour le présent et des gages pour l'avenir.

Tout ce que nous pouvons y recueillir, c'est la preuve

que les Français n'ont jamais subi patiemment la douleur de l'oppression et l'abjection de la servitude. Depuis le jour où Philippe-le-Bel, en appelant la bourgeoisie à l'assemblée de 1302, donna le premier exemple d'une convocation des états généraux, la nation n'a pas cessé de réclamer ses franchises. Elles les a demandées, et toujours inutilement, dans les assemblées de 1467, 1484, 1560, 1576, 1588 et 1614. Elle a plus d'une fois sonné le tocsin des communes, fait entendre sa voix indignée sur les barricades de Paris, dans les révoltes des Jacques et dans les mutineries des Maillotins. Tous ces mouvements, provoqués par d'horribles vexations, ont été réprimés par d'atroces iniquités. Le despotisme a toujours repris son cours, ayant pour garanties l'ignorance de la multitude, la pluralité des classes et l'étendue du territoire. De ces trois garanties, la première fut détruite par le progrès des lumières, la seconde par l'oppression de toutes les classes, la troisième par la détresse du trésor, qui condamna le prince à convoquer ses peuples. Avant 89, les états généraux avaient été la ressource des princes épuisés de dilapidations et à bout de crédit : en 89, ils furent la ressource de la France. La privation séculaire des droits avait été le sujet de la Révolution; l'établissement des droits fut la Révolution même.

Trois choses fondamentales constituent la société et la distinguent de la barbarie : la liberté, la propriété et l'égalité des droits; la Révolution qui les proclama ne fit donc que placer la France dans les conditions de toute société bien organisée. Que depuis lors la liberté ait été moins populaire que l'égalité, que les partis

l'aient peu aimée et peu pratiquée, c'est incontestable, et M. de Lasteyrie le déplore très-justement; mais là n'est pas la question. Ce qu'il y a de certain, c'est que, avant 89, la liberté n'a pas été plus reconnue en droit que respectée en fait, et, par conséquent, ce n'est pas dans ces époques d'arbitraire et d'oppression que nous devons chercher des modèles. Si la France, avant 89, avait une constitution, comme le prétendent certains historiens, rien n'était plus juste que de la détruire pour ne s'être pas mieux fait sentir au peuple et aux rois; et si elle n'en avait pas, rien n'était plus nécessaire que de lui en donner une. Réduite à ces simples termes, la question ne laisse pas, je crois, grande importance, sous le point de vue, non pas historique bien entendu, mais politique, au système de ceux qui, rattachant les derniers temps aux premiers âges, croient apercevoir la liberté dans le berceau de la monarchie naissante et la retrouver partout, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI. Ce qui était, en 89, une dangereuse tactique de parti, n'est plus aujourd'hui qu'une innocente chimère.

Un publiciste, en étudiant l'histoire de son pays, peut vouloir deux choses bien distinctes : ou y chercher les leçons de l'expérience, l'influence des opinions et des habitudes et les effets que produisent les divers genres d'institutions; ou bien y découvrir les origines et dans ces origines les titres de tous les droits publics et privés qu'il voit établis de son temps. De ces deux usages de l'histoire, le premier offre plus de garanties d'exactitude et d'utilité pratique; le second tend à donner à l'esprit de système et d'abstraction un trop grand ascendant

dans les affaires publiques, à nous soumettre au joug de l'exemple et de l'imitation, à revêtir de l'imposante autorité des siècles des institutions détestables et des maximes funestes. Un historien d'un grand mérite, Sismondi, trouve cette seconde manière d'étudier l'histoire aussi déraisonnable que dangereuse. D'abord, il ne pense pas qu'avoir existé autrefois soit une recommandation suffisante pour exister aujourd'hui; ensuite, et ici sa compétence est grande, il se défie de l'exactitude des recherches qui ont pour but de trouver dans les siècles passés le germe des libertés présentes et la mesure des garanties futures. Il a certainement raison, car toutes les nations ayant éprouvé de nombreuses vicissitudes, et l'histoire des gouvernements n'étant guère que celle de leurs variations, s'il ne faut que des précédents, il y en aura en faveur de tous les systèmes, et rien ne sera plus facile aux divers partis que d'altérer les faits anciens pour les adapter à leurs prétentions actuelles.

Cette préoccupation d'établir des droits par des possessions antérieures explique, selon Sismondi, la fausse direction que la plupart des historiens français ont donnée à leur travail, et le peu d'intérêt que notre histoire offre, en général, aux étrangers et même aux nationaux. Peut-être Sismondi est-il ici trop absolu, car l'antiquité, la longue durée, l'usage non interrompu d'une institution seraient, sinon des titres décisifs, au moins des préjugés favorables, s'il était démontré par des faits que cette institution a toujours été avantageuse. Mais cette démonstration n'a été faite par aucun des publicistes qui concluent de l'antiquité de notre existence politique à l'antiquité de notre liberté, et M. de Lasteyrie ne

paraît pas devoir être plus heureux que les autres.

Dans la première partie de son livre, composée de quatre chapitres, il examine : 1° l'état des populations gallo-romaines et la situation des divers peuples barbares au moment de la conquête; 2° les libertés gallo-romaines; 3° les libertés franques; 4° la nature du pouvoir dans les temps barbares. Ces quatre chapitres le conduisent à l'avènement de Huguès Capet. Sur ces différentes questions, les matériaux abondent; ils remplissent, indépendamment des histoires générales et des traités spéciaux, les neuf premiers volumes in-folio du Recueil des historiens de France. Pour extraire et réunir dans un volume tout ce que ces documents renferment d'essentiel, pour faire entrer dans une histoire si abrégée un choix de faits mémorables et un ensemble de résultats généraux, trois choses sont nécessaires : un travail considérable, un grand discernement et l'art de rapprocher une multitude d'indications, d'événements et de témoignages. Je ne voudrais pas dire que M. de Lasteyrie a fait les études profondes sans lesquelles il est impossible de présenter avec autorité l'état des hommes et des choses, des institutions et des mœurs, du caractère et de l'influence des principaux personnages, en un mot, l'aspect et les généralités de la société tout entière. Peut-être a-t-il plus consulté les auteurs modernes qui ont examiné avant lui les matériaux dont il s'est servi que les monuments réellement contemporains. Mais, dans tous les cas, son livre donne une excellente idée des recherches savantes auxquelles il s'est livré, et il est impossible de ne pas reconnaître le talent avec lequel il en présente les résultats.

Il convient d'attendre que M. de Lasteyrie ait publié la seconde partie de son travail pour examiner en détail certaines questions historiques qu'il tranche trop sommairement, parce qu'il les a peut-être étudiées avec plus d'ardeur que d'exactitude. Je me borne aujourd'hui à protester contre la pensée générale et, selon moi, très-fausse, d'un ouvrage qui se distingue d'ailleurs honorablement par l'originalité de quelques aperçus, la chaleur du style et la droiture des intentions.

LES MASSACRES DE SEPTEMBRE ⁽¹⁾

Ce livre est un anachronisme, un travail peu digne, en général, du talent de son auteur.

J'ai là, devant moi, une collection d'ouvrages sur la Révolution; les pamphlets y occupent une place fort large, et il est difficile, quand on ne les a pas lus, d'imaginer tout ce que l'esprit de parti, l'amour-propre ulcéré et le besoin de vengeance peuvent inspirer de rage, de mensonges et de calomnies. Par un tour de force, à coup sûr sans précédent, toutes ces frénésies de la passion et de la haine en délire sont résumées et dépassées dans cette *Histoire des Girondins et des Massacres de septembre*, auprès de laquelle l'*Histoire des Hommes de proie*, les *Brigands démasqués*, le *Fléau des septembriseurs*, les *Missionnaires de 93*, toutes les feuilles de Royou, de Loustalot, de Desmoulins, de Louvet et de Brissot, sont des œuvres de conciliation, d'impartialité et de bon goût. Il y a même, entre ces pamphlétaires, une différence qu'il est juste de remarquer. Ceux qui ont tenu la plume entre 1792 et 1799 pouvaient difficile-

(1) *Histoire des Girondins et des Massacres de septembre*. par M. Granier de Cassagnac; 2 vol. in-8°, Dentu.

ment écrire de sang-froid. La Révolution n'ayant laissé personne de désintéressé et tous ayant pris parti, chacun, dans les entraînements d'une lutte effrénée, ne dut voir les choses que d'un côté. De là, les haines et les sympathies aveugles, les attaques et les défenses également passionnées. A ces époques terribles, où chacun fait trembler en tremblant, où nul ne sait ni qui vit ni qui meurt, bien des excès se comprennent, s'ils ne se justifient pas. Mais ce qui ne se comprend pas, c'est que, aujourd'hui, au bout de soixante-huit ans, quand les passions sont éteintes, quand les malheurs sont finis, quand nous jouissons des résultats de tant d'efforts et de sacrifices, un écrivain distingué puisse ainsi s'acharner à réveiller de tristes souvenirs, et qu'il donne des diatribes comme la stricte vérité de l'histoire.

Malheureusement, sur cette question, M. Granier de Cassagnac n'est pas libre et ne peut plus être juste. Il a publié, il y a une dizaine d'années, une *Histoire des causes de la Révolution française*, où il formule son jugement définitif dans cette phrase qui termine le troisième et dernier volume (p. 678) : « La Révolution, loin d'avoir hâté la civilisation de la France, » n'a été autre chose « qu'une stupide et sanglante inutilité. » Quand un écrivain à eu le malheur de parler ainsi de l'une des plus grandes et des plus fécondes révolutions que le monde ait vues depuis l'avènement du christianisme, il lui reste à prendre un de ces deux partis : ou faire amende honorable à la vérité et au sens commun en avouant qu'ayant jugé avant d'étudier, il avait mal compris les choses dont il avait eu la prétention d'écrire l'histoire ; ou bien s'obstiner dans sa puérule extrava-

gance, et chercher par tous les moyens à se faire illusion à lui-même. M. Granier de Cassagnac n'a pas hésité; il a persisté dans ses affirmations. Méconnaissant le caractère de la Révolution, sa marche, son ensemble, ses effets, il n'a vu et voulu voir que ruines, meurtres et malheurs en tout genre. Il a dissimulé les résultats, étendu les ravages, et n'a montré que la couche de sang sous laquelle il avait caché un tableau magnifique.

En publiant aujourd'hui ce qu'il appelle l'*Histoire des Girondins*, il n'a pas d'autre but que de justifier en détail le jugement sommaire qu'il portait, il y a dix ans, sur la Révolution. La conclusion est digne de l'exorde : l'*Histoire des Massacres* vaut l'*Histoire des causes*. On y trouve la même justice, la même impartialité, et surtout la même modération de langage. Si la Révolution est « une sanglante et inutile stupidité », les actes d'accusation lus devant les jurés sont « un roman sanglant et stupide. » Les Girondins sont de « vils menteurs, de misérables intrigants, des lâches qui se mettent en vente d'une manière ignominieuse. » Les députations qui se rendent à l'assemblée sont « rauques, immondes » et ressemblent à des « ruisseaux fangeux. Elles font entendre un concert stupide et sauvage d'injures payées et d'imprécations apprises dans les cabarets et dans les bouges. » L'armée respire une « atmosphère d'ignominie, » elle descend dans « un cloaque d'ignominie, » elle est « systématiquement plongée dans la plus immonde crapule. » Ce style, qui se retrouve à chaque page, annonce peu de sang-froid, beaucoup de passion, et il suffirait seul à ôter toute autorité à l'*Histoire des Girondins*.

Il y a trois choses dans ce livre : une appréciation des Girondins, un aperçu sur le 10 août, un grand étalage de pièces relatives aux massacres des prisons. Les Girondins sont vilipendés, l'insurrection du 10 août est dénaturée, et, quant aux massacres, le plus impardonnable défaut de ce livre, rempli de défauts, est d'atténuer ce grand forfait par des exagérations aussi évidentes qu'inutiles. Sous prétexte de venger l'humanité, l'auteur révolte la bonne foi ; en changeant le caractère du crime, il affaiblirait l'horreur naturelle qu'il inspire, si cette horreur pouvait jamais être affaiblie.

Le 10 août a été la journée essentiellement nécessaire de la Révolution. Dans tous les cas, elle fut décisive, et il n'en est aucune que les circonstances expliquent plus naturellement. Dans le livre de M. Granier de Cassagnac, c'est la journée des lâches, des bandits, des cannibales. Ceux qui ont préparé le mouvement se cachent au moment de l'exécution ; ceux qui marchent « veulent reculer les limites connues de la lâcheté et de la férocité humaines. » Ils boivent le sang des Suisses, en font rôtir dix-sept et mangent le cœur de l'un d'entre eux à l'eau-de-vie. On doit supposer qu'avant d'articuler d'aussi épouvantables abominations et d'aussi dégradantes infamies, un écrivain qui respecte son lecteur et qui veut être pris au sérieux, s'est entouré de témoignages respectables, formels, authentiques, incontestables. Quels sont ceux qu'invoque M. Granier de Cassagnac ? « UNE personne qui en a été témoin », et qui l'a raconté. A qui ? A Maton de la Varenne. Une belle autorité ! Le 10 août, en plein jour, par un soleil éclatant, au milieu des Tuileries encombrées, *une* personne, *une seule* personne qui

ne se nomme pas et qu'on ne connaît pas, a vu boire du sang, manger les cœurs à l'eau-de-vie et rôtir *dix-sept* Suisses au feu de vastes cheminées. Ces atrocités, dit M. Granier, « sont constatées par *tous* les témoins oculaires. » Quels sont ces témoins ? « Une personne ! » En vérité, la plume tombe des mains.

Maintenant, à qui l'histoire doit-elle demander compte de cette journée qui a vu renouveler le festin d'Atrée et de Thyeste ? Au parti de la Gironde, dit M. Granier. « La révolution du 10 août, dit-il (tome I, p. 547), avait été longuement *préparée par les Girondins.* » M. Granier oublie tout simplement, à la page 547, ce qu'il a dit aux pages 446 et 447. Ici, « l'insurrection du 10 août fut préparée, dirigée, exécutée par *quelques hommes inconnus.* » Il en nomme quinze « dont les plus fameux, s'il faut l'en croire, n'ont pas dépassé la notoriété du mépris et dont le plus grand nombre n'a pu échapper à l'oubli de l'histoire. » Ainsi, au milieu du volume, le 10 août a été préparé par des inconnus, à la fin par les Girondins. C'est-à-dire que M. Granier de Cassagnac n'a pas pris la peine de rechercher les causes de cette journée célèbre, et qu'il a trouvé plus simple d'outrager au hasard les Girondins, ne s'apercevant pas même des contradictions où l'entraîne sa passion de dénigrement.

Il y a deux manières de dénaturer l'histoire : la première par le mensonge explicite où s'abaisse rarement un écrivain quelconque ; la seconde par la suppression des circonstances qui donnent aux hommes leur vrai caractère et aux événements leur signification. Ces circonstances caractéristiques et décisives, M. Granier de Cassagnac les passe sous silence. Il sait bien cependant

que le seul moyen de comprendre et d'expliquer l'insurrection du 10 août, c'est de se rendre compte de l'état de Paris et de la France, à ce moment solennel de la Révolution.

La coalition étrangère et la conspiration intérieure étaient flagrantes. Les troupes, en petit nombre, qu'on feignait d'opposer aux puissances et aux émigrés qui menaçaient le territoire, étaient commandées par des officiers impopulaires, suspects ou notoirement ennemis de la Révolution. L'armée était dans le plus complet délabrement. Tout manquait, les armes, les habits, les munitions, les chevaux, les effets de campement. La plupart des places manquaient aussi de vivres et de munitions. Les marchés, quand ils n'étaient pas frauduleux, restaient sans exécution. Aussi, l'ennemi put-il facilement passer la frontière. La guerre avait été déclarée le 20 avril. Elle commença le 28 par le combat de Quiévrain, entre Mons et Valenciennes, où nous fûmes battus, et, depuis ce jour-là, chaque courrier apportait à Paris la nouvelle d'une déroute.

Les accusations éclatent alors dans l'assemblée, dans les clubs, dans les journaux ; partout on crie à la trahison. Que fait le roi ? L'assemblée avait licencié la garde royale et ordonné la formation d'un camp de 20,000 hommes sous Soissons. Louis XVI refuse, le 18 juin, de sanctionner ce décret ; le 20 les Tuileries sont envahies, et le 22 le roi lance une proclamation où il déclare qu'il ne donnera jamais son approbation à des mesures qui lui paraîtront contraires à l'intérêt public. La déclaration était malheureuse, puisqu'il s'agissait d'un projet de défense contre l'ennemi. Le peuple y vit l'éclatante

manifestation du désir de livrer Paris aux étrangers. Pétion, maire de Paris, est suspendu de ses fonctions par le conseil du département, et le roi confirme cette décision. Le peuple s'émeut, devient menaçant, on crie dans les rues et on écrit sur les chapeaux : « Pétion ou la mort. » L'assemblée se prononce pour le peuple, et Pétion reprend ses fonctions.

C'est au milieu de cette effroyable agitation que tombe le Manifeste du duc de Brunswick. Ce monument de vandalisme et de folie apprend à la France que tous les membres de l'assemblée nationale, du département, du district et de la garde nationale seront « jugés militairement, sans espoir de pardon ; » que les habitants des villes, bourgs et villages « qui oseront se défendre » contre les troupes de LL. MM. impériale et royale seront fusillés, et que leurs maisons seront « démolies ou brûlées ; » que la ville de Paris sera livrée « à une exécution militaire et à une *subversion totale*. » Ce Manifeste, signé à Coblenz le 25 juillet, fut connu à Paris le 28. Le président de l'assemblée en est informé le 1^{er} août et le communique officiellement le 3. La France, placée dans l'alternative de périr, de vaincre ses ennemis extérieurs et intérieurs, ou d'être la dernière des nations, ne prend conseil que de sa colère, de son honneur et de son droit. Le 3 août, une députation des quarante-huit sections de Paris se présente à la barre de l'assemblée nationale pour demander la déchéance. Dans la nuit du 8 au 9, les faubourgs marchent sur les Tuileries et les prennent le 10. Le roi se réfugie à l'assemblée nationale, qui le suspend, l'envoie prisonnier au Temple, et convoque une convention nationale.

Voilà les circonstances qui expliquent l'insurrection du 10 août, que n'expliquent pas du tout les misérables et fantastiques conciliabules de quinze pauvres diables inconnus, et dont le plus grand nombre, pour parler comme M. Granier de Cassagnac, « n'a pu échapper à l'oubli de l'histoire. » Pour condamner cette insurrection, pour prouver qu'elle fut inutile, il faudrait démontrer que le duc de Brunswick et le roi de Prusse en personne, ne s'avançaient pas, précédés de proclamations menaçantes, à la tête de l'armée prussienne célèbre par sa tactique, par ses victoires et réputée invincible. Il faudrait prouver que Louis XVI avait sincèrement essayé de prévenir et de dissoudre la coalition des rois, qu'il avait fait tous les efforts et tous les préparatifs nécessaires pour repousser leurs armées. Il faudrait se demander qui eût arrêté ces armées dans leur marche, et, si elles eussent pénétré jusqu'à Paris, ce que la France serait devenue. Ce que M. Granier n'a pas daigné se demander, les hommes qu'il outrage se le demandèrent, et par l'énergie de leur patriotisme ils sauvèrent la Révolution et la France.

De telles luttes vont rarement sans de grands excès; malheureusement, cette fois, les excès qui suivirent la lutte dépassèrent toutes les craintes, toutes les prévisions, un crime souilla la Révolution. Le 2 septembre, pendant que le tocsin sonne dans tous les quartiers et que le canon d'alarme gronde sur le Pont-Neuf, la foule court aux prisons. Des hommes qui profanent la justice dans ce qu'elle a de plus sacré, installent un tribunal, consultent les écrous, interrogent les prisonniers, qui passent des mains souillées de ces prétendus juges sous

le couteau sanglant des assassins. Certainement, on n'aurait jamais pu verser l'opprobre de trop haut sur les sophistes qui auraient essayé de pallier un pareil attentat. Dieu merci, ce scandale, fait pour altérer la morale et révolter la conscience publique, n'est donné par aucun parti; mais cet attentat que tout le monde flétrit, par qui et comment a-t-il été commis? Faut-il voir l'effet d'un plan conçu et exécuté de sang-froid, ou bien le résultat d'un accès de folie populaire, d'un délire imprévu, d'une exaspération indomptable?

Tous les historiens d'une autorité reconnue, tous les écrivains qui ont scrupuleusement étudié et loyalement jugé les faits et les hommes, sont d'accord, soit pour proclamer la spontanéité de la fureur populaire, soit pour reconnaître qu'elle a eu la plus large part dans ces journées lamentables (1). Pour eux, les bruits de trahison répandus de tous les côtés, la désertion en masse du Royal-Allemand, la nouvelle de l'insurrection de la Vendée, les sanguinaires excitations de Marat, la reddition de Longwy, la marche des Prussiens, l'arrivée des Russes annoncée par le ministre Lebrun, la proclamation signée de tous les ministres, affichée sur les murs et où le peuple lisait ces mots mystérieusement sinistres : « Vous avez des traîtres dans votre

(1) Voir, 1° le chap. II du tome VII^e de *l'Histoire de la Révolution française* de M. Louis Blanc, et particulièrement, la note très-détaillée et très-concluante placée à la fin de ce chapitre, pages 198 à 216.

2° Dans les *Fastes de la Révolution*, du même auteur, livre excellent, malheureusement inachevé, et où cette question des massacres de septembre est traitée avec une abondance de preuves et une lucidité de démonstration faites pour convaincre quiconque ne repousse pas systématiquement la vérité.

sein, ah! sans eux le combat serait bientôt fini; » le bruit absurde, mais avidement accueilli, d'un complot tramé dans les prisons, la proclamation de la patrie en danger, le canon d'alarme, le départ en masse des volontaires, la chaleur brûlante qui exaltait encore et faisait fermenter la furie et la terreur, telles sont les circonstances qui expliquent le délire où Paris se laissa emporter.

Certes, toutes ces causes, tous ces motifs réunis ne constituent pas la plus légère excuse pour les auteurs, quels qu'ils soient, de ces excécrables atrocités; mais enfin, dans le récit d'un fait, l'historien ne doit rien écarter de ce qui en détermine le caractère, et les circonstances qui expliquent comment ces assassinats furent, sinon conçus, au moins soufferts, doivent entrer dans l'appréciation de cette époque à jamais déplorable de notre histoire. M. Granier de Cassagnac dissimule les circonstances qui accompagnèrent, excitèrent et exaspérèrent ces sanglantes convulsions. Pour lui, les massacres de septembre ne furent pas l'effet du hasard : le « gouvernement de fait, sorti de la révolution du 10 août, médita ce crime, le résolut froidement, l'organisa, le dirigea, l'exécuta, le régla et le paya administrativement. »

Soit. Mais si les auteurs du crime étaient des scélérats, ils n'étaient pas des imbéciles; ce n'était pas apparemment sans une raison sérieuse, quelle qu'en fût l'indignité, qu'ils se déshonoraient ainsi devant l'Europe, et qu'ils imprimaient à la Révolution dont ils étaient les auteurs une souillure ineffaçable? Quelle est cette raison? M. Granier de Cassagnac n'en indique pas une seule. L'exécution des massacres fut décidée, dit-il, lorsqu'il devint visible qu'on n'obtiendrait pas du tri-

bunal révolutionnaire « des condamnations à mort pour des causes purement politiques. » C'était donc des détenus politiques qu'on voulait se défaire? Mais alors pourquoi a-t-on tué tous les détenus indistinctement? Quel intérêt les Girondins ou les Jacobins, Pétion ou Robespierre, Danton ou Vergniaud, Brissot ou Marat, avaient-ils à faire massacrer les pauvres de Bicêtre, les folles et les prostituées de la Salpêtrière, les galériens des Bernardins? Si les hommes qui résolurent les massacres voulurent, comme le prétend M. Granier, « débarasser la Révolution et les révolutionnaires de leurs ennemis, » les pauvres, les folles, les femmes flétries, les galériens n'étaient ni des politiques ni des ennemis, et leur assassinat était un crime aussi inutile au moins qu'odieux.

Pourquoi le commettre? M. Granier cite le passage où le *Journal de la République française* (n° 12, 6 octobre), raconte que Marat et Panis, apprenant que le peuple se portait aux prisons, s'écrièrent : « Sauvons les pauvres débiteurs, les prisonniers pour rixes et les petits délinquants. » Mais si le massacre eût été préparé et organisé, la séparation aurait été faite d'avance, et l'exclamation de Panis et de Marat prouve justement qu'ils furent surpris par la nouvelle des assassinats. Le délire et la spontanéité des assassins explique tout; avec la préméditation, au contraire, tout est incompréhensible. Aussi M. Granier de Cassagnac ne donne-t-il pas une raison qui soutienne l'examen, il articule des faits, supprime les preuves et passe outre. Je n'en veux citer qu'un exemple, entre cent. M. Granier se demande comment Maillard fut amené à diriger les massacres de l'Abbaye et des Carmes, et il ajoute : « C'est un point

sur lequel *aucun document écrit ou inédit ne jette jusqu'ici aucune lumière.* » Un historien ordinaire en aurait conclu que Maillard seul est responsable du rôle qu'il a joué dans ces journées néfastes. M. Granier a une autre manière de juger les hommes et les choses. « Que Maillard, dit-il, se trouvât le 2 septembre dans la cour de l'Abbaye et qu'il y attendit, *en vertu d'ordres secrets*, les prisonniers qu'on envoyait à la mairie, *c'est ce qu'il n'est pas permis de révoquer en doute.* » Ainsi, il n'existe aucun document écrit ou inédit qui établisse l'existence de ces ordres; M. Granier les a cherchés sans les trouver. Ces ordres n'existent pas; n'importe, il n'est pas permis de les révoquer en doute. Je n'en sais rien, je n'en peux rien savoir, mais je l'affirme, tel est le raisonnement de M. Granier de Cassagnac.

Ce qu'il faut reprocher aux chefs de la Révolution, c'est, non pas d'avoir prémédité des massacres, mais de les avoir tolérés pendant quatre jours: de n'avoir pas arrêté et puni les assassins. C'est là leur crime, et ici se présente une considération importante. Quand les massacres furent commencés, Marat les encouragea; quand ils furent terminés, il prit hautement la défense des assassins contre l'indignation publique, et écrivit la fameuse circulaire où les départements étaient invités à suivre l'exemple de Paris. Là-dessus, son cynisme a été imperturbable; mais, dans sa lutte contre les Girondins, chaque fois qu'on lui a reproché d'avoir non-seulement approuvé mais « préparé » les massacres, il a toujours répondu: « C'est une imposture. » Il se vantait de les avoir encouragés, il se serait bien autrement glorifié de les avoir conçus.

Quand on a la prétention de faire la leçon à tous les historiens et de donner à l'histoire une physionomie nouvelle, le premier devoir est d'expliquer les événements et d'en indiquer les causes : ce devoir, M. Granier ne l'a pas rempli. Il affirme beaucoup, mais il n'explique rien. A la place des explications nécessaires, il entasse des détails inutiles, insignifiants, et qui n'offrent aucune espèce d'instruction. Un tiers au moins du livre est consacré à nous donner le nom, le prénom, le métier et l'adresse de gens parfaitement inconnus. « J'aimerais autant, disait en pareil cas Fontenelle, qu'un homme apprît exactement l'histoire de toutes les pendules de Paris, en quel temps et par quel ouvrier chacune a été faite, combien de fois et combien de temps chacune s'est dérégulée, lesquelles sonnent plus clair que les autres ; mais qu'il ne se souciât nullement de savoir comment cette machine est composée et quels ressorts la font jouer. » Ces détails puérils, que Voltaire appelait la vermine de l'histoire, coupent le récit, font perdre de vue les choses essentielles, en amortissent l'intérêt, et c'est là l'une des principales causes du mépris que Mallebranche avait conçu pour les études historiques.

Je ne veux rien dire du jugement que M. Granier de Cassagnac a porté sur les Girondins, sinon qu'il ressemble à ses appréciations du 10 août et des journées de septembre. On y trouve la même justice, la même modération, la même exactitude. Comme parti politique, les Girondins m'inspirent une sympathie médiocre, mais la manière dont ils sont attaqués par M. Granier me donnerait envie de les défendre. Ils furent inexpérimentés, turbulents, étourdis, présomptueux, et ils abusèrent

de l'ascendant que leur donnèrent un moment leur habitude de la parole et la haute éloquence de leurs chefs. Ils ne comprirent jamais, qu'étant assez forts pour irriter leurs adversaires, ils ne l'étaient pas assez pour les écraser. Par leurs tracasseries, leurs injures, leurs attaques passionnées, personnelles et intempestives, ils excitèrent les animosités, provoquèrent les vengeances, rendirent toute conciliation impossible, déchirèrent la République et la jetèrent dans la voie où elle devait se perdre.

Dans toutes les occasions importantes, ils manquèrent de prévoyance et de sens politique. Ils s'égarèrent dans cette opinion alambiquée de l'appel au peuple; idée complexe, enveloppée de raisonnements insaisissables au plus grand nombre, idée dangereuse, mais à laquelle ils revenaient toujours, malgré les orages qu'elle soulevait, parce qu'ils avaient l'arrière-pensée de s'en servir contre leurs adversaires. Une trop grande estime d'eux-mêmes et un trop grand dédain de leurs ennemis leur firent prendre des résolutions téméraires qui causèrent leur perte et les malheurs de la France. Non contents de signaler à l'indignation publique les sanguinaires publications de Marat, ils attaquèrent le représentant de manière à doubler l'influence du journaliste, à en faire pour le peuple, une victime à défendre, un héros à venger. C'est par eux que la première atteinte fut portée à l'inviolabilité de la représentation nationale, et ils périrent par l'arme même dont ils avaient montré l'usage à leurs ennemis. Leur orgueil ne souffrait aucune rivalité; le besoin de dominer et l'impatience de vaincre amenèrent leur ruine. Quelques-uns tombèrent dans le piège que la cour tendit à leur ambition, mais, sauf ce

moment de défaillance, tous restèrent jusqu'au bout fidèles à la cause de la liberté. En résumé, s'ils ont jeté de l'éclat sur la Révolution, ils n'ont jamais su la diriger. Ils eurent des orateurs, mais ce fut seulement par ironie et pour les désigner à la fureur populaire que leurs ennemis les appelèrent « hommes d'État. » Voilà ce qu'il est juste d'en dire. Mais les traiter de vils menteurs, de lâches et de malhonnêtes gens, comme fait M. Granier, c'est dépasser toute mesure et outrager la vérité.

Il est difficile d'imaginer jusqu'où M. Granier porte l'acharnement et l'injustice contre les Girondins. Il ne voit et ne signale aucune des fautes graves qu'ils ont commises ; mais il leur fait un crime de leurs actions les plus irréprochables. On les accusait d'avoir comploté l'oppression de Paris et d'avoir, pour atteindre ce but, voté l'organisation d'une garde de vingt-quatre mille hommes, fournie par les quatre-vingt-trois départements. Ils répondirent que l'accusation était fausse ; que, sur cette question de la garde départementale, ils avaient voté les uns pour, les autres contre, et que Vergniaud, Carra et Fonfrède, notamment, avaient repoussé le projet ; il en résultait qu'il n'y avait eu aucune entente, et, par conséquent, pas de complot. Assurément, s'il y avait une défense naturelle, légitime et concluante, c'est celle-là, M. Granier, cependant, la reproche aux Girondins comme une lâcheté et une « éclatante apostasie. »

Du reste, les accusations de M. Granier sont tellement inconsistantes et contradictoires qu'il suffit de les rapprocher pour les détruire. Ainsi, à la page 26 du premier volume, il traite les Girondins de lâches ; aux pages 90, 91, 92 et suivantes, il prouve qu'ils sacrifièrent

tous leur vie avec la plus grande simplicité et la plus grande bravoure; et, à la page 401, il reconnaît que les Vingt et un allèrent à l'échafaud « sans peur. » Il est vrai qu'il ajoute : « mais sans éclat ; » leur reprochant, sans doute, de n'avoir pas crié, gesticulé, c'est-à-dire de ne s'être pas étourdis pour se donner un courage factice dont ils n'avaient pas besoin. Ils moururent simplement comme on mourait alors, et de tous les historiens qui les ont attaqués, M. Granier de Cassagnac est le seul qui les ait poursuivis jusque sur l'échafaud.

Il est impossible de relever dans un article tout ce que ce livre renferme de violences gratuites, d'injustices criantes, d'assertions en l'air et d'accusations sans preuves. Réflexion faite, ma première impression était bonne ; il valait mieux n'en pas parler. Mais, il est bien difficile de voir ainsi vilipender la Révolution, et de rester impassible. La Révolution française a été le résultat et le prix des efforts les plus glorieux et du plus héroïque dévouement, la consécration de la liberté et de l'égalité, le triomphe de la justice et du plus juste orgueil national. Elle est dans nos mains comme un dépôt sacré dont nous devons compte à nos enfants, et il n'est permis à aucun de nous, tant qu'il nous restera une langue pour parler ou une plume pour écrire, de laisser dire qu'elle n'a été qu'une « stupide et sanglante inutilité. »

LITTÉRATURE RÉVOLUTIONNAIRE ⁽¹⁾

Dans une courte préface, M. Maron dit que « plusieurs critiques » lui avaient conseillé d'intituler son livre : *Histoire de la Littérature sous la Convention*, et qu'il n'a pas suivi leurs conseils, parce que ce titre aurait eu un sens trop restreint. » Evidemment, c'est le contraire qui est vrai, et les critiques avaient raison. Pour faire l'histoire littéraire « de la Convention, » il suffit d'examiner les discours prononcés en séance publique et les travaux des divers comités. Pour apprécier l'état de la littérature « sous la Convention, » il faut, au contraire, suivre le mouvement général des esprits, juger tout ce qui s'est produit, soit au dehors, soit au dedans de l'assemblée. Dans le premier cas, le sujet se rétrécit; dans le second, il prend de grandes proportions. Le titre implique presque toujours le plan de l'ouvrage, et j'ose affirmer que M. Maron aurait écouté ses critiques si l'économie de son livre eût reposé sur des idées bien distinctes et bien nettes; et alors, il ne nous aurait pas donné un travail où ne manquent, certainement, ni le talent ni les

(1) *Histoire littéraire de la convention nationale*, par M. Eugène Maron; 1 vol. Poulet-Malassis et Debroise.

connaissances, mais dont les détails ne se rapportent que très-indirectement à l'énoncé de son titre.

Le titre adopté par M. Maron a un inconvénient plus grand encore : il offre à l'esprit l'idée d'un contraste choquant et presque puéril. En quelques mois, plus que séculaires par la grandeur des événements et des résultats, la Convention, déchirée par les factions, décimée par l'échafaud, improvise des armées, lutte contre la famine et la guerre civile, déjoue la coalition réputés invincible, enfante tous les prodiges, commet tous les excès, et la puissance avec laquelle la République, née au milieu des victoires, accable, dès son berceau, tous ses ennemis, donne à son enfance la majesté des vieux empires. Conçoit-on que la pensée ait pu venir à un écrivain sérieux de juger l'œuvre d'une telle assemblée, par le côté de la littérature ? En s'enfermant dans un cercle aussi étroit, M. Maron avait entrepris un livre impossible, aussi ne l'a-t-il pas fait. Son ouvrage ne donne que des notions vagues, très-incomplètes, presque nulles sur l'objet que le titre annonce. M. Maron parle, et quelquefois d'une manière remarquable, d'économie politique, d'instruction publique, de philosophie, des physocrates, de tout, excepté de la littérature révolutionnaire. Je me trompe; il y a un chapitre, le premier de la seconde partie, consacré au journalisme. Il semble que cette partie du livre devait être traitée avec un soin particulier, occuper la plus grande place, offrir le plus d'intérêt. C'est la plus faible, la plus écourtée, la seule où il soit évident que l'auteur ne connaît pas parfaitement son sujet.

Cependant, aucune époque de la Révolution, pas même

l'époque de la Constituante, n'est plus riche en renseignements propres à éclairer le travail d'un historien et à diriger sa marche. Il se publia peu de journaux pendant la Terreur, mais jamais la presse ne fut plus active que dans les premiers et les derniers jours de la Convention. Tout alors s'écrivait et s'imprimait; chaque parti avait non-seulement ses orateurs, mais ses écrivains; le nombre des pamphlets égalait celui des discours, et ce n'est pas dire peu; les journaux et mille feuilles volantes, échos des passions, des intérêts et de l'esprit de parti répétaient les moindres paroles prononcées dans les clubs, et à la tribune nationale. Les matériaux ne manquent donc pas pour apprécier les hommes et les choses. M. Maron se borne à parler très-vaguement de l'*Ami du peuple*, du *Patriote français*, du *Père Duchesne*, du *Vieux Cordelier*, des *Révolutions de Paris* et de deux ou trois autres journaux sans notoriété et sans influence, par exemple, du *Journal français* qui vécut quatre mois, du 15 novembre 92 au 7 février 93, sans abonnés et sans lecteurs. Il oublie les *Annales patriotiques*, le *Journal des hommes libres*, le *Journal de la Convention*, le *Journal de la Montagne*, le *Républicain universel*, et le *Bulletin des Amis de la vérité*, où le parti de la Gironde a mis plus particulièrement ses passions, ses projets, et où il faut chercher sa pensée tout entière.

M. Maron commet un oubli bien autrement grave et tout à fait inexplicable. Il ne dit pas un seul mot du célèbre *Fragment de l'Histoire secrète de la Révolution*, de Camille Desmoulin; ni de la *Lettre de Camille Desmoulin à Arthur Dillon*; ni des *Lettres de Robespierre à ses commettants*, trois pièces également curieuses et impor-

tantes. Les deux dernières sont extrêmement rares ; mais un écrivain qui fait l'*Histoire littéraire de la Convention* doit savoir au moins qu'elles existent, et les chercher pour y prendre les renseignements précieux qu'elles renferment presque à chaque page. Les lettres de Robespierre, du 15 septembre 1792 au 18 mars 1793, portent sur les plus grands événements de la Révolution : l'insurrection du 10 août, le mouvement électoral d'où sortit la Convention, et le jugement de Louis XVI. Il y traite, en outre, diverses questions politiques et philosophiques, entre autres, de la police des assemblées délibérantes, de la guerre, des papiers publics, des subsistances, de l'influence de la calomnie sur la Révolution, etc... Charles Nodier, dans ses *Souvenirs de la Révolution*, dit que Robespierre n'était pas, comme orateur, aussi nul qu'on l'a fait en répétant les diatribes des Thermidoriens, et, après avoir reproduit divers passages du dernier discours qu'il prononça le 8 thermidor, avant-veille de sa mort, il affirme que la tribune a souvent « retenti depuis lors d'accents moins imposants et de périodes moins sonores. » M. Maron est entièrement de l'avis de Charles Nodier. Il reconnaît ce qu'il y avait, dans les discours de Robespierre, surtout au commencement, de déclamatoire et de monotone ; mais « en général, dit-il, les discussions purement politiques, où il s'agissait, comme on disait sous le gouvernement parlementaire, d'un vote de confiance, lui donnèrent lieu de déployer des qualités oratoires qu'on ne lui reconnaît pas ordinairement : la précision, la dignité, le sang-froid, la mesure. Hautain et ferme envers les opposants, respectueux et soumis envers

la majorité, il a le style d'un orateur véritablement parlementaire et constitutionnel. » D'accord; mais il ne s'agit là que de l'orateur, et, dans une *histoire littéraire*, il aurait fallu avant tout apprécier l'écrivain. Or, pour juger et faire juger l'écrivain, il était indispensable de lire, d'analyser et de faire connaître, au moins par des extraits, les *Lettres* dont M. Maron ne parle pas.

Quant à Camille Desmoulins, *la France libre*, *la Lanterne aux Parisiens*, *les Révolutions de France et de Brabant* et *Jean-Pierre Brissot démasqué*, ont, depuis longtemps, établi la réputation de cet incomparable pamphlétaire. Mais nulle part, *le Vieux Cordelier* excepté, il n'a montré sa verve naturelle, son entrain, son éloquence, la puissance de son sarcasme, sa malice meurtrière, et la souplesse de son esprit, au même degré que dans son *Fragment de l'Histoire secrète* et dans sa *Lettre à Arthur Dillon*. Le *Fragment* est une pièce très-curieuse, très-instructive et d'une lecture entraînante; mais les défauts de Desmoulins n'y sont pas assez compensés par ses qualités. Jamais les insinuations perfides, la haine de parti et la froide méchanceté n'avaient été portées si loin. Ce pamphlet, que Desmoulins lui-même appelait « le manifeste de la sainte insurrection du 31 mai (1), » fut le coup de grâce des Girondins et les conduisit à l'échafaud. C'est une œuvre remarquable, mais ce n'est ni une bonne action ni un bon exemple.

Dans le *Fragment de l'Histoire secrète*, Camille Desmoulins attaque les Brissottins; dans la *Lettre à Arthur Dillon*, il se défend des accusations dont il a été l'objet

(1) *Lettre à Arthur Dillon*, p. 5.

pour ses rapports avec le général Dillon, alors incarcéré comme conspirateur. Il voulut d'abord se justifier devant la convention, et il parla très-maladroitemment. L'assemblée, présidée ce jour-là par Bréard, ennemi personnel de Desmoulins, l'accueillit par des murmures et finit par lui ôter la parole. Le journaliste vengea l'orateur. Rentré chez lui, Camille Desmoulins écrivit sa brochure, qui parut immédiatement avec cette épigraphe : « Le tailleur d'Henri IV lui ayant parlé d'affaires, celui-ci dit qu'on allât chercher le chancelier pour lui prendre mesure d'un habit. C'était un propos insolent et d'un aristocrate. Il faut que le tailleur parle à son tour à la section ou à la Convention, mais il ne faut pas qu'il fasse taire les autres. Et puisqu'on m'a ôté la parole, à moi mon écritoire. »

Cette brochure de cinquante-huit pages ne faiblit pas une minute ; elle est égale, sinon supérieure, au cinquième numéro du *Vieux Cordelier*. D'un bout à l'autre, c'est un chef-d'œuvre, mais quel chef-d'œuvre ! où tous les membres influents de la Convention, sauf Robert Lindet, Danton et Robespierre, sont bafoués, mordus jusqu'au sang, blessés jusqu'au fond de l'âme. C'est là que se trouve, après un ravissant dialogue où Legendre est couvert de ridicule, le mot célèbre sur la manière dont Saint-Just portait sa tête. L'espace me manque pour faire des citations ; mais je donne ce passage qui n'est pas, en général, connu textuellement. Après avoir dit de Legendre : « Au fond, c'est un excellent patriote, qui ne manque même pas de bonhomie, et qui n'a que le petit défaut de se croire, après diner, le plus grand personnage de la République, » Camille Desmoulins ajoute : « Après Legen-

dre, le membre de la Convention qui a la plus grande idée de lui-même, c'est Saint-Just. On voit, dans sa démarche et dans son maintien, qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la République, et qu'il la porte sur ses épaules avec respect et comme un saint sacrement (1). » Le *Fragment d'une Histoire secrète* hâta la mort des Girondins; la *Lettre à Arthur Dillon* perdit Camille-Desmoulins. Ceux dont il avait si cruellement blessé l'amour-propre devinrent d'implacables ennemis qui le poursuivirent jusqu'à l'échafaud. Comment M. Maron a-t-il pu, dans une *Histoire littéraire de la Convention*, oublier une pièce aussi éminemment littéraire, dont l'effet fut si grand, et qui souleva des haines et des admirations également passionnées?

M. Maron parle à peine du *Père Duchesne*, ne pouvant pas surmonter, dit-il, l'horreur que lui inspire cet infâme journal. Et cependant, ajoute-t-il, « faut-il le dire? Nous en frémissons, nous rougissons, notre plume s'arrête: Hébert a du talent! Surmontez le dégoût qu'il inspire, osez vaincre le frémissement qu'on éprouve au contact d'un reptile hideux... il ne serait pas difficile d'extraire de son journal des pages entières écrites non-seulement avec verve, mais encore avec esprit et une certaine élégance. » Je regrette que M. Maron n'ait pas rougi un peu moins et cité un peu plus; j'aurais été curieux de savoir dans quel numéro il a trouvé cette élégance et cet esprit. De tous les journaux de la Révolution, le *Père Duchesne* est le plus rare, tellement rare qu'il n'en existe pas un seul exemplaire com-

(1) *Lettre à Arthur Dillon*, p. 52, à la note.

plet. Ce que j'en ai lu est bien loin d'annoncer le talent qui a frappé et fait rougir M. Maron ; j'ai trouvé Hébert toujours grossier, ordurier et presque toujours plat. Il a été, selon moi, très-bien jugé par Camille Desmoulin, dans cette admirable invective du *Vieux Cordelier* (n° 5, p. 84) : « Ne sais-tu donc pas, Hébert, que les tyrans d'Europe, quand ils veulent faire croire que la France est couverte des ténèbres de la barbarie ; que Paris, cette ville si vantée par son atticisme et son goût, est peuplée de vandales ; ne sais-tu pas, malheureux, que ce sont les lambeaux de tes feuilles qu'ils insèrent dans leurs gazettes, comme si le peuple était aussi bête, aussi ignorant que tu voudrais le faire croire à M. Pitt. comme si on ne pouvait lui parler qu'un langage aussi grossier ; comme si c'était là le langage de la Convention et du comité de salut public ; comme si tes saletés étaient celles de la nation ; comme si un égout de Paris était la Seine. »

Parmi les choses peu connues de la Révolution, il faut mettre en première ligne la bibliographie, et M. Maron faisant une *histoire littéraire*, a eu grand tort de n'en pas donner un aperçu, au moins en ce qui concerne les journaux.

Il y aurait, du reste, d'autres oublis et d'autres lacunes à lui reprocher. Comment, par exemple, n'a-t-il rien dit de la *République universelle*, de cet extravagant Anacharsis Clootz, de la brochure de Meillan sur le 31 mai, des brochures de Louvet, notamment de la dernière (*Quelques Notices pour l'histoire, etc.*), qui joint à l'importance historique l'intérêt du roman ? Pourquoi n'a-t-il rien dit de cette fameuse lettre « pleine d'affreuses vé-

rités » où Philippeaux, en pleine Terreur, parlait si librement du comité de salut public ?

M. Maron, quoiqu'il s'en défende, un petit faible pour Barrère. Il dit qu'il le méprise, et on ne comprend pas trop pourquoi, car il nie qu'il ait été lâche, ce qui est bien fort, et il plaide ouvertement en sa faveur les circonstances atténuantes. Il est inexplicable alors qu'il n'ait pas parlé des deux seules pièces qui lui fassent incontestablement honneur, au moins comme écrivain : c'est-à-dire : 1° de la *Réponse des membres des deux anciens comités de salut public et de sûreté générale* ; 2° du *Second mémoire des membres de l'ancien comité de salut public, dénoncés à la Convention par Laurent Lecointre*. C'est là que Barrère a montré un vrai talent d'écrivain, une énergie qu'on ne lui connaissait pas et même une certaine élévation. Le second Mémoire surtout, signé par Barrère, Collot et Billaud, et publié le 3 pluviôse an III, est un très-beau tableau de l'état de la France en 1793 et des opérations du comité de salut public. M. Maron avait là une belle occasion de montrer le lettré, le révolutionnaire, et cette âme, très-basse quoi qu'il en dise, relevée par la grandeur du sujet.

Si la seconde partie du livre, consacrée à la littérature et au journalisme est faible et incomplète, la première partie, où M. Maron décrit les travaux de la Convention, juge les orateurs, résume les discussions relatives à l'instruction publique et à l'économie sociale, est, au contraire, remarquable par l'exactitude des analyses, la netteté des aperçus et la fermeté des appréciations. M. Maron juge trop favorablement, selon moi, les Girondins et surtout les Thermidoriens ; mais une discussion

là-dessus me mènerait trop loin; je n'insiste pas. J'ai hâte de signaler et de louer sans restriction l'exposé très-brillant et très-fidèle où M. Maron raconte ce que la Convention a fait pour l'instruction publique, et d'où il résulte que la Révolution a soutenu, dans toutes les sciences, l'honneur de la France, aussi glorieusement qu'elle a défendu ses droits contre l'Europe coalisée. M. Biot, peu suspect de tendresse pour la Révolution, a parlé, avec l'autorité d'un témoin oculaire et d'un juge compétent, de la grandeur de ces travaux, que pouvait seule opérer « une main de géant, » et de l'enthousiasme qu'excitèrent les premières leçons données par Lagrange, Laplace, Haüy, Monge, Berthollet, Daubenton, Volney, etc. C'est en rappelant les souvenirs de ce temps glorieux que Bougainville, président de l'Institut, disait à Napoléon, dans la séance du conseil d'État du 6 février 1808 : « Sire, je ne me permets qu'une seule observation, c'est que l'époque de 1789 à 1800, en même temps qu'elle sera pour les événements politiques et militaires une des plus mémorables dans les fastes des peuples, sera aussi une des plus brillantes dans les annales du monde savant. » Voilà le langage de l'histoire.

M. Maron ne pouvait pas raconter impartialement les faits sans réfuter bien des calomnies et faire justice de bien des préjugés. J'en cite un seul exemple. Parmi les mesures ruineuses et tyranniques imputées à la convention, l'établissement du *maximum* est l'une de celles qu'on lui reproche avec le plus d'amertume. M. Maron prouve, après beaucoup d'autres, et sans doute aussi inutilement, que tous les partis furent unanimes pour

repousser cette mesure, et que la Convention ne la vota « qu'à la dernière extrémité, sous le coup d'influences irrésistibles, pour modérer une réaction qui menaçait de tout emporter. » La guerre, et surtout la mauvaise récolte de 92, avaient produit un renchérissement général de toutes les denrées. Le peuple, regardant comme factice une disette très-réelle, se répand dans les marchés, taxe les blés et maltraite les fermiers qui ferment leurs magasins. La disette augmente, la fureur s'accroît, les émeutes deviennent plus menaçantes. Des pétitionnaires furieux arrivent à la Convention; ils déclarent, au nom de la commune de Paris, que le mal vient de la liberté du commerce qui assure l'impunité des accapareurs, et réclament impérieusement la taxation de toutes les denrées. « Je n'aime point les lois violentes contre le commerce, dit Saint-Just. » — Marat est plus explicite: « Les mesures qu'on vient de vous proposer à la barre, dit-il (15 février 1793), sont si excessives, si étranges, si subversives du bon ordre, qu'elles tendent évidemment à détruire la libre circulation des grains. » La Convention tient ferme. Alors le désordre prend des proportions effroyables. Les préjugés et la rage populaires s'exaltent; les paysans empêchent le blé de sortir des communes, la foule le taxe dans les marchés au-dessous du cours, le peuple pille les épiciers et les boulangers. Le désordre n'étant plus tolérable, la Convention céda, jugeant qu'une taxe légale était préférable à la taxe imposée le couteau sur la gorge.

Le *maximum* fut voté; il dura vingt mois, du 4 mai 1793 au 24 décembre 1794. Politiquement, dit M. Maron,

ses résultats furent sérieux; au point de vue économique, ils furent nuls. La loi calma le peuple de Paris qui en profita presque seul; quant aux campagnes, elles s'en aperçurent à peine, M. Maron va peut-être trop loin. La loi du *maximum*, qui devait tout perdre, ayant réglé le prix de la viande et oublié de régler celui de la bête vivante, on conserva les bestiaux sur pied parce qu'on aurait perdu à les tuer. Le *maximum* favorisa ainsi la multiplication des bestiaux, et, par conséquent, les progrès de l'agriculture, ce qui explique l'étonnement que causa la fécondité générale des campagnes aux émigrés qui rentrèrent en France à la fin du Directoire, et qui ne l'avaient pas vue depuis 1791.

Il me serait facile de trouver dans l'*Histoire littéraire de la Convention* d'autres morceaux qui prouveraient l'excellent esprit et le talent de M. Maron. Son style est souvent au niveau de son sujet; point de pathos, point de lieux communs, point de déclamations. Sa diction est simple, claire dans la narration et précise dans les portraits. M. Maron n'a pas profité de tous les avantages de la matière, et la partie relative à la littérature révolutionnaire est à compléter et à refaire. Si M. Maron prend cette peine, il fera un livre où l'on n'apprendra pas l'histoire de la Révolution, mais que lironi avec plaisir ceux qui la connaissent. Mais qui donc fera, enfin, un bon livre sur cette grande époque, un livre court et complet, qui instruisse nos enfants et qui nous dédommage des erreurs, des platitudes, des mensonges et des calomnies dont on nous excède depuis si longtemps? Il manque un *classique* à la Révolution. *Exoriare aliquis.*

ALEXIS DE TOCQUEVILLE ⁽¹⁾

Les œuvres inédites de M. de Tocqueville se réduisent à deux récits de voyage, l'un en Sicile, l'autre dans le désert de l'Amérique du Nord, et à quelques fragments d'un second volume inachevé sur l'*Ancien régime et la Révolution*. Elles forment à peine 170 pages de ces deux volumes, qui en ont 977. Le reste est occupé par la correspondance, en général intéressante, mais, peut-être, un peu trop volumineuse.

Si M. de Tocqueville n'est pas un de nos plus grands écrivains, il a été certainement un de nos écrivains les plus heureux. C'est peut-être le seul auteur qui n'ait jamais eu à se plaindre des sévérités de la critique; le seul qui, dans sa carrière de publiciste, n'ait trouvé que des défenseurs passionnés et des panégyristes enthousiastes. Tous ceux qui pendant sa vie lui avaient prodigué des éloges sans réserve, se sont réunis autour de sa tombe, prématurément ouverte, pour déplorer la perte que les lettres, l'histoire et la politique venaient de faire. Jamais le génie le plus vrai, le plus éclatant, le plus incontestable, n'a provoqué une admiration aussi

(1) *Œuvres et Correspondances inédites*; 2 vol. in-8°, Michel Lévy.

ardente, aussi imperturbable, et les deux volumes publiés aujourd'hui par M. de Beaumont prouvent que le temps n'en a pas amorti la vivacité. Ce bonheur a quelque chose de particulier. Après en avoir vainement cherché l'explication dans les ouvrages de M. de Tocqueville, j'ai espéré la trouver dans sa correspondance ; mon espoir a été trompé : j'ai vu dans les épanchements secrets de M. de Tocqueville un caractère très-propre à lui faire des amis dévoués, mais non un génie qui justifie de si chaudes admirations. Sa correspondance est essentiellement celle d'un honnête homme. On y trouve constamment l'accent d'une âme franche, d'un écrivain que la passion et le parti pris n'ont jamais égaré, et qui n'a eu à rétracter ni une seule ligne de ses livres, ni un seul mot de ses discours, parce qu'il n'avait jamais rien dit ni écrit qui ne fût inspiré par une conscience droite et une conviction raisonnée. Cette correspondance ne placera pas M. de Tocqueville au rang des écrivains qui ont excellé dans le style épistolaire, mais elle confirmera la haute idée qu'on avait de sa probité, de son indépendance, de son amour de la vérité et de la liberté ; elle ne peut donc qu'honorer sa mémoire. Ce qui m'a frappé surtout, c'est la manière dont M. de Tocqueville s'y juge lui-même en quelques endroits. On voit que les louanges exagérées dont il a été l'objet ne l'ont pas aveuglé sur la valeur de ses œuvres, dont il signale les défauts avec une sincérité faite, je crois, pour embarrasser ses amis trop prévenus et ses admirateurs sur parole.

Il y a cinq ans, en rendant compte (1) du livre sur

(1) Voir *Histoire et Religion* (p. 260).

l'Ancien Régime et la Révolution, je protestai contre l'enthousiasme irréfléchi de ceux qui présentaient M. de Tocqueville comme venant de découvrir l'organisation de notre vieille société et l'état réel de la France pendant le dix-huitième siècle. Après avoir inutilement cherché dans cet ouvrage, plus vanté que jugé, les découvertes dont on s'autorisait pour regarder comme non-avenus les travaux depuis longtemps publiés sur le même sujet; je prouvai, je crois, que M. de Tocqueville n'avait rien découvert. Je dis qu'il s'était borné à puiser dans les livres du dix-huitième siècle, dans les procès-verbaux des assemblées d'Etats et des assemblées provinciales, dans les actes publics, dans le livre d'Arthur Young, et surtout dans les ouvrages et les documents qui sont depuis plus de soixante ans dans le domaine public, et sur lesquels, par conséquent, les écrivains ayant étudié un peu sérieusement l'histoire de la Révolution n'avaient rien à apprendre. Il me sembla que si l'érudition de M. de Tocqueville manquait de nouveauté, ses idées et ses aperçus manquaient souvent d'exactitude, et je relevai notamment ses considérations sur l'aristocratie, ses appréciations très-erronées de la conduite du clergé pendant le dix-huitième siècle, ses vues incomplètes ou inexactes sur l'état des esprits en 89 et sur la cause de l'enthousiasme avec lequel la Révolution fut accueillie, dès les premiers jours, d'un bout de la France à l'autre. Je signalai de fortes inconséquences dans son livre, et j'en conclus que, tout en prouvant victorieusement la nécessité et la légitimité de la Révolution, il en dénaturait involontairement le caractère et en diminuait la grandeur. Je crus pouvoir affirmer que toutes les im-

perfections de cet ouvrage, d'ailleurs fort estimable, tenaient à une étude incomplète du sujet, sur lequel M. de Tocqueville n'avait souvent que des notions vagues, confuses et contradictoires. Ma critique fut trouvée, sinon injuste, au moins très-rigoureuse.

Si je persiste aujourd'hui dans mon jugement, si je répète, malgré des réclamations imposantes et des autorités auxquelles j'aimerais à me soumettre, que M. de Tocqueville n'a pas autant de mérite que lui en supposent ses admirateurs, c'est, non pour abonder dans mon sens, mais parce que je trouve mes appréciations formellement confirmées par M. de Tocqueville lui-même. Dans une lettre qu'il écrit à M. Duvergier de Hauranne, le 1^{er} septembre 1856, c'est-à-dire quand son premier volume avait paru et qu'il préparait le second, il s'ouvre là-dessus avec la plus aimable candeur et s'abandonne avec la plus charmante naïveté. « Je n'ai encore pu, dit-il, me former un ensemble d'idées qui me satisfasse pleinement, et tout ce que je pourrais dire, en ce moment, serait imprudent, parce que ma pensée n'est pas encore mûre, et que l'étude nouvelle, détaillée et attentive, à laquelle je commence à me livrer avec ardeur sur les actes et les paroles de ce temps, peut singulièrement modifier, dans un sens ou dans un autre, les idées générales que j'ai aujourd'hui. Je crois que ce que j'ai de mieux à faire est de suivre la méthode que j'ai suivie pour composer le livre qui vient de paraître, et même *la Démocratie* : je vais vous la dire...

» Quand j'ai un sujet quelconque à traiter, il m'est quasi impossible de lire aucun des livres qui ont été composés sur la même matière; le contact des idées

des autres m'agite et me rend douloureuse la lecture de ces ouvrages. Je m'abstiens donc, autant que je le puis, de savoir comment leurs auteurs ont interprété après coup les faits dont je m'occupe, le jugement qu'ils en ont porté, les idées diverses que les faits leur ont suggérées; ce qui, par parenthèse, m'expose quelquefois à répéter, sans le savoir, ce qui a déjà été dit... Je me suis occupé, dans un autre temps, de ces premiers débats de la Révolution. Mais cette étude, qui date déjà de loin, a laissé dans mon esprit une masse confuse d'idées dont j'ai bien de la peine à faire sortir les notions claires et fécondes que je cherche aujourd'hui. »

Voici un aveu encore plus explicite, plus formel et d'autant plus précieux que M. de Tocqueville le fait, avec sa franchise ordinaire, dans les derniers jours, c'est-à-dire quand il a à peu près épuisé ses méditations et ses lectures; il écrit à M. Louis de Kergorlay, le 18 mai 1858: « Mon esprit s'épuise à concevoir une notion juste de cet objet, et à chercher les moyens de le bien peindre. Indépendamment de tout ce qui s'explique dans la Révolution française, il y a quelque chose d'inexplicable dans son esprit et dans ses actes. Je sens où est l'objet inconnu, mais j'ai beau faire, je ne puis lever le voile qui le couvre. Je le tâte comme à travers un corps étranger qui m'empêche, soit de le bien toucher, soit de le bien voir. »

Ainsi, M. de Tocqueville, lorsqu'il a publié, sur l'*Ancien régime et la Révolution*, le livre, qui, pour la seconde fois, l'a si étrangement fait comparer à Montesquieu, n'avait pas lu un seul des auteurs qui ont écrit sur le même sujet; il ignorait par conséquent où en était, sur

cette grande époque, la science historique, et il n'avait dans l'esprit qu'une masse confuse d'idées d'où il travaillait à faire sortir des notions claires et précises. Il répétait « sans le savoir » ce qui avait été dit avant lui. C'est exactement ce que je dis, il y a cinq ans ; mais je parlai dans le désert, ma voix fut la seule ; elle fut étouffée par l'enthousiasme des amis de M. de Tocqueville et par la béate admiration de ses prétendus juges. Que peut, en pareil cas, un pauvre critique isolé qui ose dire publiquement et franchement son avis ? Comment lutterait-il contre les trompettes de toutes les coterics politiques, académiques et littéraires ? Malgré tout, il faut lutter ; ceux qui attaquent, en quelque genre que ce soit, le préjugé et la superstition, font rarement triompher la vérité, mais ils s'honorent toujours en combattant pour elle.

M. de Tocqueville était un esprit sage et éclairé, mais peu étendu, peu fécond et surtout peu philosophique. Dans la notice, pleine de réserve et de délicatesse, qui sert d'introduction à ces deux volumes, M. de Beaumont, qui le connaissait bien et qui n'est pas suspect, avoue qu'il n'avait rien, du vrai savant et du vrai philosophe. « Il était, dit-il, peu versé dans la philosophie, pour laquelle il avait peu de goût, dont il savait imparfaitement la langue, et dont, à tort ou à raison, les disputes lui avaient toujours paru plus ou moins vagues. Un moment, dans sa plus grande jeunesse, son esprit, impatient du doute, avait cherché en elle un appui, mais il n'y avait trouvé aucun secours. » Ce sont là, il faut bien le dire, d'assez mauvaises dispositions pour entreprendre une histoire de la Révolution, pour en découvrir les

causes et en signaler les résultats essentiels. L'histoire, sous quelque aspect qu'on l'envisage, est une science qui doit faire servir l'expérience des siècles passés à l'instruction des générations futures. Il faut, d'une part, qu'elle remonte aux sources de tous les souvenirs, que dans le récit des faits et dans l'examen des traditions, elle écarte l'alliage impur des préjugés, des illusions, des hypothèses et des mensonges ; de l'autre, qu'elle observe avec une attention profonde l'enchaînement des causes et des effets, enchaînement tantôt sensible, tantôt secret, mais toujours réel, et qui a fait dire à Sénèque : « Rien ne survient, tout procède. » L'histoire n'est une science vraie et profitable qu'autant qu'elle découvre et qu'elle nous montre, à travers les mouvements irréguliers et la confusion des affaires humaines, la société travaillant et tendant toujours à son perfectionnement physique et moral. Dire d'un historien qu'il a peu de goût pour la philosophie, c'est dire qu'il n'aime pas l'étude des causes éloignées, des causes abstraites, des causes morales, qui sont cependant les plus utiles à connaître. L'histoire n'est pas un simple registre d'actions ou d'aventures personnelles, accomplies en des lieux et en des temps déterminés. L'histoire des individus est moins instructive que celle des passions qui les ont fait agir, et d'Alembert a tout au plus exagéré une vérité incontestable en disant que l'histoire digne des hommes d'État est celle dont on peut effacer tous les noms d'hommes, sans qu'elle perde son intérêt.

Ce manque d'esprit philosophique chez M. de Tocqueville explique les imperfections qui se rencontrent dans ses ouvrages, et tous ceux qui se rappellent combien les

deux derniers volumes de *la Démocratie*, où il juge les sentiments, les mœurs et le mouvement intellectuel des Américains, sont inférieurs aux deux premiers, où il se borne à l'examen des faits et à l'analyse des institutions, seront certainement de mon avis. Quelques-unes des parties les plus intéressantes du sujet, quelques-unes des idées les plus essentielles, ne sont que légèrement effleurées ou superficiellement indiquées, ce qui est un grand défaut. Aussi, le lecteur, que frappent souvent d'heureuses saillies de style et de belles pensées, n'est-il pas satisfait de l'ensemble de l'ouvrage, qui n'offre à son esprit qu'un très-petit nombre de développements substantiels et d'aperçus féconds.

J'ai hâte d'ajouter, pour être juste, que les Fragments publiés dans ces deux volumes attestent un progrès très-sensible. Parmi des erreurs encore très-grandes et des jugements très-répréhensibles, notamment sur la conduite des républicains, sur l'état des esprits et sur l'attitude des partis à la fin du Directoire, on trouve, outre de beaux traits de lumière, tous les caractères d'un talent qui s'est fortifié par l'exercice et agrandi avec son sujet. Sous ce rapport, la lecture de ces Fragments est pénible; on éprouve, comme devant une belle statue mutilée, un sentiment mêlé d'admiration et de regret. L'esprit de M. de Tocqueville semble avoir acquis un nouveau degré d'énergie, sa pensée plus de force, son style plus de vigueur, son jugement plus de précision et d'exactitude. Je veux justifier mon éloge par quelques citations et je suis embarrassé du choix, tant, dans ces Fragments, les morceaux remarquables se présentent en grand nombre. Je n'ai pas besoin d'ajouter, sans

doute, que ce n'est pas là une formule banale, mais la fidèle expression de ma pensée.

Voici, par exemple, de quels traits M. de Tocqueville peint la conduite de l'armée, le rôle qu'elle a joué dans la Révolution et sa marche graduelle vers le souverain pouvoir :

« Au début, l'armée se débande devant des attroupe-
ments sans armes, ou plutôt se dissout dans le mouve-
ment rapide de l'opinion politique. Pendant longtemps
elle est comme étrangère à ce qui se passe au dedans.
C'est le peuple seul de Paris qui fait et défait à son gré
les maîtres de la France. Cependant la Révolution suit
son cours. Les ardeurs qu'elle avait fait naître s'amor-
tissent ; les hommes habiles qui l'avaient dirigée dans
les assemblées meurent ou se retirent. Son gouverne-
ment s'amollit, les mœurs qu'elle avait endurcies s'é-
nervent, l'anarchie se répand de toutes parts. Durant ce
temps, l'armée s'organise, s'aguerrit, s'illustre ; de
grands guerriers se forment. On y garde un but commun,
des passions communes, quand la nation n'en a plus.
Les citoyens et les soldats se forment, en un mot, dans
l'espace du même temps et dans le sein du même peuple,
comme deux sociétés entièrement différentes. Le lien
de l'un se détend à mesure que celui de l'autre se
serre.

» A partir du 13 vendémiaire, on ne peut plus gou-
verner sans elle. Bientôt après, on ne peut plus gouver-
ner que par elle. Parvenue là, elle voudra gouverner elle-
même. Ces faits s'engendrent. Longtemps avant de deve-
nir les maîtres, les soldats en avaient pris le ton et l'at-
titude.

» Les amis de la République qui s'apercevaient de cette influence croissante de l'armée, se rassurèrent en remarquant que celle-ci avait toujours fait voir des passions très-républicaines, et qu'elle en paraissait encore violemment agitée, quand le reste de la nation n'en montrait plus. Ce qu'ils prenaient pour l'amour de la République était surtout l'amour de la Révolution. L'armée formait, en effet, parmi les Français, la seule classe dont les membres indistinctement eussent gagné à la Révolution et eussent un intérêt personnel à la maintenir. Tous les officiers lui devaient leur grade et tous les soldats la faculté de devenir officiers. L'armée était, à vrai dire, la Révolution debout et sous les armes. Quand elle criait encore avec une sorte de fureur : Vive la République ! c'était un défi à l'ancien régime dont les amis criaient : Vive le roi ! Au fond, elle ne se souciait nullement des libertés publiques. La haine de l'étranger et l'amour du sol forment d'ordinaire tout l'esprit public du soldat, même chez les peuples libres ; à plus forte raison devait-il en être ainsi chez une nation arrivée au point où en était alors la France. L'armée, donc, comme presque toutes les armées du monde, n'entendait absolument rien aux rouages compliqués et lents d'un gouvernement représentatif ; elle détestait et méprisait les assemblées, ne comprenait qu'un pouvoir simple et fort et ne voulait que l'indépendance nationale et des victoires.

» Tout étant ainsi bien préparé pour une révolution nouvelle, il ne faut pas croire qu'on se fit une idée claire de celle qui allait se produire. Il y a des moments où le monde ressemble à l'un de nos théâtres avant que la

loile se lève. On sait qu'on va assister à un nouveau spectacle. On entend déjà les préparatifs qui se font sur la scène ; on touche presque les acteurs, mais on ne les voit pas, et l'on ignore quelle sera la pièce. Ainsi, vers la fin de 1799 surtout, on sentait de toutes parts l'approche d'une révolution, sans imaginer encore quelle elle pourrait être. »

Je laisse le lecteur apprécier lui-même le mérite d'un tel tableau. Tout n'y est pas d'une rigoureuse exactitude, mais le coloris en est certainement très-éclatant et d'un puissant effet. Je pourrais reproduire également ce que M. de Tocqueville dit du caractère des Français, de l'effet de l'exil sur les émigrés, du bien-être produit par la Révolution, de la fortune des campagnes, de la lassitude des esprits et de ses conséquences. « Quand les grands partis politiques commencent, dit-il, à s'attiédir dans leurs amours sans s'adoucir dans leurs haines, et en arrivent enfin à ce point de désirer moins réussir qu'empêcher le succès de leurs adversaires, il faut se préparer à la servitude : le maître est proche. »

Dans son livre sur *l'Ancien régime et la Révolution*, M. de Tocqueville avait montré à quel point l'ancien régime violait les droits particuliers et les intérêts publics ; et combien la philosophie avait eu raison de décrier et la Révolution de détruire ce régime détestable. Dans ses *Fragments*, il revient sommairement sur le même sujet, et après avoir rappelé que, depuis 89, au milieu des plus cruelles vicissitudes, la haine et la crainte de l'ancien régime ont toujours surpassé, dans le cœur des Français, toutes les autres haines, toutes les autres craintes, il ajoute : « Cela me suffit. Pour moi, l'épreuve

est faite. » — Il faut rendre grâces à ces esprits honnêtes, modérés et forts qui, sur ce point capital de notre histoire, rétablissent ainsi dans leurs droits la vérité, le bon sens et la justice. Le parti de la contre-révolution, qui défend encore les derniers restes ou plutôt les tristes souvenirs de son empire, trouve en eux ses plus terribles adversaires.

On peut s'étonner que M. de Beaumont, en publiant ces deux volumes, n'ait pas essayé de montrer ce que M. de Tocqueville a pu ajouter à la somme des idées répandues sur la Révolution française; qu'il n'ait pas examiné s'il a eu des vues vraiment neuves, ou s'il s'est borné à développer celles de ses prédécesseurs. De cet examen, que le talent de M. de Beaumont l'autorisait à entreprendre, il pouvait résulter un utile et beau travail. M. de Beaumont a cru devoir se borner à raconter la vie de M. de Tocqueville. Il y a dans sa Notice, écrite d'un style pur et correct, une modestie et une tendresse contenue dont il est impossible de ne pas apprécier la délicatesse et le bon goût. On peut ne pas partager toute son admiration pour l'écrivain, mais il faut nécessairement partager son estime pour l'homme.

Deux grands ressorts agissaient puissamment sur l'âme ardente de M. de Tocqueville: la passion de la gloire et l'amour de la liberté. Ses lettres le prouvent mieux encore que sa conduite. Plusieurs de ces lettres se lisent avec un vif intérêt, notamment celles qui touchent aux questions de notre temps. J'ai cru devoir, il y a quelques années, attaquer les erreurs, selon moi évidentes, de M. de Tocqueville, et m'élever aujourd'hui de nouveau contre la maladroite exagération de ceux

qui n'ont pas craint de le placer sur la même ligne que Montesquieu. Mais toutes mes critiques les plus sévères et les plus sincères ne m'empêchent pas de rendre hommage au caractère et au talent de cet homme éminent et vraiment regrettable.

Page 1 of 1

M. GUIZOT (1)

I

Les *Mémoires* de ceux qui ont joué un rôle important dans les affaires de leur pays, surtout pendant les époques de grande transition, et qui nous racontent ce qu'ils ont fait, vu ou vérifié immédiatement, méritent une attention particulière. Entre les sources de l'histoire, c'est la plus féconde, celle qui lui fournit les éléments les plus variés, les plus précieux. Mais, d'un autre côté, comme nul, dans sa propre cause, ne doit être cru sur parole et sans examen, c'est précisément parce que l'auteur a un intérêt direct et personnel à ce qu'il rapporte, que la critique doit y regarder de plus près. Non que, dans ces relations originales, l'écrivain s'abaisse jamais jusqu'au mensonge grossier, complet, absolu, mais il se permet quelquefois, sans trop de scrupule, les déguisements et les artifices du langage.

En examinant, il y a quelques années, l'*Histoire de la*

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps* (tome II) ; Michel Lévy.

révolution d'Angleterre (1) je dus relever des injustices d'autant plus blâmables qu'elles s'adressaient à des hommes vaincus, et, pour parler comme M. Guizot, « naufragés de la même tempête » où se sont abîmés tous les partis. Le temps et la solitude ont rendu M. Guizot un peu plus juste pour lui comme pour nous tous ; la défaite a été un bon instituteur. On le sent bien encore agité par les passions et les préventions qui égarent trop souvent les historiens contemporains, et, plus d'une fois on peut appliquer à son récit ce que Montaigne dit (liv. II, chap. x) des mémoires de Du Bellay de Langey : « C'est ici plutôt un plaidoyer qu'une histoire. » Il n'a pas toujours tenu la promesse qu'il avait faite d'être « fidèle à ses amis et équitable envers ses adversaires ; » cependant, il faut lui rendre cette justice, que s'il regarde dans le passé, c'est, en général, comme il le dit lui-même (p. 2), pour y chercher « les enseignements de l'expérience, non de nouvelles armes de guerre. »

M. Guizot porte en lui deux hommes différents. L'un, l'historien philosophe, fier, calme, inflexible et dévoué d'esprit et de cœur à la cause de la liberté civile et religieuse. Celui-là, dans son cabinet, ne connaît que les principes, et, comme les puritains de la Révolution d'Angleterre, « s'il s'abaisse dans la poussière devant Dieu, mettrait son pied sur la couronne des rois. » L'autre, altier dans le discours, est irrésolu dans la conduite et cherche les expédients ; loue les principes et écarte les conséquences ; vante la règle et en appuie la violation, fait l'apologie de la rigueur, qui répugne à

(1) Voir *Histoire et Religion* (p. 284).

toutes ses habitudes ; parle magnifiquement de la liberté, mais en ayant l'air d'en faire l'oraison funèbre.

M. Guizot, à vrai dire, n'a été strictement l'homme d'aucun parti. N'étant, au fond, ni légitimiste, ni orléaniste, ni républicain, il a eu la prétention de prendre à ces partis ce qu'ils ont de grand et de beau, et de le combiner harmonieusement dans son esprit, ses discours et ses actes. Bourgeois par sa naissance, par ses principes et par toutes les nécessités de sa situation politique, il a, par ses études, ses relations et ses penchants, toutes les élégances, et tous les sentiments de l'aristocratie.

Son ambition, assurément justifiée, l'a jeté dans la politique, où il a passionné toutes les luttes de la tribune et de la presse ; mais, de tous les combats qu'il a soulevés et soutenus, le plus rude, à coup sûr, s'est livré dans son esprit, entre l'homme d'État d'un côté ; le lettré, l'érudit et l'homme du monde de l'autre. De ces tendances et qualités diverses, toutes vigoureusement accusées, il est résulté, avec une inconsistance plus apparente quelquefois que réelle, une roideur d'allures et une fierté de parole qui ont, en général, blessé ses partisans plus peut-être que ses adversaires. Ses adversaires l'ont souvent admiré en le combattant, ses partisans l'ont soutenu sans l'aimer. Ce n'est jamais que par calcul et en murmurant que les partis subissent ces supériorités trop sûres d'elles-mêmes qui s'affichent et s'imposent.

Il faut bien reconnaître cependant que, malgré ses défauts et ses travers, M. Guizot possède, à un degré peu ordinaire, quelques-unes des qualités qui font la grandeur des hommes politiques : la passion du pouvoir

pour le pouvoir lui-même, l'intégrité de la conscience, et un talent de parole tellement splendide qu'il a souvent fait oublier ses tergiversations et ses défaillances. On peut lui reprocher de ne s'être pas toujours adressé à la plus noble partie du cœur humain ; l'accuser d'avoir, par son obstination et son intraitable amour-propre, perdu la monarchie dont il a été le ministre prépondérant ; mais son désintéressement n'a jamais été mis en question.

Il a commis plusieurs des erreurs et des fautes qui compromettent l'autorité, il n'a jamais eu les appétits qui la déconsidèrent. Il s'est cramponné au pouvoir, mais avec le désir avoué d'en faire pour ses amis un moyen d'influence et pour lui-même un titre de réputation. C'est là après tout un fier esprit, une vigoureuse nature, et, pour s'en convaincre, il suffit de lire le second volume de ses *Mémoires*..

Ce qu'il y a surtout, dans ce volume, de curieux et d'instructif, c'est le commencement, c'est-à-dire toute la partie relative au premier établissement de la monarchie de Juillet. Nulle part, peut-être, on ne voit d'une manière plus saisissante toutes les difficultés qui se dressent devant un gouvernement qui commence.

La première difficulté, la plus grande peut-être, d'un gouvernement qui commence, c'est son origine. Ceux qui arrivent alors au pouvoir, en prêchant l'insurrection ou au moins la désobéissance contre le pouvoir qu'ils viennent de renverser, ont donné à tous les partis une leçon que ces partis ne tardent pas, en général, à répéter à leurs maîtres. Obligés en même temps de ramener le peuple au respect de la loi et de se former eux-mêmes

au commandement, il résulte de ce double travail une situation redoutable, où les gouvernants savent à peine commander, tandis que les gouvernés ne savent plus ou ne veulent plus obéir. Dans cette situation, un gouvernement est exposé à deux grands dangers : le premier de diminuer la confiance de ses partisans, le second d'accroître celle de ses ennemis.

Il a devant lui trois partis : celui qui veut consolider le nouveau gouvernement, celui qui en voudrait un autre, celui qui n'en veut aucun. Ce dernier, à proprement parler, n'est pas un parti. C'est une bande d'agitateurs, troublant l'ordre pour le seul plaisir de le troubler, qui sont la peste de la société en temps de révolution, le fléau de la liberté en tout temps, que tous les gouvernements sont condamnés à réprimer, dont ils souffrent tous, mais dont aucun n'a plus souffert que le gouvernement républicain de 1848. Indifférents à tous les partis et à tous les principes, aspirant à tout et ne se donnant de titre à rien, ces hommes sont toujours intéressés au renversement de l'autorité publique, toujours obligée, à son tour, de les traiter en ennemis publics. Ils ne sont qu'une minorité infime, mais comme ils remuent sans cesse, ils ont, aux époques de trouble, le dangereux avantage de dissimuler leur petit nombre sous la multiplicité de leurs mouvements. Pour que ces turbulents sachent quel point imperceptible ils occupent dans le pays, la majorité nationale n'a qu'à se prononcer, car, à moins d'une faiblesse criminelle dans le gouvernement, il n'est pas nécessaire, pour vaincre, qu'elle fasse usage de sa force, il suffit qu'elle la montre.

Ce parti de l'agitation systématique, qui parut plus

tard, n'existait guère en 1830. Au milieu de l'enthousiasme général, si sincère et si pur, qui gagna la France quand elle revit le drapeau tricolore, les brouillons n'osèrent pas, ne purent pas se produire. Il n'y eut de place que pour le parti constitutionnel.

Comme toutes les révolutions, la Révolution de 1830 fut le passage entre deux régimes. Tant que le passage dure, le pouvoir ne peut appartenir à ceux qui aspirent à modérer la révolution et à la ramener à l'ordre, encore moins à ceux qui, regrettant le régime vaincu, voudraient le rétablir. Il appartient exclusivement et nécessairement à ceux qui, ayant fait la révolution, se présentent comme ses défenseurs naturels. Que celui-là prenne le pouvoir qui a le plus contribué à le faire, rien de plus légitime ; il est possible qu'il s'y égare, qu'il s'y laisse emporter, mais il est probable qu'il y sera vigilant et ferme. Il y aurait à craindre, au contraire, que des chefs trop désintéressés et trop peu exposés au ressentiment du parti vaincu, manquassent du zèle actif que réclament les circonstances périlleuses. Tant que la révolution fermente, l'autorité reste donc dans les mains de ceux qui offrent le plus de garanties au parti révolutionnaire ; quand elle décroît, le pouvoir tend à se déplacer, et la majorité passe insensiblement à ceux qui se préoccupent davantage du retour et du maintien de l'ordre.

Bientôt, entre ces deux partis, il s'en forme un troisième dont la prétention est d'être également dévoué à l'ordre et à la révolution. Pouvant à volonté se porter de gauche à droite, ne comptant que comme appoint dans les assemblées où il entretient une incertitude continuelle, ce parti, en général peu considéré, et qu'on a

d'abord appelé dédaigneusement le *marais* et le *ventre*, exerce cependant une influence souvent décisive. Entre le gouvernement et l'opposition, quand leurs forces se balancent, c'est lui qui fait la majorité.

Au moment où ce parti se forme, la réaction, déjà faite dans les esprits, commence dans les choses. Cependant, il peut se produire des circonstances qui empêchent cette correspondance de la majorité représentative avec la majorité nationale ; la révolution peut-être arrêtée dans les chambres sans l'être dans le pays, et réciproquement. C'est alors qu'éclatent les luttes passionnées de la tribune et de la presse. C'est là la situation où la France s'est trouvée huit ou dix mois après la Révolution de 1830. Nous allons voir le rôle qu'y ont joué les partis et le jugement qu'en porte M. Guizot.

II

LA RÉVOLUTION — LOUIS-PHILIPPE

A la fin de juillet, et lorsque le triomphe de la cause nationale était à peine assuré, la division se mit parmi les vainqueurs. Tandis que les uns, les plus considérables par le nombre et la popularité, voulaient étendre la révolution qu'ils venaient d'accomplir, après l'avoir, pendant quinze ans, appelée de leurs vœux et préparée par leurs actes, il fut évident que les autres, entraînés

bien au delà de leurs projets, songeaient déjà à ralentir le mouvement. On vit alors ce qu'on a toujours vu depuis 89, chaque fois que la France a pu librement exprimer ses sentiments, une force morale, contenue, mais toute-puissante, ramenant les choses et les hommes dans la direction que la révolution leur a imprimée dès le premier jour.

Tous les partis ont plus ou moins essayé de faire dévier la révolution de sa route; aucun n'y a réussi. Des nécessités terribles et de longs succès ont pu la comprimer, et même, en apparence, la dénaturer. Mais, au milieu de ses emportements, de ses souffrances et de sa servitude, elle a conservé l'empreinte de son origine, et constamment voulu ce qu'elle avait voulu une fois : l'égalité, la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de la parole et des garanties certaines contre toute espèce d'arbitraire. Ces idées, depuis soixante ans, sont devenues l'atmosphère de la France; elles sont dans l'air qu'elle respire. Les contre-révolutions, les désappointements, les malheurs de tout genre, ne l'ont point changée; rien ne la changera. Elle est, elle sera ce qu'elle a été, profondément libérale.

C'est cette France qui fit et acclama la Révolution de 1830. Elle montra, du premier coup, un tel enthousiasme; la révolte de l'opinion, de l'amour-propre national et des intérêts reçut si évidemment la primitive impulsion de 89, que plusieurs de ceux qui s'étaient jetés dans la lutte s'arrêtèrent épouvantés. « Ils voulurent, dit M. Guizot, ne pas devenir révolutionnaires même en faisant une révolution. » C'est-à-dire qu'ils voulurent tout simplement l'impossible. Faire une révolution sans

être ou devenir révolutionnaires! Prétention et présomption insoutenables, vue étroite et faux calcul qui, pendant dix-huit ans, ont fait la faiblesse de ces hommes éminents mais inconséquents et jeté sur leur conduite une constante défaveur. Admettons qu'ils s'arrêtèrent par honnêteté après s'être emportés par ambition, cette concession, possible aujourd'hui, ne l'était pas en 1830. Les partis, soupçonneux et inquiets, virent, dans ces scrupules tardifs, l'intrigue d'un coterie qui, pour exploiter plus sûrement, à son profit, le mouvement qu'elle avait excité, en reniait l'esprit et les conséquences naturelles.

M. Guizot affiche, à tout propos, avec une affectation marquée, la profonde antipathie que lui inspire la Révolution. Ce sentiment étonne, et l'on a peine à comprendre comment il est possible de détester ainsi en bloc une chose aussi complexe que la Révolution. Mais, ce qui étonne davantage, c'est que M. Guizot, quand on le traite de contre-révolutionnaire, proteste avec énergie, soutenant qu'il est, non contre-révolutionnaire, mais antirévolutionnaire. Je serais fâché qu'il m'échappât un mot blessant, mais, en vérité, cette logomachie n'est pas digne d'un tel esprit.

Je ne trouve pas plus heureuse l'explication de l'écrivain distingué qui, dans *le Journal des Débats*, a prétendu que M. Guizot est seulement « l'adversaire de la révolution incessante, universelle, illimitée. » C'est épiloguer, équivoquer sur les mots. La révolution est le mouvement constant de l'esprit public, modifiant incessamment les institutions sociales. L'histoire de la révolution est donc l'histoire du progrès considéré dans son

ensemble. Examinée en détail et à des époques distinctes, elle serait peut-être plus justement appelée l'histoire du flux et du reflux des passions, des actions et des réactions politiques. Mais les mouvements partiels, les temps d'arrêt ou les reculs qui suivent les jours de grande commotion, doivent être soigneusement distingués du mouvement général.

Si nous comparons 1789 à 1799, 1795 à 1805, 1832 à 1852, il semble que la France rétrograde. Mais prenons un siècle entier; comparons, par exemple, 1749 et 1849; il serait difficile de ne pas voir que la société a toujours marché, et marché en avant, malgré les apparences contraires. La révolution est donc incessante, illimitée, et, par conséquent, prétendre que M. Guizot la repousse, quand elle prend ce caractère qu'elle n'a jamais perdu, qu'elle ne peut jamais perdre sous peine de n'exister pas, c'est dire qu'il méconnaît ce qui constitue sa grandeur, sa fécondité, son essence; ce qui fait que, en France surtout, elle est identifiée avec la terre comme avec le citoyen, qu'elle est en sève dans tout ce qui végète et dans le sang de tout ce qui respire.

Elle n'est pas exempte d'irrégularités, elle a des colères et des violences; qui en doute? qui le nie? Mais qu'y a-t-il de commun entre ses excès et ses principes? Si vous voulez que les malentendus, que les malheurs finissent et que les dédommagements commencent, détournes enfin vos yeux du passage et arrêtez-les sur le but; parlez un peu moins de ses excès passagers et un peu plus de ses résultats permanents. Nous savons tous ce qu'elle a coûté : apprenez à ceux qui l'ignorent ou

qui l'oublie ce qu'elle a produit. C'est le seul moyen de comprendre le vrai caractère de la révolution, de savoir pourquoi elle fait corps avec la France, pourquoi elle est enracinée dans notre sol et passée dans notre sang.

Se dire ou se croire contre-révolutionnaire ou anti-révolutionnaire, quand on est auteur, acteur et bénéficiaire de révolution, c'est commettre un contre-sens, se tromper soi-même, et s'exposer, malgré de grandes et puissantes facultés, à n'avoir que des vues fausses sur les plus grands événements. C'est ce qui est arrivé à M. Guizot dans une circonstance décisive immédiatement après la Révolution de Juillet.

Le trône était vacant. Louis-Philippe y fut appelé. A quel titre? Je laisse parler M. Guizot. « La monarchie que nous avons à fonder, dit-il (p. 26), n'était pas plus une monarchie élective qu'une république. Amenés par la violence à rompre avec la branche aînée de notre maison royale, nous en appelions à la branche cadette pour maintenir la monarchie en défendant nos libertés. *Nous ne choisissons point un roi*, nous trahissions avec un prince que nous trouvions à côté du trône, et qui pouvait seul, en y montant, garantir des révolutions. » — C'est là, certainement, selon moi, le jugement le plus erroné qui ait été porté sur la Révolution de Juillet.

De telles idées, hautement avouées en 1830, auraient remis tout en question. L'entente eût cessé instantanément entre les amis de la liberté, la division eût éclaté entre tous les pouvoirs; toutes les passions; tous les intérêts, toutes les théories se seraient déchainés en même temps, les barricades se seraient relevées dans

Paris; les puissances étrangères, surprises, mécontentes, mais respectant une révolution triomphante et acclamée, auraient pris peut-être une autre attitude devant une anarchie impuissante et se dévorant elle-même. Heureusement, la chambre de 1830, quelques torts que l'histoire ait à lui reprocher, ne commit pas cette folie. Il y avait dans son sein très-peu d'hommes d'État, mais il s'y trouva, en majorité, des hommes sensés qui appelèrent au trône le duc d'Orléans, non parce qu'il se trouvait à côté du trône, mais parce que son nom, son vieux passé et sa position en faisaient, bon gré, mal gré, la garantie de la révolution et l'irréconciliable adversaire de la branche aînée de la maison royale.

Le caractère particulier, la valeur personnelle de l'homme étaient en dehors de la question. Supposez, avant la révolution, Louis-Philippe à la place de Charles X, et, après la révolution, le comte d'Artois à la place du duc d'Orléans, le comte d'Artois était l'homme de la situation. Avant tout, ce qu'il fallait alors, c'était un usurpateur. A ce prix seulement, la révolution était raffermie et la France rassurée. Dire qu'on n'a pas « choisi un roi, » c'est nier les faits authentiques et la lumière du soleil de juillet. Dire qu'on a traité avec un prince parce qu'il se trouvait à côté du trône, c'est dénaturer les événements, confondre toutes les notions de droit et tous les principes politiques; c'est, surtout, intervertir les rôles.

Puisqu'on se décidait à conserver le trône, le seul titre du prince qui allait l'occuper devait indispensablement dériver du droit de la nation et se confondre avec lui. M. Guizot parle de contrat. La chambre faisait ses

conditions, le nouveau roi les acceptait, sinon, non. Charles X avait régné, très-convaincu qu'il ne tenait son pouvoir que de Dieu et de ses ancêtres, et n'entendant rendre compte qu'à Dieu seul des destinées de son peuple. Louis-Philippe ne put jamais se faire une telle illusion. Il ne monta sur le trône qu'en revenant de l'hôtel de ville et en passant sur les barricades. C'est là, et pas ailleurs, qu'était son titre, et c'est là que, en homme de sens, il alla le chercher.

A sa qualité d'usurpateur, Louis-Philippe en joignait d'autres également précieuses et que M. Guizot méconnaît au point d'en faire des défauts. La révolution a cela de particulier qu'elle imprime un caractère indélébile à l'âme et à l'esprit de ceux qui l'ont aimée et servie, ne serait-ce qu'un seul jour, et qui retrouvent, dans les résolutions de l'âge mûr, les pensées et quelquefois l'enthousiasme de la jeunesse. Louis-Philippe avait conservé les souvenirs de 89 et de 91, et le jour où, déployant le drapeau tricolore, il s'écria : « Je reprends avec orgueil les nobles couleurs que j'ai longtemps portées, » ce fut, non le roi, mais le soldat de Jemmapes qui parlait. Dans ces impressions toujours vivantes, M. Guizot voit une cause de faiblesse. « C'était, dit-il (p. 173), la disposition du roi Louis-Philippe de croire l'esprit révolutionnaire plus fort qu'il ne l'était réellement, et de se croire à lui-même moins de force qu'il n'en possédait. » Louis-Philippe, sur ce point-là du moins, appréciait les choses et les hommes beaucoup mieux que M. Guizot.

Une expérience de quarante ans lui avait appris à ne pas trop se fier à la vigueur de l'autorité. Il avait vu

trop souvent à l'œuvre la force populaire et il la connaissait trop bien pour lui comparer celle d'un pouvoir nouveau. Il savait que si les gouvernements ont toujours raison des révoltes partielles, ils résistent rarement aux révoltes générales. Il savait qu'un peuple déchainé, ayant l'avantage du nombre et celui du terrain, entraîne tout, parce qu'il est partout et que, en dehors de lui, il n'y a presque rien. Il était entré dans la vie politique à une époque où l'on ne doutait pas que la souveraineté ne résidât dans le peuple, qu'elle ne fût inaliénable et qu'un soulèvement général ne fût, à de certains moments, l'exercice même de cette souveraineté.

M. Guizot peut trouver subversive cette doctrine, que je n'ai pas à discuter. Mais, on avait là-dessus d'autres idées en 89 et en 1830. Ces idées, que le temps et l'exercice du pouvoir ont pu modifier, étaient celle de Louis-Philippe lorsqu'il monta inopinément sur le trône des barricades, et c'est, j'en suis convaincu, ce sentiment profond et ce respect instinctif de la souveraineté nationale, auxquels se mêlait une sorte de complicité morale, qui firent alors la force réelle de Louis-Philippe. Avec d'autres idées, d'autres traditions et un autre tempérament, il n'aurait pas résisté six mois, et c'est en ce sens qu'il a pu dire pendant son exil : « Sans moi, vous auriez eu M. Ledru-Rollin dix-huit ans plus tôt. »

En 1832 et 1833, quand il crut son trône consolidé et la liberté entourée de ses légitimes garanties, il remit le pouvoir à des mains, à tort ou à raison, impopulaires. Fut-il bien inspiré ? C'est une question que la suite des *Mémoires* de M. Guizot nous fournira plus tard l'occasion d'examiner. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en

1830, il n'eût pas impunément bravé, sur ce point, l'opinion, ou, si l'on veut, le préjugé populaire. Lorsqu'une conviction est générale, qu'elle soit bien ou mal fondée, la sagesse veut qu'on la ménage. M. Guizot trouve que Louis-Philippe, en général, la ménagea trop. Je pense, au contraire, qu'il ne la ménagea pas assez, et que ce fut sa première faute.

Quelles que soient nos opinions et nos préférences, nous pouvons tous, aujourd'hui, le juger équitablement. En aucun temps, certainement, homme moins passionné n'a soulevé des passions plus violentes. Avant d'être « dégradé à jamais par les mains de la mort, » comme dit Bossuet, il l'avait été par tous les partis presque indistinctement. N'ayant laissé personne de désintéressé, et chacun, dès le 9 août 1830, ayant pris parti pour ou contre son avènement au trône, chacun ne dut le voir que d'un côté. De là la haine aveugle et l'aveugle sympathie que la plupart conçurent alors pour lui. Il est plus facile maintenant de lui rendre bonne justice.

Il avait vu le peuple conquérir la liberté pour la perdre, la posséder sans en jouir, ne pas pouvoir ou ne pas savoir être libre. Il avait vu la France, semblable à un homme d'un bon tempérament soumis à un climat destructeur, admirable par ses lois, malheureuse et presque ridicule par ses constitutions. Il l'avait vue sacrifier tantôt son repos à sa liberté, tantôt sa liberté à son repos ; il voulut lui donner en même temps le repos et la liberté, les garanties publiques et les libertés légales qu'elle avait si ardemment et si inutilement souhaitées. Il crut y réussir en appelant aux affaires les hommes

qu'il supposait représenter le mieux ce double besoin du pays, et en qui se personnifiaient les idées et les tendances du parti du mouvement et du parti de la résistance. C'est ainsi qu'on vit pêle-mêle, dans le même cabinet, des patriotes de 92, tels que Dupont (de l'Eure), des royalistes de 1815, tels que M. Guizot ; d'anciens ministres de Louis XVIII, tels que M. Molé et le baron Louis, et des hommes qui, de 1803 à 1814, avaient, sous Napoléon, vanté le pouvoir absolu comme le meilleur des gouvernements.

Il n'était pas possible qu'un tel cabinet eût une seule des qualités indispensables aux gouvernements dans les moments de crise ; aussi, la division y éclata-t-elle dès les premiers jours. Délibérant sur tout sans s'entendre sur rien, frappé d'impuissance par ses tiraillements, nul en courage, neutre en action, ce premier ministère n'eut de force et d'activité que pour se dévorer lui-même.

Dans ce conseil divisé et incohérent, le rôle de Louis-Philippe était aussi délicat que difficile ; il le joua avec habileté. Alarmé du présent, inquiet de l'avenir, cherchant sa politique, son terrain, sa vraie route, ses vrais amis, il se fit tout à tous avec une singulière souplesse de manières et de langage. Doucement empressé avec M. Laffitte ; d'une familiarité moins amicale, mais plus gaie, avec Dupont (de l'Eure) ; il montrait les plus grands égards à MM. Molé, de Broglie et Casimir Périer. Avec M. Guizot, ses manières étaient simples, empreintes d'estime, mais sans caresse et sans abandon. Il y avait là, évidemment, en contact, deux caractères et deux esprits réfractaires : le fils de Voltaire et le fils de Cal-

vin, l'ancien néophyte des Jacobins et l'ancien secrétaire de l'abbé de Montesquiou.

Cette conduite réservée, ce travail d'un esprit actif mais inquiet et flottant au milieu des divisions de ses amis, tout cela fut pris pour la duplicité d'un homme embarrassé d'allier ses vieux principes et ses nouveaux intérêts, avouant la théorie et cherchant à éluder la pratique, à reprendre d'une main ce qu'il semblait vouloir donner de l'autre. Cette impression, qui fut générale, ne s'est point effacée. M. Guizot la déclare injuste, et il s'exprime là-dessus avec une très-grande énergie et une évidente sincérité.

Du reste, tout ce qu'il dit de ces premiers embarras de Louis-Philippe et des premières difficultés du gouvernement constitutionnel est, en général, parfaitement juste et parfaitement dit. Il est difficile de mieux peindre la dissidence et l'incohérence des deux politiques aux prises dans le même cabinet. L'une, la politique de la révolution représentée par des hommes droits, honnêtes, considérés, mais incapables de diriger et de rassurer le parti dont ils avaient l'estime, et de plus en plus affaiblis dans une lutte où ils n'apportaient ni une assez grande énergie de volonté, ni une assez grande autorité de talent. L'autre, la politique de résistance, peu soutenue dans la chambre, vivement attaquée dans les journaux, ayant cependant le verbe haut, bravant déjà son impopularité, aliénant ainsi ceux qu'elle voulait conquérir, et empêchant les autres de gouverner, quoique incapable elle-même de gouverner contre le courant de l'opinion.

M. Guizot montre bien les désastreux effets de ces

deux politiques se condamnant l'une l'autre « à une inconséquence et à une impuissance ridicules. » Mais il a oublié une chose, c'est de nous dire pourquoi, dans des circonstances aussi difficiles et quand l'unité de pensée et d'action était si nécessaire, il a pu songer à s'allier à des hommes avec qui il n'avait rien de commun, ni les principes, ni les sentiments, ni les antécédents, ni le but. Pourquoi n'a-t-il pas reculé à l'idée d'entrer dans un ministère où sa seule présence devait aigrir ses adversaires sans les affaiblir, les irriter sans les désarmer, exciter le mécontentement, puis la résistance? Il se trouva évidemment alors dans cette disposition d'esprit où, malgré la plus haute intelligence, on ne voit que soi, son salon et sa coterie : on oublie que la nation existe.

M. Dupont (de l'Eure) et ses amis comprirent mieux ce qu'était alors, ce que devait être le gouvernement : une égide dont il fallait couvrir la révolution qui venait de triompher ; aussi, malgré le rôle peu brillant qu'ils y avaient joué, en sortirent-ils honorés de tous les partis. M. Guizot, au contraire, envisagea le pouvoir comme une conquête à faire au profit de son parti, et voilà pourquoi, malgré son talent aussi incontesté alors qu'aujourd'hui, il ne trouva d'assentiment et de concours efficace presque nulle part. Quand il fut bien convaincu que la confiance du pays lui manquait et qu'il n'était pas dans le sens de la chambre, il donna sa démission, laissant ses collègues suivre leur route entre deux abîmes, aux prises avec les difficultés que sa présence surtout avait créées et qu'elle n'aurait pu qu'aggraver. Le replâtrage qui suivit sa retraite ne fortifia pas le mi-

nistère, qui, cependant, traversa avec honneur et courage ce que M. Guizot appelle « le périlleux défilé du procès des ministres. »

Ce fut son dernier effort et son dernier service. Son impuissance, de plus en plus manifeste, devenait un danger public. Elle justifiait toutes les attaques, toutes les espérances. Louis-Philippe, quoique avec regret, se sépara de M. Laffitte, « ministre commode, » et chargea de la composition d'un nouveau ministère M. Casimir Périer, dont le caractère altier et susceptible, dit M. Guizot, lui inspirait quelques inquiétudes pour leurs rapports mutuels. Ce fut le premier acte décisif de son règne; de ce jour-là seulement date l'affermissement de son trône. Voilà, enfin, un homme, un vrai ministre. Tout ce qui concerne son administration est, certainement, la meilleure partie de ce volume, où il y en a beaucoup d'excellentes.

III

CASIMIR PÉRIER

Casimir Périer était un des ces hommes rares dont l'énergie grandit au milieu des obstacles. Ceux qui se dressaient devant lui auraient découragé un esprit d'une autre trempe; tout était à faire ou à refaire, il entreprit tout, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, dit

M. Guizot, ayant un instinct profond de la grandeur de la lutte, « il s'y engageait avec plus de fermeté que de confiance. » Espérant peu, il entreprit beaucoup, et ses premiers actes annoncèrent autant de vigueur que de jugement.

Il trouvait toutes les passions déchaînées, tous les partis en guerre contre le gouvernement, tous les esprits exaltés en sens divers par les questions de politique intérieure et extérieure que la Révolution de Juillet avait fait éclater en même temps. Le crédit de l'État était ébrandé, le commerce en détresse, les grandes affaires étaient suspendues. Dans les rues l'émeute était flagrante et continue. Les quais, les ponts, les places, les faubourgs, les boulevards étaient envahis par ces marchands nomades que nous avons vus, en 1848, s'emparer souverainement du pavé et dégrader par leurs étalages les plus beaux quartiers de Paris. La circulation était jour et nuit arrêtée par des attroupements que cherchaient vainement à dissiper ou à réprimer la garde nationale, les soldats et les agents de police. Les sociétés populaires, actives et influentes, entretenaient l'agitation des esprits et le désordre de la rue. Le gouvernement, bravé par les émeutes et assailli par les complots, s'adressait aux tribunaux, mais la répression judiciaire était généralement faible, souvent nulle; le jury intimidé acquittait presque toujours les accusés que l'impunité à peu près certaine rejetait dans de nouvelles conspirations.

Dans les chambres et dans les journaux, l'opposition n'était ni moins agressive ni moins bruyante. Les légitimistes se faisaient remarquer par la violence de leurs

diatribes et de leur langage; envenimant les haines et les calomnies, s'attachant au parti le plus violent et l'excitant à tous les actes qui pouvaient rendre la Révolution odieuse.

Dante raconte (*Enfer*, chant XXV) « qu'il vit, dans la septième des dix fosses maudites (malebolge) du huitième Cercle, l'étrange combat d'un homme et d'un serpent. Les deux ennemis fondent l'un sur l'autre, et, après s'être fait de cruelles blessures, ils s'arrêtent et se regardent fixement. Un épais nuage les enveloppe, et alors s'accomplit la plus surprenante métamorphose. La queue du serpent se divise en deux jambes, les jambes de l'homme se rapprochent, se confondent et ne forment plus qu'une queue. Deux bras se détachent du corps du serpent; les deux bras de l'homme rentrent dans son corps; la peau du serpent s'égalise; celle de l'homme s'écaille et se durcit. Enfin, le serpent est un homme droit sur ses pieds et qui parle, l'homme n'est plus qu'un serpent qui tombe, rampe et s'éloigne en sifflant. »

Une métamorphose du même genre eut lieu, après la Révolution de 1830, entre les deux partis qui s'étaient combattus pendant quinze ans. Tandis que les libéraux devenaient des hommes de gouvernement, les légitimistes se transformaient en avocats de la liberté, en partisans du suffrage universel. Mais la France savait à quoi s'en tenir sur la sincérité de cette conversion. Un parti qui, pendant vingt-cinq ans, n'avait pas fait un mouvement, pas prononcé une parole, pas écrit une ligne qui ne fût une déclaration de haine et de guerre contre les principes au nom desquels la Révolution

s'était faite, et qui servaient de base au nouveau gouvernement, ne pouvait tromper personne. L'hostilité des légitimistes était naturelle, prévue; le gouvernement pouvait en être préoccupé, quelquefois embarrassé, jamais affaibli, et, au contraire, s'il marchait droit dans la voie constitutionnelle, il devait y trouver un élément de force.

L'opposition simultanée et souvent combinée, des bonapartistes, des républicains et des constitutionnels était bien autrement redoutable. Le parti bonapartiste, en 1830, n'existait guère que de nom. Sans chefs, sans organe, sans personnel connu, ce n'était pas même, à vrai dire, un parti; c'était un souvenir, souvenir vivace, mais dont la signification, si précise dans l'histoire, s'était tellement perdue dans les luttes de la Restauration, que le gouvernement et ses adversaires, par la plus inexplicable des irréflexions, s'en servaient tour à tour, d'un côté dans l'intérêt du pouvoir, de l'autre dans l'intérêt de la liberté.

Le parti républicain offrait un danger plus immédiat. Il se composait de tous ceux que la haine de l'ancien régime, le sentiment de solidarité filiale, de glorieux souvenirs et de généreuses aspirations emportaient au delà de la monarchie constitutionnelle. Compromis, plus tard, par des rêveurs et des fous, ce parti quoique peu nombreux alors et peu influent, avait pour chefs des hommes jeunes en général et justement considérés, le uns par leur talent, les autres par leur caractère, tous par le désintéressement de leur patriotisme. Ces jeunes élèves du dix-huitième siècle et de la Révolution, avaient pris la monarchie en dégoût en voyant les étranges per-

sonnages qui, depuis 1814, avaient eu la prétention d'en être les légitimes représentants. Ces forcenés de 1815, de 1819 et de 1827, leur avaient donné, non pas l'amour, mais la fièvre de la liberté; et ils devaient plus d'une fois se laisser entraîner au désordre, avant que l'expérience, en leur inspirant les prévoyances des esprits vraiment politiques, leur eût appris à borner leurs souhaits pour assurer le triomphe de leurs principes essentiels.

L'opposition constitutionnelle avait, sous tous les rapports, un caractère plus dangereux pour le gouvernement, plus menaçant pour les ministres. A deux ou trois exceptions près, elle se composait d'hommes très-honorables, quelques-uns vétérans de la Révolution, et qui, habitués depuis trente ans à regarder la liberté comme une place forte toujours assiégée, se tenaient debout sur les remparts, même quand le feu avait cessé. Il arrive souvent au corps politique, comme au corps humain, d'éprouver une sensation douloureuse ailleurs que dans la partie où réside le mal. L'homme amputé souffre, dit-on, ou croit souffrir du nombre qu'il n'a plus. Ainsi, après la Révolution de Juillet, les partis expliquaient, et souvent très-sincèrement, leur mauvaise humeur et la vivacité de leurs attaques, par des griefs imaginaires résultant d'un état de choses disparu. Ils prétendaient que le principe de la Révolution était abandonné et le système de la Restauration remis en vigueur. Ils comparaient Casimir Périer au prince de Polignac, le cabinet du 13 mars au ministère du 8 août; il fallait donc s'attendre à de nouvelles ordonnances de juillet, et, par conséquent, se préparer à reprendre les armes

pour défendre la liberté. Nous reconnaissons tous, aujourd'hui, tout homme impartial doit reconnaître, l'injustice de ces accusations; cependant elles étaient bruyamment portées à la tribune, amplifiées par les journaux, propagées d'un bout de la France à l'autre.

Au dehors, la situation n'était pas plus rassurante. La Belgique, l'Italie, la Pologne avaient reçu le contre-coup de notre révolution, et c'est vers nous naturellement qu'étaient tournés leurs regards et leurs espérances. L'opposition, par tous les organes de la tribune, de la presse et de la rue, proclamait et demandait impérieusement la politique d'intervention; cette politique pratiquée pendant douze ans par la Sainte-Alliance, et sous laquelle la liberté avait succombé à Turin, à Naples et à Madrid. Prêchée au nom de la civilisation, réclamée au profit des peuples opprimés et des causes justes, mais impuissantes à triompher par elles-mêmes, cette politique a un caractère de moralité et de grandeur, fait pour séduire les esprits généreux. Dans les premiers jours de 1831, elle entretenait une agitation qui était l'un des plus grands embarras et des plus grands dangers du gouvernement.

Ce qu'il y avait de plus grave peut-être et de plus alarmant, c'est que l'autorité publique, au milieu de cette effervescence générale, ne sentant pas la main du pouvoir central, flottait indécise, paralysée par l'incertitude et visiblement frappée d'impuissance. Des tumultes éclatèrent à Strasbourg, à Tours, à Toulouse, à Montpellier, à Carcassonne, à Nîmes, à Marseille, et Grenoble fut le théâtre de scènes tellement violentes que le 35^e régiment de ligne sortit de la ville, cédant à la po-

pulation exaspérée. A Tarascon, l'autorité municipale, qui voulait empêcher la plantation d'un arbre de liberté, ne put obtenir le concours des soldats, et un officier, méconnaissant l'ordre du magistrat, refusa de faire sortir de prison des détenus qui devaient être interrogés. Pendant que le gouvernement était ainsi attaqué par ses ennemis et abandonné par ses agents, les vaincus de Juillet organisaient dans la Vendée une insurrection qui n'attendait pour éclater que l'arrivée de la duchesse de Berry.

Tel était l'état de la France, lorsque Casimir Périer arriva au pouvoir, le 13 mars 1831. Il avait à rétablir l'ordre dans la rue, dans l'État, dans l'administration, dans les finances, au dedans et au dehors. Il vit l'étendue du mal et l'attaqua sans hésitation. Il commença par le plus pressé, le gouvernement. Tous les ressorts étaient détendus, il les remonta tous d'une main ferme et inflexible. « Dès que le cabinet fut formé, dit M. Guizot, le premier ministre se fit sentir. » En descendant de la tribune de la Chambre des députés, où il venait, pour la première fois, d'exposer sa pensée et ses projets, il y fit monter immédiatement après lui les autres ministres, qui durent expressément donner leur adhésion à la politique formulée par le président du conseil. Il voulut tenir dans ses mains, en même temps, et les grands ressorts du gouvernement et ceux qui les faisaient mouvoir sous sa direction souveraine; s'inquiétant peu de les blesser par ses exigences continuelles ou par l'explosion souvent très-brusque de son autorité. M. Guizot raconte une vivacité singulière de ce caractère impérieux et essentiellement fait pour le commandement. Un jour,

dans la Chambre des députés, impatienté que M. d'Argout, alors ministre du commerce et des travaux publics, se mit en mouvement mal à propos, il lui cria : *Ici d'Argout!* «Et M. d'Argout, dit M. Guizot, revenait, non sans humeur, mais sans la montrer.»

Dans toute l'administration, les fonctionnaires grands ou petits, quels que fussent leur caractère, leurs antécédents, leur illustration et leur influence, ne durent plus avoir qu'une seule règle de conduite, l'unité de vues; qu'un seul devoir, l'obéissance hiérarchique.

L'opposition avait formé contre le ministère une grande *association nationale*. A ce sujet, Casimir Périer adressa aux préfets une circulaire qui se terminait ainsi : «Le roi a ordonné, de l'avis de son conseil, que l'improbation de toute participation des fonctionnaires civils ou militaires à cette association fût officiellement prononcée.» Quelques fonctionnaires, hommes considérables, qui s'étaient obstinés à rester dans l'association nationale, furent immédiatement révoqués. M. Odilon Barrot cessa de faire partie du conseil d'État, et M. de Laborde d'être aide de camp du roi. Un préfet s'étant présenté chez Casimir Périer, ministre de l'intérieur, sans avoir préalablement demandé la permission de se rendre à Paris, ne fut pas reçu, et le lendemain, 30 mars 1831, *le Moniteur* publiait cette note : «Le ministre a décidé que tout préfet qui s'absenterait de son département sans congé, se mettrait dans le cas d'être révoqué.»

Quand on vit qu'il n'y avait plus qu'à choisir entre l'obéissance ou la destitution, chacun se tint à son poste et fit son devoir. Le premier effet de cet énergique maniement de tous les instruments du pouvoir, fut de

mettre le gouvernement en repos du côté de l'administration ; le second, de tirer l'autorité des milliers de mains où elle flottait indécise et de la faire passer toute puissante dans celle d'un chef qui, dirigeant tout, répondait de tout. Le pouvoir, ainsi compris et exercé, est une chose admirable. Dans ces dernières années, un célèbre écrivain, appliquant aux réalités de la politique de subtiles et chimériques abstractions, a prétendu que le gouvernement est un mal, et ce n'est pas là, certainement, le meilleur de ses paradoxes. Le gouvernement a une sphère qui lui est propre ; s'il en sort il usurpe, et alors, en effet, il est un très-grand mal ; mais ce n'est pas comme gouvernement, c'est comme usurpateur, franchissant ses limites, dépassant sa sphère, s'arrogeant des prérogatives qui ne lui appartiennent pas. La liberté, violée par cette usurpation, exige donc que le pouvoir reste strictement circonscrit dans son enceinte légitime, mais il lui importe au plus haut point que dans cette enceinte il soit fort, respecté, puissant. C'est une observation qui voudrait bien être développée, et que je dois me borner à indiquer en passant.

Quand les partis virent à l'œuvre un homme décidé à ne reculer devant aucune répression nécessaire, ils n'abdiquèrent pas, mais ils se continrent. Casimir Périer désarma non pas les passions, mais les bras ; et, pour le moment, c'était assez. Mais à peine eut-il rétabli l'ordre matériel et relevé le pouvoir, qu'il se trouva aux prises avec les grandes complications du dehors.

Dès les premiers jours de son avènement au trône, Louis-Philippe avait proclamé et pratiqué la politique de la paix et de la non-intervention. Au milieu de

l'effervescence surexcitée par les nouvelles de la Belgique, de la Pologne et de l'Italie, cette politique mesurée, régulière, patiente, devait être mal comprise, impopulaire et violemment attaquée; elle le fut. On l'attribua à un calcul d'intérêt personnel, et, en effet, il faut, je crois, faire à ce calcul une très-large-part. Mais, si large qu'on veuille la faire, il est impossible, aujourd'hui, de ne pas reconnaître deux choses : d'abord que, indépendamment de tout intérêt personnel et dynastique, l'idée de la paix, « dans sa moralité et sa grandeur, » comme dit M. Guizot, dominait dans l'esprit de Louis-Philippe, et que, la regardant comme la vraie conquête de la civilisation, il trouvait, à la pratiquer, son plaisir et son devoir autant que la sûreté de son trône. Ensuite, que son amour de la paix ne l'empêcha pas de défendre l'indépendance des États limitrophes et de soutenir ainsi les intérêts de la politique française. Pour être jugée et comprise avec ses défauts et ses mérites, cette politique, passionnément et superficiellement discutée jusque-là, avait besoin d'être mise en face de la guerre, attaquée et défendue au grand jour de la tribune. Nul n'était plus propre que Casimir Périer à lui faire subir cette épreuve.

Quand il arriva au pouvoir, trois questions diversement importantes : la question belge, la question polonaise et la question italienne, enflammaient les esprits et absorbaient la diplomatie. Pour la Pologne, Casimir Périer ne fit ni mieux ni pis que les gouvernements qui l'avaient précédé et qui l'ont suivi. Tous ont regardé le sort de la Pologne comme une iniquité politique, comme un opprobre pour ceux qui se sont souillés de ce

« meurtre d'une nation, » tous ont tenu à honneur de lui témoigner la sympathie qu'elle mérite pour ses services et ses malheurs, mais aucun n'a jamais rien tenté de sérieux pour son rétablissement. Et c'est ainsi que ce noble peuple pèse toujours sur la conscience des gouvernements, à la fois comme un remords et comme une menace constante de perturbation. La prédiction de Burke s'accomplit tous les jours : l'Europe expie le partage de la Pologne.

Pour la Belgique, Casimir Périer fut plus heureux. Sans guerre générale, et cependant par une large brèche faite aux traités de 1815, la Belgique prit sa place parmi les États européens. Quant à l'Italie, dont on s'occupait beaucoup moins que de la Belgique et de la Pologne, il s'agissait alors pour le gouvernement, non d'en expulser l'Autriche, mais de lui prouver qu'il ne lui permettrait jamais d'y étendre son influence au détriment de l'influence française, et d'y convertir en vassaux les princes indépendants. La démonstration fut faite avec autant de rapidité que de vigueur. Le 7 février 1832, une petite escadre partait de Toulon; le 22, dans la nuit, elle entra à pleines voiles dans le port d'Ancône, et le lendemain la ville et la citadelle étaient occupées par nos soldats.

La surprise fut extrême en Europe. Les représentants des grandes puissances à Paris, se rendirent chez Casimir Périer, alors malade, et à qui on avait mis des sangsues la veille. Ils le trouvèrent souffrant et étendu sur son canapé. M. de Werther, ministre de Prusse, lui ayant demandé s'il y avait un droit public européen, Périer, se levant brusquement, s'avança vers lui en

s'écriant : « Le droit public européen, monsieur, c'est moi qui le défend. Il faut que l'honneur de la France aussi soit maintenu : il commandait ce que je viens de faire. J'ai droit à la confiance de l'Europe, et j'y ai compté. »

Quelques mois avant l'expédition d'Ancône, il avait, avec non moins de fermeté et d'énergie, châtié l'inique et brutale insolence de don Miguel à l'égard des Français. L'amiral Roussin avait forcé l'entrée du Tage, pris toute la flotte portugaise, et contraint les ministres à venir faire sur son vaisseau réparation à la dignité de la France et aux intérêts des Français établis en Portugal.

Cette fermeté dans la modération, ce concours de prudence, de droiture et de vigueur, avaient fini par produire en Europe une grande impression. Casimir Périer jouissait de l'estime et de la confiance de tous les cabinets. En France, il était moins heureux. Louis-Philippe l'avait bien jugé, en redoutant, pour leurs rapports mutuels, les exigences et les explosions de son caractère altier et susceptible. En entrant au pouvoir, Casimir Périer tint à ce que son indépendance et son autorité, comme premier ministre, fussent bien établies au grand jour. Il voulut que le conseil se réunît chez lui, hors de la présence du roi, et pour que le fait fût hautement constaté, il le faisait annoncer chaque fois dans *le Moniteur*. Il exigea que toutes les dépêches télégraphiques lui fussent adressées avant que le roi en prît connaissance, et il défendit au directeur du *Moniteur* d'insérer aucune note émanée du cabinet du roi sans l'avoir communiquée au président du conseil et avoir obtenu

sa permission. Avant son arrivée aux affaires, le duc d'Orléans était quelquefois admis dans le conseil; Casimir Périer craignant que la présence du prince n'altérât l'unité et la discrétion, demanda qu'il cessât d'y assister. Le roi chercha vainement à lui arracher sur ce point une concession, Périer tint bon et refusa nettement.

Ces exigences et ces ombrages amenaient de graves et constantes difficultés. Louis-Philippe blessé, laissait voir sa mauvaise humeur, « trop peut-être, dit M. Guizot, dans l'intérêt même de son autorité. » Il avait trop d'esprit et de sens pour ne pas reconnaître la grandeur des services que lui rendait Casimir Périer, mais il ne s'habitua pas à son caractère, et le roi et le ministre ne surent ou ne purent jamais se faire ce que M. Guizot appelle « leur juste part dans le gouvernement. »

On sent bien que, dans les Chambres, Casimir Périer n'était ni moins exigeant, ni moins fier qu'avec le roi. Mais ce que j'admire surtout en lui, c'est la rare indépendance avec laquelle il traitait la majorité et lui mettait, en toute occasion, le marché à la main, déclarant qu'il n'accepterait pas un seul jour la responsabilité du gouvernement sans l'appui constant et authentique des grands pouvoirs publics. M. Guizot raconte qu'un jour quelques députés allèrent lui porter les objections de la majorité contre je ne sais quelle mesure, lui faisant pressentir à ce sujet l'abandon d'une partie de ses amis. Pour toute réponse, il leur dit, en les regardant d'un œil de feu : « Quand j'ai raison, je me moque de mes amis. » Et il rentra dans son cabinet.

Quant à ses adversaires, ils l'ont souvent irrité, jamais

ébranlé, et pour rappeler le mot célèbre de M. Guizot lui-même, ils ont souvent épuisé ses forces, jamais son courage. « Que m'importe, disait-il, au moment de la plus violente hostilité de l'opposition de la Chambre et des journaux, j'ai pour moi *le Moniteur* pour enregistrer mes actes, la tribune des Chambres pour les expliquer et l'avenir pour les juger. » Quoi qu'on puisse penser de la politique de Casimir Périer, que j'aurais à blâmer en plusieurs points si je voulais ici la juger en détail, il est certainement impossible de ne pas admirer cet accord parfait entre son langage et sa conduite, cette noble fierté d'une conscience sûre d'elle-même et forte de ses bonnes intentions.

Une seule chose affligea profondément cet homme intrépide et droit, et faillit plus d'une fois le décourager, ce fut la présomptueuse incapacité de certains meneurs du parti conservateur, qu'il « drapait de main de maître, » dit M. Guizot. — « Ce n'est pas avec ces hommes-là, disait-il, qu'on peut faire un gouvernement. Personne ne fait son devoir, ajoutait-il; je ne sortirai pas de l'ornière à moi tout seul, je suis pourtant un bon cheval. Je me tuerai s'il le faut. » Il tint parole; il mourut à la peine.

Le lendemain de sa mort, ses amis le pleurèrent, les indifférents le louèrent, ses adversaires s'étonnèrent de tant l'admirer et se repentirent de l'avoir attaqué avec tant de violence. Une seule voix s'éleva contre lui, elle venait des antichambres, c'était la voix des courtisans. Ce fut son plus bel éloge.

Les deux chapitres consacrés par M. Guizot à l'administration de Casimir Périer sont de beaucoup la

partie la plus remarquable du second volume de ses *Mémoires*. C'est là que pour juger un homme d'État il se montre homme d'État lui-même, publiciste éminent et philosophe. C'est là qu'il dit sur l'impuissance des succès purement matériels, sur la « politique barbare » des États les uns envers les autres, sur les congrès de Vienne, les traités de 1815, la Sainte-Alliance, la politique d'intervention et la paix, des choses vraiment importantes, et qu'il rassemble des observations presque toujours justes et souvent profondes. La grandeur du sujet a élevé son esprit, et, de tout ce qu'il a publié depuis trente ans, et que j'ai lu, je ne connais rien qui soit mieux pensé ni aussi bien écrit.

Il y a, dans ce volume, un grand nombre de portraits, et, à part quelques termes déplacés et d'un goût douteux, notamment dans celui de Dupont (de l' Eure), ils sont tous remarquables par la finesse du trait et la parfaite exactitude de la ressemblance. Un seul m'a choqué, c'est celui de Benjamin Constant, que M. Guizot traite avec une dureté injuste et cruelle. Benjamin Constant a eu des faiblesses, je le sais; mais elles ne doivent pas faire oublier les services rendus par un homme d'un tel esprit, un écrivain d'un tel mérite, et dont toute la vie, depuis 1795 jusqu'en 1830, a été consacrée à la cause de la liberté.

Durant les dix années du gouvernement de Napoléon, il préféra l'exil aux plus brillantes positions, et quelque jugement qu'on porte sur lui pour la manière dont il entra dans ses conseils, en 1815, quand un million de soldats menaçaient la France, au moins l'accusation de servilité ne saurait l'atteindre. Il n'y avait pas de consti-

tution, et tout annonçait de nouveau la dictature militaire; il essaya de transformer un autocrate en roi constitutionnel. Beaucoup d'hommes ont servi tous les gouvernements successifs, et les ont invités à prendre le plus de pouvoir possible: Benjamin Constant s'est approché un instant du pouvoir pour proclamer des vérités qui ne pouvaient lui valoir aucune faveur, et pour avertir les hommes puissants que leur sûreté n'est pas dans l'excès de la puissance.

Il n'a pas un seul jour déserté la cause de la Révolution. Il a été surtout le défenseur le plus dévoué, le plus brillant, le plus fort de la liberté de la presse, qu'il considérait comme le seul mode efficace de publicité dans les sociétés modernes. Je tiens, ne serait-ce que pour cette raison, à protester contre l'injuste sévérité avec laquelle M. Guizot traite ce très-brillant esprit, qui fut un patriote des grands jours, et qui n'a jamais changé, ce qui est un assez bon exemple.

J'ai déjà dit ce que je pense de la manière, si peu élevée et si peu digne de lui, dont M. Guizot parle de la Révolution; je n'ai pas à y revenir.

IV ⁽¹⁾

Ce qui distingue éminemment M. Guizot, c'est une ardeur belliqueuse qui ne l'abandonne jamais. Il est, dans ses livres comme à la tribune, plein de vivacité et de

(1) Tome III.

véhémence. Sa phrase a l'allure passionnée et impérieuse de sa parole ; c'est le même aplomb, le même nerf, le même feu. Douze ans d'inaction n'ont pas ralenti l'impétuosité de cet esprit superbe. Sur nos anciens champs de bataille, où nous ne voyons depuis longtemps que des morts et des blessés, M. Guizot trouve encore des ennemis. Il semble qu'aujourd'hui, comme il y a vingt ans, il ne respire que la dispute et les combats ; en rappelant ses souvenirs, il ravive ses vieilles passions, et comme les nôtres se sont ou éteintes ou déplacées, il y a quelquefois, entre le sentiment de l'écrivain et celui du lecteur, un contraste pénible. Cependant, ce n'est pas un spectacle sans grandeur que celui de cet athlète vaincu mais indompté, prêt encore à descendre dans l'arène, et, même au fond de sa retraite, déployant, comme Entelle, ses bras vigoureux et ses mains « armées de cestes. » — « J'ai beaucoup aimé la vie politique, nous dit-il (page 50) ; je m'y suis adonné avec ardeur. » Que cet ardeur vivace lui ait suscité de cruels ennemis, que ses rares talents aient été en butte aux haines acharnées, aux satires amères, aux insultantes diatribes, nul ne s'en étonne et ne s'en émeut moins que M. Guizot. Après avoir vaillamment supporté autrefois le feu de ces animosités, il en parle aujourd'hui avec le sang-froid d'un vrai philosophe. Sa passion explique la passion de ses adversaires, et il ne se plaint ni de leurs violences ni de leurs injustices. « Beaucoup d'hommes publics, dit-il, ont parlé avec amertume des mécomptes qu'ils avaient éprouvés, des revers qu'ils avaient subis, des rigueurs du sort et de l'ingratitude des hommes. Je n'ai rien de semblable à dire,

car je n'ai pas connu de tels sentiments ; quelque violemment que j'aie été atteint, je n'ai pas trouvé les hommes plus aveugles ou plus ingrats, ni ma destinée politique plus rude que je ne m'y attendais ; elle avait eu ses grandes joies, elle a eu ses grandes tristesses : c'est la loi de l'humanité. »

Ce fier langage m'autorise, je crois, à appliquer à M. Guizot les paroles adressées par Phocion à un jeune orateur qui, après avoir magnifiquement parlé de la modération qui convient aux hommes engagés dans les luttes politiques, s'emportait en violentes diatribes contre son adversaire : « Jeune homme, tes discours ressemblent aux cyprès ; ils sont roides et hauts, mais ils ne portent point de fruits. » S'il est vrai que M. Guizot n'ait jamais connu les sentiments d'amertume qu'inspirent trop souvent les injustices politiques, comment expliquer alors les dures et blessantes qualifications qu'il lance avec tant de facilité contre quiconque a attaqué ses idées ou sa personne ? Dans un portrait, d'ailleurs excellent, de M. de Lamennais, il prétend que l'auteur des *Paroles d'un croyant* « était tombé parmi les *malfaiteurs* intellectuels de son temps ; » il dit que M. Marrast était « un lettré vaniteux et envieux ; » et quant au parti révolutionnaire, qu'il poursuit avec un acharnement froid et tout à fait systématique, il en parle comme d'un ramassis de sauvages chez qui « le sens moral et le bon sens sont également aveuglés. » Ces violences sont regrettables ; elles font tache dans un volume très-remarquable à plus d'un titre.

Il est, malheureusement, incontestable que, de 1830 à 1848, les partis ont commis de grandes fautes ; mais

il n'est pas moins incontestable qu'ils les ont cruellement expiées, et nul n'a le droit de l'oublier. Il faut sans doute condamner, mais il faut condamner avec regret les hommes que la passion a entraînés; il faut se dire que parmi ces passions il y en a eu de très-généreuses, et que parmi ces prétendus coupables beaucoup valaient mieux que la plupart de ceux qui se sont faits après coup leurs juges sans miséricorde. Quand on songe, d'un côté, à ce qu'avait coûté la conquête de la monarchie constitutionnelle, à ce qu'elle pouvait produire et à ce qu'elle a produit; d'un autre côté, aux excès où se sont portés tous les partis, les uns pour renverser cette monarchie, les autres pour la soutenir, on arrive à cette triste conclusion que nul n'a conservé le droit d'être sévère, et que l'oubli et la tolérance réciproques peuvent seuls calmer les maux causés par nos anciennes dissensions.

Quoiqu'il y ait dans ce volume beaucoup moins de faits politiques que dans les deux volumes précédents, on ne le lit pas sans un très-grand intérêt. Des sept chapitres dont il se compose, un seul est consacré aux déplorables luttes qui, en 1834, ont passionné les Assemblées, exaspéré les esprits et ensanglanté les rues de Lyon et de Paris. Dans les six autres chapitres, M. Guizot rappelle ce qu'il a fait de 1832 à 1837, pour donner à la France une bonne loi d'instruction publique; et je ne crois pas lui adresser une louange exagérée en disant qu'il s'y montre constamment digne de son sujet. Il est impossible de parler d'une manière plus intéressante, avec une convenance plus haute et de meilleur goût, d'une œuvre de cette importance, qui est, en définitive,

l'acte capital et le plus grand honneur de sa vie politique. M. Guizot retrace ce qu'il a fait; ce qu'il a commencé sans pouvoir l'achever, ce qu'il se proposait de faire, « au service des intelligences et des âmes dans les générations futures. » Cette fois, il place bien la question hors du tumulte des affaires et des passions du jour, « non, dit-il, que les questions relatives à l'instruction publique n'aient aussi leurs passions et leur bruit, mais là sont des passions qui s'allument à un autre foyer et un bruit qui se passe dans une autre sphère. Il y a des combats et des orages dans la région des idées, mais alors même qu'elle cesse d'être sereine, elle ne cesse pas d'être haute; et quand on y est monté, il ne faut pas avoir à tout moment à en descendre pour rentrer dans l'arène des intérêts temporels. » C'est très-bien dit; mais pourquoi M. Guizot est-il si souvent descendu de cette région haute et sereine pour laquelle il était si admirablement fait et où ce grand esprit aurait jeté tant d'éclat et rendu tant de services?

Il y a des aperçus très-féconds et de grandes beautés de forme dans ces six chapitres, où l'éloquence et le savoir semblent dicter eux-mêmes leurs propres lois. On ne peut donner une plus haute idée du ministère de l'instruction publique ni s'exprimer dans un style mieux approprié à la grandeur du sujet. Au premier aspect, ces six chapitres paraissent longs, et il semble que M. Guizot, longtemps privé du plaisir d'écrire sur ces matières intéressantes, s'y soit abandonné avec trop peu de mesure. Il n'en est rien. Même en faisant abstraction du nom de l'auteur, de sa renommée et de tous les sou-

venirs qui s'y rattachent, à ne considérer que le travail en lui-même, on reconnaît qu'il est d'une main très-habile, qu'il est le fruit des méditations d'un esprit très-éclairé, très-étendu et essentiellement compétent. Il n'est pas un lettré qui ne trouve du plaisir et de l'instruction dans ces six chapitres où les préceptes sont exposés par un homme qui a donné lui-même de beaux exemples, où la théorie s'appuie sur l'expérience, où, enfin, toutes les considérations relatives à l'instruction supérieure, aux établissements littéraires et aux études historiques sont présentées par un maître qui a fourni des modèles avant de tracer des leçons.

Je ne peux pas rendre un compte détaillé de ces chapitres, où les détails abondent et où M. Guizot a mis toutes les qualités qu'on exige d'un écrivain qui traite didactiquement une matière : la solidité des principes et la justesse des applications. Je me borne à montrer, par une citation, à quelle hauteur M. Guizot s'est placé pour approfondir une question qui a occupé les plus grands esprits et produit tant de systèmes brillants que la pratique a démentis. Il constate que l'éducation des enfants est maintenant en France l'objet de la vive et constante sollicitude des parents ; il explique cette préoccupation, qui a désormais l'importance d'une vertu domestique, par cette considération que « le mérite personnel est aujourd'hui la première force comme la première condition du succès dans la vie, et que rien n'en dispense. » L'idée en elle-même n'a rien de nouveau ni d'éclatant, mais la manière dont M. Guizot la développe prouve que les maximes les plus utiles à la société ne sont ni des subtilités ingénieuses ni de

pompenses abstractions, et que c'est de l'ensemble de quelques vérités qui paraissent vulgaires que résultent les efforts les plus salutaires pour la morale et pour la politique. « Nous assistons depuis trois quarts de siècle, dit M. Guizot, au spectacle de l'insuffisance et de la fragilité de toutes les supériorités que donne le sort, de la naissance, de la richesse, de la tradition, du rang; nous avons vu en même temps, à tous les étages et dans toutes les carrières de la société, une foule d'hommes s'élever et prendre en haut leur place par la seule puissance de l'esprit, du caractère, du savoir, du travail. A côté des tristes et mauvaises impressions que suscite dans les âmes ce trouble violent et continu des situations et des existences, il en sort une grande leçon morale, la conviction que l'homme vaut surtout par lui-même, et que de sa valeur personnelle dépend essentiellement sa destinée. En dépit de ce qu'il y a dans nos mœurs de mollesse et d'impertinence, c'est là aujourd'hui, dans la société française, un sentiment général et profond, qui agit puissamment au sein des familles et donne aux parents, pour l'éducation de leurs enfants, plus de bon sens et de prévoyance qu'ils n'en auraient sans ces rudes avertissements, de l'expérience contemporaine. Bon sens et prévoyance plus nécessaires encore dans les classes déjà bien traitées du sort que dans les autres. Un grand géologue, M. Elie de Beaumont, nous a fait assister aux révolutions de notre globe; c'est de sa fermentation intérieure que proviennent les inégalités de sa surface; les volcans ont fait les montagnes. Que les classes qui occupent les hauteurs sociales ne se fassent point d'illusions; un fait analogue se passe

sous leurs pieds ; la société humaine fermente jusque dans ses dernières profondeurs, et travaille à faire sortir de son sein des hauteurs nouvelles. Ce vaste et obscur bouillonnement, cet ardent et général mouvement d'ascension, c'est le caractère essentiel des sociétés démocratiques, c'est la démocratie elle-même. Que deviendraient, en présence [de ce fait, les classes déjà investies des avantages sociaux, les anciens, les riches, les grands et les heureux de toute sorte, si aux bienfaits du sort ils ne joignaient les lumières, les fortes habitudes de l'esprit et de la vie, s'ils ne se mettaient en état de suffire dans toutes les carrières à l'immense concurrence qui leur est faite, et qu'on ne peut régler qu'à condition de la bien soutenir ?

» C'est à cet état de notre société, au juste instinct de ses besoins, au sentiment de sollicitude ambitieuse ou prévoyante qui règne dans les familles, que le ministère de l'instruction publique doit sa popularité. Tous les parents s'intéressent vivement à l'abondance et à la salubrité de la source où leurs enfants iront puiser. »

Voilà des vérités simples qui sont dans la conscience ou dans la bouche de tout le monde, mais dont bien peu de gens approfondissent le sens et apprécient la portée. On voit combien M. Guizot gagne à laisser le ton doctoral et sententieux. Les fortes et grandes pensées coulent dans sa plume sans efforts ; son style quelquefois un peu froid de sa solide contexture et sa correcte uniformité, s'anime et s'échauffe par le progrès continu et la force toujours croissante de l'idée.

Le dernier chapitre où M. Guizot décrit la lutte des

partis dans les journaux, dans les chambres et derrière les barricades, offre un tableau très-animé de l'état de la France de 1832 à 1837, et des difficultés de tout genre dont fut assailli le gouvernement, qui entreprit de vaincre toutes les résistances « uniquement par les lois, et par des lois rendues et appliquées en présence de la liberté. » Malheureusement, le souvenir déjà si pénible de ces déchirements dont les conséquences ont été si funestes, est rendu plus douloureux par la manière dont M. Guizot le rappelle. Il parle du parti républicain en termes toujours durs, souvent injurieux, et cette violence est au moins fort intempestive. Je ne relève aucune de ces injustices : ceux qui ont sur le corps tant de blessures doivent songer à se remettre de leurs pertes, beaucoup plus qu'à s'engager dans de nouveaux combats. Si je voulais entamer une discussion à ce sujet, j'aurais à signaler des erreurs et des lacunes nombreuses. M. Guizot ne donne aucune idée précise de l'organisation des sociétés secrètes ; on ne sait pas, quand on a lu son livre, où, comment, à la suite de quels débats s'organisèrent les divers mouvements qui troublèrent la France ; il ne dit rien des rivalités dogmatiques et personnelles qui déchirèrent et affaiblirent le parti républicain ; il ne parle pas des séances où les insurgés de 1834, réunis de temps à autre dans la même prison, essayèrent d'établir leur défense sur des principes communs : enfin, parlant de leur procès, il laisse entendre que tous, les principaux du moins, comparurent devant la Chambre des pairs, oubliant l'évasion romanesque de Sainte-Pélagie, laquelle mit en liberté MM. Guinard, Marrast, Cavaignac et

la plupart des chefs, au moins parmi les prisonniers de Paris. En résumé, ce que M. Guizot dit du parti républicain ne brille ni par l'impartialité ni par l'exactitude : il juge les hommes avec passion, et il connaît médiocrement les faits.

Il connaît mieux les diverses fractions du parti constitutionnel, et il parle avec une irrécusable autorité de leurs vanités, de leurs intrigues, de leurs prétentions. Il y a là surtout un portrait du tiers-parti, qu'il est bon de reproduire, car on ne saurait trop signaler à la justice de l'opinion un prétendu parti qui a été l'embarras de tous les régimes et le fléau de tous les gouvernements. Collection de girouettes tournant au gré de tous les vents ; parti sans force, parce qu'il est sans lien ; qui a la majorité, mais à la condition de la prêter, et qui la perd lorsqu'il veut la garder pour lui-même, parce qu'alors les deux autres partis se réunissent contre lui. On a vu les hommes qui composent ce parti, constitutionnels en 91, jacobins sous Robespierre, antijacobins après le 9 thermidor, aussi ardents que le côté droit contre les terroristes après le 1^{er} prairial, plus terroristes que la Montagne après le 13 vendémiaire, impérialistes en 1806, royalistes en 1820, libéraux en 1830 et républicains en 1848. Où sont-ils aujourd'hui ? Qu'importe ! où qu'ils soient, le portrait qu'en fait M. Guizot est toujours ressemblant, quoiqu'un peu flatté. « C'est, dit-il, un petit camp très-mêlé : d'honnêtes indécis et des intrigants méticuleux ; des esprits sages, mais timides et enclins à placer la sagesse dans la fluctuation ; des esprits vaniteux et prétentieux, sans hardiesse ni puissance, mais exigeants et tracassiers ; des

cœurs droits mais faibles ; des amours-propres susceptibles et jaloux. Déposé dans un petit nombre de personnes, ce levain dissolvant fermentait au sein de la majorité et en troublait la cohésion. Le tiers-parti s'attribuait pour représentant et pour chef l'un des hommes les plus influents de la chambre, M. Dupin ; en quoi il avait tort, car M. Dupin ne se donne et ne se lie jamais à personne, guère plus à ceux qui lui ressemblent qu'à ceux dont il diffère ; mais sans appartenir au tiers-parti, M. Dupin avait, avec ses divers éléments, bons et mauvais, d'assez fortes analogies ; il leur plaisait et leur servait même dans l'occasion quoiqu'ils se fussent grandement trompés s'ils avaient compté sur lui. » Du reste, M. Guizot excelle dans les portraits, qu'il fait très-ressemblants, mais à l'emporte-pièce, étant plus naturellement disposé à la sévérité qu'à l'indulgence, et je ne lui en fais pas un reproche, rien n'étant plus insupportable que la plate banalité des éloges et des compliments. Le portrait du maréchal Soult est fait de main de maître, et, sauf la phrase violemment outrageante que j'ai citée en commençant, les deux ou trois pages consacrées à M. de Lamennais sont d'une exactitude saisissante et d'un ton superbe.

Je ne dois pas oublier, avant de finir, que M. Guizot, fort disposé habituellement à juger sa propre conduite avec une satisfaction un peu hautaine, reconnaît franchement, dans ce volume, les fautes qu'il a commises, et dont quelques-unes ont eu de tristes conséquences. Il regrette, comme inutiles, maladroits et compromettants, les nombreux procès faits aux journaux. Il avoue que la sécurité que le pouvoir croit trou-

ver dans ces poursuites est bien trompeuse. Elles agitent les esprits, irritent les passions, tandis que, au contraire, de toutes les opinions particulières librement exprimées, il se formerait la plus calme, la plus puissante, la meilleure opinion publique.

Un autre regret, j'allais dire un autre remords, de M. Guizot, c'est la loi qui soumettait à la nécessité d'une autorisation toujours révocable toutes les associations formées, selon les termes du Code pénal, « pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres. » M. Guizot reconnaît que, en présentant cette loi, le ministère dont il faisait partie compromit un grand principe pour parer aux embarras d'un moment. « Le gouvernement qui la proposait, dit-il, n'avait, à coup sûr, nulle intention de l'appliquer aux réunions étrangères à la politique, notamment aux réunions religieuses. Il s'en expliqua formellement dans les deux Chambres; mais des explications parlementaires ne sont pas des dispositions législatives; les paroles d'un ministre ne lient pas ses successeurs; les réunions les plus innocentes comme les plus séditieuses, la religion comme la conspiration, tombèrent sous la nécessité de l'autorisation préalable; et n'eût-elle jamais apporté, en fait, aux réunions non politiques aucune entrave, la loi nouvelle n'en eût pas moins été en principe une grave dérogation à la liberté, surtout à la liberté religieuse. »

La politique étant une science expérimentale, il serait trop absurde d'ériger en principe ce que l'expérience a condamné; il est donc très-naturel que M. Guizot avoue son erreur, et cet aveu, quoique tardif, n'en est pas moins honorable. Malheureusement, la faute commise

par le ministère du 11 octobre 1832, d'autres que lui l'ont expiée. Parce que nos pères ont mangé du verjus, disaient les juifs, nous avons les dents agacées.

Comme mémoires proprement dits, pouvant servir à l'histoire, le livre de M. Guizot offre jusqu'ici peu de renseignements; il n'apprend rien de nouveau et il y manque plus d'un fait important. D'ailleurs, tout bien considéré, que peut-on nous révéler de nouveau sur une époque où tout se disait et se faisait au grand jour; où les actes du gouvernement, les hommes et les choses, depuis le roi jusqu'au plus mince employé, étaient livrés aux discussions quotidiennes de la tribune et des journaux? Comme œuvre littéraire, le livre a une valeur réelle et soutient dignement la réputation de son auteur. Sous ce rapport, le troisième volume, à l'exception de quelques taches qu'un trait de plume peut effacer, ne mérite que des éloges.

LA RAISON D'ÉTAT ⁽¹⁾

I

M. Ferrari est un esprit fortement trempé, malheureusement il manque de mesure, torture les faits, force les rapprochements et accumule avec passion les synchronismes les plus chimériques. Il porte dans ses théories moins de rectitude que de suffisance dogmatique. Il aime certainement la liberté, et il en parle en excellents termes (chap. XIII); mais, à la manière dont il juge le despotisme, l'empereur du Maroc pourrait très-naturellement le prendre pour son historiographe et lui confier la direction de son journal officiel. On trouve dans son livre des doctrines dangereuses et des formes suspectes; mais il est impossible de n'y pas reconnaître une grande vigueur de tête et une connaissance de la langue française, très-rare chez un étranger. Quoi qu'on puisse penser de l'ouvrage, un tel publiciste ne saurait être traité légèrement.

(1) *Histoire de la Raison d'État*, par J. Ferrari. 1 volume in-8; Michel Lévy frères.

« Le monde, dit M. Ferrari, est livré à une nature également indifférente à Dieu et à Satan. » C'est elle qui fonde les royaumes, distribue les couronnes, sème aveuglément et capricieusement les révolutions, la guerre, la servitude ou la liberté. La société, incessamment bouleversée et ensanglantée par la lutte des républiques contre les monarchies, subit une loi fatale que la science est impuissante à modifier. Les traités des philosophes, les maximes des publicistes, les spéculations des hommes d'État sont inutiles dans la pratique; trois choses suffisent pour prendre et garder le pouvoir : l'habileté, la prévoyance et le canon. La conséquence d'un tel enseignement est claire : pour le gouvernement, la politique se réduit à une question de force; pour l'écrivain, à une simple affaire de statistique. Telle est, en effet, réduite à sa plus simple expression, la doctrine de ce livre, dont le premier défaut est de reposer sur une étude incomplète des théories sociales et des faits historiques.

La politique a, de tout temps, prêté son nom à deux systèmes ou plutôt à deux arts très-distincts : pour l'un, toute la science du gouvernement consiste en mensonges, charlatanisme et tours d'adresse; pour l'autre, la morale, inséparable de la politique, impose la justice aux gouvernants plus encore qu'aux gouvernés, recommande l'honnêteté dans les fonctions publiques aussi bien que dans la vie privée. Le premier de ces deux arts a été particulièrement étudié et enseigné par les Italiens qui, avant et après Machiavel, se sont attachés à composer méthodiquement des traités de politique transcendante. Ils ont rassemblé et mis en corps de doctrine les arti-

lices, les crimes, tous les actes d'habileté et de mauvaise foi des princes de leur temps et des temps antérieurs. Ils nous les ont montrés semant la discorde entre les nations et entre les citoyens d'un même État, entretenant l'espionnage, écrasant le peuple d'impôts, l'abrutissant par l'ignorance, entreprenant des guerres pour l'occuper, et donnant au pouvoir civil les formes du gouvernement militaire afin de tenir l'esprit public dans l'oppression et les multitudes sous la dépendance. Ils ont enfin signalé ces pratiques honorables comme le plus sûr moyen de fonder la puissance absolue.

M. Ferrari a eu le courage de déterrer et le courage plus grand de lire ce qu'il appelle ces « tristes pape-rasses. » Tout ce qu'il y a trouvé de platitude, de monotonie, de perfidie et de bassesses, ne l'a pas découragé. Il a, qu'on nous passe le mot, tout avalé, mais il l'a fort mal digéré. Son esprit, ordinairement très-ferme, s'est troublé et obscurci au milieu de ce fatras. Voyant les plus savantes manœuvres aboutir aux plus malheureux résultats, les échafaudages, en apparence les plus solides, emportés par la plus légère secousse, il en a conclu que la science politique est une chimère, et que les hommes qui se croient maîtres de la nature n'en sont « que les plus aveugles instruments. » Conclusion superficielle d'un esprit prévenu qui aperçoit le mouvement et méconnaît le ressort, qui ne voit dans la société qu'un grossier mécanisme, oubliant que l'empire du monde a été donné aux opinions, et que ces opinions finissent toujours par dominer la force aveugle et brutale que M. Ferrari appelle le Destin, mot vide de sens et que je m'étonne de trouver si souvent sous sa plume.

M. Ferrari pouvait faire un meilleur usage de tous les livres qu'il a lus dans les bibliothèques de Paris, de Milan et de Florence. Ces livres offrent certainement peu d'instruction à des lecteurs inattentifs; mais un homme tel que M. Ferrari devait y trouver des lumières suffisantes pour éclairer toutes les parties des sciences morales et politiques. C'est dans des écrits de ce genre, « froids, secs, insipides et durs, » que Montesquieu dévora « comme Saturne, dit-il, dévorait les pierres (1), » que ce grand esprit étudia le cœur humain, ses penchans naturels et l'influence des opinions sur les actions humaines; c'est là qu'il chercha et qu'il trouva les conseils et les enseignements donnés par l'expérience, d'abord aux nations, ensuite et surtout aux hommes appelés à les gouverner. C'est là, qu'en recherchant les éléments qui concourent à l'organisation du gouvernement, il fit un cours de morale expérimentale, et qu'il apprit que la politique, si dédaigneusement traitée par M. Ferrari, est à la fois une puissance, une science et un art. Une puissance dont l'histoire est la même que celle des empires; une science qui offre un système de faits généraux, un art qui a ses règles, ses préceptes, ses pratiques.

Si M. Ferrari eût porté, dans l'étude des Italiens du seizième siècle, le regard profond que Montesquieu a jeté sur les monuments de notre histoire et de nos lois, il aurait, comme lui, pénétré au delà des mots, dans les faits et dans les choses, entendu, dans le monde, autre chose que ce qu'il appelle « la voix unique du destin, »

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXX, ch. xi.

reconnu que la bonne et vraie politique est identique à la morale, et évité la plupart des erreurs qui déparent son livre et dont je ne peux relever ici qu'une partie.

Ce qui choque le plus dans ce livre, où se trouvent d'ailleurs tant de morceaux remarquables, c'est la manière dont M. Ferrari envisage le despotisme. Un seul homme qui, « sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices, » voilà l'idée, extrêmement simple et extrêmement juste, que Montesquieu nous donne du despotisme (1). M. Ferrari ne l'entend pas autrement. Il connaît les vices dont le despotisme se déshonore si souvent, les crimes dont il se souille, mais il trouve à ce régime une qualité qui rachète tout, « c'est d'être l'ennemi de la légalité. » En d'autres termes, le grand mérite du despotisme, c'est de n'admettre aucune loi, aucune barrière, et de livrer la société aux caprices d'un homme, à l'hypocrisie d'Auguste, à la scélératesse de Néron, à la sanguinaire imbécillité de Caligula. Nous avons cru jusqu'ici, avec les moralistes, les historiens et les philosophes, que c'était là justement sa tache indélébile, son éternelle condamnation. Il n'existe pour le citoyen, pour sa liberté, pour sa propriété, pour sa vie, pour son droit, de quelque façon qu'on l'entende, qu'une seule garantie, la légalité, c'est-à-dire la loi positive; tout pouvoir qui viole, suspend ou dépasse cette loi, est un pouvoir arbitraire, et quels que soient les dangers qu'il ait la prétention de conjurer, les abus qu'il veuille détruire, il est lui-même dans

(1) *Esprit des Lois*. liv. II, ch. 1^{re}.

toute société civilisée, le plus grand abus et le plus grand danger possibles.

Le despotisme s'est, dit-on, exercé quelquefois d'une manière honnête et même salulaire. Tant pis, car alors le danger est plus grand et l'exemple plus funeste. Un despote sage et honnête, s'il pouvait s'en trouver, serait plus fatal que les autres, puisque, par sa sagesse même, il accoutumerait le peuple à supporter un gouvernement irrégulier. « Il y a, dit Montesquieu, qu'on ne saurait trop citer en ces matières, de mauvais exemples qui sont pires que des crimes, et cette maxime incontestable est la condamnation d'un régime qui confère à un homme un pouvoir supérieur à la puissance législative, qui permet à cet homme de restreindre ou de mutiler à son profit les droits qui garantissent la liberté publique; car, en politique comme en morale, les hommes n'ont de moralité, de dignité et de grandeur, qu'en raison de la liberté dont ils jouissent. » Au reste, les mauvais exemples dont il s'agit, sont très-rares et très-peu à redouter. Quand on examine de près la plupart des despotes les plus flattés pendant leur vie et le plus admirés après leur chute, on est confondu de la bassesse de leurs sentiments, de la petitesse de leurs vues et des moyens honteux qu'ils ont, presque tous, employés pour usurper et exercer la puissance suprême.

M. Ferrari prétend que cette puissance est, en général, très-solide. Les amis de la liberté se font, dit-il, une grande illusion; « ils s'attendent à voir tomber, d'un instant à l'autre, les États confiés à un seul homme; mais ces États ne tombent pas. » C'est juste le contraire qui est vrai. Ces États sont rarement renversés, parce

que l'isolement où ils tiennent les esprits par la compression empêche l'entente qui produit les soulèvements généraux. Nul n'étant sûr des dispositions de son voisin, tout le monde se contient. Le peuple obéit longtemps quand il a pris l'habitude d'obéir; mais le jour où, raisonnant son obéissance, il s'aperçoit qu'il obéit, paie et combat, non pour la conservation de son droit, mais pour son oppression, ce jour-là, tout change de face. Il est certain néanmoins que le despotisme dure longtemps, rien ne durant plus que des liens de fer; aussi ces liens ne se brisent-ils pas, ils tombent quand le moment est venu.

Un autre avantage du despotisme, dit M. Ferrari, c'est qu'il est « le créateur de la démocratie, prise dans le sens le plus vaste. » Il y a là à la fois une confusion, une vue fautive, dangereuse et formellement contredite par l'histoire. D'abord il n'est pas très-sûr que M. Ferrari se soit bien entendu lui-même en faisant de la démocratie la fille du despotisme, et comme cette expression est applicable à des choses très-diverses, il aurait dû essayer d'en prendre et d'en donner une idée précise.

La démocratie se combine également avec la monarchie et l'aristocratie, et de cette combinaison résultent trois différents systèmes, se réduisant, plus ou moins, au système représentatif, seule manière à peu près dont la démocratie entre aujourd'hui dans les constitutions des peuples libres. Cette démocratie, qui fait de l'intervention du peuple dans le gouvernement un gage de liberté générale et une barrière sans laquelle il tomberait infailliblement dans la servitude, n'a évidem-

ment rien de commun avec la démocratie dont parle M. Ferrari.

Celle-là, loin de se prémunir contre la servitude, l'appelle et la bénit. « Rien ne lui répugne plus, dit M. Ferrari, que les délibérations du Parlement, les droits des Assemblées, ou les franchises des villes. » Tout despote lui profite, ajoute-t-il; plus il est inique, fastueux, décidé à imposer l'adoration de sa personne, « plus ses vices même l'enchaînent au char de la démocratie. » Il peut porter la tyrannie jusqu'au délire, défendre de penser; pourvu qu'il détruise les privilèges, les droits acquis, les anciennes libertés, la légalité antique, il est sûr d'être absous, applaudi, soutenu. On a vu, en effet, des multitudes tomber à ce degré d'abjection, et Tacite a marqué d'une flétrissure immortelle la populace qui, pour du pain et des spectacles, acclamait le plus vil des empereurs et le plus ridicule des histrions. Mais ce n'est pas là la démocratie; c'est la démagogie la plus ignorante, la plus grossière, la plus féroce, celle dont la légèreté, la stupidité et la barbarie excitaient l'indignation de Cicéron, les plaintes d'Aristote et le mépris de Socrate. La démocratie peut être une grande, belle et glorieuse forme de gouvernement; la démagogie, fille ou mère du despotisme, car cette génération monstrueuse ne s'établit pas facilement, est la plus funeste et la plus ignoble des calamités sociales. La démocratie produit et honore les grands hommes et les citoyens vertueux, la démagogie les outrage, les exile et les tue. La démocratie est un grand ensemble d'institutions, que la démagogie dénature et décompose. La démocratie, soit qu'elle s'allie à la monarchie

ou à l'aristocratie, soit qu'elle se mêle à toutes deux ensemble, en un mot qu'elle soit limitée, représentative ou mixte, a pour origine, pour but et pour résultat la garantie des personnes et des propriétés. Il importe donc de ne pas la confondre avec cette démagogie délirante ou abjecte qui ne respecte ni la propriété, ni la liberté, ni les personnes, et l'une des plus grandes utilités de l'histoire est de nous inspirer l'horreur de ces criminels et funestes égarements.

Ce qu'il y a de frappant dans l'*Histoire de la raison d'État*, c'est que la plupart des principes funestes qui s'y trouvent sont basés sur des erreurs de fait, des notions incomplètes ou des confusions de langage. Au milieu de la guerre universelle dont M. Ferrari fait l'état normal de la société, les gouvernements libres, dit-il, n'ont qu'une « durée précaire, éphémère et pour ainsi dire forcée. » Les peuples, s'il faut l'en croire, vont à la tyrannie par un penchant irrésistible, et, entre autres preuves, il cite l'ancienne Rome qui, « non contente de la royauté annuelle du consulat, nomme en quelques années plus de cinquante dictateurs. » M. Ferrari méconnaît ou dénature l'histoire.

La dictature, chez les Romains, n'était qu'une ressource accidentelle, extraordinaire, réservée à des circonstances exceptionnellement périlleuses. M. Ferrari, au contraire, donne à ce mot le sens absolu, régulier et constant qu'il a dans le langage moderne, imitant en cela les faux érudits qui comparent les mots sans faire attention aux choses. De tels artifices sont indignes d'un esprit aussi distingué. Ce qui prouve d'ailleurs sans réplique qu'il se trompe en disant que

L'institution de la dictature annonçait chez le peuple romain l'insurmontable besoin d'un maître, c'est que le peuple ne nommait pas le dictateur. Cette élection était réservée aux consuls, c'est-à-dire aux citoyens les plus intéressés à ne pas élever un despote au-dessus de la constitution, et à ne pas compromettre ainsi le salut de la république. S'il était possible d'entrer ici dans de longs détails, je démontrerais encore l'erreur de M. Ferrari, d'abord en énumérant les causes diverses pour lesquelles on avait recours à la dictature et qui n'impliquaient pas du tout la suppression de la liberté, ensuite en rappelant que le pouvoir dictatorial ne durait que six mois et que tous les dictateurs, remarquables par leur modération, abdiquèrent avant ce terme, sauf Sylla, le premier qui ait transformé sa magistrature temporaire en une tyrannie odieuse. Le livre de M. Ferrari est rempli de ces assertions aussi touchantes qu'erronées. L'auteur les lance magistralement en une phrase, et pour les réfuter complètement, il faudrait écrire un chapitre. En ce sens, elles sont irréfutables, ce qui me force à n'en relever qu'une seule comme échantillon, et pour donner une idée des autres.

Ce serait bien autre chose s'il fallait suivre M. Ferrari à travers tous les synchronismes qui forment la moitié de son livre et une partie essentielle de son système historique. Dans un ouvrage précédent, plus varié, plus curieux, plus instructif (1), M. Ferrari avait prétendu que toutes les révolutions italiennes avaient eu en

(1) *Histoire des Révolutions d'Italie ou Guelfes et Gibelins*. 4 vol. in-8°.

Europe un contre-coup décisif, produit des mouvements analogues, et que l'histoire des peuples européens, dans ses phases diverses, correspondait exactement à l'histoire de la Péninsule. On lui avait fait remarquer ce que de pareils rapprochements ont de forcé, d'arbitraire et d'inconsistant. Pour toute réponse, M. Ferrari a développé son système; il s'était borné, dans son premier ouvrage, à l'appliquer à l'Europe; dans celui-ci, il l'étend au monde entier. D'après ce système, le genre humain est éternellement voué à la guerre, à la haine, à l'antagonisme. Cependant, et par la plus étrange anomalie, les nations qui le constituent sont tellement enchevêtrées, si étroitement liées entre elles par un courant magnétique, qu'une révolution, sur quelque point du globe qu'elle éclate, se fait sentir au globe tout entier, et que les Français ou les Italiens, par exemple, ne peuvent pas s'agiter sans que les Chinois et les Japonais entrent en ébullition.

On ne sait pas, quand on n'a pas lu M. Ferrari, à quelles bizarreries peut aboutir un esprit supérieur qui s'obstine et s'exalte dans ses hallucinations. Il faut voir avec quelle assurance il montre, « comme dans une glace gigantesque, polie, éclatante, » Bélus sous les traits d'Yao, Socrate dans Confucius, Jésus-Christ dans le culte de Foe, saint Grégoire dans le lamaïsme, les Guelfes et les Gibelins dans les luttes des Tartares, les trois phases de la Renaissance dans la dynastie des Mings et dans l'invasion des Mantchoux, la destruction des Strélitz et la suppression des Jésuites; enfin, dans cette glace fantastique, « le style de Bossuet a son reflet

à Constantinople, où le progrès de la calligraphie répond, au milieu des Turcs, au style de Louis XIV et à la littérature de Versailles. » Quant aux peuples intermédiaires, leur niveau nous est garanti « par tant de corrélations entre des peuples qui habitent les deux extrémités de notre hémisphère. »

On a le droit de s'étonner que M. Ferrari n'ait pas compris combien il lui importait d'exposer avec plus de clarté, et d'une manière plus convaincante, les éléments de ces synchronismes extraordinaires, et les raisons par lesquelles il s'est cru autorisé à coordonner systématiquement ce que l'histoire a dispersé dans le temps et dans l'espace. En pareil cas, les affirmations sont insuffisantes. Il est certainement très-facile d'entrevoir des types communs à divers gouvernements fondés aux mêmes époques dans des contrées voisines ou lointaines ; mais quand on examine de près ces prétendues ressemblances, on les trouve incomplètes, exagérées, fugitives, peu durables. On est frappé de leur variété infinie ; et, au lieu des concordances annoncées par l'esprit de système, c'est à peine si l'analyse trouve des nomenclatures.

Pour donner quelque valeur aux synchronismes où M. Ferrari s'acharne malencontreusement, pour satisfaire, sur un point si délicat, les philologues, les philosophes, les historiens et les critiques, il faudrait trouver chez tous les peuples, à toutes les époques, les éléments propres à déterminer l'état des personnes, la distinction des classes, les principes de législation, l'exercice des pouvoirs, la limite des droits. Comment M. Ferrari peut-il se flatter de nous faire croire qu'il a rencontré

ces éléments dans la Chine et dans le Japon, lorsque nous lisons dans Cicéron que, même de son temps, les Romains manquaient de monuments authentiques de leur législation et de leur histoire? Les annales, soit traditionnelles, soit écrites, valent toujours exactement ce que vaut le peuple dont elles retracent l'histoire. Or, l'histoire d'un peuple ignorant, crédule, superstitieux et barbare, est toujours incomplète, mensongère et fauleuse. Il est, par conséquent, impossible d'y trouver les faits évidents, cohérents, ou même probables, qui peuvent seuls servir de base à un bon système de politique, de philosophie, de morale. Pour ne s'être pas suffisamment pénétré de cette vérité, M. Ferrari a compromis l'autorité de son livre dont je n'ai pas encore, tant s'en faut, relevé tous les défauts.

II

M. Ferrari commence son livre par une déclaration d'indifférence qu'il croit très-philosophique, et qui est tout simplement vulgaire et immorale, très-peu digne, par conséquent, d'un homme de ce talent et de ce caractère. « Nous nous adressons, dit-il, aux philosophes pour lesquels il n'y a ni parti ni patrie. » C'est s'adresser à de tristes lecteurs, et M. Ferrari les flatte beaucoup en les traitant de philosophes. Ceux qui n'ont ni patrie ni parti ne sont pas des philosophes, ce sont des aventuriers de la politique et de la morale, aussi indignes

qu'incapables de comprendre les règles d'un bon gouvernement. Dire qu'on n'a ni patrie ni parti, c'est avouer qu'on ne s'intéresse à aucune cause, à aucun principe, qu'on reste impassible au milieu des agitations et des catastrophes; qu'on est neutre entre César et Pompée; qu'il est absurde d'aimer ou de haïr, d'admirer ou de mépriser; et qu'il n'y a pas eu un seul philosophe parmi tous les moralistes et les historiens anciens et modernes qui, comme Tacite, se prononcent ouvertement pour le parti de la vertu et de la justice. Pouvoir se détacher de ce parti, garder une inflexible neutralité dans les révolutions, regarder du même œil le crime et la vertu, ce n'est pas là le mérite d'un philosophe, c'est, ou l'opprobre d'un cœur insensible, ou le malheur d'un esprit égaré par un faux système.

Pour parler avec autorité sur la science du gouvernement, il faut d'abord une connaissance profonde des faits dont cette science se compose; ensuite, un vif sentiment des rapports de la politique et de la morale. Quand un publiciste a appris à connaître les divers ressorts de la machine politique, il ne possède encore qu'une science d'observation, science importante à coup sûr, mais secondaire et dominée par une science plus haute : celle de la morale qui, fixant les droits des gouvernés et les devoirs des gouvernants, établit pour tous des règles de conduite. Séparer des lois de la morale la science de gouverner les hommes, c'est dégrader à la fois la morale et la politique, et s'exposer à méconnaître les éléments de l'une et de l'autre, ce qui est arrivé à M. Ferrari.

M. Ferrari a divisé son ouvrage en deux parties : dans

la première, il veut prouver que « les peuples naissent deux à deux, voués à une guerre éternelle ; qu'ils fondent des États les uns contre les autres en n'écoutant que les suggestions de la guerre, et que leurs traditions constamment doubles, *se retrempent l'une l'autre en s'interrompant* par des formes incendiaires et néfastes. » En même temps qu'il affirme cet état d'antagonisme permanent, il soutient, avec non moins d'assurance, son système des synchronismes également permanents et universels. D'après le premier système, tous les cœurs débordent d'une haine inextinguible ; d'après le second, ils battent tous de la même pulsation sympathique ; d'après le premier, les États « n'écoutent que les suggestions de la guerre ; » d'après le second, ils sont si irrésistiblement attirés l'un vers l'autre, qu'une évolution faite par un seul peuple est instinctivement imitée et répétée par tous les autres. De ces deux systèmes radicalement contradictoires, quel est le faux ? Pris d'une manière absolue, ils le sont évidemment tous les deux ; dans tous les cas, l'un exclut et détruit l'autre. Voilà pour la première partie du livre.

Dans la seconde, M. Ferrari cherche la « raison d'État » à travers les paperasses qu'il a déterrées, dit-il, dans les coins les plus inexplorés des bibliothèques de Paris, de Florence et de Milan ; mais, il a beau faire, il ne la trouve pas. L'a-t-il bien cherchée ? J'en doute. Il s'est embrouillé dans les mots ; il a affublé d'un nom vague, cabalistique et suspect une chose bien simple ; il a appelé raison d'État, l'art de gouverner les peuples ; et, trompé par sa terminologie, il a cru que cet art n'existait pas. Erreur incroyable et que j'appellerais

naïve, s'il pouvait y avoir quelque chose de naïf chez M. Ferrari. Non-seulement cet art existe, mais il en existe deux : l'un qui tend exclusivement au maintien des intérêts des gouvernants; l'autre qui s'occupe des intérêts, des droits des gouvernés et du bien-être de la société entière. Le premier, souvent mis en pratique, à toutes les époques et dans tous les pays, a été sagement exposé par Machiavel, père légitime de M. Ferrari. Cet art est simple et facile à comprendre. Quatre mots : audace, hypocrisie, violence et infidélité, en donnent le sommaire et la substance.

M. Ferrari a repris le système de Machiavel; et, comme il n'aime « ni les sermons ni la prudence, » au lieu d'en atténuer la crudité, il l'exagère. « Toute institution, dit-il, tout instrument politique, toute mesure de gouvernement et de révolution n'arrive à propos qu'en frappant l'ennemi au joint de la cuirasse. » Comment lutter contre la foule qui s'insurge? Par « la terreur qui paralyse les esprits, qui commande au loin, qui devance le télégraphe, qui fait taire toutes les langues, qui oblige les sujets à regarder sans voir et qui ménage ainsi au vice lui-même l'apparence majestueuse d'une vertu vénérée. » Il faut toujours demander ce que redoute l'adversaire : « S'il aime la paix, l'abreuver d'humiliations et le traîner de vive force sur le champ de bataille; ce sera très-utile, » dit M. Ferrari. Quand l'homme ne peut pas choisir « la fatalité choisit pour lui en lui ordonnant d'être doux avec les forts, colère avec les faibles. » Il n'y a plus à discuter sur la manière la plus convenable de faire la guerre, les débats soulevés là-dessus « ne ressemblent que trop à cette pitoyable discussion sur le meilleur gou-

vernement.» En guerre et en politique, il faut à tout prix rester maître du pouvoir et du champ de bataille. Quant aux moyens, « absolument parlant, dit M. Ferrari, pas de choix. » Si vos adversaires, quoique vaincus, sont encore nombreux et forts, soyez magnanimes; s'ils sont faibles et désarmés, « alors frappez, exterminatez, imitez Cortès, Pizarre, Albuquerque. Tels sont les préceptes les plus solennels du catéchisme de la nature. »

Et la morale ! Ce n'est pas là ce qui embarrasse M. Ferrari. « Le catéchisme de la nature, dit-il, donne des préceptes contraires à la morale. » Et comme si ce catéchisme était le sien, après avoir montré les « élus de la force » régnant sur l'immense majorité du genre humain, vouant des peuples entiers à la damnation d'un travail sans fin, plongeant les vaincus dans des marais fétides, sous un soleil ardent ou dans des souterrains étouffants, pour s'entourer des délices, il ajoute qu'on obtint ce résultat par une religion « odieusement utile » et par des « dogmes sagement infâmes. » Il était bon, nécessaire, que le maître fermât son cœur à tout sentiment de commisération, et qu'il fût « dressé à mutiler, à aveugler, à chasser ses sujets, et à demander à la douleur ce que refusait la raison. »

Supprimez cette domination de la force, cet abrutissement systématique, ces hécatombes humaines, « comment le maître aurait-il ordonné tant d'effroyables travaux ? où aurait-il pris les forces pour construire ses villes ? » La justice n'existe donc pas dans le monde ? Si, répond M. Ferrari. A quoi sert-elle donc ? Elle sert à faire les révolutions, toute émeute est une question de droit, tout révolutionnaire un urisconsulte, un pontife

qu'un délire sacré révolte contre toutes les lois politiques. Il doit tout sacrifier au principe qui l'inspire, faire mille ruines, braver mille malédictions, éclater comme la foudre, se révéler par la dévastation, marcher à la démolition de l'homme lui-même.

Ainsi, en théorie, le despotisme, et dans la pratique, le bouleversement et la dévastation; d'un côté Néron « élu de la force, » de l'autre Spartacus comme jurisconsulte, et Catilina comme pontife, voilà le système de M. Ferrari. Quelques auteurs ont prétendu que Machiavel avait voulu trahir les secrets de la tyrannie, dévoiler les impostures du despotisme, et Bacon et Rousseau, entre autres, l'ont remercié de sa franchise. Malheureusement, après les observations et les faits rassemblés par Ginguéné (1), il n'est guère possible d'attribuer à Machiavel d'aussi bonnes intentions. Je suis convaincu que M. Ferrari n'en a que de très-honorables, et je ne vois dans son livre qu'un triste exemple des aberrations, plus puériles que dangereuses, où la manie de l'excentricité peut entraîner un esprit supérieur.

Pour savoir jusqu'où vont ces aberrations, il faut lire le dernier chapitre, intitulé : « de la Prévision. » Là, M. Ferrari, « prévenu que chaque période traverse quatre phases, » convaincu, en outre, premièrement, que le don de prophétie est accordé à quiconque a, comme lui, profondément médité sur les évolutions de l'humanité; secondement, que toutes les époques « ne seront jamais que la répétition isochrone de celles qui se sont écoulées, » et que notre vue saisit distinctement des

(1) *Histoire littéraire d'Italie*, tome VIII, pages 1 à 184.

intervalles simples de 30 ans, ou quadruplés de 125 à 500 ans, « d'où le même multiple tire la période de 2,000 ans; » il annonce formellement, pour l'an Deux Mil, ni plus tôt ni plus tard, une révolution colossale, toute remplie de catastrophes et de profanations. « Alors, dit-il, les grandes routes du globe seront établies et ses ressources exploitées. Mais on traversera encore une période de *cent vingt-cinq ans* avant d'atteindre ce but nébuleux et fuyant. » Il avait commencé son livre comme Machiavel, il le finit comme Nostradamus.

On comprend qu'un homme qui se croit prophète et qui, en cette qualité, lance des prévisions infaillibles, tienne en très-médiocre estime de petits esprits, tels que Cicéron ou Montesquieu, pour qui la politique, prise dans le sens le plus étendu et le plus philosophique du mot, est tout simplement l'ensemble des règles qui doivent diriger la conduite des gouvernements, d'abord envers les gouvernés, ensuite envers les autres États. Ceux-là ne séparent point la politique de la morale, et, au contraire, toutes leurs méditations les ramènent à la théorie générale des droits, des devoirs et des vertus humaines. Pour eux, il n'y a rien de vraiment utile qui ne soit honnête, rien d'honnête qui ne soit utile. C'est plus simple, moins ronflant, moins ambitieux, mais plus moral, plus pratique et plus fécond.

C'est aux livres vénérés et jamais assez lus de ces grands esprits que M. Ferrari, s'il eût été mieux inspiré, aurait demandé les enseignements qu'il a vainement cherchés dans de tristes et plates paperasses. C'est dans l'*Esprit des Loïs*, dans le *Traité des Loïs*, le *Traité des Devoirs*, dans les mémorables lettres à Quintus, et

même dans les *Entretiens de Phocion*, qu'il aurait trouvé les leçons que l'expérience donne à la politique, la plupart des vérités fondamentales, les lumières du génie et celle de l'histoire. C'est là qu'il aurait vu que la meilleure politique, pour les chefs d'un État quel qu'il soit, est de respecter tous les droits; c'est là qu'il eût appris que la justice est la meilleure sauvegarde d'un gouvernement. Si après avoir ainsi demandé la théorie de la *Raison d'État* à la morale et à l'histoire, M. Ferrari en eût cherché attentivement la pratique dans les faits, il l'aurait très-facilement trouvée. Mais il a dédaigné les faits autant que les principes.

Pour savoir de quels faits se compose la science du gouvernement, M. Ferrari aurait dû, non-seulement étudier les penchants naturels des hommes, mais examiner comment ces penchants, modifiés par l'éducation et le progrès des lumières, se mêlent à nos relations domestiques, politiques et internationales. En d'autres termes, il aurait dû analyser le corps social, en reconnaître les éléments, c'est-à-dire les personnes et les choses; les personnes dans les conditions diverses où l'histoire nous les montre, depuis l'esclavage antique jusqu'au citoyen de la libre Angleterre; les choses, c'est-à-dire le mouvement, la division, le concours des travaux industriels, agricoles et commerciaux; l'échange et la consommation de produits, la formation et la distribution de richesses.

M. Ferrari a passé dédaigneusement là-dessus, et il avait pour cela d'excellentes raisons. Dire comment les opinions se modifient par l'effet des institutions, des traditions, des croyances et des coutumes; établir jusqu'à quel

point le développement des sciences et des arts contre-balance l'influence des institutions et des croyances; calculer enfin l'influence de l'éducation, des professions, du climat, des habitudes, des mœurs, du caractère, c'était arriver à cette conclusion : que les mouvements des peuples sont éternellement divers, leurs progrès nécessairement inégaux; par conséquent, à cette autre conclusion, que les synchronismes inventés par M. Ferrari sont tout ce qu'il y a au monde de plus arbitraire, de plus chimérique, de plus impossible.

Une fois sorti de la voie droite, de l'expérience et de l'analyse, M. Ferrari perd les notions les plus élémentaires de la politique courante. Les faits les plus vulgaires, les plus naturels, les plus répétés et les mieux expliqués, le frappent comme des découvertes, et il les signale comme des événements extraordinaires. Par exemple, si un écrivain né dans un État guelfe se jette dans le parti gibelin, et si un écrivain né en pays gibelin passe dans le camp des guelfes, M. Ferrari voit, dans «cette contradiction entre les hommes et leurs patries,» — «la loi de douleur qui préside à l'apparition et aux méditations des hommes politiques,» et une confirmation de sa théorie de la guerre éternelle à laquelle il condamne l'humanité. Ce sont là de grands mots pour une chose très-simple que M. Ferrari eût à peine remarquée si, en étudiant les causes des révolutions, il eût observé le rôle qu'y jouent l'orgueil, l'amour-propre blessé et la colère. Il y a mille choses, en révolution, qui ne s'expliquent ni par la raison, ni par l'esprit de parti, et qui sont de purs phénomènes de la colère ou de la vanité. Un guelfe outragé à Florence, s'en va gibe-

lin à Arezzo, « mélancolique repaire des gibelins. » Trois cents ans plus tard, un royaliste, maltraité à Coblenz, revient patriote enragé à Paris, et un jacobin maltraité à Paris, s'échappe et s'en va aristocrate à Coblenz. A trois siècles de distance, les mêmes causes produisent les mêmes effets. M. Ferrari néglige trop l'étude des causes morales, celles précisément qu'il importe le plus de connaître. L'étude des individus est instructive, beaucoup moins cependant que celles des passions qui les font agir.

J'aurais encore à relever dans l'*Histoire de la Raison d'État* bien des erreurs, des vues fausses, des doctrines funestes; mais comme je ne veux pas faire un livre pour réfuter celui de M. Ferrari, je me borne à une dernière observation. M. Ferrari voit partout la lutte des deux principes qui se disputent le monde, et il en conclut que la société est condamnée, par un destin aveugle, à la guerre éternelle, contre laquelle la science a été jusqu'ici impuissante. Il n'y a là rien d'aveugle, et ce que M. Ferrari appelle le destin n'est que la marche irrégulière, mais incessante de la civilisation. Une étude plus attentive de l'histoire lui eût appris à reconnaître, dans la société aussi bien que dans la nature, l'action constante des deux lois générales de mobilité et de continuité. Par la combinaison de ces deux lois, les faits de l'ordre social offrent le spectacle d'une société qui, à travers les aberrations et les calamités inévitables, marche sans cesse en avant, malgré les mouvements tumultueux, excessifs, mal conçus et mal concertés, malgré les manœuvres ou l'oppression de ceux qui s'opiniâtrent à maintenir en certains pays des institutions surannées.

Bien des révolutions, qui pouvaient être d'utiles renouvellements et de glorieuses renaissances n'ont été que de grands désastres; mais comment nier, quand on compare notre temps aux temps du moyen âge, que nos habitudes soient moins barbares, nos connaissances plus étendues, nos droits mieux garantis? Qu'est devenue la féodalité? que sont devenus les privilèges de la noblesse! où est, du moins en Europe et en Amérique, l'homme qui, légalement, ait sur un autre homme droit de vie et de mort? Et si ce n'est pas là un progrès, qu'est-ce donc? Et si ce progrès est incontestable, l'influence des grands écrivains qui ont consacré leurs méditations à l'art de gouverner les peuples ne l'est-elle pas également? Si M. Ferrari trouve que cette influence n'a pas été toujours assez profonde et assez décisive, il oublie que ceux qui éclairent les peuples sont rarement ceux qui les gouvernent.

L'espace me manque pour insister, comme je l'aurais voulu, sur les morceaux remarquables, les aperçus brillants, les développements heureux qui se trouvent dans l'*Histoire de la Raison d'État*, en assez grand nombre pour dédommager, plus d'une fois, de ce qu'il y a de pénible dans cet ouvrage, écrit, d'ailleurs, avec un vrai talent de style et une grande force de pensée. Je dois cependant, avant de finir, déclarer qu'en attaquant l'idée dominante du livre, qui me paraît fautive et dangereuse, je suis loin de prêter de mauvaises intentions à l'auteur. Mais, ce qui n'est pas son intention, serait certainement le résultat d'un système qui nous accoutumerait à donner aux plus grands crimes l'excuse d'une invincible nécessité qui n'existe pas, et à proférer

les mots les plus sacrés pour motiver les actes les plus exécrables. Il est probable que M. Ferrari ne tire pas de son système toutes ces conséquences, mais elles n'en découlent pas moins très-logiquement. Ce système confond toutes les notions, inspire le mépris des formes protectrices du droit, justifie les violences et les attentats en tout genre. Prétendre que le despotisme a été longtemps et peut être encore une nécessité qui pèse sur les peuples, l'absoudre de ses iniquités certaines par ses bienfaits prétendus ; en un mot, ne pas flétrir, à toutes les époques de l'histoire, ce qui est éternellement coupable, c'est faire à la cause du droit et de la liberté plus de mal que ne lui en feront jamais les attaques de ses ennemis déclarés.

LORD MACAULAY ⁽¹⁾

S'il faut juger de la tendance des esprits et de l'état général des études par la plupart des livres nouveaux qui paraissent, des livres anciens qui se réimpriment et par les nombreuses traductions qui font passer dans notre langue les beautés des grands écrivains d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, le matérialisme industriel n'a encore réussi ni à corrompre le goût par la trivialité de son langage, ni à rabaisser les intelligences par la grossièreté de ses doctrines. C'est une bonne nouvelle et une grande consolation. Tant que les chefs-d'œuvre et les bons livres seront en honneur parmi nous, il ne faut désespérer de rien. L'abandon des gens de lettres, le dédain de la poésie, de la philosophie, de l'éloquence et de l'histoire sont les signes les plus certains de la décadence ou de la barbarie d'un peuple. Les doctrines qui mettent le bien-être matériel et les progrès de la mécanique au-dessus des idées ne portent avec elles que la dégradation, elles n'offrent de chance qu'à l'anarchie et au pouvoir absolu. L'expérience en

(1) *Essais historiques et biographiques de lord Macaulay*, traduits par M. Guillaume Guizot. 1^{re} série, in-8 ; Michel Lévy frères.

est faite : partout où ces doctrines ont régné, elles ont détruit le sentiment de dignité personnelle et la liberté publique. Celui qui dédaigne le bon goût dans les arts, la gloire dans les lettres, les splendeurs du génie, l'indépendance de l'esprit, renonce très-aisément aux garanties sociales. Tous les abaissements se tiennent et s'engendrent réciproquement.

C'est par des hommes nourris des chefs-d'œuvre de l'antiquité que le despotisme religieux et politique a été vaincu et désarmé dans le seizième et le dix-huitième siècle. Les chefs-d'œuvre du siècle présent ont perfectionné la civilisation si péniblement acquise par ses grands hommes qui, au milieu des infortunes personnelles et à travers les désastres communs, nous ont légué les biens dont ils n'ont presque pas joui eux-mêmes. Depuis soixante ans, tel livre de poésie, de philosophie et d'histoire a plus contribué à maintenir le prestige, la considération et l'ascendant moral de notre pays, plus fait pour son progrès réel que toutes les sciences physiques et tous les perfectionnements de la mécanique réunis. Le jour où les mathématiques et l'industrie prendraient hautement le pas sur les belles-lettres, le jour où il serait de meilleur ton d'être géomètre qu'historien, agriculteur que poète, mécanicien qu'orateur, et mathématicien que philosophe, serait un jour de deuil pour l'esprit humain; le vrai savoir n'existerait plus : nous aurions de prétendus savants, nous n'aurions plus de gens instruits. Les sciences abstraites elles-mêmes perdraient à cette décadence des belles-lettres qui seules peuvent les ennoblir et les féconder. On l'a bien vu dans le dix-huitième

siècle qui a tant fait pour les science mathématiques et physiques ; mais c'est en les subordonnant que ce grand siècle leur a ouvert de si vastes carrières. C'est en rattachant toutes les sciences, d'une part à l'histoire, de l'autre à la théorie des idées et des facultés de l'entendement humain, qu'il a resserré les liens établis entre elles par la nature, multiplié leurs applications, étendu la plupart des connaissances utiles, et qu'il les a fait concourir toutes, chacune suivant son importance, aux intérêts les plus élevés de la société.

L'un des plus grands services qu'on puisse nous rendre, et surtout qu'on puisse rendre à la génération qui grandit et va nous succéder, c'est de combattre ce plat *industrialisme*, pardon du mot, qui préfère les arpenteurs aux poètes, les conducteurs de machine aux historiens, l'école de commerce au lycée Louis-le-Grand, et l'exhibition des Champs-Élysées au musée du Louvre. Il faut donc seconder les efforts de tous ceux qui, d'une manière quelconque, résistent aux grossiers appâts d'un système qui jetterait les esprits en des routes si bourbeuses, si périlleuses et si fausses. Il faut soutenir ceux qui nous conduisent aux sources pures et vivifiantes de la poésie, de la philosophie, de l'histoire ; il faut, par conséquent, encourager les traducteurs qui, par un travail pénible et trop peu apprécié, nous ramènent aux grands écrivains de l'antiquité révéérés depuis vingt siècles comme des maîtres, ou bien nous font connaître les écrivains modernes, anglais, allemands, italiens, qui méritent d'être étudiés comme des modèles.

Entre les diverses traductions publiées dans ces der-

niers temps, quelques-unes sont fort remarquables, notamment la traduction du Dante, par M. Louis Ratisbonne, et celle de quelques Essais de lord Macaulay, par MM. Forgues et Joanne. Mais il en est deux sur lesquelles le nom seul des traducteurs appelle l'attention. Le fils de l'auteur d'*Hernani* traduisant les œuvres complètes de l'auteur d'*Hamlet*, et le fils de l'auteur des *Essais sur l'Histoire de France* traduisant les *Essais* de Macaulay sur l'histoire d'Angleterre, il y a là un rapprochement de noms certainement très-rare et fait pour exciter au moins la curiosité.

M. François Hugo a publié dix volumes de sa traduction de Shakespeare, M. Guillaume Guizot publie le premier volume d'une traduction des œuvres de lord Macaulay. L'aigle intrépide, dit Horace, n'engendre pas la timide colombe. Dans la carrière des armes, Horace a raison : là le courage est ordinairement héréditaire, et les héros naissent quelquefois des héros. Mais la carrière des lettres n'a pas de ces glorieux enfantements et l'héritage du génie ne s'y transmet pas de génération en génération. Depuis que le monde est monde, disait Boileau, on n'a point vu de grand poète fils d'un grand poète. On peut ajouter qu'il est même très-rare que le fils d'un homme supérieur, en quelque genre que ce soit, reproduise le talent de son père. MM. François Hugo et Guillaume Guizot ne font pas exception à la règle, mais ils montrent assez de talent pour n'être pas écrasés des noms qu'ils portent et du poids des obligations que ces noms leur imposent.

L'*Histoire d'Angleterre*, de lord Macaulay, traduite depuis cinq ou six ans, et malheureusement interrom-

pue par la mort, jouit en Europe de la plus désirable des renommées, de celle qui signale une profonde estime jointe à une admiration unanime. Cette histoire a inspiré à ceux qui l'ont lue et qui ne savent pas l'anglais le désir de connaître lord Macaulay tout entier. Lorsqu'il sera connu, j'ose affirmer que ses *Essais* auront le même succès que son *Histoire d'Angleterre*, et je n'en vois pas un seul, parmi les quarante et un que j'ai là devant moi (1), qui ne puisse se lire avec plaisir et avec fruit, non pas une fois, mais dix fois. Comme historien, comme critique, comme moraliste, lord Macaulay est toujours au premier rang. Il est si parfaitement maître de sa langue, son style est si ferme, sa pensée si nette, son expression si transparente, que je ne me souviens pas d'avoir rencontré dans tous ses récits un seul aperçu vague ou une seule phrase embrouillée.

Ce qui rend la lecture de ses ouvrages particulièrement attrayante, c'est qu'on y trouve constamment, avec l'érudition la plus étendue et la plus variée, le plus solide bon sens et la plus grande rectitude de conscience. Il n'y a pas dans tout ce qu'il a écrit, sur tant de sujets divers, un mot dont une honnête femme puisse rougir, pas un sentiment qu'un honnête homme puisse désavouer. Ce qu'on estime chez lui, c'est moins peut-être la grandeur de son talent que l'usage qu'il en fait. Bien différent de ces historiens qui, sous prétexte de philosophie et à force d'abstractions, envisagent froidement toutes les catastrophes et ne voient dans les plus graves désastres que l'inévitable résultat de certaines causes

(1) Édition de 1854. Cette édition est incomplète.

générales, Macaulay, qui n'aime pas le paradoxe, a toujours soin de ne pas confondre les victimes avec les bourreaux, et de n'envelopper point dans le même anathème les dupes et les imposteurs. La pensée ne lui vient jamais d'exalter le succès pour le succès même, de défier la force et d'offrir à la multitude, comme idole, l'homme, si grand qu'il soit, qu'il déteste ou qu'il méprise. Il est impartial, mais de cette impartialité qui consiste dans une véracité inflexible. Il a un profond respect pour la vérité, il est d'une rigoureuse exactitude; mais, après avoir recueilli et exposé sans altération les faits et les actes, il les caractérise, les juge et les fait apprécier. Alors il ne ménage pas plus sa haine que ses sympathies; il prend ouvertement parti pour la justice et l'honnêteté contre l'intrigue et la bassesse, pour la liberté contre la tyrannie, pour Hampden contre Charles I^{er}; en un mot, lord Macaulay est un esprit indépendant et libéral, un libre penseur dans le sens le plus élevé, le plus philosophique du mot.

Ses *Essais* embrassent toutes les questions d'histoire, de politique, de philosophie, de religion, mais c'est à l'histoire qu'il appliquait, avec une évidente prédilection, ses puissantes facultés. Il n'y ménageait peut-être pas assez son grand savoir, et il faut bien lui reprocher comme un défaut cette abondance, cependant si instructive, puisqu'elle nous a privé des lumières que son génie aurait répandues sur un plus grand espace de l'histoire d'Angleterre. Il n'y a pour lui ni petits sujets ni matières stériles. Il a le merveilleux talent de tout agrandir, de tout fertiliser, et de rattacher les plus petits détails aux considérations les plus élevées, en les

plaçant dans un grand ensemble. Sûr de son érudition, il permet volontiers à sa pensée de fréquentes excursions hors des limites que son sujet semble lui tracer, et c'est alors surtout qu'il montre l'interminable fécondité de la source où il puise. Il n'est pas moins admirable lorsqu'il expose les théories de l'art que lorsqu'il en déploie les ressources; le critique est toujours égal à l'historien, au littérateur, et l'on comprend quel intérêt et quelle confiance inspire un homme qui joint l'exemple au précepte et qui exécute supérieurement ce qu'il enseigne. Il semble qu'il vous ouvre son génie, qu'il vous en montre les secrets, et c'est là, du reste, l'effet que produisent les grands maîtres dans tous les genres; on est tenté de croire qu'ils vous communiquent leur talent en vous communiquant leurs lumières.

Sauf de très-rare exceptions, tous les *Essais* ont paru dans la *Revue d'Edimbourg*. Le premier, consacré à Milton et publié au mois d'août 1825, eut un retentissement extraordinaire et une popularité qui dure encore. Lord Macaulay a dit depuis que cet article, œuvre d'un jeune homme qui sortait du collège, était indigne d'un tel succès, et qu'il renfermait à peine un paragraphe auquel, dans la pleine maturité de son jugement, il pût donner son approbation. Cette sévérité est certainement excessive. Il y a, sans nul doute, dans cet article, un peu trop de rhétorique et quelques ornements d'un goût douteux; mais ces défauts sont amplement compensés par des beautés qui expliquent l'émotion causée par un tel début. La manière ferme et hardie dont le jeune écrivain parle de la Révolution de 1640, du Long Parlement, du jugement et de la condamnation de Charles I^{er},

de Cromwell et des Stuarts, et surtout l'admirable portrait qu'il fait des Puritains, annonçaient un esprit d'une sagesse précoce, d'une rare fermeté, et montraient tous les germes d'un talent qui ne tarda pas à briller de tout son éclat.

Dix-huit mois plus tard, la *Revue d'Edimbourg* publiait du même auteur un travail sur Machiavel où le Macaulay du bon temps est déjà presque tout entier, avec sa sagacité d'analyse, sa clarté d'exposition, sa fière impartialité, sa moralité imperturbable, la bonne foi de ses jugements, l'originalité de ses aperçus et son idéal de composition. Un homme de goût et de sens, quand il aura lu cet article sur Machiavel, voudra lire certainement tout ce qu'a écrit lord Macaulay. Que sera-ce, quand il connaîtra ses articles sur l'*Histoire constitutionnelle*, de Hallam, sur l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, de Mackintosh, sur le comte de Chatam, sur le livre publié en 1839 par M. Gladstone sous ce titre l'*Église et l'État*, sur les vies de Clive et de Warren Hastings?

M. Guillaume Guizot n'a pas suivi l'ordre chronologique des *Essais*. Il les a classés méthodiquement suivant le rapport des matières. On a ainsi des traités qui se complètent par le rapprochement, et on apprécie mieux l'œuvre de lord Macaulay dans son ensemble. On peut en avoir une assez bonne idée par ce premier volume, qui renferme cinq *Essais* historiques et biographiques : Burleigh et son temps; John Hampden; William Temple; lord Clive; Warren Hastings. Ces deux derniers *Essais*, sur Clive et Warren Hastings, considérés dans leur ensemble, comptent parmi ce que lord Ma-

caulay a écrit de plus beau, de plus instructif, de plus dramatique. Il est impossible d'être plus magistral dans les aperçus, plus pittoresque et plus saisissant dans la narration, et de combiner dans une plus juste mesure l'admiration pour ces deux hommes et la condamnation de quelques-uns de leurs actes. Macaulay est grand peintre dans la partie de son travail où il trace le tableau des événements, politique profond dans la partie où il expose et sonde les causes des vicissitudes, de la grandeur et de l'affermissement de l'empire britannique dans l'Inde. Dans *Burleigh*, il expose l'état des esprits immédiatement après la réforme et examine les étranges problèmes dont l'histoire d'Angleterre est remplie à cette époque. Dans l'article sur *Hampden*, il décrit les premières luttes du droit contre l'arbitraire, de la liberté contre la tyrannie, et le mouvement qui conduit l'Angleterre à sa grande et heureuse révolution. Dans celui qu'il consacre à *Temple*, il raconte les vices, les intrigues, les avilissements et les immoralités des hommes de la Restauration.

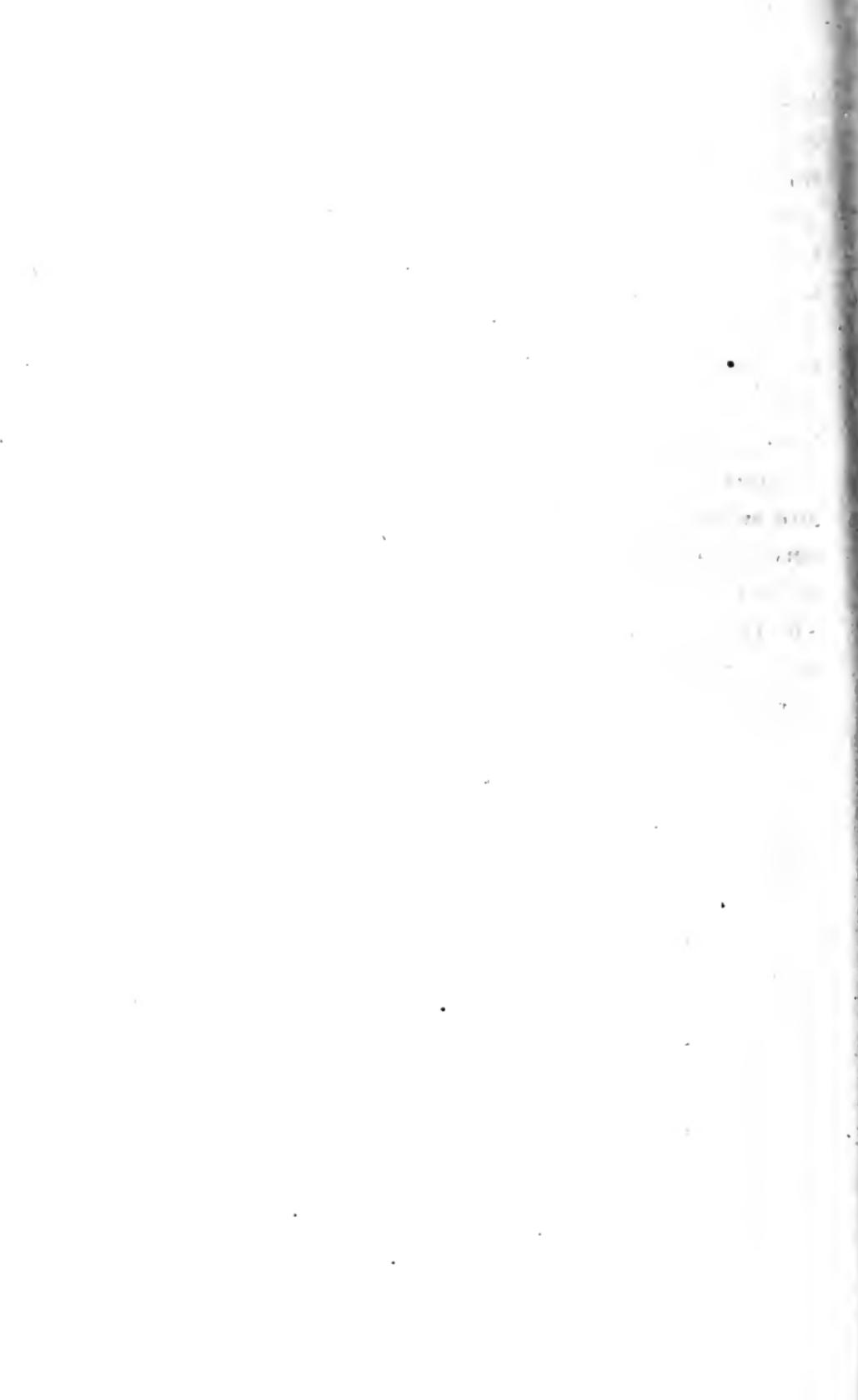
On a quelquefois reproché à lord Macaulay de mettre trop de critique dans l'histoire. A mes yeux, c'est l'un de ses grands mérites. C'est ainsi qu'il mêle les pensées aux faits et qu'il les fonde dans le récit, avec tant de force et de précision, qu'elles semblent en accélérer la marche tant elles paraissent inséparables des choses mêmes; elles sont si étroitement liées, qu'elles ne forment qu'un même corps où l'on sent partout le même esprit, la même vie. S'il m'était possible de justifier ces éloges par des citations, on serait frappé certainement des peintures élégantes, vigoureuses, éner-

giquement contrastées qui fourmillent dans les *Essais*. J'y trouverais aussi, sans nul doute, matière à quelques critiques; mais, ici, à quoi bon les critiques de détail? Macaulay est de ces auteurs qui accablent de leur talent ceux dont l'esprit vétilleux cherche des défauts et des faiblesses parmi tant de beautés.

La traduction de M. Guillaume Guizot n'est pas indigne de l'original; elle n'en égale pas toujours l'ampleur et l'harmonie, mais elle en rend très-bien l'esprit et le sens; elle a de l'aisance et de la chaleur, et quoiqu'elle soit très-exacte et très-fidèle, elle n'a pas trop l'air d'une traduction : c'est un mérite rare. Je trouve seulement que M. Guizot est quelquefois trop préoccupé de suivre Macaulay mot à mot. L'exactitude est certainement, pour un traducteur, le premier des devoirs; le lecteur l'exige, la critique en fait une loi, et quand on traduit un auteur tel que lord Macaulay, c'est faire preuve de goût que d'être en garde contre la tentative d'ajouter ou de retrancher. Cependant, cette exactitude sévère a son écueil, surtout quand il s'agit d'un écrivain chez qui le fond l'emporte sur la forme, et dont la supériorité consiste dans l'étude profonde des faits et l'étroit enchaînement des pensées. Ce qu'il importe de rendre alors, c'est la pensée de l'auteur, la physionomie de son esprit et de son âme; sa manière de sentir, d'observer, de concevoir et d'enchaîner ses idées; la vivacité de ses sensations, la clarté de ses récits, la profondeur de ses jugements. Ici, la traduction littérale est non-seulement insuffisante, mais souvent nuisible, et le traducteur, pour être fidèle sans être servile, doit se préoccuper autant du génie de sa propre langue que du génie de la

langue qu'il traduit. M. Guizot l'a quelquefois oublié, et la crainte de s'écarter de la stricte exactitude l'a fait tomber alors dans la contrainte et la roideur.

Malgré ce léger défaut, la traduction de M. Guillaume Guizot a un mérite très-réel; elle est l'œuvre d'un homme exact, instruit, possédant bien l'anglais et le français, et elle ne peut manquer de lui faire beaucoup d'honneur. C'est de grand cœur que je dis à lui et à tous ceux qui ont eu l'heureuse idée d'entreprendre la même traduction, notamment à MM. Forgues et Joanne : *perge quo cepisti pede*. Les *Essais* ont fondé la réputation de lord Macaulay; l'Angleterre les compte parmi les principaux monuments de sa langue; ils sont, en effet, un des plus riches ornements de sa littérature, et il faut féliciter M. Guillaume Guizot de les associer à tous les ouvrages anglais que son père a fait passer dans notre langue.



NELSON ⁽¹⁾

Entre l'histoire du temps passé et l'histoire du temps présent il y a, ce me semble, cette différence qu'autrefois les grandes choses marchaient rarement sans les grands hommes, tandis qu'aujourd'hui, sauf quelques exceptions, ce sont d'assez petits hommes qui président aux grandes choses. Il n'est donc pas inutile que les grands noms soient remis en honneur, qu'on nous parle, de temps à autre, de ceux qui, hommes d'État, écrivains, soldats, ont été, n'importe à quel titre, la gloire de leur siècle, et dont la renommée est comme interrompue par nos préoccupations. Nous serons ainsi amenés peut-être soit à relire leurs écrits, soit à mieux profiter de leurs enseignements et de leurs exemples. C'est, d'ailleurs, l'une des plus douces jouissances d'un bon esprit que de connaître le caractère moral de ceux qui, par leurs qualités propres ou par la force des circonstances, sont devenus des personnages éminents. On aime à pénétrer dans le secret de leurs pensées, à

(1) *Histoire de Nelson, d'après les dépêches officielles et sa correspondance particulière*, par M. E. Forgues. 1 vol. Charpentier.

les distinguer non-seulement par leur époque et leur pays, mais par les traits qui n'appartiennent qu'à eux seuls. Dans cette étude, qui satisfait la raison en fixant nos souvenirs, les images physiques même ne sont pas sans intérêt. Dans les historiens de l'antiquité, les portraits sont peut-être les morceaux qui produisent le plus d'effet ; mais là, ce que nous admirons surtout, c'est le génie de l'écrivain et l'éclat de ses compositions.

Il est impossible de considérer ainsi, sous le point de vue purement littéraire, les ouvrages qui remettent sous nos yeux les événements contemporains. Les souvenirs que ces ouvrages rappellent, les émotions dont ils remplissent notre âme, étant moins du ressort de la littérature que de la politique, ne laissent guère le sang-froid qu'exige l'examen d'une œuvre d'art, surtout si les opinions du critique sont trop vivement blessées par les regrets, les aspirations ou les doctrines de l'auteur. Dans cette *Histoire de Nelson*, je n'ai, Dieu merci, à me mettre en garde contre aucun genre d'entraînement. Entre M. Forgues et moi, je ne vois, sur aucun point, aucune dissidence. Au lieu de juger son livre, il me suffirait donc de l'analyser, me bornant, pour le fond des choses, à mêler mes impressions aux siennes, mon approbation à ses jugements, n'ayant nul effort à faire sur moi-même pour ne voir dans l'histoire des événements qu'il raconte qu'un écrivain d'un grand mérite, traitant un grand sujet.

Il y a deux hommes dans Nelson : le héros d'un roman scandaleux et un personnage éminemment historique ; l'homme de guerre et l'amant déshonoré de lady

Hamilton. Les portraits de ces deux hommes si distincts sont tracés par M. Forgues avec cette sobriété de goût qui exclut les lieux communs et les jeux d'esprit. La monotonie qui devait résulter du récit des événements militaires est sauvée par la variété naturelle du sujet en quelque sorte double. M. Forgues passe heureusement des exploits du marin aux faiblesses de l'amant, et il soutient toujours l'attention en ne la fixant jamais trop longtemps sur l'un des deux objets. Il travaillait sur une matière abondante, ayant à sa disposition non-seulement les innombrables biographies de Nelson, publiées en Angleterre, mais les dépêches officielles et la correspondance particulière du vainqueur de Trafalgar. Il a vu, dans cette abondance même, une raison d'éviter ces remplissages qui font quelquefois briller le talent de l'écrivain, mais qui ennuient presque toujours le lecteur. D'un bout de son livre à l'autre, il est rapide, concis, tellement qu'on est quelquefois tenté de lui reprocher de n'entrer pas plus avant dans les parties intéressantes de son sujet, dont il ne prend que la fleur. Appuyé sur un fond si riche, il pouvait chercher à montrer de l'esprit, à produire de l'effet en étalant de savantes inutilités; il s'est borné à présenter les faits en bon ordre, et à leur donner, en les exposant, juste le degré de couleur qui fait le mérite du style sans laisser voir les prétentions de l'écrivain. De trois gros volumes in-octavo de dépêches et de correspondances il a tiré un petit volume in-18, plein, serré et complet. Sa narration est vive, animée; il y mêle nécessairement quelques descriptions de batailles; mais, dans ces descriptions placées à propos, l'imagination et la fantaisie

n'altèrent jamais la physionomie des faits et leur rigoureuse exactitude.

Une autre qualité de M. Forgues, et ce n'est pas la moins précieuse, c'est qu'il n'a aucune des deux infirmités particulières à la plupart des biographes : l'engouement aveugle ou le dénigrement systématique. Il admire Nelson, mais il montre l'homme flétrissant la gloire du héros et justifiant ces paroles de Massillon : « Ainsi, ces décorations si magnifiques qui nous éblouissent et embellissent nos histoires, cachent souvent les personnages les plus vils et les plus vulgaires (1). » Nelson, certainement, n'était point un homme vulgaire, mais il a été souvent un homme vil, et toute la gloire d'Aboukir et de Trafalgar n'effacera jamais ni la honte de son adultère public, ni le crime de sa complicité dans les assassinats qui suivirent la restauration des Bourbons à Naples en 1799. Ce merveilleux capitaine qui soutient son pays ne sait pas se soutenir lui-même; cet homme qui, sur le pont du *Vanguard* et de la *Victory*, montre une grandeur antique et si séduisante, se fait l'instrument des plus lâches vengeances dans les mains de deux prostituées; il est impossible de ne pas l'admirer, même quand ses victoires font les plus cruelles blessures à notre amour-propre national; mais les applaudissements qu'il arrache alors expirent bientôt dans la conscience qui les désavoue. Tel fut, du reste, en 1805, le sentiment de l'Angleterre, enivrée cependant du triomphe qui lui assurait

(1) *Petit Carême*. Sermon pour le dimanche de la Passion. Sur la fausseté de la gloire humaine.

dans le monde la prépondérance maritime. « La reconnaissance du pays fut sans bornes, dit M. Forgues ; elle ne s'arrêta que devant la honte. Le legs audacieux que Nelson avait fait de sa maîtresse, — d'une vile courtisane, — au pays honoré par ses exploits, fut justement répudié.... On décréta des funérailles publiques, et un monument s'éleva par souscription nationale. Des statues furent érigées dans plusieurs des principales cités. Le cercueil de plomb dans lequel les restes de Nelson avaient été rapportés en Angleterre, le pavillon de son vaisseau, qui devait figurer dans le cortège funèbre, furent mis en pièces, et le peuple s'arrachait ces reliques sacrées. »

Cet enthousiasme s'explique, si l'on mesure l'homme à la grandeur immédiate de son œuvre. Deux fois, en sept ans, il avait écrasé notre marine renaissante, balancé la fortune de Napoléon, dérangé les plans du général et de l'empereur, changé le cours des événements, affermi l'influence de l'aristocratie britannique, sauvé son pays d'une invasion imminente, et mis pour longtemps la France hors d'état de lui disputer la domination des mers. Nelson fut donc véritablement l'idole de l'Angleterre qui, peut-être, dit M. Forgues, « se serait moins éprise d'un héros plus complet, d'un génie plus élevé, d'un type plus noble et plus poétique. » Rien n'est plus juste ; Nelson fut, avant tout, un homme heureux, plus servi par une audace imperturbable que par des talents supérieurs. Il eut plus de témérité que de génie, une ambition furieuse, un patriotisme étroit et farouche, fort prisé de son temps, mais qui serait aujourd'hui un ridicule et presque un déshonneur.

L'histoire lui reproche un orgueil insolent, des passions honteuses, des susceptibilités puériles : ce n'est pas là un grand homme.

M. Forgues, qui en donne une biographie très-complète, passe assez rapidement sur les premières années du futur amiral ; chaque fait n'est pas pour lui le texte d'une dissertation ; mais il relève, par des anecdotes habilement jetées dans le récit, des détails qui, en eux-mêmes, n'ont rien de fort intéressant. Après la mort de sa mère qui laissa sept enfants, Nelson, âgé de douze ans, demanda à « aller à la mer, » servir sous son oncle, capitaine de la marine royale. Son père écrivit au capitaine, qui répondit : « Que vous a fait ce pauvre Horatio, si petit, si faible, si malingre, pour être destiné entre tous ses frères à notre pénible métier ! Qu'il vienne pourtant : au premier combat, un boulet de canon peut lui emporter la tête, et le pourvoir ainsi à tout jamais. » Le petit Horace, malade, miné par la fièvre, tint bon ; il fallut céder.

Parti en 1770, Nelson rentra en Angleterre au mois de juillet 1772, assez bon pilote, dit-il lui-même, pour se « démener au milieu des rochers et des sables. » On équipait alors, pour le pôle nord, une de ces expéditions d'où les enfants étaient exclus comme inutiles. Touché des démarches obstinées du jeune Horatio, le capitaine, non-seulement lui permit de s'inscrire, mais lui confia le commandement d'un cutter à quatre rames avec douze hommes d'équipage. Après cette expédition, il passa, avec l'escadre commandée par sir Edward Hughes, aux Indes orientales, où sa bonne conduite lui valut le grade de *midshipman*. Sa santé délicate ne

résista pas à l'influence d'un climat fatal aux Européens, il dut rentrer en Angleterre « réduit à l'état de squelette, » dit M. Forgues. Il crut son avenir perdu et tomba dans un profond découragement. Mais le voyage rétablit sa santé, et son oncle, devenu pendant son absence contrôleur de la marine, le fit embarquer comme lieutenant-aspirant sur le *Worcester*, de 64, qui partait pour Gibraltar. A son retour, il passa son examen de lieutenant, fut promu au grade de second lieutenant, et bientôt après, le 8 décembre 1778, il monta sur le brick *le Blaireau*, le premier navire qu'il ait commandé en chef. L'année suivante, il était capitaine, attendant encore une occasion de se distinguer. Elle lui fut offerte par le général Dalling, qui lui confia le commandement d'une expédition chargée de prendre le fort de San-Juan, de remonter la rivière de ce nom jusqu'aux villes de Grenade et de Léon, et de couper ainsi toutes communications entre l'Amérique espagnole du sud et l'Amérique du nord. Nelson montra alors ce qu'il serait un jour ; malgré les obstacles que lui opposaient la chaleur, les bancs de sable, la rapidité des courants, et une batterie espagnole qui commandait la rivière, il aborda hardiment cet ouvrage avancé. En sautant sur la berge, il tomba dans une flaque de vase où ses souliers restèrent ; il chargea pieds nus et emporta l'îlot Saint-Barthélemy. Mais, là encore, sa santé trahit son courage, et il dut rentrer en Angleterre. Les rapports les plus flatteurs l'y avaient précédé ; il fut présenté à la cour. Sa fortune était faite, mais elle fut loin de marcher au gré de son impatiente ambition ; et, sauf son mariage avec mistress Nisbett, jeune veuve d'une grande beauté,

d'une parfaite distinction et d'une conduite irréprochable, il n'y a rien d'important à signaler dans la vie de Nelson jusqu'au moment, 12 janvier 1793, où il fut promu au commandement de l'*Agamemnon*, et envoyé dans la Méditerranée, théâtre futur de sa gloire.

La partie la plus considérable du livre de M. Forgues, la plus étendue, la plus développée, est celle où il expose les faits d'armes et les exploits de Nelson dans la Méditerranée. Rien n'est plus vif, plus animé, plus rapide que la description du mouvement et des divers combats qui précèdent la journée d'Aboukir; c'est-à-dire le siège de Bastia et celui de Calvi, où Nelson perdit un œil; la conquête de la Corse; le combat de la Spezzia et la bataille du cap Saint-Vincent, où commença la grande renommée de Nelson. C'est là que, canonné à portée de pistolet par trois navires de la flotte espagnole, et monté sur un vaisseau qui avait perdu un mât et qui n'avait plus ni une voile entière, ni un hauban, ni un cordage, il s'élança à la tête de ses marins, à l'abordage d'un navire gigantesque, le *San-José*, de 112 canons, en poussant, dit M. Forgues, un cri où son âme enthousiaste se peignait toute entière : *Westminster-Abbey* ou la victoire(1). Tout plia devant cet élan furieux; et, en arrivant sur le gaillard d'arrière, Nelson y trouva le capitaine du *San-José* prêt à lui remettre son épée. »

Après la bataille du cap Saint-Vincent, le bombardement de Cadix et l'expédition contre Ténériffe, où il perdit le bras droit, Nelson, borgne, manchot, couvert

(1) Westminster-Abbey, lieu de sépulture réservé aux héros, est ici l'équivalent de : une mort glorieuse. (Note de M. Forgues.)

de blessures, comptait trente-huit ans, cent vingt-deux combats; il était contre-amiral, recevait l'ordre du Bain et une pension de vingt-cinq mille francs par an. En Angleterre, sa popularité était déjà grande; elle fut immense en Europe après la bataille d'Aboukir. Tous les ennemis de la France et de la Révolution se crurent ses débiteurs; les rois le comblèrent de présents, son pays l'en accabla. M. Forgues fait de cette bataille mémorable un récit très-émouvant, très-simple et où, tout en n'oubliant rien, il a soin de ne pas trop insister sur des choses connues de tous. C'est, je crois, la partie la plus remarquable de son livre, celle où l'intérêt du style est le plus constamment gradué comme celui du sujet. Vingt jours après sa victoire, Nelson partit pour traverser de nouveau la Méditerranée. Naples l'appelait, dit M. Forgues, Naples si fatale à sa gloire.

C'est là, en effet, que ses vices flétrirent sa renommée, et que, misérablement asservi à deux femmes sans pudeur, il oublia tout sentiment de dignité, de devoir et d'honneur; c'est là qu'il tomba assez bas pour recevoir une leçon de bonne foi et de probité politique du cardinal Ruffo, le digne chef de cette fameuse « armée chrétienne » qui couvrit Naples de pillage et de sang, et que M. Forgues appelle très-justement « un affreux ramassis de bandits, de galériens, de moines défroqués; » c'est là qu'il répondit à Troubridge, son ami et son complice, qui lui avait demandé « un juge honnête pour faire pendre » les rebelles qu'il avait dans les mains : « Écrivez-moi bientôt qu'on a coupé quelques têtes; il ne faut rien moins que cela pour me reconforter un peu. » C'est là qu'on le vit envoyer ses baisers à lady Hamilton, pen-

dant que cette prostituée sans vergogne et sans cœur faisait plusieurs fois dans sa barque le tour de la frégate où Caracciolo, pendu par ordre du vainqueur d'Aboukir, se débattait dans les convulsions de l'agonie.

Il ne fallait pas moins que la campagne de la Baltique et Trafalgar pour le relever, aux yeux même de ses contemporains, de cette abjection connue de l'Europe entière. Mais il faut reconnaître qu'une fois remonté sur son vaisseau, il se relevait magnifiquement, et que la passion de la gloire opérait en lui une éclatante métamorphose. Il avait alors des mots, des inspirations, des élans que le monde admirerait depuis dix-huit cents ans s'ils étaient dans Tite-Live, dans Plutarque, dans Tacite ou dans Salluste. Avant la bataille d'Aboukir, il communique son plan d'attaque au capitaine du *Vanguard*, qui, transporté d'admiration, s'écrie : « Si nous réussissons, que dira le monde? — Il n'y a pas de *si*, réplique Nelson, nous réussirons. » Devant Copenhague, l'amiral Parker, voyant les ravages causés par l'artillerie danoise et convaincu que l'attaque allait échouer, ordonne de cesser le combat et fait hisser le signal de la retraite. On avertit Nelson : « Cesser le combat, s'écrie-t-il, que je sois damné si j'obéis! » Et plaçant sa lunette sur l'œil qu'il avait perdu à Calvi, il dit au capitaine de son vaisseau, à ce moment foudroyé par la batterie danoise : « Je vous assure que je ne vois pas le signal. » Il continue la bataille, couronnée à la fin par une victoire complète. On connaît son ordre du jour de Trafalgar : l'histoire n'a rien de comparable à ce *signal* transmis à la flotte anglaise, dont le vaisseau d'avant-garde était déjà perdu dans un tourbillon de boulets. On sait quelle fut son at-

titude sur le pont de la *Victory*, où son indomptable courage lui coûta la vie. « Il portait ce jour-là, dit M. Forgues, comme à son ordinaire, son vieux frac d'amiral, chargé de quatre brillantes décorations. Elles le désignaient aux coups des fusiliers tyroliens dont l'ennemi avait couvert ses hunes, et que l'on croyait spécialement chargés de tuer l'amiral. Lui-même n'en doutait pas, et ses officiers chargèrent le chirurgien du navire de parler au chapelain, afin qu'il adressât, de leur part, à l'amiral, une requête qu'ils savaient bien devoir lui déplaire. Ils voulaient lui demander de changer son habit, ou de couvrir ses éclatants insignes; mais il n'aurait pas accédé à cette prière. « Je les ai gagnés avec honneur, avait-il déjà répliqué à une première suggestion de ce genre, je mourrai avec honneur sans les avoir quittés. »

C'est un beau langage, mais en admirant le héros, on peut trouver sa bravoure immodérée. Un général n'a pas le droit d'être trop prodigue de sa vie; il doit, sans doute, son exemple à son armée, mais il lui doit aussi son génie. Des flottes comme celles de Nelson, des armées comme celles de Bonaparte avaient plus besoin d'être dirigées qu'excitées; leur conserver leur chef c'était les conserver elles-mêmes. Un général n'a le droit de braver la mort que dans les rares occasions où il juge son dévouement plus utile que sa prudence; son pays ne lui doit compte d'un trait de bravoure que lorsque c'est en même temps un trait de génie. Ce n'était pas le cas de Nelson à Trafalgar. Du reste, sa vie n'a été qu'une suite de glorieuses témérités, et il a plus d'une fois joué sa renommée, la vie de ses marins et le sort de son pays au hasard d'une subite inspiration. Il a constamment et

systématiquement mécomu les ordres de ses supérieurs, violé toutes les lois de la hiérarchie ; et ce n'est pas de lui qu'on peut dire qu'il s'est formé au commandement par l'obéissance. Il a désobéi à l'amiral Parker dans la Baltique, à l'amiral Keith dans la Méditerranée ; et tous les hommes du métier regardent son plan de bataille de Trafalgar comme l'un des plus périlleux et des plus téméraires. Comme toujours, le succès a tout justifié. Une grande vue qui tourne mal est réputée une sottise ; une folie qui tourne bien est estimée une grande vue ; l'événement décide la plus grande partie des jugements. Nelson en est un grand exemple : il s'est toujours placé entre le Panthéon et un conseil de guerre, et nul n'a pu dire plus justement que lui :

Si j'eusse été vaincu, j'eusse été criminel.

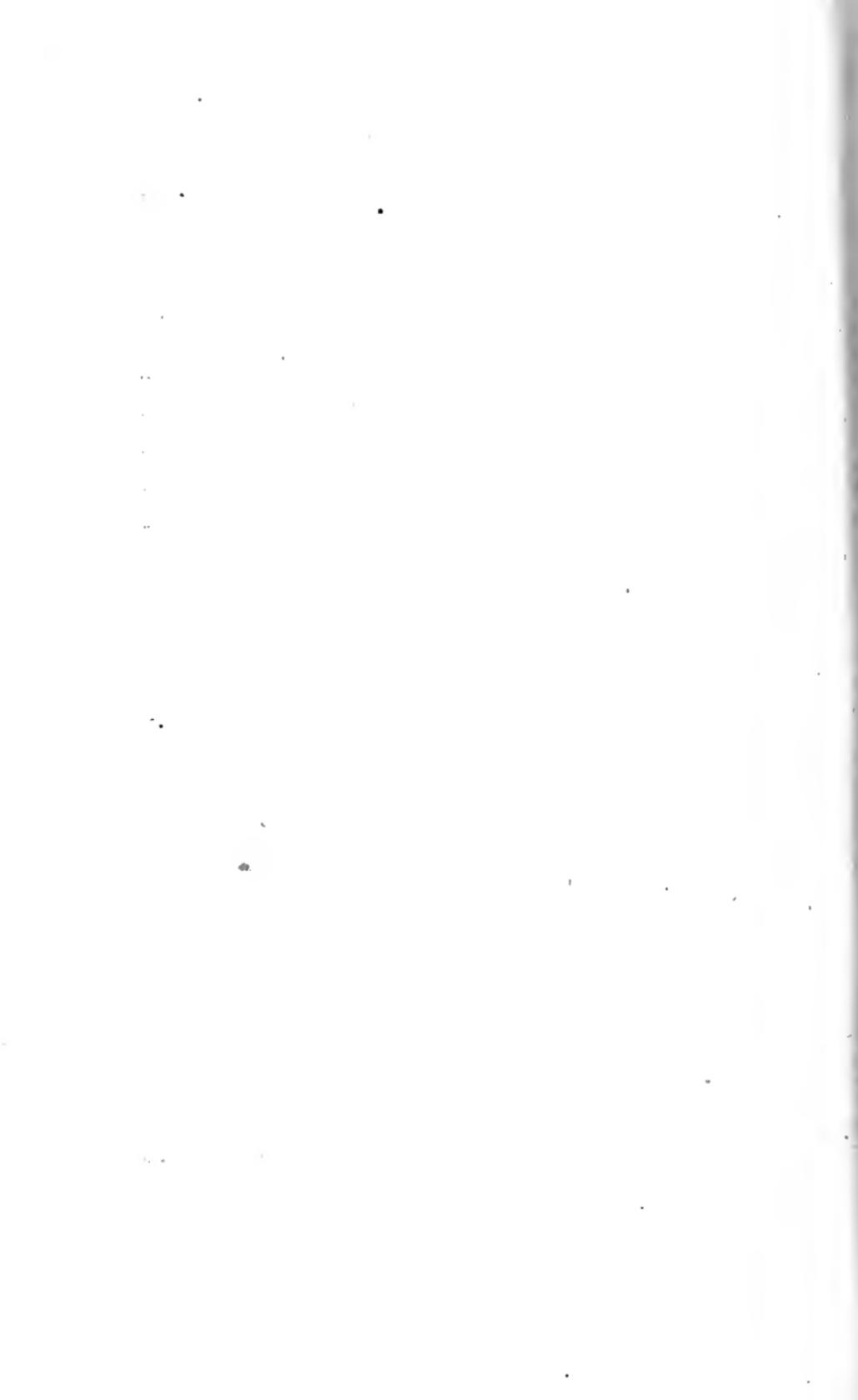
M. Forgues, selon moi, l'a parfaitement jugé. « Nelson, dit-il, fut le type héroïque d'une race à part. Les préjugés et le courage indomptable, la ténacité prodigieuse et les vues bornées, l'enthousiasme patriotique, les grands dévouements et les petites rancunes, il eut tout ce qui caractérise les marins anglais, — *les cœurs de chêne*, comme on les appelle ; aussi fut-il leur idole et celle de la nation, qui peut-être se serait moins éprise d'un héros plus complet, d'un génie plus élevé, d'un type plus noble et plus poétique. Tel qu'il fut, les mers ne reverront pas de longtemps un capitaine, un amiral de cet ordre. Les circonstances le permirent-elles, ce dont peuvent douter ceux qui ont foi, malgré tout, dans le progrès des idées pacifiques, — les conditions de la

guerre navale, profondément modifiées aujourd'hui, semblent devoir s'y opposer.

.

« Il perd à être envisagé de plus près, et, comparé surtout à l'homme étonnant dont il balançait, dont il changea peut-être la fortune, il déchoit certainement de cette grandeur idéale dont ses compatriotes ont toujours voulu le revêtir. Ajoutons même que, simplement envisagé comme émule des Jervis et des Collingwood, Nelson leur est plutôt supérieur par une audace et une témérité heureuses que par des talents d'un ordre beaucoup plus élevé. Il eut d'ailleurs, et des torts et des faiblesses auxquels ils restèrent étrangers ; — un excessif orgueil, — une mesquine susceptibilité, sans parler de cette malheureuse passion qui projette une ombre fatale sur les plus éclatantes journées de sa vie. »

Ces citations montrent avec quel esprit d'impartialité, d'indépendance et de justice M. Forgues a écrit son *Histoire de Nelson*. La brièveté de cet excellent livre n'a pas nui à l'exactitude des faits, ni même à l'étendue des développements nécessaires. M. Forgues a su être court et précis sans être sec, et joindre le mérite du style à la rapidité de la narration.



LE PÈRE LACHAÏSE ⁽¹⁾

Le moindre défaut de ce livre, fait cependant par un écrivain de talent, est d'avoir un titre qui ne lui convient pas du tout, de ne dire presque rien du sujet principal que ce titre annonce ; par conséquent, de tromper d'un bout à l'autre l'attente du lecteur. Le père Lachaise est un de ces hommes qui, ayant occupé une position importante à une époque remplie de grands événements, jouissent d'une notoriété qui tient à leur place plus qu'à leur mérite personnel, et dont on parle beaucoup sans en savoir grand'chose. Quelle a été son influence ? quel usage en a-t-il fait ? quel rôle a-t-il joué dans l'affaire de la Régale, dans les luttes de Port-Royal, dans les intrigues et les conciliabules qui ont amené la révocation de l'édit de Nantes ? Nul ne le sait au juste. Les jansénistes et les protestants l'ont, en général, assez maltraité ; mais ils n'articulent contre lui que de vagues accusations. On devait croire qu'après une étude sérieuse et un minutieux examen de sa conduite, M. de Chante-

(1) *Le père Lachaise*, confesseur de Louis XIV, études d'histoire religieuse, par M. R. de Chantelauze ; in-8.

lauze allait mettre un terme à l'incertitude et nous faire connaître l'homme ; il n'en est rien. Sauf quelques lettres inédites et fort peu intéressantes, M. de Chantelauze n'a rien découvert de nouveau, et, tout bien considéré, le père Lachaise a plus perdu que gagné à la publication de ce livre composé en son honneur. Il faut nécessairement que son rôle ait été bien équivoque, puisque sa vie n'a pas pu offrir à un panégyriste aussi habile et aussi chaud, un seul acte éclatant et caractéristique. M. de Chantelauze a beau s'évertuer, il raconte les événements, expose les affaires, discute les questions et, arrivé au bout, il s'aperçoit qu'il n'a pas eu même l'occasion de placer le nom de l'homme qui, à s'en tenir au titre du livre, devrait se montrer en première ligne. L'embarras était grand, il s'en est tiré par un procédé commode.

Il reconnaît que l'influence du père Lachaise a été « le plus souvent secrète, » mais il prétend qu'elle « n'en fut pas moins incontestable. » Ou sont les preuves ? M. de Chantelauze n'en donne pas une seule. « Peut-être, dit-il, nous eût-il été possible, en suivant la vulgaire méthode des conjectures et des hypothèses, si commode pour certains compilateurs, de mettre en pleine lumière cette figure à moitié perdue dans un demi-jour mystérieux. Peut-être, avec un peu de hardiesse, aurions-nous pu suppléer aux lacunes de l'histoire, et offrir au lecteur un portrait en saillie, placé sur le premier plan, et aussi complet que possible. Le père Lachaise, au lieu de se trouver dans l'éloignement comme il l'est dans ces études, eût dominé tout le tableau et seul attiré l'attention. Cette méthode hypo-

thétique s'est présentée sans doute à notre esprit, mais il nous a suffi du plus simple examen pour la rejeter. Avant tout, et quelque inconvénient qui dût en résulter pour l'unité de composition, il nous a paru plus sage de nous renfermer scrupuleusement dans la vérité historique. Nous avons donc écarté avec soin toutes les hypothèses, nous nous sommes attaché, aussi rigoureusement que possible, à la discussion des faits connus, et nous avons laissé le père Lachaise dans l'ombre où il est volontairement resté, et où doit le laisser une critique consciencieuse.»

C'est fort bien fait et fort bien dit; mais pourquoi donc M. de Chantelauze a-t-il pris pour ce qu'il appelle «le centre de ses récits» un homme perdu dans une impénétrable obscurité, un personnage insaisissable aux plus «patientes recherches de l'historien?» Quest-ce donc qu'un livre consacré au père Lachaise et où le nom du père Lachaise ne se voit guère que sur la couverture? A ce premier tort d'avoir choisi pour sujet de son ouvrage un homme dont il ne peut montrer nulle part d'une manière précise ni les sentiments ni les actes, M. de Chantelauze ajoute un tort plus grand encore. Par une contradiction singulière, en même temps qu'il déclare impossible de «mettre en pleine lumière cette figure à moitié perdue dans un demi-jour mystérieux,» il affirme que le confesseur de Louis XIV a soutenu, contre les plus hautes influences de son époque, «des luttes non interrompues,» et que, placé tour à tour entre le roi et ses maîtresses, entre la cour de Rome et la cour de France, entre Bossuet et Fénelon, mêlé aux querelles du jansénisme, associé à la persécution des

protestants et promoteur de la révocation de l'édit de Nantes, il a dû déployer une habileté merveilleuse pour conserver son crédit pendant un tiers de siècle, malgré « la sourde jalousie des uns et l'implacable colère des autres. » M. de Chantelauze admire fort cette habileté, et il s'étonne qu'elle ait attiré tant d'ennemis au père Lachaise, que les libelles et les chansons satiriques assaillirent de toutes parts durant le cours de son ministère. Rien, cependant, n'est plus juste et ne s'explique plus naturellement.

Le père Lachaise a subi la destinée commune à tous ceux qui, plus préoccupés de leurs intérêts que des intérêts de la vérité et de la justice, se placent entre tous les partis pour triompher quoi qu'il arrive, et qui, quoi qu'il arrive, sont toujours dans une position équivoque et peu honorable. « Il aimait à vivre en paix, » a dit d'Aguesseau. C'était un égoïste, et, comme la plupart des égoïstes, il a fait par calcul ce que d'autres, autour de lui, firent par fanatisme et par conviction. Les fanatiques en tout genre sont de grands fléaux : on les condamne, on les déteste; on les combat; mais comme, en général, ils sont convaincus, en les combattant on les estime. Les égoïstes et les intrigants, au contraire, sont une espèce misérable; ils ont pour tactique de servir tous les partis et tous les partis s'en servent, mais, en s'en servant, ils les méprisent.

Le père Lachaise a occupé une position importante dans un temps de despotisme, de corruption et de servilité, à une époque cependant où plusieurs orateurs chrétiens exercèrent souvent avec courage leur ministère apostolique. Peut-on trouver dans sa vie un seul

acte de courage et d'indépendance? pas un seul. Son royal pénitent scandalise le monde et outrage la religion par ses adultères publics; le devoir du confesseur était aussi simple qu'impérieux, le père Lachaise l'a-t-il rempli? Qu'a-t-il fait? pas même une remontrance. « Ne pas heurter le roi de front, se renfermer dans un silence qui ne manquait pas d'éloquence, telle fut, dit M. de Chantelauze, la tactique invariable du père Lachaise. » M. de Chantelauze trouve cette tactique habile, il a oublié de nous dire s'il la trouve honorable. En 1675, à la fête de Pâques, Louis XIV veut communier; son confesseur, n'osant ni lui donner ni lui refuser l'absolution, est subitement atteint d'une des « maladies politiques » dont parle Saint-Simon, et il se fait remplacer par le père Deschamps, qui refuse l'absolution bravement. Le père Deschamps n'avait pas de place à perdre, et le père Lachaise voulait garder la sienne. Il fut moins scrupuleux l'année suivante. « On célébra le jubilé, dit M. de Chantelauze; le roi fit ses dévotions; son confesseur crut n'y voir aucun obstacle. » Pourquoi? Madame de Montespan était toujours la maîtresse en titre, et les raisons qui avaient fait reculer le confesseur une première fois subsistaient dans toute leur force. Pourquoi donner l'absolution en 1676, après l'avoir refusée en 1675? C'était en 1676 surtout qu'il fallait la refuser, puisque le mal et le scandale s'étaient aggravés par une année d'obstination. M. de Chantelauze a l'air de dire que le père Lachaise croyait alors à un commencement de conversion. Rien n'est moins exact, et madame de Maintenon prouve qu'il ne se faisait aucune illusion à cet égard. « Il a déploré vingt fois avec moi, écrit-elle, les égarements du

roi; mais pourquoi ne lui interdit-il pas absolument l'usage des sacrements?... Le Père de La Chaize est un honnête homme; mais l'air de la cour gâte la vertu la plus pure et adoucit la plus sévère. »

Le père Lachaise, certainement, n'était ni un méchant homme ni un homme sans mérite. Il avait, non des facultés supérieures, mais un talent distingué, une érudition étendue et, dans l'esprit, cette sorte de modération qui s'accorde avec des principes faciles, avec une morale élastique et un égoïsme habilement entendu. Il était incapable de trahir ses amis; il leur aurait même volontiers rendu des services, mais à la condition de ne rien risquer pour lui-même et de ne se point compromettre. Il était en relation avec les protestants, n'était point insensible à leurs éloges, et quand il vit leur cause perdue, il se mit à la tête de leurs persécuteurs. Dans l'affaire du quiétisme, il prit parti pour Fénelon jusqu'au moment où le roi irrité se prononça ouvertement; alors il céda à l'orage et s'en alla tranquillement philosopher à Mont-Louis. On peut lui appliquer ce que lord Macaulay a dit de William Temple : « Si la situation du pays devenait telle qu'il fût impossible de prendre part sans danger aux affaires publiques, il se retirait dans sa bibliothèque et dans son verger, et tandis que la nation gémissait sous le poids de l'oppression ou retentissait du bruit des guerres civiles, il s'amusait à écrire ses mémoires ou à tailler ses abricotiers. » Le père Lachaise n'a point commis de ces actes qui flétrissent, dans l'histoire, la mémoire des hommes politiques, mais il n'a pas été assez pénétré, de la grandeur et de la responsabilité de son ministère; il a reculé devant son de-

voir quand son devoir devenait difficile et compromettant ; il a eu le cœur, non pas bas, mais pusillanime, et la fermeté de son caractère n'a pas répondu aux lumières de son esprit. M. de Chantelauze voulant, dit-il, grouper les événements religieux autour d'une grande figure, a pris celle du père Lachaise ; il n'a pas été heureux dans son choix. Voyons s'il l'a été davantage dans sa manière de traiter les questions religieuses qui agitèrent le dix-septième siècle.

Ces questions sont connues et nous les avons trop souvent débattues pour qu'il soit nécessaire de les exposer de nouveau en détail, surtout à l'occasion d'un livre où elles ne sont que très-légèrement effleurées. D'ailleurs, ces fameuses controverses qui passionnaient tout le monde, il y a deux cents ans, n'attirent plus aujourd'hui l'attention de personne. Qui lit encore les ouvrages où tant d'écrivains ont prodigué les ressources de leur érudition et de leur génie, et qui, après avoir jeté un si vif éclat, sont depuis longtemps ensevelis dans les coins les plus obscurs des bibliothèques publiques ? Qui se souvient de Jansénius ? Qui parle du Quiétisme et de madame Guyon, même pour rire de cette folle et de cette affaire ridicule ? L'affaire de la Régale et la révocation de l'édit de Nantes offrent un plus grand intérêt, et sur ces deux points, malheureusement, nous avons encore à demander à l'histoire plus d'un enseignement. Mais il se mêle à ces deux événements tant de particularités singulières et tant de circonstances qui veulent être analysées avec soin, que, pour concilier la plus stricte impartialité et la plus parfaite exactitude avec un exposé sommaire des faits, il

faut non-seulement une étude approfondie des questions, mais beaucoup de talent, beaucoup d'art et une parfaite indépendance d'esprit. M. de Chantelauze, certainement, ne manque pas de talent, mais il ne montre nulle part cet art si nécessaire et cette liberté d'esprit plus nécessaire encore. Il répète contre les protestants des accusations pitoyables et cent fois réfutées; il justifie, par les raisons les plus faibles et par les plus maladroites considérations, des méfaits irrévocablement condamnés par l'histoire, la morale et la politique. D'ailleurs, il indique superficiellement les parties les plus importantes de son sujet; et son livre, n'ayant pas un plan véritable, n'est pas susceptible d'une analyse régulière. Il s'en détache cependant une pensée générale, que je veux relever pour montrer à quel point les préjugés, l'esprit de parti et une étude incomplète peuvent égarer un esprit honnête et distingué.

En protégeant la religion contre les hérésies, en se constituant le défenseur de l'orthodoxie, Louis XIV, dit M. de Chantelauze, n'a fait qu'accomplir un devoir traditionnel et « user d'un droit aussi légitime, aussi incontestable que celui des sociétés modernes lorsqu'elles défendent la propriété contre les théories et les attaques des hordes du communisme. » Les protestants étaient des perturbateurs qui, « par la fatale doctrine du libre examen, » sapèrent la société « jusque dans les derniers fondements, » des sujets rebelles et des conspirateurs auxquels on appliqua justement « la loi suprême » suffisamment motivée « par la crainte de l'avenir et par l'absolue nécessité de garantir la monarchie et le territoire de la France contre des dangers éventuels.

D'ailleurs, les protestants formaient un État dans l'État, et l'Édit avait aliéné à leur profit une partie de la souveraineté nationale qu'il importait de leur reprendre. » Je n'ai pas l'intention de rétablir la vérité de faits si manifestement altérés par M. de Chantelauze. Je ne lui dirai pas que les protestants n'avaient pas d'abord demandé cette existence distincte qu'il leur reproche, après tant d'autres; qu'ils avaient réclamé seulement le droit de pratiquer leur religion sans être opprimés, spoliés, égorgés, et que la résistance qu'on leur opposa les força seule à chercher dans une organisation exceptionnelle et transitoire, les garanties indispensables de leur liberté religieuse. Je ne lui apprendrai pas ou je ne lui rappellerai pas que Louis XIV lui-même, dans sa lettre au prince Guillaume, électeur de Brandebourg, après avoir promis qu'il maintiendrait l'édit, l'ayant lui-même confirmé, parlait en ces termes des protestants, que M. de Chantelauze présente comme des rebelles en état flagrant de conspiration : « J'y suis engagé par ma parole de roi et par la reconnaissance que j'ai des preuves qu'ils m'ont données^d de leur fidélité pendant les derniers mouvements, où ils ont pris les armes pour mon service et se sont opposés avec vigueur et avec succès aux mauvais desseins qu'un parti de rebelles avaient formés dans mes États contre mon autorité. » Il y aurait là-dessus bien d'autres choses à rappeler ou à apprendre à M. de Chantelauze; mais à quoi bon discuter contre un écrivain qui trouve qu'on a très-justement appliqué « la loi suprême » à des gens dont le plus grand crime était d'invoquer et de défendre « la fatale doctrine du libre examen. » Je me borne à faire

un rapprochement qui montre bien l'impartialité et la justice des adversaires de cette « doctrine fatale. »

Sous prétexte de protéger la religion qu'il outrage par sa conduite, et de défendre l'orthodoxie, à laquelle il porte lui-même des atteintes violentes, un roi force, par ses persécutions, trois millions de ses sujets à s'expatrier ; mais les frontières sont gardées, les fugitifs arrêtés, et un édit les condamne aux galères. Il est défendu, sous peine des galères perpétuelles et de la confiscation de biens, aux pères et aux mères de donner leur consentement aux mariages de leurs enfants émigrés. Les dénonciateurs ont la moitié des biens confisqués aux émigrants, les gens de cour se partagent l'autre moitié. Il est interdit aux protestants, hommes ou femmes, d'exercer le métier d'accoucheurs et de sages-femmes, et même d'accoucher les femmes catholiques. Les enfants de sept ans peuvent abjurer, quitter la maison paternelle et faire un procès à leur père pour les obliger à leur payer une pension. Il est défendu aux maîtres protestants des diverses corporations d'arts et métiers d'avoir des apprentis soit protestants, soit catholiques. Un arrêt défend aux particuliers de recevoir dans leurs maisons et de soigner les pauvres et les malades protestants. Les réformés ne peuvent être ni médecins, ni chirurgiens, ni apothicaires, ni épiciers. Un édit ordonne d'enlever aux protestants, dans la huitaine, leurs enfants âgés de plus de cinq ans pour les remettre soit aux parents catholiques les plus proches, soit à des catholiques nommés par les juges ; les pères sont obligés de payer une pension pour les enfants qu'on leur arrache, et les enfants de ceux qui ne peuvent pas payer

sont enfermés dans les hôpitaux. Les pères, les enfants, les frères, les femmes des protestants qui servent en Angleterre ou en Hollande, sont expulsés du royaume et leurs biens sont confisqués. Les soldats ont ordre de tirer sur les réunions religieuses, même sur celles qui ne se défendent pas. Aucun gouvernement n'avait encore imaginé une persécution aussi tyrannique. Cependant, le roi qui a ordonné, sanctionné ces atrocités révoltantes, a été vanté, célébré, adoré comme un dieu. La poésie, la prose, l'éloquence sacrée et profane sont descendues devant lui jusqu'aux plus basses adulations, et l'histoire le nomme Louis le Grand !

Cent ans plus tard, les chefs du gouvernement républicain s'immolent pour sauver la France et la Révolution. Dans les entraînements d'une lutte effroyable, ils s'emporent, commettent des excès, même des crimes. Ils sont traités de monstres et invariablement couverts d'opprobre par les mêmes historiens qui trouvent que Louis XIV n'a fait qu'user de son droit en révoquant l'édit de Nantes et en infligeant à trois millions de ses sujets la plus odieuse et la plus sauvage des persécutions. Je regrette que M. de Chantelauze n'ait pas reculé devant une telle iniquité. Il eût été digne d'un esprit aussi honnête et aussi distingué de déclarer que les crimes sont des crimes et les infamies des infamies, quelle que soit l'autorité qui s'en rende coupable. Une telle franchise eût donné à son ouvrage la valeur morale et philosophique dont il est dépourvu.

Le lecteur eût été dédommagé des doctrines blessantes qui s'y trouvent par une plus grande élévation de vues, par des aperçus plus féconds et plus substantiels.

Cet égarement du préjugé, de la passion et de l'esprit de parti, est, ici, d'autant plus regrettable, que M. de Chantelauze a, comme écrivain, des qualités peu communes. Son livre se distingue par de très-heureuses saillies de style, une pureté fort élégante et une correction soutenue.

MERLIN L'ENCHANTEUR ⁽¹⁾

Si tous les attrails faits pour charmer l'esprit et émouvoir le cœur, si les plus honorables sentiments exprimés dans un beau langage, si des recherches d'érudition très-curieuses et des rapprochements très-piquants, relevés par toutes les couleurs d'une prose poétique, peuvent recommander un livre, indépendamment du système et du plan général sur lesquels il est établi, il y a peu d'ouvrages de notre temps aussi dignes d'attention que *Merlin l'Enchanteur*. Littérateur, historien et philosophe, M. Quinet sait penser et écrire; il joint la force du style à la profondeur des idées, et le langage de la raison se place sous sa plume avec le même éclat que celui du sentiment. Dans un ouvrage de ce genre où les faits et les contes, les fictions et les réalités se mêlent continuellement, il avait à se mettre en garde contre sa vive et brillante imagination. On pouvait craindre qu'il se laissât égarer par l'usage familier des abstractions, par l'esprit de système, et que, dans des narrations tantôt feintes, tantôt

(1) *Merlin l'Enchanteur*, par M. Edgard Quinet. 2 volumes in-8; Michel Lévy frères.

présentées comme réelles, la vraisemblance et les règles des compositions historiques ou philosophiques, soit en prose, soit en vers, fussent sacrifiées à la loi vague, arbitraire et tyrannique des généralités philosophiques et des fantasmagories humanitaires. La lecture de *Merlin*, tout en ajoutant à la grande et juste idée qu'on s'est depuis longtempe formée du beau caractère et du rare talent de l'auteur, n'a pas dissipé cette appréhension. Les défauts de ce livre, certainement, sont moins frappants que ses qualités, mais ils sont nombreux et quelquefois même très-choquants. D'abord, c'est une sorte de poëme en prose, genre bâtard, inventé par ceux qui, ne sachant pas faire les vers et voulant les honneurs de la poésie sans en avoir les charges, ont trouvé très-commode de se débarrasser des entraves de la versification. C'est ainsi que le rythme des vers s'est introduit dans notre prose, en a corrompu la simplicité, et qu'on a mis une harmonie calculée, factice et monotone à la place de celle qui naît naturellement de la pensée et du sentiment. De là ces cadences, ces intervalles, ces repos marqués avec une sorte de précision mathématique à laquelle l'oreille se laisse prendre et qui étourdissent l'esprit, mais d'où résulte, en fin de compte, une prose qui semble faite moins pour être lue que chantée. Les plus grands écrivains, Rousseau, dans le dix-huitième siècle, Chateaubriand, et surtout Paul-Louis Courier, de notre temps, en sont pas exempts de ce défaut qu'ils font oublier par leur éloquence et leur entrain, mais qui devient insupportable chez leurs imitateurs. Rien n'est plus contraire au génie de la langue française, de la langue de Bossuet, de Pascal, de

La Bruyère, de Voltaire, si claire, si simple, si ferme, si dégagée, si libre dans sa marche. Une harmonie monotone est le moindre inconvénient de ces poèmes en prose, et M. Quinet ne l'a pas toujours évité, quoique son goût l'ait préservé, en général, du ronflement des périodes ampoulées, du style gonflé d'épithètes et de tout le phébus de la prose poétique.

M. Quinet s'est proposé, nous dit-il, d'ouvrir de nouvelles routes à l'imagination, et, tout imbu des traditions de notre ancienne poésie, il pense « qu'on peut encore renouveler l'imagination française dans les sources nationales. » Une fois entrée dans sa tête, cette idée ne l'a plus quitté; le plan de l'ouvrage était fait depuis trente ans, et *Merlin*, commencé en Belgique à la fin de 1853, a été achevé en Suisse au commencement de 1860. C'est l'œuvre sur laquelle M. Quinet veut être jugé, « car en aucune autre, dit-il, je ne mettrai autant de moi. La légende de l'âme humaine jusque dans la mort et par delà la mort, voilà mon sujet. Concilier toutes les légendes en les ramenant à une seule, trouver dans le cœur humain le lien intime de toutes les traditions populaires et nationales, les enchaîner en une même action sereine, relier entre eux les mondes discordants que l'imagination des peuples a enchantés, c'est là ce que j'ai osé entreprendre. »

C'est une grande et belle entreprise, et M. Quinet, digne de la concevoir, semblait fait pour la résoudre. Mais, trop séduit par son sujet, il s'est fait illusion sur l'abondance et la fécondité de la mine où il a vécu pendant trente années, et qu'il voudrait nous voir exploiter après lui. Il nous connaît peu, s'il espère sérieusement

nous faire adopter des fictions nouvelles, et soumettre à de nouveaux « enchantements » nos esprits désabusés de toutes leurs illusions anciennes et modernes. En admettant, ce qui est au moins fort discutable, que nous ayons une tradition poétique, est-il possible de nous imposer cette tradition-là quand nous avons secoué le joug de toutes les autres, et de substituer des fantaisies et des songes aux lumières répandues par la science et la philosophie? M. Quinet veut nous ramener à noire berceau, et j'admire le zèle qu'il met à cette ingrate besogne; mais il vient un peu tard pour nous révéler nos richesses, s'il est vrai que nous possédions toutes celles qu'il prétend nous révéler. Dans tous les cas, avant de songer à nous faire adopter son système poétique, ou plutôt ses brillantes fantaisies humanitaires, il aurait dû se demander si nous avions encore assez de crédulité pour les accueillir, et si des esprits insensibles aux séductions de la mythologie et rebelles à tant d'autres séductions si longtemps victorieuses pouvaient être rappelés aux vieux souvenirs de la poésie des troubadours. M. Quinet s'adresse à des imaginations fatiguées, à des croyances chancelantes. Pour éclore et se développer, le germe déposé dans son livre aurait besoin d'un sol vierge, vigoureux et fécond, et il le dépose sur une terre épuisée et foulée aux pieds de la génération la moins poétique que le monde ait jamais vue. En considérant ce qu'il appelle « les traditions de notre ancienne poésie française » à travers le prisme de son brillant esprit, il s'est figuré que cette poésie offrait à la philosophie et à la science sociale des ressources trop négligées jusqu'à ce jour, et il a essayé de combattre par son

exemple est oubli et cette prévention. C'est en poète, en philosophe, en moraliste, qu'il est entré dans son sujet. Il l'a parcouru avec une émotion souvent contagieuse, marquant sa route par des merveilles, faisant naître pour ainsi dire sous ses pas les grandes pensées et les nobles sentiments. Il ne manque à son œuvre, pour avoir tout le succès qu'elle mérite, que de trouver un appui dans nos habitudes, dans nos opinions, dans nos invincibles tendances; mais cet appui lui manque, et un sourire involontaire se mêle souvent à notre plus sincère admiration.

Enchanté par son amour pour la fée Viviane, Merlin, fils d'un incube et d'une sainte, devient le centre et le maître de toute la nature. Prophète, roi, poète, enchanteur, barde, il a une double nature divine et humaine; il commande souverainement aux hommes et aux animaux; à son approche, les forêts tressaillent, les herbes mêlent leur voix dans un concert ineffable, les plantes entonnent un hymne d'amour, de respect et d'admiration. Il dévoile aux hommes les plus lointaines vicissitudes de l'histoire; il leur enseigne la politique, la philosophie, l'industrie, tous les arts, toutes les sciences. Il parcourt le monde, semant partout les enchantements, les encouragements, les leçons, les espérances. Il marche d'abord un peu au hasard, absorbé par sa contemplation de Viviane et perdu dans le rêve étoilé de son amour surhumain pour cette fée modeste, séraphique, mais un peu froide, jusqu'au jour où il rencontre Idaline. C'était déjà une Parisienne de sang et du bon temps; les yeux brillants et espiègles, le pied mignon, la taille souple comme l'herbe des prés, l'esprit net et doucement

caustique, la bouche pleine d'amoureuses malices, la grâce incomparable, se moquant des rêveurs et des faiseurs de systèmes, et prête à donner pour un diamant toutes les étoiles du ciel, et, pour un bon mot, toutes les légendes et toutes les harmonies de la nature. Était-elle mariée, oui ou non? M. Quinet ne peut le dire avec certitude, mais il croit bien qu'elle l'était. « Dans tous les cas, dit-il, c'était comme s'il en eût été autrement. » Quand Merlin l'aperçoit, l'enchanteur est enchanté, il « croit voir la source lumineuse de toute magie; il s'en abreuve à loisir, lentement..., en conscience. » C'est, du moins, l'opinion de M. Quinet. Malheureusement ce ne fut pas l'opinion de Viviane, qui, découvrant que Merlin « n'avait pas la fixité des cieux, » fit une querelle, versa des larmes et brisa une coupe d'albâtre. « Il y eut un raccommodement, » dit M. Quinet. Pas très-sincère, sans doute, puisqu'un beau jour Viviane, vêtue de ses plus beaux habits, les bras croisés sur la poitrine et les yeux immobiles, dit sèchement à l'enchanteur, pétrifié d'étonnement : « Merlin, il faut nous séparer. — Oui, je partirai, » répondit Merlin. Il partit, en effet, et fit bientôt la rencontre de Jacques Bonhomme Populus.

Avec ce nouveau compagnon, la vie de Merlin prend un plus grand caractère. Il avait, jusque-là, vécu plus volontiers dans les bois que dans les villes, conversé avec les esprits des forêts enchantées, avec les oiseaux et les plantes. Il avait, notamment, marié la rose et le rossignol, et convié à leur noce, où il joua le triple rôle de prêtre, de prince et de poète, des rois, des comtes, des barons, des gentilhommes, et surtout beaucoup de

pauvres gens, n'étant point fâché, dit M. Quinet, « de mettre un terme, par des épousailles légitimes, aux soupirs éplorés du rossignol, qui, bien souvent, dans la nuit, l'avait réveillé en sursaut. » Il en maria bien d'autres : la Belle au Bois-Dormant et son chevalier, Erec de Nantes et Eride, Parceval le Gallois et Blanchefleur, Antar le Nègre et sa cousine Ablla, Aladin et la sultane, plusieurs fées, autant de princes, vingt bergères et vingt rois. Ces noces, où nul n'eut à produire « ni parchemins ni titres, » se célébrèrent avec magnificence, mais à peu de frais. « Les musiciens réunis pour les épousailles des uns, servirent, dit M. Quinet, aux épousailles des autres. C'était d'abord un millier de roitelets, deux milliers de tourterelles, trois cents fauvettes, autant d'alouettes des bois; six vingts verdiers et pinsons, autant de tarins, détachaient par intervalles, après chaque soupir, leur note mordante, pointée; les basses étaient soutenues par cinquante merles jaseurs, cinquante corneilles centenaires. »

Avec Jacques Bonhomme, Merlin a des occupations moins poétiques. Ce vilain du hameau des Ripes se soucie médiocrement du concert des tourterelles, des alouettes, des verdiers et des pinsons; il succombe sous les plus rudes et les plus stériles labeurs; il souffre la faim; il a les cheveux mal peignés, l'œil écarquillé; il marche pesamment; la fièvre l'a dévoré toute cette année-là; il veut savoir si ses maux auront un terme, et il demande qu'on lui dise la bonne aventure. — Volontiers, répond Merlin, et il prend aussitôt dans sa main celle de Jacques Bonhomme. Il y voit naturellement l'histoire du peuple, ses douleurs, ses humiliations, ses

luttés, ses excès et son triomphe définitif, c'est-à-dire le triomphe de la vérité, du droit, de la justice. M. Quinet a écrit là-dessus une douzaine de pages de la plus grande élévation, du plus beau style, de la plus entraînante éloquence, et qui forment un heureux contraste avec les charmantes et chimériques imaginations dont j'ai essayé de donner une idée. Dès ce moment son horizon s'agrandit, ses pensées s'élèvent, le poète se tait et laisse parler le philosophe. Merlin et Jacques Bonhomme parcourent l'Europe, visitent l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la France, la Grèce. Merlin enchante Venise, maudit Rome, enseigne aux Bataves à briser le joug de leurs tyrans et à conquérir une patrie sur les flots de l'Océan. En France, son pays de prédilection, il fonde la Table-Ronde, où rois, ducs, comtes, chevaliers, bourgeois, manants, prennent place tour à tour, et qui s'élargit jusqu'à recevoir tous les peuples de la terre.

C'est là la partie vivante du livre, la plus riche, la plus belle, la plus féconde des conceptions de l'auteur. Toutes les idées éparses dans le reste de l'ouvrage s'enchaînent, se rallient, se resserrent et se rassemblent dans un magnifique tableau. Qu'importe alors les particularités extravagantes et les détails chimériques, quand les yeux embrassent distinctement la vaste étendue des siècles, quand toutes les ombres s'évanouissent, quand toutes les obscurités se dissipent, quand les fantômes fuient devant la lumière de la philosophie et de l'histoire, quand tous les objets deviennent distincts et se peignent des plus vives couleurs? C'est maintenant que l'auteur marche d'un pas ferme, sans embarras, sans phrases

ronflantes, sans autre magie que celle de la raison, de la vérité, du bon sens; ses idées sont nettes, ses aperçus lumineux, le flambeau qui le conduit ne vacille point.

Poussé par son infatigable curiosité et par l'irrésistible besoin d'exercer la puissance de ses enchantements, Merlin ne s'arrête pas au monde des vivants, il descend dans le royaume des morts, il visite l'enfer, où il rencontre Virgile qui l'accompagne. L'imitation n'est pas heureuse, et l'incroyable hardiesse de reprendre un sujet sacré par deux chefs-d'œuvre immortels a écrasé M. Quinet. Il s'est relevé dans les limbes, où Merlin nous montre, peut-être un peu trop pêle-mêle, tous les grands personnages de l'histoire. Il y a là, tracés en quelques phrases courtes et rapides, des portraits superbes et de la plus saisissante ressemblance : Charlemagne, Mahomet, Luther, Washington, Mirabeau, Robespierre, Saint-Just, Napoléon. — Galilée « fait l'apprentissage des pâles clartés des limbes avant de contempler le soleil. — Que cherches-tu? dit l'enchanteur à Descartes. — L'Éternel!... » — Ils rencontrent un esprit qui tenait une coupe à la main, et marchait enivré, non pas de vin. « C'est mon disciple, dit Descartes; irai-je l'éveiller pour qu'il vienne avec nous? — Non, répondit le prophète. De tous ceux qui habitent ces lieux, c'est l'âme la plus sereine et la seule à qui je porte envie. Je le connais, il n'a besoin de personne. Son pèlerinage est fini avant d'avoir commencé. Avant la vie comme après, rien n'est changé pour lui; à cause de cela, vous l'appellerez Bénédict Spinoza. Viens et passons. Il a vidé sa coupe; il s'est enivré de l'Éternel. » — La rencontre des grands

hommes qui doivent proclamer, défendre et faire triompher la Révolution est d'une beauté particulière. « Il vit comme un essaim de larves échappées de la ruche, ou plutôt comme une grande nation rassemblée qui s'avancait du fond de la nuit, en chantant à la manière de ceux qui partent : *Liberté, liberté chérie*. Ils nageaient dans une allégresse sublime, comme s'ils avaient pris déjà possession de la lumière ; car ils se croyaient émancipés des ténèbres parce que la justice vivait en eux et qu'elle étincelait sur leurs fronts. Les froides limbes furent un moment réchauffées de la présence de tant d'âmes palpitantes. »

Revenu sur la terre, Merlin continue son pèlerinage, parcourt l'Orient, visite l'Amérique, retrouve Viviane, s'enferme avec elle dans une demeure souterraine et mystérieuse, d'où il sort enfin pour appeler à une vie nouvelle les nations endormies dans la nuit de la tyrannie et de l'erreur. Au son de sa lyre, les peuples se réveillent de toutes parts ; tout s'éclaire, tout brille ; l'empire du mal chancelle sur sa base, le règne de la justice est inauguré sur la terre.

La critique d'un tel ouvrage est impossible, et les plus nombreuses citations n'en pourraient donner qu'une idée incomplète. D'ailleurs, si cette critique était possible, il me répugnerait de la faire ; j'aime si peu cet amalgame de toutes les idées, de tous les tons, de tous les styles ; je trouve dans plusieurs parties du livre un contraste si désagréable entre la petitesse du sujet et l'emphase du langage, tant de choses qui me choquent, confondues avec tant d'autres que je trouve ravissantes, que je craindrais d'être injuste envers un écrivain dont

j'aime les principes, dont j'honore le caractère et dont j'admire le talent.

Il y a deux hommes dans l'auteur de *Merlin* : l'un possède et parle le langage de la raison avec une grande supériorité; il est mesuré, sensé, lumineux; l'autre ne connaît ni mesure, ni convenances, ni frein, ni bornes; il se livre sans retenue à tous les caprices de sa brillante imagination et se laisse aller aux plus incroyables excentricités. Il est impossible qu'un esprit juste ne soit pas choqué de ces disparates très-fréquentes, surtout dans la première partie de l'ouvrage, et qui sont d'autant plus sensibles qu'on y trouve un plus grand nombre de morceaux remarquables. Pour moi, *Merlin l'Enchanteur* est un grand et beau tableau dont je n'aime pas la bordure.

Tel qu'il est, cependant, il mérite d'être lu, et il le sera avec plaisir et avec fruit. Il a été inspiré par une pensée grande et féconde, on y trouve partout la marque d'une âme honnête, d'un beau caractère et d'un esprit supérieur. Il éveille et excite le sentiment; il proclame les grands principes, il provoque nos méditations sur des objets d'une grande importance; il relève nos cœurs et affermit nos espérances. M. Quinet a une puissante imagination qui parfois l'entraîne et l'égare; mais il est de ces intelligences privilégiées dont les égarements même étonnent et instruisent. Et ce n'est pas, ce me semble, une des moindres gloires de la bonne cause d'être servie avec un dévouement et une fidélité inviolables par des talents pareils, qui sont, malgré leurs défauts et leurs erreurs, l'honneur et l'ornement de leur époque.



PHILIPPE II ⁽¹⁾

Ce livre, que j'ai lu parce que les journaux étrangers et quelques Revues en ont fait un grand éloge, m'a déçu. Il est écrit avec une élégante simplicité, mais avec une profusion fatigante pour ceux qui ont une connaissance préliminaire des hommes et des événements. M. Prescott dit dans sa préface qu'avant de le commencer, il a lu les diverses collections de mémoires et de documents secrets qui existent en Angleterre et sur le continent, notamment au British-Museum, à l'Université de Leyde, à la bibliothèque royale de La Haye, à la bibliothèque nationale et aux archives de France, à la bibliothèque nationale de Madrid et aux archives de Simancas. Il a pris une peine inutile, puisque toutes ses recherches n'ont pas amené la découverte d'un seul fait qui ne fût déjà connu. Il n'y a aucune obscurité dans la vie de Philippe II. Son histoire, de 1584 à 1598, est l'histoire de l'Europe, et elle a été racontée de toutes les manières dans plus de cent volumes, dont plusieurs, sans être aussi diffus, sont bien plus complets que ceux de M. Pres-

(1) *Histoire du règne de Philippe II*, par William Prescott.

cott. C'est-là, surtout, qu'il fallait abrégé, présenter sous le même point de vue les profondeurs, les ruses, les inconséquences, l'impuissance finale de la tyrannie, et suivre le progrès des idées à travers les fautes des gouvernements. Mais il n'est pas donné à tous les esprits d'embrasser tant d'objets à la fois.

Les catholiques ont fait de Philippe II un Salomon, les protestants l'ont comparé à Tibère, ses ennemis eux-mêmes ont flatté ce méchant homme; car, ainsi que le fait observer Voltaire, lorsque Tibère commandait les légions et les faisait battre, il était à leur tête, et Philippe était dans une chapelle entre deux récollets, pendant que le prince de Savoie, et ce comte d'Egmont qu'il fit périr sur l'échafaud, lui gagnaient les batailles qui ont illustré son règne. Tibère se taisait pour être impénétrable; Philippe n'a jamais parlé que pour mentir et tromper. Il s'est couvert de sang; il a rempli l'Espagne, la France, les Pays-Bas d'espions, de bourreaux et d'échafauds. En ce moment, j'ai là, devant moi, son portrait qui est admirable : quel front, quel regard, quelle attitude; c'est bien lui, il fait peur.

Charles-Quint, son père, lui avait laissé un grand nom, un vaste empire, de grands exemples. Philippe II posséda dix-neuf royaumes, dix-neuf duchés, treize comtés, deux marquisats, sept seigneuries. Pour gouverner ces immenses possessions, il s'étudia à maintenir la paix en Espagne et la division au dehors, de manière à forcer les puissances voisines à le prendre pour arbitre. Cette politique, venue d'Italie un siècle auparavant, corrompit le caractère de la maison d'Autriche, remplit d'intrigues les cours étrangères et réduisit la diplomatie

aux subtilités les plus minutieuses, aux plus honteuses supercheres. Encore Philippe II n'y porta-t-il aucun esprit de suite. La première faute qui frappe dans sa conduite, c'est l'expulsion des Mores. Ferdinand V, qui, en 1492, avait abattu leur monarchie, et à qui cet exploit a valu le surnom de *Catholique*, quoiqu'il fût notoirement dépourvu de toute religion et même de toute probité, leur avait laissé la jouissance de quelques biens et l'exercice de leur religion. Charles-Quint, craignant de les voir relever les débris de leur trône, chassa tous ceux qui refusaient le baptême. Ils le subirent, mais comme une cérémonie dérisoire, et sans changer de croyance. Pour couper court au subterfuge, Philippe II les livra à l'Inquisition, qui augmenta leur désespoir et les poussa, par sa barbarie, à la révolte qui éclata en 1568. Le soulèvement fut général : les femmes et les enfants prirent les armes, préférant à une servitude dégradante les dangers d'une lutte inégale. Ceux que ne tuèrent pas les soldats et les bûchers de l'Inquisition se retranchèrent sur les montagnes, où, entourés par les troupes de don Juan d'Autriche, ils furent détruits par la famine et par les maladies contagieuses.

Il y avait en Espagne une immense disproportion entre la population et l'étendue du territoire. Les Mores étaient robustes, travailleurs ; ils excellaient à défricher la terre, à la féconder, à la peupler. Philippe les extermina, et dans quelles circonstances ? Au moment où il fournissait des secours d'hommes et d'argent à Venise et à l'empereur, pressés par les troupes du sultan ; au moment où la Hollande exaspérée menaçait chaque jour de s'insurger ; au moment où, avec le projet extravagant

de subjuguier la France et l'Angleterre, il agitait Paris et l'Écosse, et où il équipait quatre galères pour soutenir les Irlandais soulevés. La prévoyance la plus vulgaire voulait qu'on adoucit le sort d'un peuple dont les travaux avaient été si utiles et qui pouvait rendre encore de si grands services. La dépopulation du royaume de Grenade fut une faute irréparable, mais celle des Provinces-Unies eut des conséquences politiques d'une bien plus grande importance. Ici la conduite de Philippe est un tissu de fautes grossières qui ne s'expliquent que par la plus aveugle obstination.

Les conspirations de la noblesse, les souffrances et l'agitation du peuple, les progrès de la réforme religieuse, rendaient très-difficile le gouvernement de la Hollande. Pour contenir les mécontents, il fallait de la fermeté, mais aussi d'habiles ménagements. Philippe II eut recours à l'Inquisition, dont les membres furent appelés les exécuteurs des vengeances royales. Il envoya une garnison de soldats espagnols chargés de surveiller les luthériens de la frontière allemande et d'exterminer ceux de l'intérieur. La duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint et femme d'Octave Farnèse, gouvernait les Pays-Bas sous la direction du cardinal Granvelle, qui la poussa à toutes sortes de violences. Philippe, la trouvant encore trop modérée, la remplace par le duc d'Albe, déjà en horreur aux Flamands pour les conseils qu'il avait donnés à Charles-Quint. Le duc d'Albe joignait à de grands talents militaires une fierté insupportable, des vices énormes et une cruauté poussée jusqu'à la barbarie. Il établit un conseil, appelé « le conseil de sang, » et lui donne pour règle de conduite cette

maxime : qu'en matière d'hérésie, il ne faut pas moins condamner au feu sur de simples soupçons que sur des preuves avérées. Immédiatement, les arrestations, les confiscations et les exécutions commencent. Deux mille personnes sont jetées en prison, vingt gentilshommes montent sur l'échafaud, où ils précèdent les comtes d'Egmont et de Horn, et vingt mille fugitifs vont chercher un refuge en Allemagne. Ces cruautés, comme il arrive toujours, font plus de mécontents que de victimes. Les progrès du carnage, le sentiment de leurs droits, le désespoir et le besoin de vengeance exaltent les Hollandais jusqu'à l'héroïsme. Guillaume le Taciturne, cet esprit fier, opiniâtre et intrépide, se met en campagne, il est battu, et sa défaite augmente l'animosité du peuple. Louis de Nassau, son frère, entre dans la Frise avec une armée décidée à vaincre ou à périr; elle périt après s'être battue avec fureur. Le duc d'Albe vainqueur, redouble d'insolence et de tyrannie, de nouvelles exécutions soulèvent tous les partis, et le sang des victimes est le premier ciment de la République. Les princes voisins s'agitent, la guerre se rallume en Allemagne, et le duc d'Albe, dont la férocité et l'obstination ont fait perdre à Philippe II les sept Provinces-Unies, est rappelé et condamné à l'exil. Il part, se vantant d'avoir fait périr vingt mille personnes par la main du bourreau, et laissant derrière lui un de ces monuments que tous les tyrans veulent léguer à la postérité, et qui n'immortalisent que leurs crimes.

Le duc de Médina-Celi succède au duc d'Albe; mais il quitte bientôt son gouvernement, s'apercevant qu'il n'y a que des malheurs et de la honte à recueillir. La

flotte espagnole est battue, Midelbourg prise, et l'armée espagnole détruite par les insurgés. Les États de Hollande et de Zélande assemblés à Dortrecht, proclament leur indépendance et abolissent la religion romaine qu'on a voulu leur imposer par les armes et par les bûchers.

La plupart des historiens vantent l'habileté et le discernement de Philippe II dans le choix de ses ministres, et le soin qu'il prit de les former lui-même. L'éloge n'est pas mérité. Philippe choisit en effet des hommes d'un grand mérite, mais il les employa tant qu'ils agirent d'après ses principes et ses inspirations. Il donna surtout la préférence à ceux qui lui ressemblaient par leurs vices. Comment expliquer autrement sa longue complaisance pour le duc d'Albe, et son tyrannique entêtement à le maintenir dans les Pays-Bas, malgré les remontrances aussi sages que désintéressées de la duchesse de Parme? Ce qui a trompé les historiens, ce qui leur a fait accorder à Philippe II ce rare discernement que l'esprit seul ne donne pas, et qui est le fruit de la réflexion et de l'expérience, c'est l'affectation qu'il mettait à consulter, à étudier ses ministres et ses agents avant de prendre un parti. S'agissait-il de déclarer la guerre ou de faire la paix? Il convoquait son conseil et lui ordonnait de discuter en sa présence; il réunissait tous les partis pour suivre leurs débats; il prenait par écrit les avis opposés, avait l'air de les peser mûrement, et, en définitive, il était toujours du sien, ce qui n'eût peut-être pas été un grand défaut, s'il eût toujours eu un avis. Mais il flottait dans l'incertitude, ayant la manie de raffiner sur tout, et préférant, à un ambassadeur franc et loyal, un espion plus ou moins fidèle qui fouillait dans les intrigues les

plus secrètes. Charles-Quint disait qu'un roi ne doit point s'abaisser à ces pratiques honteuses. Son fils était moins fier. Pour lui, la souveraine habileté consistait à fomentér des troubles dans les cours étrangères, et à jouer ses amis et ses ennemis par des ruses éternelles, dont il semble qu'il aurait dû se corriger, car il n'eut guère à s'en applaudir.

C'est surtout dans sa conduite à l'égard de l'Angleterre qu'on peut le juger. Son mariage avec Marie avait exaspéré le peuple, qui se souleva, et effrayé les protestants, qui craignaient de voir Philippe remettre aux inquisiteurs l'exécution des projets de la reine. Les huit mille Anglais qui, sous les ordres de Philibert-Emmanuel, gagnèrent la bataille de Saint-Quentin, prouvent quelles ressources il pouvait trouver dans cette alliance impopulaire, et par conséquent combien il lui importait de rassurer les mécontents. Au lieu d'user, en politique habile, de son influence sur Marie pour calmer son humeur acariâtre et sanguinaire, Philippe II la détourne des affaires de l'État pour la jeter dans celles de la religion, dont, par esprit de vengeance autant que par bigotisme, elle ne s'occupait que déjà trop. « Mieux vaut, lui répétait-il sans cesse, ne pas régner que régner sur des hérétiques ; » et les hérétiques sont brûlés par centaines. Mille personnes, environ, périrent dans les flammes ; une femme enceinte accoucha sur le bûcher ; les spectateurs émus voulurent arracher l'enfant du feu, les juges l'y firent rejeter. Philippe II contribue ainsi à faire du règne de sa femme qu'il méprise, et que les catholiques eux-mêmes n'ont pas osé défendre, un long enchaînement de disgrâces et d'humiliations pour l'An-

gleterre, de honte et de crimes pour la religion et pour l'humanité. Après la mort de Marie, Philippe veut épouser Élisabeth qui le jone, et qu'il connaissait bien mal s'il songea jamais sérieusement à partager son lit et son sceptre. Bientôt, en signant un traité avec les confédérés des Pays-Bas, la nouvelle reine lui fournit l'occasion qu'il attendait de se venger. Décidé à conquérir l'Angleterre après l'avoir agitée, et comptant sur une révolte générale des catholiques, Philippe, malgré l'opposition de son conseil, arme et fait partir de Lisbonne cette fameuse flotte composée de cent cinquante vaisseaux, de trois mille pièces de canon, de dix mille matelots, de trente-cinq mille soldats. Cent vaisseaux anglais arrêtent « l'invincible » que la tempête disperse, et qui va se briser sur les rochers des Orcades, sur les côtes de la Zélande et de l'Écosse. De ce jour date la décadence de Philippe; ses finances s'épuisent, il ne conçoit plus que de petits projets qu'il soutient mal, et il devient ridicule aux yeux de l'Europe qu'il a longtemps fait trembler.

Inconsidérée à l'égard de l'Angleterre, la conduite de Philippe II fut particulièrement odieuse à l'égard de la France, qui lui dut une grande partie de ses déchirements, et à laquelle ses intrigues et ses doublons firent autant de mal que l'avidité des Italiens et l'ambition des Guise. Il fut l'un des principaux moteurs et le dernier soutien de la Ligue. Il envoie des troupes et de l'argent contre les huguenots, menace quand on parle de leur accorder la paix, et fait éclater la première des guerres dites de religion. « La moitié du conseil, dit Mézerai, était espagnole, et Philippe savait, par ses

pensionnaires, tout ce qui s'y passait. « N'est-ce pas une chose indigne, disait Coligny au roi deux jours avant la Saint-Barthélemy, qu'on ne puisse rien agiter dans votre conseil secret, que le roi d'Espagne n'en soit instruit dans le moment? » C'est ainsi qu'il connut et qu'il appuya le projet de la Saint-Barthélemy. La nouvelle du massacre lui fut apportée en trois jours par le courrier qu'il entretenait à Paris. « Ce que le roi admira fort, dit Brantôme, et le récompensa, tant pour sa diligence que pour ses bonnes nouvelles. » Il fit chanter un *Te Deum*, auquel il assista avec toute sa cour, et ordonna des réjouissances publiques dans toute l'Espagne. Il écrivit à Charles IX pour le féliciter, et fit faire en sa présence l'éloge de cet heureux événement, qu'il appela le triomphe de l'Église militante. Alors, il redoubla d'efforts pour mettre le royaume en feu, poussant à la révolte le duc de Guise, qui, avec l'or de l'Espagne, recrutait des partisans et des soldats pour la Ligue, dont, après la mort de Guise et de Catherine de Médicis, Philippe devint l'âme et le chef.

Il prolongea ainsi de dix ans la guerre civile. De 1588, époque de la mort du duc de Guise, jusqu'à la paix, en 1598, il prit ouvertement le titre de Protecteur du royaume et de la couronne de France. Ses troupes remplissaient Paris, ses agents corrompaient tout; la Sorbonne « philippisait, » les théologiens étaient vendus, les curés priaient « pour notre roi Philippe. » Mendoza fit battre, aux armes de Castille, de la monnaie qu'il faisait jeter par poignées aux halles et dans les carrefours, et le peuple criait : « Vive la Ligue et le roi d'Espagne ! » Les Espagnols étaient également maîtres

dans les provinces; Alvarez Osorio à La Fère; Hernandez Tella en Picardie; Juan de Nape et Francisco Armengol en Languedoc; Praxeda et Aquila en Bretagne. En même temps, dans les brochures répandues à profusion, les écrivains gagés de Philippe, Cranato, Zampini, Cornero, attaquaient la loi salique, et établissaient le droit éventuel de la maison d'Espagne à la couronne de France, que Philippe II voulait placer sur la tête de sa fille Isabelle. Cette proposition, faite aux États de la Ligue par Ibarra, Taxis et Mendoza, y souleva de violents murmures, que Taxis crut apaiser en proposant, au nom du roi, de marier l'infante à l'archiduc Ernest d'Autriche; à quoi les États répondirent qu'ils ne voulaient point « d'un roi d'un pays, ni d'un langage différent du leur, et que les oreilles des Français ne pourraient jamais s'habituer à l'ouïr. »

Trompé dans ses espérances par la victoire d'Henri IV, Philippe II se venge en recevant les restes des ligueurs dans ses États, qui deviennent un foyer de conspirations, et d'où partent des milliers de libelles remplis d'outrages contre la France et d'excitations à l'assassinat. De son propre aveu, il lui en avait coûté six cents millions pour entretenir la guerre civile. Quatre mois après la paix de Vervins, le 13 septembre 1598, il meurt épuisé par les débauches de sa jeunesse, accablé, non de remords, mais de soucis, brûlé de fièvre, dévoré de vermine, couvert de pous, après s'être fait administrer quatorze fois les sacrements, et en disant qu'il voyait le ciel ouvert.

Philippe II a passé quarante-deux ans à méditer la conquête de l'Europe. Il avait les meilleures armées de

son temps, d'excellents généraux formés sous Charles-Quint, des sommes immenses apportées du nouveau monde; devant lui l'Angleterre opprimée, la France divisée et comme acharnée à sa propre destruction. Dans de pareilles circonstances, avec de telles ressources, un prince habile pouvait tout oser, parce que tout pouvait lui réussir. Mais Philippe II ne sut jamais faire mouvoir les grands ressorts de la politique. Dans les situations les plus difficiles, il est gravement occupé des succès d'une bulle et d'un règlement pour un chapitre de moines. Il passe quinze jours dans un couvent, absorbé dans les pratiques de la vie monastique, et plus affecté d'une misérable tracasserie que des grandes complications où sa politique avait jeté le monde.

Les historiens catholiques vantent ses sentiments religieux. Étrange religion, qui ne l'empêche pas d'afficher publiquement ses maîtresses, et de faire les maris de ces maîtresses ministres de ses plaisirs; qui ne l'empêche pas de prendre la femme de Ruy Gomez, son ami; de faire assassiner Escovedo accusé par des amants jaloux; étrange religion, enfin, qui ne l'empêche pas de provoquer publiquement l'assassinat du prince d'Orange, et de promettre à celui qui le tuera, ou à ses héritiers, vingt-cinq mille écus d'or et la noblesse; et ce, « sur sa parole de roi et comme serviteur de Dieu. » La noblesse promise pour une telle action, dit Montesquieu; une telle action ordonnée comme serviteur de Dieu! « Tout cela renverse également les idées de l'honneur, celles de la morale, celles de la religion. » Peut-on croire à la religion d'un homme qui se permet la débauche jusqu'à l'adultère public, la cruauté

jusqu'à la frénésie, la vengeance jusqu'à l'empoisonnement, et fit mourir son fils dans des tortures implacablement prolongées pendant plus de six mois (1).

Au milieu de tous ces crimes, on ne trouve rien qui relève l'homme et qui dédommage l'histoire. Philippe II fut toujours fourbe, hypocrite, superstitieux, profondément égoïste. Il affectait quelquefois une grande simplicité, et il ne permit jamais qu'on lui parlât autrement qu'à genoux. Il eut des complices et pas un ami sincère, d'habiles exécuteurs de ses volontés, qu'il récompensa quelquefois largement; mais ceux même qu'il combla de biens, ne lui accordèrent qu'une reconnaissance froide et en quelque sorte officielle que le sentiment n'inspira jamais.

On a représenté Philippe II comme un grand politique, né avec un esprit vif, vaste et pénétrant, avec une sagacité rare, et possédant, à un degré éminent l'art de gouverner les hommes. On a prétendu que du fond de son cabinet il remuait toute l'Europe. « Je ne conçois pas, dit Condillac, pourquoi on lui fait cet honneur. Il a troublé le Milanais et le royaume de Naples avec l'Inquisition, qu'il ne lui a pas été possible d'y établir; il a

(1) Arrêté dans son lit, le 28 janvier 1568, don Carlos mourut le 24 juillet à une heure du matin. Philippe II ne le fit pas assassiner violemment et immédiatement, comme on le crut et le dit alors en Espagne, à Rome et dans toute l'Europe, mais il lui fit subir, avec une barbarie soutenue, des traitements qui le poussèrent au désespoir et à la mort.—Voir, pour les détails, l'excellente notice intitulée: *Captivité et mort de don Carlos*, par M. Gachard, dans les bulletins de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, 1859. Dans cette notice, où les faits sont racontés avec une très-grande simplicité, M. Gachard s'est aidé des recherches faites avant lui, et il cite Ranke, Raumer, Koch, de Castro, Lafuente, miss Walker Freer, M. Mérimée.

remué les Pays-Bas si maladroitement qu'il en a perdu plusieurs provinces. Il a fait passer quelques secours en Irlande, et il a remué les rebelles qui se remuaient sans lui depuis longtemps. Il n'a pu causer le moindre soulèvement en Angleterre. Enfin, souvent humilié par des ennemis qu'il paraissait devoir écraser, il n'a remué l'Espagne que pour la ruiner. Elle était la première puissance de l'Europe lorsque Charles-Quint la lui céda, il ne lui laissa plus que l'ambition de l'être encore, et une politique artificieuse qui troubla ses voisins sans la relever elle-même. Philippe II n'a été qu'une âme cruelle, un esprit faux et un brouillon. »

Daniel dit qu'après sa mort on trouva parmi ses papiers un mémoire de ce que lui avaient coûté ses guerres et ses intrigues pendant quarante-cinq ans; cette dépense était portée à quatre milliards cinq cent quatorze millions d'or, ce qui paraît incroyable, et ce qui faisait dire à Richelieu : « Philippe II a épuisé le nouveau monde pour acheter l'ancien. » A la fin, ses finances étaient tellement épuisées que ses troupes se mutinèrent au siège d'Amiens, en 1597, faute de paiement. Il fut obligé de vendre en Italie le fonds de cent millions de ducats, et le possesseur du trésor des Indes laissa cent quarante millions de ducats de dettes et fit banqueroute à ses sujets.

Charles-Quint avait ordonné la restitution de la Navarre usurpée sur la maison d'Albret. Philippe II trouva plus simple de citer Jeanne d'Albret à Rome comme hérétique, et de demander une bulle qui lui permit, au besoin, de la livrer à l'inquisition. En mourant, il est forcé de rendre la Navarre au roi de France. Il avait

mis en jeu toutes les intrigues pour empêcher Henri IV de monter sur le trône de France, et, quand la postérité de Philippe II fut éteinte, l'arrière-petit-fils d'Henri IV monta sur le trône d'Espagne. C'était bien la peine de bouleverser l'Europe et de faire le malheur des deux mondes.

Les deux volumes de M. Prescott s'arrêtent à la mort de la reine Isabelle. Ils sont, comme je l'ai dit en commençant, élégamment écrits et d'une très-grande exactitude; mais la narration languit souvent, embarrassée par des détails inutiles, et les caractères ne sont pas assez fortement représentés. Il fallait des couleurs plus vives pour peindre ce vieux tyran, ses passions basses, sa duplicité, ses folles conceptions, sa jalousie effrénée, sa barbarie envers sa famille et envers ses peuples, et, comme dit Voltaire, son abjection devant des prêtres aussi sanguinaires que lui.

LES
PRÉTENDUS HOMMES D'ESPRIT

A PROPOS DU LIVRE INTITULÉ :

MISANTHROPIE SANS REPENTIR (1)

Puisque ce livre, inconnu sans doute de tous nos lecteurs, et dont, il y a un mois, j'ignorais moi-même l'existence, a eu trois éditions, je peux, sans nuire à son succès, dire franchement ce que j'en pense. Quand on saura ce qu'il renferme, on trouvera qu'il eût été plus naturel de n'en rien dire, et c'est là, j'en suis convaincu, l'avis de M. Laurent Jan lui-même. C'est aussi le mien; mais ce livre me fournit une occasion, que je saisis, de montrer à quoi se réduit un certain esprit, selon moi très-vulgaire, quoique très-prisé dans un certain monde, et qui doit, à coup sûr, gâter et corrompre tous les

(1) *Misanthropie sans repentir*, fragments de sagesse, 3^e édition, par M. Laurent Jan. 1 vol. ; Hetzel.

genres de littérature où il réussira à s'introduire et à dominer.

Les hommes qui ont le plus d'esprit sont rarement capables de se bien juger eux-mêmes. Tel qui brille dans un art a la prétention d'exceller dans un autre, et la manie de mettre cette prétention au-dessus de son talent naturel. Ce travers est de tous les temps, et l'expérience prouve qu'il est incurable. Horace a eu beau dire : Restez savetier; et Boileau : Soyez plutôt maçon, les savetiers et les maçons ont dédaigné l'alène et la truelle, qu'ils savent manier, pour prendre la plume, instrument redoutable et rebelle entre leurs doigts. De là tant de pauvretés, de folles rêveries et d'inconcevables extravagances; de là tant de fatras prétendu philosophique, politique ou littéraire, Madame de Sévigné disait en parlant de la Fontaine : « Je voudrais faire une fable qui lui fit entendre combien il est misérable de sortir de son genre, et combien la folie de chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique. » Cette fable n'ayant pas été composée, il faut que je dise à M. Laurent Jan, directement et en prose, ce que madame de Sévigné voulait faire entendre à la Fontaine indirectement et en vers.

M. Laurent Jan a la réputation d'un beau parleur et d'un causeur très-spirituel, ce qui n'est pas la même chose; dans un certain monde d'artistes et de gens de lettres, il est renommé et redouté pour les brusques saillies de son esprit, la vivacité de ses sarcasmes et l'intraitable franchise de ses critiques. Pourquoi ne s'est-il pas contenté de cette brillante position? Quelle fantaisie l'a donc pris de substituer la parole écrite et la lettre moulée au ton, à la voix et au geste qui lui réussissent

si bien ? Ceux qui n'ont pas l'honneur de connaître M. Jan ne trouveront peut-être pas que *Misanthropie sans repentir* justifie la réputation de son auteur, et ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre trouveront certainement que le causeur éclipse l'écrivain. Ce qui choque d'abord dans ce livre, si singulièrement intitulé *Frugments de sagesse*, c'est qu'on y voit partout M. Jan préoccupé de plaisanter, même sur les sujets qui comportent le moins la plaisanterie. Plaisanter est l'écueil de l'esprit, et il y a bientôt deux mille ans que Catulle « ce railleur exquis » a dit :

Gardez-vous d'un sot rire, il n'est rien de si sot.

Pour être bon plaisant, il ne suffit pas d'avoir de l'esprit, il faut avoir un esprit dont le tour soit agréable, et de plus un goût fin et délicat, sans lequel l'esprit perd beaucoup de sa saveur. Le goût est à l'esprit ce que la grâce est au maintien; or, soit dit sans offenser M. Jan, c n'est pas par la grâce qu'il brille, du moins comme écrivain; ses plaisanteries manquent généralement de charme et d'attrait; elles ont une sorte de violence et de sauvagerie; elles semblent tenir moins à l'envie de plaire par de gracieux paradoxes, qu'à un désir brutal de se faire remarquer par d'étonnantes bizarreries. Elles indiquent, enfin, un homme habitué à ne rien dire naturellement, simplement; qui s'efforce de lancer à tout propos quelque chose d'extraordinaire, et qui se croirait compromis s'il était regardé comme un être semblable au reste des mortels. Cette préoccupation fatigue vite le lecteur, mais je me figure qu'elle tourmente bien plus

cruellement l'écrivain atteint de la funeste infirmité de montrer son esprit à tort et à travers, à propos et hors de propos.

Il ne faut pas songer à mettre une méthode quelconque dans cet ouvrage où chaque alinéa est une excentricité. Et quand je dis cet ouvrage, j'ai tort ; *Misanthropie sans repentir* n'est pas un ouvrage. C'est un recueil de réflexions quelquefois originales, mais plus souvent vulgaires, de mots saillants, mais péniblement cherchés, de jugements superficiels et d'attaques brutales contre les hommes, les choses et les œuvres les plus dignes de respect. Évidemment, ce livre s'est fait de lui-même. M. Laurent Jan, en sa qualité de brillant causeur, ayant mis son esprit en petite monnaie, a dû sentir, comme Champfort, la nécessité de compter tous les soirs, et d'écrire, en rentrant chez lui, sa recette et sa dépense, c'est-à-dire ce qu'il a dit dans la journée et même ce qu'il a entendu. Il faut qu'il ait tenu, en quelque sorte, journal de son esprit, ce qui explique son style haché, saccadé et décousu, la variété des sujets, tantôt graves, tantôt risibles, qu'il effleure avec le plus inconcevable sans-façon, depuis « les hauts-de-chausses du roi Dagobert » jusqu'à la Révolution de 1848.

Il semble que M. Laurent Jan, avec son esprit, sa malice, son humeur caustique, devait réussir dans la satire et le pamphlet, et faire rire aux dépens de ceux qu'il frappe sans ménagement : il y réussit cependant très-peu. Ses sarcasmes sont roides et froids, son rire est une grimace, ses méchancetés n'offrent aucun trait de la gaieté franche et naïve qui est l'essence même de la satire et du pamphlet ; ses plaisanteries manquent de

souplesse et de légèreté, et il ne lui arrive jamais de rendre ridicules les vices et les travers qu'il attaque. Il a le ton hargneux, il est atrabilaire, mordant, mais il n'est jamais gai. Il n'a pas l'air, et c'est là surtout ce qui m'étonne, de se douter que la plaisanterie a ses lieux communs comme tous les autres genres. Il répète, avec un incroyable sang-froid, sur les sujets les plus rebattus, de vieux bons mots qui, n'ayant jamais été bien spirituels, ne sont plus aujourd'hui que des platitudes. Quoi de plus usé, par exemple, que la prétendue bêtise du « bourgeois? » Il y a, sur ce sujet, comme sur une infinité d'autres du même genre, de gros quolibets stéréotypés, et même, si l'on veut, beaucoup d'esprit tout fait. Il était donc très-peu digne de M. Jan d'aller puiser à cette source banale, depuis longtemps dédaignée par les vaudevillistes et les petits journaux : « En histoire naturelle, dit-il, le bourgeois avait été rangé tout d'abord dans la série des mammifères humains. Mieux renseignée depuis quelques révolutions, la science ne lui accorde plus que la place suivante dans l'échelle animale : — 1° l'homme; 2° le singe; 3° le nègre; 4° le bourgeois; 5° l'huître. — *P. S.* On assure qu'en ce moment l'huître est en instance pour s'opposer à cette classification qui la met au-dessous des bourgeois. » Franchement, je le demande à M. Jan lui-même, y a-t-il là le moindre esprit, la moindre finesse, le moindre atticisme, le moindre grain de sel?

Tout ou presque tout, dans ce livre, est de la même force. M. Jan définit ainsi la Liberté : « Tyrannie de la Rue avec accompagnement d'une Marseillaise quelconque, toujours souverainement enrouée; — l'Éga-

lité : « Niveau abrutissant ; » — la Fraternité : « Substantif narquois qui fleurit sur les murailles au moment fraternel où tous les frères s'entre-flanquent fraternellement des coups. C'est la violette du printemps des horions ; — le Jury : « Douzaine de vertébrés nommés par le hasard. » Quant aux journalistes, « ces dignes gens mettent parfois le feu à tout un climat pour faire bouillir leur petite marmite. »

M. Jan vise constamment à l'originalité, et je reconnais qu'il est original ; mais il y a deux sortes d'originalité : l'une, qui se manifeste par des pensées profondes, des aperçus neufs, des combinaisons piquantes, et qui relève les vérités vulgaires par la vivacité de l'expression, la solide simplicité du style ou l'éclat de l'éloquence ; c'est l'originalité du génie ou du ferme bon sens, c'est la seule vraie, la seule bonne. L'autre a la manie déplorable de se singulariser en prenant le contre-pied de toutes les idées reçues ; elle met l'audace des pensées à la place de la froide raison, elle abuse du paradoxe, elle est brusque dans ses assertions, cassante dans ses jugements ; elle insulte souvent, affirme beaucoup, raisonne peu, compte plus sur la violence des paroles que sur la bonté des arguments. Cette originalité est la fausse : elle est à l'esprit ce que les infirmités sont au corps. Les originaux de cette espèce aiment les mauvais jeux de mots qui étourdissent, déroutent et glacent l'interlocuteur ou le lecteur. Leurs conversations ou leurs livres sont un bruyant feu d'artifice qui laisse après lui une obscurité profonde. La manière brutalement excentrique dont ils présentent leur idée excite généralement l'attention, mais c'est une attention

en quelque sorte stupide. Ces prétendus hommes d'esprit n'aiment pas les controverses où les raisons sont plus prisées que les pointes et les calembours; ils rompent continuellement le fil du discours; ils bouleversent toutes les notions en les prenant à contre-sens; et comme ils savent bien que les discussions suivies ne leur réussissent pas, ils font comme les enfants qui, dans une partie, brouillent les cartes lorsqu'ils n'ont pas beau jeu. Ce n'est pas, bien entendu, à M. Jan, personnellement, que tout cela s'applique, mais, comme je l'ai dit en commençant, M. Jan me fournit une occasion d'indiquer le sujet d'un travail que je ferai certainement un jour sur les prétendus hommes d'esprit qui entrent comme des gladiateurs dans la littérature et la conversation, dont ils sont les tyrans et les fléaux.

Il faut peu d'esprit pour trouver un paradoxe, mais il en faut beaucoup pour le défendre, et quoique M. Jan n'en manque pas, certainement, il brille peu quand il essaie de justifier ses excentricités : j'en veux citer un exemple. Entre les auteurs maltraités dans *Misanthropie sans repentir*, Richardson occupe une des meilleures places, et M. Jan affirme net que *Clarisse* est une insupportable niaiserie. C'est dans le chapitre intitulé : « Les grands séducteurs » que se trouve cette fine appréciation d'un chef-d'œuvre traduit dans toutes les langues et que les plus grands esprits ont admiré. « Fermons-nous le cœur, dit M. Jan, et allons au galop de la phrase, car ce dernier héros (Lovelace) sent la cour d'assises à pleine infamie. A coup sûr, vous n'avez pas lu la chose, et bien vous avez fait. *Tout le monde, du reste, en est là.* C'est un labeur impossible de nos jours.

Plusieurs intrépidités française ont entrepris cette tâche, et pas une n'a pu l'accomplir. Vers la fin du premier volume, c'est-à-dire aux environs de la deux centième tasse de thé, on les voyait généralement s'engourdir dans l'ennui, et les imprudents qui ont voulu aller au delà, n'en sont, dit-on, jamais revenus. On prétend même que les Anglais n'y résistent pas davantage, et que cette terrible maladie, qu'on appelle le spleen, n'est que le résultat morbide de leur entêtement dans cette lecture patriotique. Ce qui donnerait lieu de le croire, c'est que la science assure qu'avant Richardson ce fléau était inconnu. Mais, quoi qu'il en soit, et à défaut de cet héroïsme, toujours est-il que, *par ouï-dire*, chacun en sait assez sur cette histoire pour en comprendre l'indignité et pour approuver notre indignation.»

Ainsi, M. Jan n'a pas lu *Clarisse*, et il ne connaît le roman que par ouï-dire, ce qui le met dans de bonnes conditions pour en parler avec autorité. Après cet aveu naïf, il fait l'analyse du livre, et cette analyse par ouï-dire n'est pas longue. «Après six volumes! — six gros volumes! — cet illustre vainqueur n'est pas plus avancé qu'à la première ligne de son entreprise. Mon Dieu! non pas d'un simple baiser. — Est-il possible d'être Lovelace à ce point? C'est même à ne pas croire; ou plutôt à croire à une calomnie, car tout cela dure des mois entiers, et quels mois encore! des mois de printemps, — tout un printemps!.... Or, trouvez-nous un Nicaise plus stupide!... mais c'est-à-dire qu'il n'y a pas assez de roses blanches au monde pour couronner un innocent pareil. Et c'est là ce que Richardson nous invente pour le plus grand libertin d'Angleterre et

d'Écosse ! Ah ça ! de qui se moque-t-il ? Est-ce du public, ou de son héros ?..... Voyons, ô Richardson ! ressuscitez un peu ; assemblez à ce sujet toutes les prudes de vos trois royaumes, et si l'on vote du bonnet, nous gageons cent contre un que pas une tête de femme ne se décoiffera pour vous. — Donc, pour accepter votre histoire, il faut absolument que Lovelace soit une buse de premier ordre. — Et penser que nos grand'mères faisaient semblant de frémir en parlant de Lovelace ! » J'en demande pardon à M. Jan, mais je trouve que nos grand'mères, ravies et transportées même par une traduction de *Clarisse*, ont apprécié mieux que lui le mérite de Richardson et ses rares qualités de romancier et d'écrivain ; je trouve surtout qu'elles ont montré plus de finesse d'esprit en admirant ces tableaux si énergiques du vice et de la vertu, opposés l'un à l'autre par le contraste le plus saisissant, le plus propre à émouvoir les passions et à faire couler les larmes.

Il y a, dans les premières parties de *Clarisse*, quelques lettres un peu longues et inutiles, puisqu'elles ne servent ni au développement des caractères ni à celui des situations ; c'est un défaut incontestable et reconnu par les plus grands admirateurs de ce merveilleux roman. Mais, comme ces longueurs sont compensées par l'infinie vérité des caractères, par le nombre et la richesse des peintures, par l'interminable abondance des ressources que Richardson met en œuvre pour diversifier une seule et même situation ! Avec quelle fécondité il répand et prodigue les scènes les plus douces, les plus terribles, les plus capables d'attacher, d'émouvoir ! Tout s'anime sous sa plume, il fait voir tout ce qu'il raconte, et je

serais curieux de savoir dans quel livre de prose, et même de poésie, M. Jan a vu porter plus loin la magie des illusions. Lovelace, dit-il, est un « Nicaïse stupide, » parce qu'il passe trois mois à envelopper son amante du feu de ses regards, parce qu'il la tient tout un printemps sous la fascination de sa parole et de ses désirs haletants. Il aurait voulu un dénoûment plus brusque, plus sommaire, plus décisif. Comme artiste, car, bien évidemment, l'artiste seul est en cause, M. Jan manque ici entièrement de goût. Comment ne sent-il pas ce qu'il y a de profondément dramatique dans cette lutte si longue, si pénible, qui fatigue Clarisse avant de la dompter? Comment ne voit-il pas que c'est-là justement ce qui fait l'intérêt et le nœud de l'ouvrage? Si M. Jan avait bien lu *Clarisse*, et s'il en eût parlé autrement que par « oui-dire, » il eût été frappé certainement de cette simplicité qui fait assister le lecteur à toutes les situations comme à autant de spectacles. Il aurait compris pourquoi nos grand'mères avaient si profondément ressenti l'énergie pénétrante des détails dont Richardson orne et vivifie cette simplicité qui est l'un de ses plus grands mérites. Il aurait admiré comme elles ces peintures si variées, si heureusement contrastées, ces merveilleux tableaux de la mort de Saint-Clair, de Belton, et surtout la description de la mort de Clarisse, très-supérieure à coup sûr aux descriptions, d'ailleurs si belles, de la mort de Julie et de mademoiselle de Saint-Yves. M. Jan a beau vouloir se singulariser, comme le cœur humain est là pris sur le vif, il aurait senti et apprécié, non moins vivement que sa grand'mère, le mérite d'un si grand peintre.

« Pour tolérer, dit-il, cette assommante histoire à l'état de cause célèbre mal racontée, il faudrait du moins voir punir ce damoiseau (Lovelace) selon ses petits mérites. » Ce damoiseau est puni par la main du colonel Morden, le cousin de Clarisse ; et puisque M. Jan ne l'a pas appris par « ouï-dire, » je crois lui faire plaisir en lui mettant sous les yeux le texte même de Richardson. « Ayant reçu un premier coup d'épée très-dangereux, il jura que ce n'était qu'une piqûre d'épingle ; sur quoi, faisant une autre passe, le colonel la reçut sous le bras avec une dextérité merveilleuse, et lui enfonça son épée au milieu du corps. Lovelace tomba aussitôt en disant : « La fortune est à vous, monsieur. » Son épée glissa de ses mains. M. Morden jeta la sienne, et courut à lui en lui disant : « Monsieur, vous êtes un homme mort, implorez la miséricorde du ciel. » Ces mots si simples ont retenti dans l'âme de tous les lecteurs de Clarisse. Je suis certain qu'ils remueront celui de M. Jan et lui feront regretter d'avoir parlé avec une légèreté si peu convenable et si peu littéraire d'un chef-d'œuvre où la plus riche imagination est soutenue, guidée et fécondée par la plus haute philosophie. Et si, par hasard, il trouve encore que c'est là un « piteux dénouement, » je n'ai pas à discuter avec lui, je le plains.

Si M. Laurent Jan s'était borné à traiter ainsi les chefs-d'œuvre de la littérature, il n'y aurait qu'à constater le tort que peut faire à la plus brillante intelligence la manie de se singulariser par de vulgaires excentricités. Mais il a eu la malencontreuse fantaisie de toucher à la politique, et mal lui en a pris, car son esprit l'a complètement abandonné. Après avoir dit que les réfor-

mateurs sont tous des « rêveurs puérils ou des charlatans effrontés » qui présentent « leur orviétan unique avec la même prétention au brevet d'invention, » M. Jan arrive à la Révolution de 1848. « C'était le bon temps, dit-il, la France venait d'apprendre, un matin en se levant, qu'elle avait le bonheur de respirer sous un ciel démocratique. Désormais plus de rois, plus d'armée, plus de gendarmes, plus de nobles, plus de bourgeois, plus de maîtres, plus d'ouvriers et même de travail. — Enfin... plus rien... rien... quelle conquête ! — Certes, si jamais nation a pu se dire libre avec un tel légitime orgueil, c'est la France de ces beaux jours. On pataugeait même sous une telle pluie de libertés, qu'il était impossible d'éviter les éclaboussures. Il y avait des libertés pour tout et surtout contre tout. Par malheur, la seule liberté qui n'existât pas, c'était de pouvoir s'en passer. »

Avec la République, nous entrons « dans le borbier des aristocraties d'en bas, dans la fange des vanités de l'abaissement ; en plein cloaque. » Il n'y a plus ni probité, ni honneur, ni famille ; les fils outragent systématiquement la mémoire de leurs pères pour arriver à l'Assemblée : « Citoyens, disent-ils, nommez-moi parce que je suis un homme de rien et que mon père était un goujat. » Les poètes s'avalissent « en vers, en prose, en personne ; » les magistrats « traînent leur robe dans la boue ; » et, comme il faut hurler avec les loups, on n'entend plus que des « aboiements, » on ne voit plus que « des orgueils épileptiques et des tribuns en démence. » Les républicains utilisent assez bien leur journée. « Il y avait un programme, dit M. Jan. Le matin, avant dé-

jeuner, on déclarait d'ordinaire la guerre aux rois, et l'après-midi on prenait tranquillement toutes les capitales de l'Europe.» Cette rude besogne laissait cependant aux républicains assez de temps pour rédiger des circulaires « où l'on peignait l'avenir avec des couleurs broyées pour l'âge d'or. — Gai! gai! réjouissons-nous, la vertu va régner sur la terre! gai! gai! réjouissons-nous, grâce à la république, ô gai!» — C'était peut-être *ô triste* qu'il eût fallu dire. — Dans tous les cas, c'est bien *ô triste* qu'il faut dire après de telles idées et un tel langage! Et lorsqu'un homme d'esprit s'oublie assez pour descendre à ce degré de ridicule, le seul châtiement à lui infliger, c'est de le forcer à se relire.

Il va sans dire que M. Laurent Jan maltraite fort les journalistes, ces intrigants, ces ambitieux, ces perturbateurs, dont la plume est «une pioche» excellente pour démolir et très-impropre à réédifier. Ces injures ne sont ni bien neuves, ni bien élégantes, ni bien opportunes, ni peut-être bien généreuses : qu'importe! Les journalistes ont résisté à des attaques autrement redoutables que celles de M. Jan. D'ailleurs, ils n'ont pas plus à se gêner avec M. Jan que M. Jan ne se gêne avec eux ; et comme, en fin de compte, il est homme d'esprit, ils peuvent lui dire sans crainte de le blesser :

Sifflez-moi librement, je vous le rends, mon frère.

Ce n'est pas sans répugnance que j'ai traité avec cette sévérité le livre de M. Laurent Jan. Mais il m'a été impossible de voir sans peine et sans un peu de mauvaise humeur une intelligence aussi distinguée s'abaisser au

niveau de ces « insipides plaisants » qui, dans leurs conversations et dans leurs livres, s'attaquent aux plus grandes choses et aux hommes les plus respectables avec de mauvais calembours et de grossiers jeux de mots. M. Jan a, je crois, dans la tête plus de mouvement que de lumière, plus d'impétuosité que de jugement. Il n'a ni le tact, ni le choix, ni le goût nécessaire pour réussir dans le genre léger, plaisant et comique. Mais il a de l'esprit et beaucoup de verve, et je désire bien sincèrement qu'il en fasse, à l'avenir, un meilleur usage.

M. RENAN ⁽¹⁾

M. Renan est l'un des écrivains les plus distingués de notre temps, l'un de ceux qui honorent le plus leur talent par l'usage qu'ils en font. Il a, au plus haut degré, ce qui caractérise les esprits honnêtes et les grands esprits, la passion de la vérité. Il la poursuit sans relâche à travers tous les sujets; il la dit sans faiblesse et la dit tout entière, persuadé qu'on la trahit quand on la déguise et qu'on l'outrage quand on la suppose dangereuse. Il ne craint de choquer ni les esprits timides par sa franchise, ni les esprits outrés par sa modération; il montre et concilie dans tous ses écrits une érudition très-solide et une philosophie très-saine. Comme tous les érudits, il aime les faits un peu pour eux-mêmes; mais, comme un vrai philosophe, il les examine toujours par les rapports qu'ils ont avec quelque vérité générale. C'est un esprit actif, fécond, un érudit qui ne demande que des lecteurs éclairés et des juges compétents.

Élevé dans le séminaire, il a, comme les Israélites sor-

(1) *Essais de morale et de critique*, par M. Ernest Renan, membre de l'Institut. 1 vol. in-8; Michel Lévy frères.

tant de la captivité, emporté d'Égypte les vases d'or et d'argent dont il travaille, avec autant d'habileté que de courage, au tabernacle de la liberté religieuse et philosophique. Il a conservé de son éducation ecclésiastique tout ce qui s'accordait avec les belles qualités de son esprit : le sentiment profond des matières religieuses, l'amour du travail qui rend tout facile, le goût de la retraite qui économise le temps et donne l'indépendance. Il a secoué le joug de l'autorité soi-disant infailible, et substitué, suivant ses propres expressions, à « la foi qui écrase et rapetisse, » la foi qui élève, améliore et fortifie.

La foi en un principe moral, quand elle s'acquiert et s'entretient ainsi par l'exercice de la raison, est un merveilleux outil dans la main d'un homme fort. Elle regarde d'un œil tranquille les coups de la Fortune soufflant sur nos desseins les mieux combinés et fauchant nos plus hautes espérances. C'est grâce à elle que, depuis soixante ans, malgré les épreuves faites pour abattre les cœurs les plus fermes et les âmes les plus hautes, tant d'hommes honorables se sont maintenus dans une posture d'esprit imperturbable, semblables aux chérubins de l'Arche, qui, au milieu de la poudre, des pierres et de l'or, tenaient leurs yeux toujours attachés sur le Propitiatoire. Le Propitiatoire, aujourd'hui, c'est la liberté, et les *Essais de morale* prouvent qu'elle n'a pas de partisan plus dévoué et plus convaincu que M. Renan.

Ce volume est un recueil d'opuscules publiés déjà dans les journaux ou les revues. Quoique ces divers morceaux se tiennent par la constante unité de vues et

par la pensée générale qui les a inspirés, M. Renan les a reliés plus étroitement par une préface qui est la partie significative de l'ouvrage. Cette préface est une protestation contre les appétits grossiers et contre l'abdication morale qui résulte de l'idolâtrie matérialiste, protestation éloquente et à laquelle, sauf quelques réserves que j'indiquerai bientôt, je m'associe pleinement.

Aujourd'hui, plus peut-être qu'à une autre époque, deux systèmes sont en présence et se disputent le gouvernement du monde. L'un qui nous donne l'intérêt pour guide et le bien-être pour but; l'autre qui nous assigne pour but le perfectionnement moral et l'affranchissement intellectuel, et pour guide le dévouement, l'abnégation de nous-mêmes, le sacrifice de nos intérêts à nos convictions. D'un côté l'utilité, de l'autre le devoir. Dans le premier système, l'important c'est d'être heureux; dans le second, avant tout, il faut être honnête. M. Renan, naturellement, est pour le second, comme tous ceux qui ne pensent pas que la morale soit synonyme de « l'art d'être heureux. »

Si le bonheur était notre unique but, le moyen d'y parvenir serait assez simple. L'histoire nous enseigne que le despotisme est disposé à nous le donner en nous épargnant toute espèce de peine, excepté, bien entendu, celle d'obéir et de payer. Il suffirait alors de restreindre nos facultés, d'étouffer nos aspirations, de rabaisser nos désirs et de nous mettre du côté de la force, chargée de maintenir l'ordre matériel indispensable au bien-être. La force abandonnée à elle-même peut avoir ses caprices, faire des victimes; qu'importe, pourvu qu'elle

protège nos propriétés, source de nos jouissances. Vain espoir ! Néron et Caligula prirent les propriétés après avoir pris les têtes, et l'épicurien ne trouva pas pour défendre son palais le courage qu'il n'avait pas eu pour défendre sa liberté. Il subit la servitude aussi lâchement qu'il l'avait exploitée. L'égoïsme lui fut un mauvais point d'appui, et la doctrine de l'intérêt ne compensa pas la honte par le bonheur. On vit alors ce qu'on a toujours vu, qu'il n'y a pas de jouissances durables sans garanties, et qu'il n'y a pas de garanties sans liberté. Mais la liberté, cette divinité des âmes fières, demande des sacrifices que ne s'imposent pas les hommes exclusivement préoccupés de leurs intérêts particuliers.

M. Renan déplore la tendance de notre époque à remplacer en toute chose les agents moraux par les agents matériels. « La machine moderne, dit-il, anguleuse, sans grâce ni proportion, est condamnée à ne jamais devenir un membre de l'homme. Elle humilie et abrutit celui qui la sert, au lieu d'être pour lui, comme l'outil d'autrefois, un auxiliaire et un ami. » Ici, je crois, M. Renan fausse un sentiment juste en l'exagérant. L'homme n'est pas fait pour remplacer la nature, mais pour la diriger. Sa force n'est pas dans ses muscles, mais dans son intelligence, et tout ce qui diminue la fatigue de son corps augmente la vigueur de son esprit. Voilà ce qui fait l'importance des machines modernes. Autrefois, la machine c'était l'homme, aujourd'hui c'est l'homme qui dirige la machine; et, en ce sens, l'industrie affranchit l'esprit en même temps que le corps.

Il est évident, cependant, qu'il y a un mal réel dans la tendance de plus en plus marquée de notre époque essentiellement mécanique. Le mal n'est pas dans le remplacement de l'homme par la machine, mais dans la préférence donnée à l'œuvre matérielle de la machine sur le produit immatériel de l'intelligence. Pour l'habileté mécanique, nous sommes certainement très-supérieurs aux générations qui nous ont précédés. En est-il de même pour la dignité de l'âme et des caractères? L'homme, devenu le plus habile et le plus adroit des animaux, est monté au sommet de l'échelle matérielle. S'est-il également élevé dans la hiérarchie morale?

Sans métaphore, nous sommes des Titans qui accumulent montagnes sur montagnes; nous attaquons partout la nature, et partout victorieusement. Mais il semble que la nature se soit vengée de nos violences en devenant muette. Où sont en ce moment les poètes, les moralistes, les philosophes qu'elle inspire? Il est encore, je le sais, des adorateurs de sa beauté éternelle, mais leur voix est couverte par le sifflement de nos machines.

Et, cependant, que sont nos plus belles entreprises, nos constructions colossales, tous les miracles de notre industrie auprès d'un beau poème, d'un beau livre de morale et de philosophie? Calculez donc combien de palais, de temples et de villes le temps a dévorés depuis qu'Homère et Platon, Cicéron et Virgile sont à la tête de tous les génies? Le temps, qui détruit tout, a respecté leur œuvre, dont l'inépuisable fécondité n'a jamais cessé de vivifier le monde. Preuve évidente et permanente qu'il n'y a de vraiment grand dans l'homme que ce qui

vient de son esprit et de sa conscience, et que ses ouvrages les plus gigantesques, séparés de sa partie noble et élevée, ne méritent qu'une estime et une admiration médiocres.

M. Renan croit très-sincèrement au progrès, mais il n'admet pas, et il a cent fois raison, qu'un progrès matériel quelconque puisse être une compensation à la décadence morale, à l'humiliation de l'esprit, à la perte des seules choses qui donnent du prix à la vie humaine, qui la rendent désirable et supportable. C'est un des bienfaits de la civilisation de procurer à l'homme beaucoup de jouissances et de lui en rendre l'acquisition facile. Mais il ne faut pas que ces jouissances, en nous attachant trop fortement à la position qui nous les assure, nous empêchent de risquer cette position quand le devoir le commande. Le plus grand danger et le plus triste caractère de la doctrine qui place l'intérêt en première ligne, c'est cette espèce de résignation qui, balançant les inconvénients de la lutte avec les inconvénients des transactions, porte l'homme à s'abjurer lui-même et à s'affaisser sous le poids de son égoïsme.

Cette abdication n'est pas seulement une honte, elle est un faux calcul. Ceux qui se laissent ainsi amollir par les jouissances les compromettent, car ils sont incapables de les défendre le jour où elles sont menacées; et le progrès matériel se perd ainsi par les sybarites qu'il fait. N'oublions jamais ce que devint la société romaine, réduite en poussière par l'égoïsme abject qui lui fit préférer le pain à la liberté et les histrions aux philosophes. Quand l'orage du nord fondit sur elle, cette poussière fut de la boue.

M. Renan a donc raison d'attacher très-peu de prix aux améliorations matérielles qui n'amènent pas un progrès de l'esprit et de la morale. Il faut dédaigner hautement et systématiquement tout ce qui tend à circonscrire notre vie, déjà si imparfaite, si monotone et si triste, dans les bornes matérielles où rien ne la distinguerait de celle des animaux. Laissons les utilitaires, ces têtes qui se croient fortes parce qu'elles sont dures, et justes parce qu'elles sont étroites, croire et dire qu'on peut élever l'âme et former le caractère de la jeunesse en se bornant à lui enseigner l'arithmétique, l'arpentage et les divers procédés de fabrication. N'oublions pas que la perfection des arts mécaniques peut s'allier à une grande abjection morale et intellectuelle, et ne prenons pas l'accessoire de la civilisation pour le principal.

Mais, d'un autre côté, n'oublions pas que la civilisation guérit nécessairement les maux qu'elle cause; que ces maux sont passagers, et que les découvertes dont s'enrichit le genre humain le conduiront, sans nul doute, à un plus haut degré de perfectionnement. Nous avons une foi entière dans l'impérissable dignité de l'homme, et M. Renan, qui voit peut-être notre temps trop en noir, oublie que l'heure la plus sombre de la nuit est justement la plus voisine de l'aurore.

L'instant où nous vivons est le confluent de deux éternités, le centre de deux grands courants, dont l'un sort du passé lointain, dont l'autre s'élançe vers l'avenir impénétrable. C'est là que se livre la lutte éternelle entre l'esprit et la matière, le combat sans fin entre le monde ancien et le monde moderne. Mais l'esprit du

passé à beau faire : victorieusement attaqué au seizième siècle, il a été irrévocablement vaincu au dix-huitième par la Révolution française. M. Renan n'est pas entièrement de cet avis. Il fait à la Révolution un reproche qui n'est pas nouveau, mais que je m'étonne de trouver sous sa plume. Il a longtemps cru, dit-il, qu'elle était synonyme de libéralisme; mais, depuis qu'il a vu ce qu'on lui fait « trop signifier, » il craint qu'elle ait pour conséquence d'établir non la liberté politique, religieuse et civile, mais, sous prétexte d'égalité, la dépression de tous par le despotisme des intérêts matériels. C'est là, certainement, une vue incomplète et inexacte.

La Révolution a proclamé la liberté et lui a donné les garanties essentielles, c'est-à-dire l'affranchissement de toute servitude personnelle, domestique, rurale et féodale; la faculté, pour chaque citoyen, de s'établir où il veut, de changer de domicile, de voyager sans obstacles, de professer sa religion, de publier sa pensée par l'impression, enfin l'établissement du jury pour le jugement du fait en matière criminelle. Que pouvait-elle faire de plus?

Il est vrai que la liberté n'a été ni le premier motif ni le premier mobile de la Révolution. Quoique la liberté et l'égalité se garantissent réciproquement, elles ne purent pas, le premier jour, avoir la même importance. Le principal rôle fut joué par l'égalité, qui ouvrit toutes les carrières à toutes les supériorités morales, à tous les talents, à toutes les vertus, à tous les services. Le tiers-état avait été blessé par d'humiliantes exclusions; devenu maître de ses destinées, il s'occupa de venger sa dignité avant de songer à ses intérêts. A la noblesse

des privilèges il substitua la noblesse du mérite, aux illustrations héritées, les illustrations acquises.

Préoccupé surtout de son honneur et du triomphe de l'orgueil national, il supprima toutes les inégalités factices, moins comme onéreuses que comme injurieuses. Il ne fit aucun calcul, et la Révolution, ainsi que l'ont déclaré tous ceux qui ont vu de près le mouvement de 89, fut moins chère à la France comme utile que comme honorable. En ouvrant ainsi toutes les voies à tous les mérites, la Révolution développa tous les germes de grandeur, féconda tous les caractères, tous les talents, en leur montrant jusqu'où pourraient s'élever désormais, sans obstacle, la capacité et la dignité humaines.

Malheureusement, la Révolution a trop gardé sur ce point l'empreinte de son origine, et la France, jugeant les principes de 89 en raison inverse de leur utilité actuelle, a toujours montré plus d'attachement à l'égalité qu'à la liberté. Cette prédilection qui caractérise si essentiellement notre pays, a eu et peut avoir encore de funestes résultats. C'est en flattant cette passion, poussée jusqu'au préjugé, que tant de gouvernements ont attenté à la liberté, désormais le plus précieux de nos droits, celui qui les implique tous et qui peut, seul, les protéger efficacement. Mais c'est là la faute des hommes, et non celle de la Révolution.

Si M. Renan veut examiner de nouveau cette question si digne d'occuper une intelligence telle que la sienne, il se convaincra, je l'espère, que la Révolution, entendue et pratiquée comme elle doit l'être, est bien synonyme de libéralisme, et que, loin de menacer la liberté, elle

a répandu sur le monde un esprit de liberté qui s'opposera désormais à toute tyrannie durable; il verra que c'est bien en 89 qu'est le point de départ de notre foi et de nos espérances.

J'aurais bien à relever encore dans le livre de M. Renan quelques dissidences sur des questions secondaires; mais à quoi bon, quand nous sommes si complètement d'accord sur toutes les questions essentielles? A quoi bon, surtout, quand nous nous rencontrons sur le point qui tient lieu de tout, l'amour de la liberté, « condition du vrai et du bien, » âme des mouvements sublimes, des belles actions et des grandes pensées? Le caractère bien plus que l'esprit, dit justement M. Renan, est ce qui rapproche les hommes, et les plus grandes diversités d'opinion ne sont rien auprès de la sympathie morale qui résulte de communes espérances et de communes aspirations.

Quant aux opuscules divers dont se composent les *Essais de morale*, tout ce que j'en veux dire, c'est qu'on y trouve à chaque instant de beaux morceaux de morale, de philosophie et de politique, et toutes les qualités qui distinguent M. Renan comme érudit et comme penseur. M. Renan conçoit avec force, s'exprime avec énergie, et porte dans tous les sujets la méthode sûre d'un critique de premier ordre. Sa raison est toujours celle d'un homme d'esprit, et son esprit celui d'un homme de bon sens.

SOUVENIRS
D'UN JOURNALISTE (1)

Quand je suis dans les bureaux d'un journal et que je jette les yeux sur la table où s'amoncèlent chaque jour les journaux français et étrangers, je me rappelle souvent la pensée qui frappa ce fou de Xercès, un jour qu'il contemplait sa grande armée marchant contre les Grecs. Il pleura en songeant qu'au bout de cent ans, il n'en survivrait pas un seul homme. De même, à l'aspect de ces feuilles qui naissent et meurent en un jour, qu'on lit aujourd'hui avec intérêt et dont personne ne se souviendra demain, je ne puis me défendre d'un sentiment de tristesse. Les journalistes sérieux et les lecteur compétents savent ce que demandent d'études, d'esprit et de savoir ces articles courts, clairs, substantiels, où les questions les plus importantes sont examinées, discutées, présentées sous cent formes différentes.

(1) *Souvenirs et réflexions politiques d'un journaliste*, par M. Saint-Marc Girardin, in-8°. Michel Lévy.

Quel est l'écrivain éminent qui ait dédaigné la profession de journaliste? Quel est le publiciste, l'homme d'État capable de tenir une plume qui n'ait pas vu dans le journal la voie la plus courte et la plus facile de répandre ses idées; qui ne se soit détourné de ses travaux les plus chers et les plus suivis pour demander à cette feuille de papier un organe pour ses opinions et ses intérêts? Au milieu de tant de révolutions, quel est l'homme de talent qui, troublé dans la paix intérieure de ses pensées, n'ait interrompu ses études solitaires pour se mêler aux luttes du journalisme, pour y faire entendre la voix, soit de la passion surexcitée, soit de la raison méconnue? N'est-il pas triste de penser que tant de remarquables morceaux de politique, de philosophie, de littérature et de morale, dignes d'échapper à la destinée de ces feuilles légères, étaient irrévocablement perdues? On ne peut donc qu'applaudir à l'idée qu'ont eue, depuis quelques années, certains écrivains de recueillir dans les journaux les articles qui leur ont paru les plus dignes d'être conservés et remis sous les yeux du public.

M. Saint-Marc Girardin dit que le triage qu'il a fait a été pour lui « presque un examen de conscience. » D'autres journalistes, en publiant aussi, sous le titre de : *Questions de mon temps, Variétés, Essais, Mélanges*, leurs articles politiques, littéraires, historiques ou philosophiques, ont entrepris le même examen, et il faut reconnaître, à l'honneur de notre profession, qu'ils l'ont fait avec une grande dignité. Tous ont jeté un coup d'œil sévère sur les nombreuses productions sorties de leur plume, et la critique qu'ils ont exercée ainsi sur

eux-mêmes, après en avoir critiqué tant d'autres, est un spectacle assez remarquable. Ils ont avec eux-mêmes cette bonne foi que la médiocrité repousse ou plutôt qu'elle ne connaît pas, et qui, pour l'esprit d'une valeur réelle, forme ce qu'on peut appeler la conscience littéraire.

M. Saint-Marc Girardin désavoue non-seulement ce que la justice réproouve dans ses écrits, mais ce que la modération et le bon goût peuvent y trouver à reprendre. « Je suis forcé de reconnaître, dit-il, que j'ai eu mes emportements et mes préjugés de parti. J'ai haï et aimé plus qu'il ne fallait. » Aujourd'hui qu'il n'est plus ni entraîné par l'ardeur de la lutte, ni distrait par les scènes variées et émouvantes d'un régime où mille objets de l'intérêt le plus vif se disputaient son attention : aujourd'hui que ses passions sont calmées, ses haines éteintes, il parle de ses adversaires avec plus d'équité, et il se juge lui-même à peu près comme il mérite d'être jugé.

Cet apaisement qui s'est fait dans les esprits, et le rapprochement qui s'opère entre les partis acharnés autrefois les uns contre les autres, ôtent-ils tout intérêt aux écrits où les anciennes luttes survivent avec leurs violences et leurs emportements ? M. Saint-Marc Girardin paraît le craindre. « Quand la passion est passée ou amortie, dit-il, le public ne se reconnaît plus dans les violences qu'il inspirait.... Un recueil d'anciens articles politiques est, à coup sûr, un anachronisme. » Oui, peut-être, pour la génération qui n'est pas contemporaine de ces articles : oui, surtout pour cette glorieuse génération qu'absorbent les combinaisons du « report »

et la grande question du « tourniquet ; » mais non certainement pour la génération qui a fait ou acclamé la révolution de 1830. Pour celle-là, au contraire, c'est toujours un grand bonheur et une grande consolation de se reporter au temps où elle vivait d'une si admirable plénitude de vie, où elle rayonnait de jeunesse et d'enthousiasme, où son cœur débordait de si belles espérances et de si pures aspirations. Pour cette génération-là, la lecture des articles qui lui rappellent cet heureux temps est toujours attrayante. Elle y retrouve ses idées, ses passions vivantes, tous ses meilleurs sentiments en activité. Et, d'ailleurs, comme le dit très-bien M. Saint-Marc Girardin, « de quoi se compose l'histoire, sinon du tableau des passions que nous n'avons plus ? » C'est là le tableau que présentent les *Souvenirs d'un Journaliste*, et ce tableau nous intéresse parce que nous nous y voyons peints fidèlement, parce qu'il retrace les objets dont nous avons été entourés, dont notre âme a été émue et notre imagination saisie.

Le premier article reproduit par M. Saint-Marc Girardin est du mois de novembre 1827, au moment où le ministère, vaincu dans les élections, répondit aux libéraux triomphants par les fusillades de la rue Saint-Denis. Nulle époque ne pouvait être plus favorable au talent des jeunes écrivains passionnés pour la liberté. C'était le temps où le parti de l'ancien régime régnait encore, mais où son empire était menacé d'une prochaine destruction. Les efforts des libéraux n'étaient ni vagues ni isolés ; l'opinion, éveillée et intelligente, savait apprécier l'importance des journaux, et le journaliste trouvait

dans l'estime publique un encouragement et une récompense.

Les hommes de mon âge étaient encore sur les bancs des écoles, mais ils s'intéressaient passionnément à ce qui se disait dans les Chambres; ils lisaient les feuilles libérales avec la plus ardente curiosité, et ils y trouvaient des émotions dont, si j'en juge par moi-même, leur cœur sent toujours le prix par la jouissance et les regrets que leur causent les publications que M. Saint-Marc Girardin regarde à tort comme des anachronismes. Bientôt ces jeunes gens, emportés par le plus noble des désirs et la plus excusable des illusions, se jetèrent dans la carrière alors si attrayante du journalisme. Pour eux, à ce moment décisif de leur existence, l'avenir était sans nuages, la possibilité sans limites, le zèle sans écueils, le succès sans aucun doute. L'obstacle était sous leurs pas, mais le but était devant leurs yeux; ils marchèrent au but sans voir l'obstacle, contre lequel ils devaient à la fin se briser. Ils ne savaient pas encore que la sévérité des attaques contre un gouvernement libre ne se justifie que par l'impartialité avec laquelle on approuve ses bonnes mesures et ses bonnes intentions; ils ne savaient pas que, plus on aime la liberté, plus on doit de respect à l'autorité chargée de nous en faire jouir et qui nous en assure loyalement la jouissance. Ils ont payé cher leur apprentissage, mais il est fait et, ce qui me prouve que cette longue et rude école n'est pas perdue, c'est le plaisir avec lequel je rends à M. Saint-Marc Girardin ce qu'il appelle lui-même, dans l'excellent jugement qu'il porte sur M. de Lamennais, « une sage et tardive justice. »

Que de colères m'ont causées, il y a hélas ! vingt-huit ans, dans le *Journal des Débats*, des articles que je lis aujourd'hui dans les *Souvenirs d'un Journaliste*, non-seulement avec un calme parfait, mais avec une approbation raisonnée. Il y a surtout un article sur « les Barbares » qui excita dans l'opposition un véritable soulèvement. Je l'ai relu, ce fameux article ; il est excellent sous tous les rapports ; il est impossible de dire en meilleures termes des choses plus sensées ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, indépendamment de la justesse des idées, cet article est empreint de la plus vive sympathie pour les ouvriers, qu'on l'accusa alors d'insulter. Mais ce qui vaut mieux peut-être que cet article si longtemps maudit, c'est celui que M. Saint-Marc Girardin écrivit plus tard pour l'expliquer et le défendre. Celui-là est un modèle de bon sens et de bonne polémique.

Si je voulais soumettre les *Souvenirs d'un Journaliste* à un examen détaillé j'y trouverais certainement plus d'un sujet où j'aurais à soutenir mes impressions d'autrefois et à combattre les idées de M. Saint-Marc Girardin. Mais à quoi bon ? Aujourd'hui, j'en suis convaincu, les amis de la liberté doivent, dans tout ce qui ne touche pas aux questions de principe, fermer les yeux sur leurs dissidences et ne voir que leurs points de contact.

Le choix que M. Saint-Marc Girardin a fait entre ses articles publiés dans le *Journal des Débats* s'étend de 1827 à 1848, et c'est sur ces articles qu'il a composé son livre, d'une forme toujours piquante et d'une rare originalité. Entre les morceaux importants qui s'y

trouvent et que je dois me borner à indiquer, je signale notamment ce que M. Saint-Marc Girardin dit des causes, non pas lointaines, mais immédiates, de la révolution de 1830; des difficultés que la liberté crée aux gouvernements libres, et des dangers que le silence fait courir aux gouvernements despotiques; une très-bonne appréciation de M. de Villèle et de M. de Lamennais, et des considérations d'une justesse particulièrement remarquable sur la bourgeoisie, le dix-huitième siècle, et l'idée qu'on avait du droit à cette grande époque de notre histoire.

La partie du livre qu'on peut appeler la partie apologétique, porte avec elle un caractère particulier qui me paraît être le signe d'une conscience sûre d'elle-même et forte de ses bonnes intentions. On y trouve, dans le ton et la diction, la sérénité du juge qui prononce impartialement entre ses adversaires et lui-même.

Comme écrivain, M. Saint-Marc Girardin a une qualité précieuse, et d'autant plus précieuse, qu'elle devient de plus en plus rare. Suivant en cela le conseil de Voltaire, qui a donné en même temps la leçon et l'exemple, il ne cherche jamais à dire mieux qu'il ne faut dire. Il a du mouvement, de la verve, beaucoup de mots heureux et beaucoup de finesse. Mais ce qui domine chez lui et ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est le bon sens, un bon sens très-original et très-salé. Peut-être ne se défend-il pas assez d'un certain laisser-aller, d'où résultent des négligences et des répétitions qui déparent quelquefois l'élégance habituelle de son style. Au reste, ce défaut, qui se rencontre rarement, est très-amplement compensé par les pages nombreuses

où l'homme d'esprit, l'homme de talent et le publiciste éminent se montrent avec toutes les qualités brillantes et solides qui ont, depuis longtemps, placé M. Saint-Marc Girardin au premier rang parmi les écrivains dont s'honore la presse française.

ATTILA ⁽¹⁾

Depuis Commode, tous les empereurs payèrent tribut aux Barbares. Claude II fut le premier qui les incorpora dans les milices romaines, et en très-peu de temps ils inondèrent les légions; Dioclétien leur donna les terres du fisc pour les repeupler et les cultiver; Julien leur abandonna certaines villes des Gaules; Théodose en remplit l'armée et la cour; Valens, ayant remplacé dans plusieurs provinces le service militaire par un impôt, la défense de l'empire, enlevée de fait aux Romains, fut confiée aux Barbares. Ils étaient maîtres des Gaules au nord et au couchant, de toutes les provinces situées le long du Danube; ils enveloppaient l'Italie, exposée désormais la première à toutes leurs invasions. L'empire d'Occident n'était plus qu'un nom. Les Goths d'Alaric purent assiéger Rome et ravager l'Italie pendant trois ans sans rencontrer une armée ennemie; et, pour les arrêter, il fallut appeler dix mille Huns de la Pannonie.

(1) *Histoire d'Attila et de ses successeurs*, par M. Amédée Thierry. 2 vol. in-8°.

La Péninsule, sur plusieurs points, avait l'aspect d'un désert, et saint-Ambroise, qui la parcourut en 393, en a laissé une description lamentable. Les belles provinces de Plaisance, de Parme, de Modène, de Bologne, étaient changées *in desertis et squalidis locis*. Cet état de misère, de solitude et d'abandon, était le résultat de la peste, de la famine, de la guerre civile, des invasions et de la plus épouvantable série de désastres qui aient jamais pu fondre sur un peuple.

Depuis le commencement du quatrième siècle, les passages des armées furent continuels. En 386, Maxime descendit en Italie et y fit une horrible boucherie; en 392, Eugène et Arbogaste y lancèrent des hordes innombrables de Barbares; de 402 à 412, Alaric et Radagaise, à la tête des diverses nations de Goths, de Huns et autres Tartares qui habitaient les pays appelés aujourd'hui la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, la Pologne, l'Ukraine, la petite Tartarie et le Cuban, ravagèrent les provinces de la Vénétie et de la Lombardie. Le dernier jour de l'année 406, les Alains, les Vandales, les Suèves, et, l'année suivante, les Bourguignons, les Francs, les Allemands, les Saxons, tous les Barbares qui campaient le long du Rhin, passèrent ce fleuve et entrèrent dans les Gaules pour n'en plus sortir. Les plus redoutés par l'obscène bestialité de leur aspect et de leurs mœurs, c'étaient les Huns. Venus des frontières de la Chine, ils furent d'abord vaguement connus au temps des Antonins, en 150. Au commencement du quatrième siècle, leurs domaines s'étendaient de Samarcande à Moscou, et, s'avancant continuellement, ils se montrèrent sur le Danube en 376, chassant devant eux les Goths, et entraî-

nant à leur suite les autres nations scythes et germanes qui habitaient entre le Tanaïs et le Borysthène. Attila, chef de ces hordes monstrueuses, ajoutait encore à la terreur de leur nom; et lorsqu'au printemps de 451, après avoir traversé la Germanie et l'avoir couverte de ruines, il vint camper le long du Rhin, tout l'empire fut frappé d'épouvante.

C'est l'histoire assez connue de ce Barbare, de son empire et de ses successeurs que M. Amédée Thierry raconte en deux gros volumes. Il eût été facile d'être plus bref, mais impossible d'être plus complet. Comme collection de matériaux et de documents de tout genre, le livre de M. Thierry est remarquable et sera toujours consulté avec fruit. Mais comme histoire dans le sens élevé et philosophique du mot, comme œuvre d'art, tant sous le rapport de la forme que de la pensée, c'est un livre médiocre et à peu près nul. M. Thierry se perd dans des détails infinis qui ont bien leur intérêt, mais il ne montre nulle part l'influence réciproque des Barbares sur la dissolution de l'empire et de la civilisation romaine sur la Barbarie. Quelles furent les causes et les conséquences de l'invasion; quel rôle les Barbares ont-ils joué dans la reconstitution du monde moderne sorti des ruines de l'empire? M. Thierry n'a pas même songé à traiter cette question, la seule importante cependant, et en dehors de laquelle l'histoire de ce temps reste sans grandeur et sans utilité.

Quand les peuples du Nord fondirent sur l'Occident, l'empire, en pleine dissolution, était menacé du plus grand de tous les malheurs : l'immobilité dans la décrépitude. Un mal si profond demandait un remède violent.

Comme le feu qui détruit l'épidémie en brûlant les vieux quartiers qu'elle ravage, l'invasion de l'empire romain étouffa le germe de la maladie dont allait mourir le peuple roi; elle purifia l'atmosphère où s'étiolait l'esprit humain. Le bouleversement fut épouvantable; mais, à leur brutalité et à leur sauvagerie, les Barbares joignaient un besoin de liberté et un sentiment d'indépendance personnelle inconnus au monde romain, et, sauf la Grèce, à toutes les nations de l'antiquité. Ce sentiment, qui tire sa puissance de la nature morale de l'homme, fut, suivant la juste observation de M. Guizot, l'un des éléments fondamentaux de la civilisation moderne.

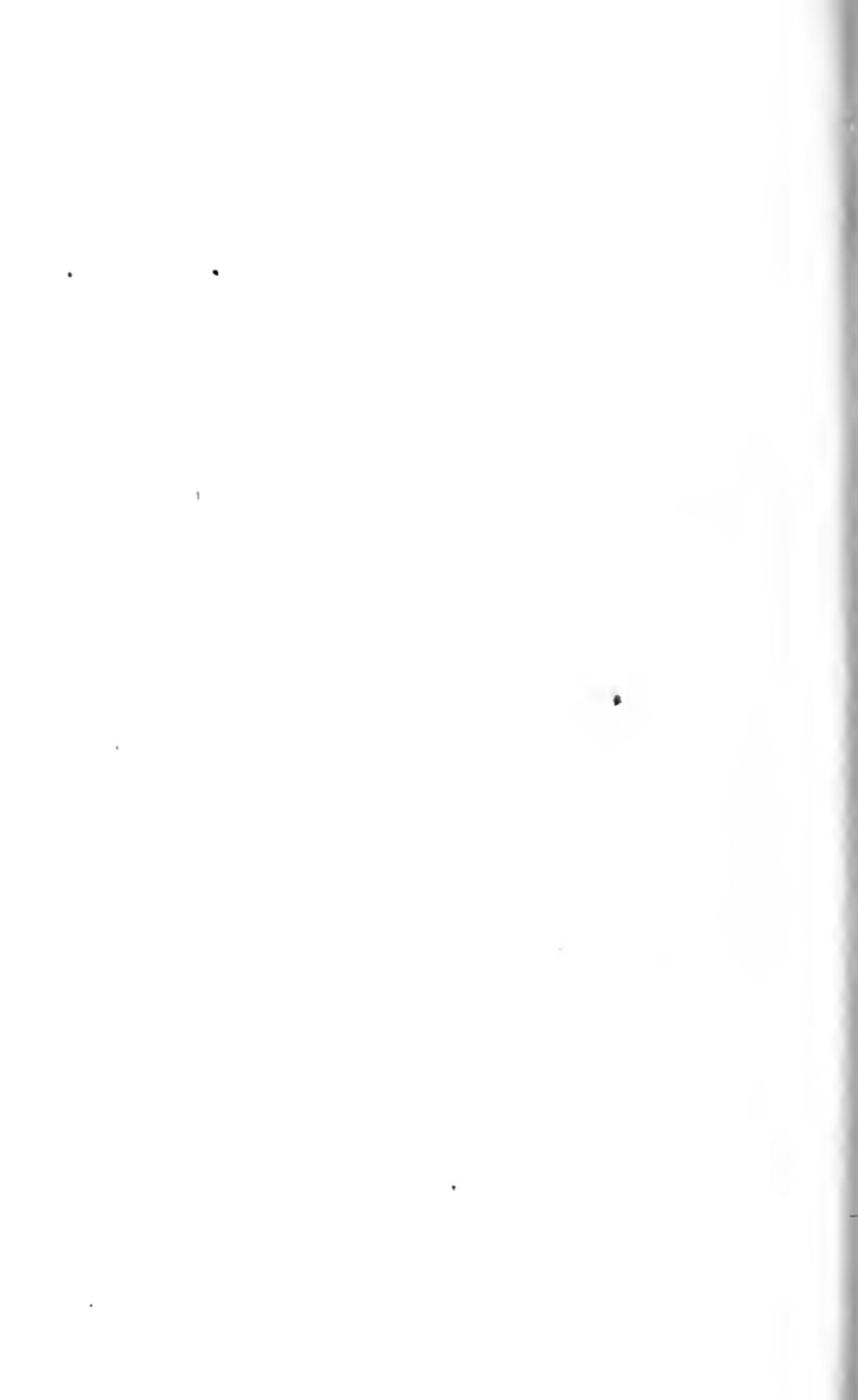
La conquête alors change de caractère. Ce n'est plus un État ou un prince conquérant; ce sont des populations entières qui, abandonnant leurs forêts et chassant devant elles les Romains dégénérés, viennent chercher de nouveaux climats et de nouvelles possessions. Elles portent avec elles, dans leur habitude de valeur sauvage, de hiérarchie sociale et d'attachement à la propriété du sol, l'élément féodal, appelé à recomposer la société dissoute; leur énergique esprit de race devient le germe de la reconstitution des nationalités décomposées et confondues. La puissance de la conquête matérielle ne résiste pas longtemps à l'action des éléments qui ont bravé les désastres de l'empire. Les lois, les coutumes, les races mêlent leurs influences, leurs forces s'équilibrent, la langue des vainqueurs cède à la langue des vaincus, laquelle survit à la civilisation romaine, comme un pont jeté sur l'abîme des siècles pour faire arriver jusqu'à nous tous les trésors de l'antiquité.

Après la mort d'Attila, son empire immense, indéterminé et fondé uniquement sur la force, se dissout au milieu de la guerre civile de ses successeurs et du soulèvement des peuples. Mais son nom reste dans l'histoire et surtout dans les légendes latines, germaniques et hongroises, qui célèbrent ses guerres, ses victoires, ses magnificences, et qui le représentent comme le Charlemagne de la Barbarie. Sous ce titre : *Histoire légendaire et traditionnelle d'Attila*, M. Thierry a réuni toutes ces légendes diverses, et cette partie de son livre, qui forme la moitié du second volume, est excellente et très-curieuse. Cet attachement des peuples à la mémoire d'Attila se comprend facilement, et je m'étonne que M. Thierry ne l'ait pas expliqué. Il les avait soustraits à la rapacité du fisc romain, protégés contre les incursions des autres Barbares, et traités avec justice. Quand les Huns revenaient de leurs expéditions, ils répandaient sur leurs provinces le butin qu'ils avaient pillé sur les autres, et c'est ainsi que les vingt années du règne d'Attila furent, pour la Hongrie, la Transylvanie, la Bohême et une partie de la Germanie, une époque de prospérité. Mais, pour l'Italie et pour la Gaule, Attila fut réellement le fléau de Dieu, et l'épouvantable souvenir de son passage explique très-bien le caractère surnaturel attribué par la légende à la démarche de saint Léon, qui arrêta le grand Barbare au moment où, après avoir mis Aquilée en cendres, il prenait le chemin de Rome. La fable pieuse imaginée à ce sujet par la terreur et la juste reconnaissance des nations a, si je puis le dire, un grand fonds de vérité qui paraît avoir complètement échappé à M. Thierry.

Rome, au temps d'Attila, n'avait presque rien perdu du prestige qu'elle exerçait depuis si longtemps sur le monde, et quand les Barbares, habitués à admirer ce grand nom, marchaient contre elle pour s'en emparer, ils ressentaient le frémissement d'horreur qu'éprouve tout homme religieux au moment de commettre un sacrilège. Quelle que fût leur soif de pillage, ils tremblaient à l'idée de violer l'enceinte de la Ville éternelle, à laquelle la superstition populaire attachait l'existence même du monde. Ces sentiments, Attila les éprouvait comme le dernier soldat de son armée. En outre, avec le profond respect qu'inspirait aux Barbares le caractère épiscopal, il dut être aussi ému que flatté de voir devant lui l'évêque de Rome, que ses soldats regardaient comme un personnage presque divin, vénéré par les Césars eux-mêmes, dont le nom était encore si imposant. Il est donc très-naturel qu'Attila ait cédé à l'éloquente prière de saint Léon, d'autant plus qu'Alaric n'avait survécu que quatre mois au pillage de Rome, et que sa mort avait été regardée comme un châtement du ciel.

Attila laissa derrière lui des dévastations infinies ; il ébranla l'empire d'Orient, précipita la chute de l'empire d'Occident, mais il affaiblit aussi les Barbares ; il ralentit leurs mouvements irréguliers, les mit dans la nécessité de se défendre, de chercher une vie et un gouvernement plus stables, et de s'associer même avec les Romains. Ses guerres dans le centre de l'Asie eurent d'importantes conséquences : elles arrêtèrent une inondation de Tartares, qui, à ce moment, aurait ajouté à l'effroyable confusion de l'Europe. Toutes ces considérations, que j'indique rapidement, manquent dans le

livre de M. Thierry; et malgré les détails intéressants et les documents précieux que ce livre renferme, on y voit beaucoup moins, sous tous les rapports, le caractère d'Attila, que dans un chapitre de Gibbon ou de Montesquieu.



LES ROIS ET LE PAPE ⁽¹⁾

Quoique nous soyons tous, si je ne me trompe, très-las des livres, des pamphlets, des brochures sur les affaires d'Italie et sur la question romaine, j'ai eu la curiosité de lire ce nouvel écrit de M. Laurentie. Les vues, les intentions et le talent de M. Laurentie sont connus : il y a un abîme entre nos opinions. Cependant, au milieu du bouleversement de toutes les idées et du trouble de tant de consciences, on goûte quelque consolation à trouver de ces esprits entiers, absolus et inébranlables dans leurs convictions, même lorsque ces convictions blessent profondément les nôtres.

Au train dont les choses vont en Europe, M. Laurentie croit que les rois sont perdus, qu'ils se sont perdus par leurs fautes, et il se demande « si l'état présent du monde se prête encore à la défense des rois. » C'est la thèse des royalistes de l'Europe, thèse ingrate, dit M. Laurentie, car il en est venu à douter que les souverains veuillent, soit se défendre, soit être défendus. Il désirerait bien savoir, cependant, si le zèle de ceux qui

(1) Par M. Laurentie, in-8°. Lagny.

combattent pour la vieille royauté « n'est pas puéril », et si leur chevalerie n'est pas une chimère. A tout hasard, il tient ferme, et cherche à montrer que les rois « même quand ils ne voudraient pas être des vaineux, agissent à l'égard de la révolution de manière à l'être toujours. » Pour trouver les moyens de rétablir et de sauver la royauté, il indique les causes qui l'ont affaiblie dans les temps modernes. Les rois se sont tous perdus parce que, croyant avoir en eux une force capable de résister à la révolution, ils ont relâché ou rompu le lien qui les rattachait à la papauté; ils ne peuvent se sauver qu'en s'unissant pour défendre, protéger et conserver le pape, dont l'autorité implique la condamnation des idées dont la pratique est le renversement de toutes les royautés.

Le salut des rois, dit M. Laurentie, tient à la nature même des conditions de la royauté. Quelles sont ces conditions? La première, la condition essentielle et fondamentale, c'est qu'ils sont chrétiens. C'est à ce titre qu'ils sont poursuivis, c'est donc à ce titre qu'ils doivent se défendre. Leur force étant dans le christianisme, plus ils s'en éloignent, plus ils s'affaiblissent, leur caractère de rois chrétiens doit donc les unir dans une défense commune et former entre eux une « solidarité puissante. »

Il est difficile d'énoncer avec plus d'assurance de plus évidentes inexactitudes. Où donc est le trône mis en péril par les idées chrétiennes de celui qui l'occupe? Nous défions M. Laurentie d'en citer un seul. La reine d'Angleterre, les rois de Suède, de Danemark, de Hollande, de Portugal et d'Italie sont chrétiens, et nous

ne voyons pas qu'ils soient, à ce titre ni à aucun titre, poursuivis par leurs peuples. M. Laurentie pense-t-il que ce soit à son titre de roi chrétien que François II doive son impopularité et la perte de sa couronne? Est-ce pour cesser toutes relations avec un prince chrétien, que les ambassadeurs de France et d'Angleterre quittaient Naples il y a quelques années? Évidemment cette partie de la brochure ne soutient pas la discussion et n'est pas digne de M. Laurentie; il y a une autre partie qui est ou du moins qui paraît plus sérieuse; examinons-la.

Si c'est à titre de chrétiens que les rois doivent former une sainte alliance, et si le pape, étant, comme dit M. Laurentie, « manifestement la personnification des idées chrétiennes », doit être défendu, protégé, conservé par les rois, comme le lien de la solidarité royale qui les unit tous, il en résulte que l'Europe est une république chrétienne présidée par le Saint-Père. Cette idée n'est pas neuve, M. de Bonald, après beaucoup d'autres, l'a exposée, il y a quarante-sept ans, avec autant d'éclat que d'inutilité dans ses *Réflexions sur l'intérêt général de l'Europe*. Le congrès de Vienne était réuni, on parlait de reconstituer l'Europe jetée hors de ses fondements; tous les éléments du traité de Westphalie avaient disparu, la balance de l'équilibre était brisée; il sembla cependant à M. de Bonald que les plénipotentiaires de Munster et ceux de Vienne se trouvaient, à cent cinquante ans de distance, placés dans les mêmes conditions et à peu près au milieu des mêmes circonstances. La réforme avait produit la guerre de trente ans; la révolution et la guerre com-

mencée en 1792, s'expliquaient par la philosophie du dix-huitième siècle, fille naturelle de la réforme. A Munster, on voulut opposer une force à la prépondérance de l'Autriche, à Vienne, on voulut mettre un frein à l'ambition de la France. M. de Bonald prend très au sérieux ces rapprochements de fantaisie, et s'il voit dans les faits quelque variété, c'est dans la forme et non dans le fond. Les résultats du congrès de Munster furent éphémères ; pour que ceux de Vienne aient plus de durée et de solidité, M. de Bonald veut que l'Europe soit constituée d'une manière définitive, et pour cette constitution la paix serait insuffisante ; il faut surtout l'ordre, reposant sur ses deux bases naturelles : la religion et la monarchie. Quelle religion ? Jusque-là, tout marche bien dans la brochure de M. de Bonald, mais ici commencent les embarras, les doutes, les propositions chimériques.

Il y a deux cents ans, les religions nouvelles ne demandaient que la tolérance ; en 1815, ces religions avaient prodigieusement grandi ; elles occupaient la moitié de l'Europe, et, sans un arrangement quelconque, elles ne pouvaient traiter que sur le pied de la plus complète égalité. Pour arriver de l'égalité à la concorde, et de la concorde à l'unité, par laquelle la famille chrétienne, comme toutes les familles, serait soumise à une autorité suprême, il faut la réunion de toutes les sectes. L'équilibre imaginé à Munster et à Osnabruck ayant laissé les puissances armées, était un système essentiellement défectueux et une solution illusoire, il faut désormais à l'organisation de l'Europe une base moins chancelante.

Au dix-septième siècle et même au dix-huitième, des politiques et des philosophes crurent trouver toutes les garanties d'ordre et de sécurité dans la prééminence du chef de l'Église catholique. Cette prééminence pontificale, bientôt reconnue irréalisable, était-elle possible en 1815? Elle ne pouvait l'être que par le retour de l'Europe à l'unité religieuse. Malgré les échecs constants, complets et solennels de toutes les tentatives faites pour opérer cette fraternisation générale, M. de Bonald ne regarde pas l'unité comme absolument impossible. Mais c'est l'affaire de l'avenir, et l'Europe ne peut attendre; il substitue alors à la suprématie du pape la suprématie nécessaire de la France qui, s'étendant jusqu'au Rhin, irrévocablement fixée dans ses frontières naturelles et rendue à ses destinées, pourra présider aux destinées des autres peuples. Je n'ai pas à m'occuper de cette seconde partie du livre, et si j'ai rappelé la première, c'est pour constater que M. Laurentie reprend aujourd'hui pour son compte et propose sérieusement ce que M. de Bonald trouvait irréalisable, il y a quarante-cinq ans.

« Le pape, dit M. Laurentie, est comme la conscience vivante des nations », et son titre de pontife-roi fait de lui « le lien des rois dans cette solidarité royale, seule force défensive de l'Europe contre la solidarité des révolutions. » C'est très-bien dit pour ceux qui pensent que le pape est la conscience vivante des nations. Mais l'Angleterre, la Russie, la Prusse, la Suède, la Hollande ne sont pas de cet avis, et alors comment leur persuader qu'elles doivent chercher dans la suprématie pontificale le lien de leur solidarité? M. Laurentie ne s'embarrasse

pas pour si peu. « Ici, dit-il, j'écarte les scissions qui ont rompu la grande unité chrétienne. » Le procédé est expéditif, malheureusement, pour supprimer les obstacles, il ne suffit pas de fermer les yeux. Mais, ajoute M. de Laurentie, « le temps viendra où ces scissions ne seront plus qu'un souvenir de l'histoire. » C'est là un espoir, un souhait, mais la politique vit de faits et non d'espérances. En outre, sur cette question, les souvenirs du passé témoignent contre M. Laurentie aussi formellement que les convenances et les besoins du présent.

Cette idée d'arriver à une sorte de république chrétienne par la réunion de toutes les sectes, a séduit les plus grands esprits. Elle a occupé Leibnitz, Bossuet, Tindall, Locke, Henri IV, Gustave-Adolphe, Guillaume III. Les théologiens réunis à diverses époques pour opérer ce rapprochement, se sont toujours séparés sans avoir pu convenir d'un seul point. Les disputes qui avaient si souvent compromis le repos de l'Europe ont continué, et si elles n'ont plus fait couler le sang, c'est parce que la politique a fini par comprendre la nécessité de se détacher de la religion et de tolérer ce qu'elle ne pouvait pas dompter. De même que M. Laurentie, les théologiens du dix-septième siècle, ne pouvant pas s'entendre, en appelèrent à l'avenir. Leur avenir, c'est notre présent : M. Laurentie pense-t-il que les théologiens d'aujourd'hui se mettraient plus facilement d'accord ?

D'ailleurs, quand M. Laurentie parle d'organiser la solidarité royale par la communauté des idées chrétiennes, il oublie un fait capital, décisif, le plus grand

fait de l'histoire moderne. Il oublie que depuis trois cents ans le mot de chrétienté a perdu la signification précise qu'elle avait pour tous à l'époque où les intérêts de la politique étaient identiques à ceux de la religion, et où l'unité religieuse servait de base à la politique européenne. En sommes-nous là aujourd'hui? Voit-on les esprits tendre à l'unité religieuse, en éprouver, soit le besoin, soit l'instinct? Et quand un homme sérieux propose aux rois qu'il croit perdus, de chercher leur salut dans cette unité fantastique, peut-on voir là autre chose que l'illusion d'un esprit dérouté par les événements?

Laissons de côté nos croyances particulières, quelles qu'elles soient, philosophiques ou religieuses, qui, d'ailleurs, n'ont rien à faire ici. N'est-il pas évident, pour tout homme que l'esprit de parti n'aveugle pas, que demander à tous les chefs d'État de refaire, pour se sauver, l'unité religieuse avec la prééminence pontificale, c'est prendre le passé pour le présent et des regrets pour des réalités. Il est déjà assez fort que M. Laurentie prenne les siens pour des espérances, et je m'étonne qu'un esprit habituellement si clairvoyant et si net ait pu s'abandonner à des rêves où, tout bien considéré, la religion ne trouve pas plus son compte que la politique.

Pour relever tout ce que l'écrit de M. Laurentie renferme d'erreurs historiques, de vues inexates sur le temps présent, de violences inexcusables et de regrettables exagérations, il faudrait plusieurs articles, qui manqueraient au moins d'opportunité. Je me borne à signaler la pensée principale, et, selon moi, très-fausse.

de cette brochure, qui est certainement l'œuvre d'un chrétien convaincu et d'un écrivain fort distingué, mais où l'on cherche vainement le politique et le philosophe. Au reste, il est clair que M. Laurentie ne se fait pas trop illusion sur l'effet de sa consultation royale. Il se demande si son zèle « n'est pas puéril, » si sa chevalerie ne ressemble pas une chimère, et on sent que la réponse qu'il se fait l'encourage médiocrement. Il ne faudrait pas, je erois, le presser beaucoup pour le voir appliquer à lui-même et à son parti le mot du Berni sur le Sarrasin qui

Andava combattendo, ed era morto.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Les Moines d'Occident..	1
Chateaubriand	39
Les Doctrines religieuses des Juifs.	75
La Liberté politique en France.	105
Les Massacres de septembre.	117
Littérature révolutionnaire.	133
Alexis de Tocqueville	145
M. Guizot.	159
La Raison d'État.	205
Lord Macaulay.	229
Nelson.	241

	Pages.
Le père Lachaise.....	254
Merlin l'Enchanteur.....	267
Philippe II.....	279
Les prétendus Hommes d'esprit.....	293
M. Renan.....	307
Souvenirs d'un journaliste.....	317
Attila.....	325
Les Rois et le Pape.....	332

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



